This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

PRÉCIS DE L'HISTOIRE

DES

FRANÇAIS.

TOME I.

Ouvrages du même Auteur, publiés par la Librairie TREUTTEL et WÜRTZ.

HISTOIRE DES FRANÇAIS. In-8°. Tom. I à XXI. *Paris*, 1821 à 1838..... 168 fr.

— Le même ouvrage, sur papier vélin superfin... 336 fr.

JULIA SEVERA, ou l'An quatre cent quatre-vingt-douze (Tableau des Mœurs et des Usages dans les Gaules, du temps de Clovis). 3 vol. in-12. *Paris*, 1822. 7 fr. 50 c.

HISTOIRE DES RÉPUBLIQUES ITALIENNES DU MOYEN AGE; nouvelle édition, les 16 vol. réduits en 12 vol. in-8°. (Sous presse).

HISTOIRE DE LA RENAISSANCE DE LA LIBERTÉ EN ITALIE, de ses Progrès, de sa Décadence et de sa Chute. 2 vol. in-8°. *Paris*, 1832..... 12 fr.

DES ESPÉRANCES ET DES BESOINS DE L'ITALIE. Brochure in-8°. *Paris*, 1832..... 60 cent.

DE LA LITTÉRATURE DU MIDI DE L'EUROPE; nouvelle édition, revue et corrigée. 4 vol. in-8°. *Paris*, 1829..... 28 fr.

HISTOIRE DE LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN ET DU DÉCLIN DE LA CIVILISATION, de l'an 250 à l'an 1000. 2 vol. in-8°. *Paris*, 1835..... 15 fr.

ÉTUDES SUR LES SCIENCES SOCIALES. — Tome Ier. *Études sur les Constitutions des peuples libres*. Un vol. in-8°. *Paris*, 1836..... 7 fr. 50 c.

— Tome II. *Études sur l'Économie politique*, tome Ier. *Paris*, 1837..... 7 fr. 50 c.

— Tome III. *Études sur l'Économie politique*, tome II. *Paris*, 1838..... 7 fr. 50 c.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
Rue de Vaugirard, n° 9.

PRÉCIS
DE L'HISTOIRE
DES
FRANÇAIS,

PAR

J. C. L. SIMONDE DE SISMONDI,

Associé étranger de l'Institut de France, de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, de l'Académie royale des Sciences de Prusse; membre honoraire de l'Université de Wilna, de l'Académie et de la Société des Arts de Genève, de l'Académie Italienne, de celles des Georgofili, de Cagliari, de Pistoia, de Palerme; de l'Académie Royale d'Archéologie, et de la Société Pontaniana de Naples.

TOME PREMIER.

A PARIS,

CHEZ TREUTTEL ET WÜRTZ, LIBRAIRES,

RUE DE LILLE, N° 17;

A STRASBOURG, même Raison de Commerce, Grand'-Rue, n° 56.

1839.

PRÉCIS DE L'HISTOIRE

DES

FRANÇAIS.

INTRODUCTION.

Lorsqu'on s'attache à savoir l'histoire, et à connoître avec son aide les hommes et les institutions humaines, on éprouve à la fois deux sentimens contradictoires : on voudroit s'arrêter, pour bien comprendre, dans tous leurs détails, les événemens et les personnages; on voudroit avancer rapidement, pour saisir leur ensemble. On ne peut rendre aux temps passés la vie et la vérité que par une étude approfondie; il faut s'associer intimement avec les hommes d'un autre âge, il faut se pénétrer de leur esprit, pour comprendre leurs motifs, pour saisir en eux l'image, non de quelques actions isolées, mais de la société tout entière dont ils sont l'expression, pour que leur conduite nous donne une autre instruction que celle d'un enchaînement inexplicable d'événe-

mens et de dates. Plus on s'enfonce dans les détails, et plus on est attiré vers des détails nouveaux; plus on a résolu de problèmes historiques, et plus on en voit surgir d'inconnus, dont on désire aussi la solution : car il n'y a pas une des actions humaines qui ne ramène à l'étude de cet infini qui est dans le cœur de l'homme; il n'y a pas une des déterminations de personnages influens dans l'histoire, qui ne pût comporter, qui ne méritât peut-être une analyse philosophique, pour démêler les intérêts ou élevés ou grossiers, les inspirations ou nobles ou vulgaires, qui ont amené des événemens auxquels a tenu souvent le sort des peuples.

Mais quelque attrait que puisse inspirer cette analyse des actions humaines, qui, plus elle est exacte, plus aussi elle devient philosophique, on ne la poursuit pas long-temps sans s'apercevoir qu'elle fait perdre de vue l'ensemble et la marche, ou du genre humain, ou de la nation qu'on étudie. Plus on s'est fait homme du VIe ou du XIIe siècle, pour comprendre les hommes et les choses de ce temps-là, et plus on s'est rendu incapable, du moins pour un temps, de comprendre la marche qui devoit conduire du VIe au XIIe siècle, ou du XIIe jusqu'à nos jours. Il faut repousser tous ces détails; il faut fondre de nouveau les individus dans les masses; il faut s'élever, en quelque sorte, au-dessus de la terre, pour voir se dessiner

cette procession majestueuse du genre humain, qui s'avance lentement vers le but à lui assigné par la Providence.

Le besoin de saisir ces deux points de vue, si différens du progrès de notre race, ne sauroit être satisfait que par des ouvrages de nature aussi très différente. Au désir ardent de connoître la vérité entière, dût-on, pour cela, pénétrer par l'analyse jusqu'au plus profond asyle du cœur, correspondent les grands corps d'histoire, que nous nous sentons entraînés, par une curiosité toujours plus active, à creuser, à approfondir toujours plus, à enrichir, par la découverte de manuscrits ignorés jusqu'à ce jour, de révélations long-temps tenues secrètes. Au désir non moins ardent de généraliser nos idées, et de juger la croissance et les développemens de chaque peuple, ou ceux du genre humain tout entier, comme s'il s'agissoit d'un seul individu, correspondent les précis, les résumés, les essais sur la grandeur et la décadence des peuples, qui réunissent dans un seul foyer les rayons dispersés des lumières historiques, qui lient les grandes causes aux grands effets, et qui rétablissent dans l'enchaînement des événemens cette unité, qualité première des travaux de l'esprit, sans laquelle aucune impression n'est produite sur l'intelligence ou l'imagination, aucun résultat ne sauroit s'obtenir.

Cependant il nous semble toujours désirable que

ces résumés d'une histoire générale soient écrits par celui même qui a commencé par exposer les événemens dans le cadre le plus vaste, qui a d'abord consacré ses études à l'investigation la plus scrupuleuse de tous les détails; car il faut posséder à fond le sujet tout entier pour pouvoir reconnoître ce qui fait vraiment son essence, pour pouvoir démêler les principes et les causes génératrices des événemens. Ce n'est pas qu'on n'ait souvent vu des hommes de talent entreprendre de faire le tableau de l'histoire d'une nation qu'ils n'avoient que superficiellement étudiée. Ils croyoient que la connoissance générale de la nature humaine, et l'habitude des considérations philosophiques, devoient leur suffire pour enseigner rapidement ce qu'ils venoient d'apprendre avec non moins de rapidité. Ces tableaux seront spécieux en effet; ils donneront peut-être occasion d'exposer d'une manière frappante les principes de l'auteur, la politique, la philosophie du jour. Ils ne seront point vrais cependant, parce que le génie lui-même ne sauroit suppléer à l'étude des faits, et qu'il s'égare nécessairement lorsqu'il croit pouvoir les déduire des principes. Les causes morales qui influent sur les actions des hommes sont tellement compliquées, qu'on ne sauroit prévoir d'avance laquelle déterminera chaque événement.

Un philosophe allemand disoit qu'un bon historien devoit être un prophète regardant le passé;

c'est-à-dire que, par la force de sa conception et sa connoissance de la nature humaine, il devoit, en partant d'une époque donnée, déduire à son choix les événemens qui l'avoient précédée, ou ceux qui devoient la suivre, dans l'ordre où ils devoient naturellement se dérouler. L'idée est ingénieuse, mais elle est fausse; elle met l'esprit de système de l'homme à la place du grand système de la Divinité; elle appelle le philosophe à enseigner, là où il devroit apprendre. Celui qui ose juger l'histoire *à priori* rapetisse les causes pour les proportionner aux effets qu'il connoît, ou les effets aux causes; il jette un voile sur tous les faits qui n'ont pas découlé de ses principes, sur tous les principes dont il ne réussit point à déduire les conséquences. Nos erreurs continuelles, quand nous nous efforçons de prévoir l'avenir, devroient nous avoir enseigné que l'esprit de prophétie n'est point accordé à l'homme, et qu'il ne doit pas non plus prétendre à deviner le passé. C'est cependant ce qu'ont presque toujours tenté de faire les auteurs de précis historiques. Ils ont cru que la philosophie de l'histoire suppléeroit aux détails qu'ils n'avoient pas étudiés. Ils ont été quelquefois ingénieux, éloquens, profonds même; ils nous ont trompés néanmoins, car ils n'ont point présenté les choses telles qu'elles ont réellement été.

L'historien est bien mieux placé que tout autre

pour se résumer lui-même. Il peut considérer de nouveau dans le calme l'ensemble des événemens qu'il a poursuivis avec diligence dans leurs détails; alors il élague tout ce qui ne lui paroît point nécessaire à la marche rapide de son récit, il s'arrête aux traits qu'il a reconnus à leurs conséquences pour les seuls vraiment importans; il peut conserver aux temps passés l'esprit des temps passés, tout en les jugeant avec celui du temps présent. En même temps il peut se reposer sur les preuves qu'il a données ailleurs de son exactitude, et supprimer tout appareil d'érudition, tout appel à ses autorités. Celui qui voudra en savoir davantage sur les faits qu'il raconte, ou sur la critique qui l'a aidé à les démêler, pourra toujours remonter avec facilité du précis de l'auteur à son grand ouvrage: le premier fixera l'attention du lecteur sur ce qu'il doit chercher par une étude plus approfondie, ou rappellera à sa mémoire ce dont il doit se souvenir; le second lui sera toujours nécessaire lorsqu'il voudra savoir réellement. Dans un précis semblable, l'auteur s'abstiendra de toute prétention à des découvertes inconnues à ses devanciers, de tout développement anecdotique qu'il n'auroit introduit dans son livre que pour établir son caractère d'originalité. Moins un auteur connoît son sujet, et plus il est empressé de faire croire qu'il sait ce que personne n'a su que lui.

Il y aura bientôt quarante ans que nous com-

mençâmes nos études sur l'histoire d'Italie, et en l'année 1818, nous achevâmes de publier en seize volumes l'*Histoire des Républiques italiennes*. Cependant nous crûmes remarquer qu'une grande partie du public s'effrayoit de la lecture d'un si long ouvrage, que plusieurs même de ceux qui l'avoient achevée éprouvoient le besoin de rafraîchir leur mémoire sans recommencer la lecture. Nous entreprîmes en conséquence un résumé de cette même histoire, publié en 1832 en deux volumes (1). Il y a aussi un peu plus de vingt ans que nous abordâmes l'étude de l'histoire de France; et notre *Histoire des Français* dès la première origine de la nation, jusqu'à l'issue des guerres religieuses, qui pour la France doit être regardée comme terminant le moyen âge, s'est étendue jusqu'à vingt et un assez gros volumes. Nous sentons qu'il est plus nécessaire encore de donner un résumé de ce dernier ouvrage, que peut-être beaucoup de gens se proposent de lire, sans avoir assez de persistance pour en achever la lecture, entraînés qu'ils sont par les événemens du jour, et par des intérêts qui semblent plus pressans. Nous croyons donc faire une chose utile aux Français qui veulent connoître l'histoire de leur pays, en leur présentant ce précis, qui comprendra toute la série des temps vraiment historiques; un tel travail sera moins

(1) *Histoire de la Renaissance de la Liberté en Italie, de ses Progrès, de sa Décadence et de sa Chute*, 2 vol. in-8°.

nécessaire pour les temps modernes, puisqu'on est accoutumé à en chercher la connoissance dans la littérature légère, dans les mémoires, dans les traditions de famille et la conversation, plutôt que dans l'étude. Ce précis ne suffira point à enseigner l'histoire de sa patrie à quiconque voudra vraiment la savoir, mais il sera propre également ou à diriger dans leurs recherches ceux qui ne voudront en embrasser qu'une seule partie, ou à rappeler à ceux qui l'auront déjà lue ce qu'il est plus important de garder dans leur mémoire, ou à donner du moins une connoissance sommaire d'un sujet si essentiel à ceux qui ne peuvent entreprendre un plus long cours de lecture.

Nous ne nous proposons, dans ce résumé, d'établir aucun système, aucune opinion politique, de prêcher aucun sentiment, de nourrir aucun préjugé; nous racontons, nous ne disputons pas; nous croyons notre tâche remplie en exposant fidèlement l'enchaînement rapide des faits, et en éveillant par eux les réflexions, les sentimens qui en doivent nécessairement résulter. Nous ne croyons pas plus devoir flatter le peuple que les grands, ou la vanité nationale que la royauté ou l'Église. Nous sentons bien que, dans le devoir imposé à tous les Français de connoître leur histoire, entre pour quelque chose le culte qu'ils sont appelés à rendre à leurs ancêtres et à leur patrie. Nous croyons bien qu'ils doivent graver dans leur

mémoire, et préserver dans leur cœur, tout ce qui les attache par la reconnoissance, tout ce qui les identifie par les souvenirs avec le pays auquel ils doivent consacrer leur existence. Mais l'amour de la patrie est un sentiment trop saint pour qu'on puisse le nourrir par le mensonge; la flatterie ne feroit que le dégrader. D'ailleurs les devoirs que tous les Français ont contractés envers leur patrie, comme citoyens libres d'un État au gouvernement et à la souveraineté duquel ils sont appelés à participer, ne sauroient être remplis s'ils ne profitent pas de toute son expérience, s'ils ne s'éclairent pas par elle et sur elle, pour servir efficacement leur pays. Si l'unique but de leurs études devoit être de mettre à leurs yeux leur nation au-dessus de toutes les autres, on pourroit les flatter en célébrant ses hautes qualités et ses grandes actions, et en dissimulant ses fautes et ses revers; et ce seroit certainement un grand moyen de succès. Mais l'étude de l'histoire doit être dirigée par le patriotisme lui-même vers un but plus digne, surtout chez un peuple libre. C'est la vérité seule qui donne une instruction utile; c'est la vérité seule qui peut faire profiter l'expérience passée aux générations à venir; c'est par la connoissance de la vérité que chaque citoyen peut concourir à faire éviter le retour vers les fautes, ou vers ce qui est plus grave encore que les fautes, vers les vices d'autrefois,

soit qu'appelé aux fonctions plus élevées du gouvernement il ait part à la direction des destinées publiques, soit que simple citoyen il n'influe sur l'opinion que par la manifestation de sa pensée, ou tout au plus par son suffrage dans les assemblées électorales.

Nous croyons que le patriotisme nourri par la flatterie est peu propre à s'élever à aucune vertu sévère; il se complaît aux noms de grande nation, de première des nations, que chacune à son tour s'attribue; il cherche une pâture dans la vanité; mais après s'être repu il s'endort, croyant n'avoir rien à faire pour une patrie déjà assez glorieuse. Or, si l'on veut que le patriotisme soit une vertu, non une illusion fugitive de l'amour-propre, il faut s'attacher à montrer comment on rend une nation grande, comment on la rend vertueuse; il faut montrer qu'elle n'est réellement digne d'admiration que lorsque chacun de ses citoyens est prêt à se dévouer pour elle.

Nous n'appelons les Français ni à s'enorgueillir des victoires de leurs ancêtres, ni à rejeter leurs défaites sur des circonstances accidentelles, ni à s'enflammer d'amour pour les rois, ou de prédilection pour les peuples, ni à admirer la sagesse de leurs législateurs, de leurs magistrats, de leurs prêtres, ni à aimer les institutions sous lesquelles ont vécu leurs pères. Nous les appelons seulement à connoître ce qui a été, avec ses avantages et ses

inconvéniens, à juger et les pouvoirs et les lois, par les fruits qu'ils ont portés, à blâmer sans retenue ce qui est blâmable, à se souvenir que l'histoire est l'expérience des siècles, et à se mettre à portée d'en profiter; à considérer de haut cette France qui a revêtu tant de formes diverses, qui a essayé de tant de régimes, et qui a déposé, de nos jours, presque jusqu'aux derniers restes de ses anciennes institutions; à reconnoître au milieu de ces transformations une nation énergique et intelligente, qui mieux qu'aucune autre sait marcher à son but; nous les appelons enfin à aimer cette nation, dégagée de tout le bagage qu'elle a déposé en route, à se confier en elle, et à croire pour elle à un avenir d'autant meilleur qu'il sera moins l'image du passé.

Désireux de faire ressortir dans ce précis les grands traits seulement qui marquent le progrès des âges, nous suivrons la nation française de siècle en siècle, et nous n'adopterons d'autre division que celle de ces espaces égaux qui marquent le progrès des temps. Cette division corrigera, du moins en partie, notre disposition à donner une importance croissante aux événemens, à mesure qu'ils nous avoisinent. Le caractère le plus frappant aujourd'hui de la nation française, en opposition à toutes les autres, c'est son unité; l'histoire doit nous révéler la formation de cette unité, l'assimilation des parties dont elle s'est successi-

vement composée; cette assimilation fut l'ouvrage du temps, et pour la comprendre il est nécessaire que la pensée du temps qui s'écoule ne s'efface jamais de notre mémoire. Nos chapitres s'allongeront à mesure que les événemens plus rapprochés de nous seront mieux connus, et auront plus d'influence sur notre époque; mais, pour rectifier l'illusion que fait toujours un récit plus détaillé, nous ferons toujours entendre la grande horloge du temps, qui, à des espaces réguliers, battra le cours des siècles à notre oreille.

CHAPITRE PREMIER.

État de la Gaule au cinquième siècle. — Fondation de la Monarchie des Francs.

Cette portion centrale de l'Europe que le Rhin borne au levant et au nord, l'Océan britannique au couchant, la Méditerranée au midi, et que les Pyrénées séparent de l'Espagne, et les Alpes de l'Italie, a été habitée par une race belliqueuse d'hommes qui, dès les premiers temps sur lesquels l'histoire jette une lumière bien imparfaite, s'est fait redouter de ses voisins. Cette race étoit jadis désignée par les noms de Celtes, de Galates, et de Gaulois. Plus tard le même pays fut le siége de l'empire des Francs, plus tard encore il devint le pays du peuple français. On retrouve plusieurs traits, dans le caractère des habitans de cette contrée, dans leur ardeur guerrière, dans leur insouciance de la mort, dans leur légèreté, dans leur intelligence, dans leur aptitude aux affaires, qui semblent convenir également aux Gaulois, aux Francs et aux Français; aussi ne sauroit-on guère douter qu'il n'y ait eu transmission héréditaire, des uns aux autres, et de ces qualités et

de ces défauts, et que dans la grande fusion des générations, la race gauloise n'ait mêlé son sang avec celui de ses vainqueurs, et n'ait perpétué jusqu'à nos jours son influence. Cependant la grande marque caractéristique des races, le langage, nous indique un renouvellement presque absolu du peuple. Les Gaulois parloient la langue celtique, les Francs la langue teutonique, les Français un des dialectes de la langue romane. Les Gaulois, avant de se trouver mêlés avec les Francs, passèrent six siècles sous la domination de Rome ; cette soumission détruisit absolument leur existence politique, et leur fit presque abandonner leur langage. La transmission de la souveraineté, au contraire, des Francs aux Français, se fit sans révolution, sans secousse ; elle fut à peine remarquée : la monarchie formoit toujours le même corps politique, on auroit dit toujours le même peuple ; loin de là, c'étoit plutôt un mélange informe de peuples nombreux, de peuples divers de sang, de religion, de mœurs, et de langage. Mais au milieu de ce mélange, les familles de race teutonique perdoient peu à peu la supériorité du nombre et de la force, les familles de race romano-gauloise la regagnoient ; ces deux grandes classes se fondoient, s'amalgamoient en une seule, et dans le courant du neuvième siècle les Francs devinrent Français, sans s'être aperçus qu'ils avoient subi une révolution.

La race celtique qui avoit occupé la Gaule dès les temps les plus reculés auxquels puissent remonter les traditions historiques, et qui avoit porté ses conquêtes dans une grande partie de l'Europe, et jusqu'en Asie, après avoir menacé Rome à plusieurs reprises, fut à son tour subjuguée par les Romains, entre l'an 60 et l'an 50 avant notre ère. Ce fut à la conquête de la Gaule que Jules César dut sa première gloire, tout comme le dévouement de l'armée qu'il employa ensuite à subjuguer sa patrie. La guerre avoit été soutenue par les Gaulois avec obstination, les défaites furent sanglantes, et le vainqueur avoit usé avec la dernière rigueur des droits de la guerre, droits que l'accroissement de puissance des États semble rendre plus atroces, en sorte qu'ils infligent quelquefois de plus grandes calamités dans les temps civilisés que dans les temps barbares. César fit passer au fil de l'épée tous les habitans de plusieurs grandes cités des Gaules; il fit vendre, pour être conduits en esclavage, tous les habitans de plusieurs autres : et des districts étendus de la Gaule demeurèrent après sa conquête absolument vides d'habitans. Cependant il y a dans la race humaine une telle énergie de vitalité, une telle rapidité à réparer ses désastres, que la Gaule auroit bientôt recouvré son antique population, pendant les trois siècles de paix à peine interrompue, dont elle jouit sous la domination romaine,

si les vices de l'organisation nouvelle qu'elle reçut de ses vainqueurs ne lui avoient pas fait plus de mal encore que le fer de ses ennemis.

Le poids intolérable des impôts, les vexations des officiers du fisc, et les exactions des soldats à leur passage, étoient les maux dont les Gaulois avoient coutume de se plaindre pendant ces trois siècles, et sous les premiers empereurs romains; ils ne songeoient pas à se plaindre de l'influence des mœurs romaines, de la distribution nouvelle des richesses, qui avoient changé leur caractère, et troublé la proportion des conditions dans leur société; ce furent là cependant les causes immédiates de leur ruine. On annonçoit un progrès rapide de la civilisation et des richesses, parce que les riches devenoient démesurément riches; mais les pauvres d'autre part étoient devenus bien plus pauvres; ils avoient perdu toute participation à la propriété de la terre dans les campagnes, ils avoient renoncé à tous les travaux industriels dans les villes, et ils s'étoient abandonnés à un goût effréné pour les plaisirs et les spectacles.

Les notables de la Gaule n'avoient pas seulement adopté la langue romaine et tout le luxe de Rome; ils avoient, comme les Romains, voulu fonder leurs fortunes en terres qui leur assurassent avec peu d'avances et peu de soucis un revenu certain; ils avoient donc congédié les cultivateurs libres pour les remplacer par des

esclaves, et ils avoient substitué le pâturage à la culture des champs. Comme en même temps les familles riches s'éteignoient rapidement par le luxe, la mollesse et les vices, les héritages s'agglomeroient; à chaque génération un seul survivant réunissoit plusieurs patrimoines, et bientôt on vit une étendue de pays qui avoit nourri un grand peuple ne former plus qu'une seule ferme; les troupeaux errans dans des prairies sans fin échappoient mieux que les guérêts ou les granges aux saisies des officiers du fisc, ou au pillage des légions qui traversoient le pays : plus le riche diminuoit les avances de la culture, et plus sa rente étoit assurée; il achetoit donc sans cesse tous les petits héritages de ses voisins, à d'autant plus bas prix, que, contre le puissant propriétaire de toute une province, il n'y avoit, pour le foible, point à espérer de justice. Bientôt toutes les plaines fertiles de la Gaule devinrent, l'une après l'autre, la propriété de quelque sénateur. La population native en disparoissoit absolument, elle cédoit la place aux esclaves importés de tous les pays barbares auxquels les Romains faisoient la guerre; elle se retiroit dans les villes, et là elle se fondoit dans la dernière classe du peuple; elle apprenoit d'elle la langue latine, et en même temps l'oisiveté et les vices de Rome. La race gauloise ne se maintenoit, avec la vie agricole, que dans les districts âpres, montueux,

stériles, où les sénateurs se soucioient peu d'acquérir des domaines, et où cependant les villages gardoient leurs habitans, et les champs se couvroient de moissons par l'énergie qu'inspire la petite propriété.

C'est de cette manière que la nation gauloise disparut presque de la Gaule. Toutefois il est probable que, dans les cent quinze grandes cités que l'on comptoit dans cette contrée, la grande majorité des habitans étoit d'origine celtique; mais on ne pouvoit plus la reconnoître sous son costume et son langage romain, mêlée qu'elle étoit avec les affranchis, ayant perdu son ancienne bravoure, et ne s'occupant plus que des jeux du cirque. Même dans les petites villes, le langage latin avoit prévalu par la puissance de l'exemple, et presque tous les Gaulois ne vouloient plus se faire appeler que Romains. La langue et les moeurs des Celtes se conservoient seulement dans la Bretagne, où le nombre des paysans libres étoit toujours considérable, et dans quelques petits districts montueux, tels que le Morvan; en même temps, au pied des Pyrénées, et pour la même cause, une race vigoureuse conserva la langue de l'Ibérie, d'où elle étoit venue autrefois; et le long du Rhin, les peuples teutoniques des deux provinces nommées première et seconde Germanie, qui avoient anciennement passé ce fleuve, ne furent jamais

dépossédés par les sénateurs, qui se soucioient peu d'avoir leur héritage dans des provinces constamment menacées par la guerre, et constamment vexées par les soldats.

Ainsi les habitans des Gaules, sous la domination romaine, étoient déjà partagés entre quatre langages : le latin, parlé dans les villes, et servant de communication avec les esclaves barbares qui cultivoient en petit nombre les grandes propriétés ; le celtique, en Bretagne et dans quelques districts sauvages ou montueux ; le basque, dans l'Aquitaine ; et le teuton, dans une large lisière de pays, à la gauche du Rhin. Mais bientôt l'empire, affoibli par ses guerres civiles, plus affoibli encore par l'anéantissement de la population rurale, et l'impossibilité de recruter les légions dans les provinces qu'on regardoit comme civilisées, cessa d'inspirer de la crainte aux Barbares. Alors, vers l'an 250, la barrière du Rhin, comme celle du Danube, furent franchies, et les peuplades de la Germanie et de la Scythie commencèrent à se cantonner dans les provinces abandonnées. Leurs invasions se succédèrent rapidement, mais la plus redoutable fut celle de la fin de l'année 404, où des flots de Barbares se répandirent dans tout l'empire. On vit dès lors une variété presque infinie de peuples se fixer dans les provinces désertes de la Gaule. Les Huns, les Alains, les Tayfales, y étoient

arrivés du fond de la Scythie; les Hénèdes, les Quades et les Sarmates, des pays slaves; et quant aux peuples de race germanique, leur nombre étoit si grand, leurs associations étoient si peu durables, et ils changeoient si souvent de noms, que nous n'essaierons pas même de les classer.

Seulement nous dirons que trois grands peuples de race germanique acquirent, dans le cours du cinquième siècle, un établissement dans la Gaule, avant que cette province fût détachée de l'empire romain; ce furent les Visigoths, les Bourguignons et les Francs. Les Visigoths avoient été conduits en Italie par le redoutable Alaric; ils avoient rançonné Rome, ils avoient enfin pris cette capitale le 24 août 410; mais, après la mort de leur grand capitaine, ils consentirent à quitter l'Italie pour la Gaule : Honorius, sacrifiant les provinces éloignées pour soulager les plus rapprochées de lui, leur abandonna les Narbonnaises et l'Aquitaine, ou le pays qui s'étend de la Loire aux Pyrénées, et du Rhône à l'Océan; ils s'y établirent, en 414, comme alliés de l'empire romain. Ils se firent céder par les Gaulois une grande partie de leurs terres, qui, désertes et abandonnées au pâturage, avoient peu de prix à leurs yeux; ils entrèrent avec empressement dans la carrière de la civilisation; ils imitèrent les Romains dans leurs arts et leur agriculture, ils apprirent assez généralement leur langage, et,

tout en restant organisés comme un royaume visigoth, ils prétendirent être en même temps les hôtes et les auxiliaires des Romains.

Ce fut presque de la même manière, et à la même époque, que les Bourguignons s'établirent dans la province des Gaules que les Romains nommoient Germanie supérieure, et qui étoit située à la gauche du Rhin. Honorius les reçut, après l'année 411, parmi les alliés de l'empire, et leur permit d'étendre leurs quartiers des lieux où la Moselle se jette dans le Rhin jusqu'aux bords du lac de Genève. Les Bourguignons, avec les Hérules et les Lombards, appartenoient à la race vandale; mais ils étoient peu honorés parmi les Barbares, parce qu'ils commençoient à se rapprocher de la civilisation; ils habitoient des bourgades, et de là étoit venu leur nom *Burgondiones;* ils cultivoient les métiers, et surtout le travail des métaux : aussi ils montrèrent assez d'empressement à s'unir aux peuples civilisés, et ils ne tardèrent pas à adopter l'usage de la langue latine. Il est probable que cette adoption du latin par les guerriers germaniques acheva de faire abandonner la langue celtique dans les Gaules. Le latin étoit, pour le Celte et pour le Germain, comme une terre neutre, où il leur étoit plus facile de se rencontrer; les règles de la langue civilisée étoient fixées, et chacun pouvoit plus

aisément les apprendre que se plier à un autre dialecte barbare.

Les Visigoths étoient soumis à un seul monarque, il en étoit de même des Bourguignons; les Francs, au contraire, formoient une confédération de petits peuples dont chacun avoit son roi. Tous ces rois francs prétendoient être issus d'un ancêtre commun, d'un héros demi-fabuleux, qu'ils nommoient *Meer-wig* (guerrier de la mer), nom dont nous avons fait Mérovée : on ne sait rien ni sur l'époque où il a vécu, ni sur ses actions; mais tous ses descendans se distinguoient entre leurs compatriotes en portant une longue chevelure; d'où vient qu'on les désignoit également par le nom de *Meer-wings*, Mérovingiens, et par celui de rois chevelus. Chacun d'eux commandoit à une petite troupe de deux ou trois mille guerriers. Au cinquième siècle, ils étoient cantonnés entre les bouches de l'Elbe et celles de la Meuse. C'est dans cette partie de la Basse-Germanie qu'ils laissoient leurs femmes et leurs enfans, tandis que les plus hardis entre leurs jeunes hommes venoient chercher du service dans les armées de l'empire. Inquiets, aventureux, n'estimant et n'aimant que la guerre, ils s'étoient fait la réputation d'être les plus braves entre les peuples germaniques; et en même temps on les comptoit parmi les plus pliables, les plus susceptibles

d'instruction. A commencer dès l'année 241, où les Francs sont nommés pour la première fois par les historiens romains, jusqu'à la fin du cinquième siècle, plusieurs rois francs s'élevèrent à la cour des empereurs, et y obtinrent de hautes dignités. Leur dextérité, leur facile intelligence, ouvroient également à leur ambition la carrière civile et la carrière militaire; cependant ils avoient négligé un moyen de succès qui leur auroit profité auprès d'empereurs constamment occupés des affaires de l'Église: ils ne s'étoient point convertis au christianisme, alors dominant dans l'empire. Les Visigoths et les Bourguignons, au contraire, aussi bien que d'autres peuples germaniques, avoient embrassé avec zèle la religion nouvelle, mais selon les enseignemens des Ariens, que l'empire avoit repoussés. Si les Francs continuoient à pratiquer l'ancienne religion des Teutons, il semble que c'étoit sans avoir pour elle aucun attachement, mais plutôt comme trop occupés des affaires de ce monde pour avoir eu encore le temps de songer à l'autre.

Telle étoit la Gaule au cinquième siècle: on y remarquoit d'abord quelques hommes possesseurs d'une immense fortune, leur patrimoine couvroit le plus souvent quinze à vingt lieues carrées; ils se faisoient nommer sénateurs ou consuls, quoiqu'ils ne fussent investis d'aucun pouvoir par leur patrie, qu'ils ne prissent aucun intérêt à la chose publique, et que leur seul soin fût de

s'enivrer des jouissances du luxe. On y remarquoit encore beaucoup de grandes villes, dont le peuple avili, incapable de porter les armes, étranger aux travaux des champs, se refusoit également à celui des ateliers, et ne songeoit qu'aux spectacles du cirque et aux combats des gladiateurs. Il falloit plus d'attention pour découvrir la population des campagnes, qui en grande partie ne sembloient offrir que des déserts à perte de vue; c'étoit là cependant qu'erroient les troupeaux des sénateurs, accompagnés par quelques esclaves importés de toutes les parties du monde connu, mais dont le nombre diminuoit à chaque génération. Ailleurs on voyoit, dans les lieux les plus sauvages, quelques robustes paysans se maintenir indépendans, et conserver entre eux le langage et les mœurs des Celtes, des Basques ou des Teutons. D'autres, en plus grand nombre, mais plus opprimés, se confondoient avec les Bourguignons et les Visigoths, ou avec les peuplades plus petites de Germains, de Sarmates et de Scythes, qui étoient logés chez eux, et auxquels ils enseignoient leur langage. Aucune de ces classes diverses ne recrutoit les armées; elles se composoient tout entières d'étrangers, dont les uns s'étoient voués individuellement à la défense de l'empire, et étoient entrés dans ses légions, dont les autres suivoient ses drapeaux comme auxiliaires sous des rois visigoths, bourguignons ou francs. Le reste de

l'empire, à cette époque, tomboit, comme la Gaule, en dissolution. De fréquentes révolutions militaires avoient précipité du trône d'Occident les empereurs les uns après les autres; enfin, en 476, les chefs barbares, qui se trouvoient alors avoir la force en main, déposèrent Romulus Augustulus, le dernier de ces empereurs, et déclarèrent qu'un seul chef, celui qui résidoit à Constantinople, suffisoit à l'empire romain.

Cet empire étoit encore assez vaste pour former une redoutable monarchie; il lui restoit des terres, des sujets, des richesses, mais il ne lui restoit point un peuple romain, un peuple où chaque homme sentît qu'il avoit une patrie. Dès que les ordres cessèrent d'arriver de Rome, les provinciaux ne se crurent point libres, mais se demandèrent de qui ils devroient les recevoir à l'avenir. Les Gaulois cherchèrent autour d'eux à qui vouer leur obéissance; un petit chef franc ne tarda pas à se présenter pour la leur demander.

Ce chef, nommé Chlodwig, ou Clovis, nom que des altérations successives ont changé en celui de Louis, étoit un jeune homme, que la petite tribu des Francs saliens, établie à Tournai, avoit reconnu pour roi en 481, lorsqu'il n'avoit encore que quinze ans. Les Saliens étoient un des nombreux petits peuples réunis dans la confédération des Francs. Chacun d'eux avoit son roi, choisi dans cette race chevelue des

Mérovingiens, que les Francs s'étoient accoutumés à regarder comme seuls propres à monter sur le trône. Ce respect pour une naissance illustre se retrouvoit chez tous les peuples teutoniques : ainsi les Visigoths choisissoient toujours leurs rois dans la famille des Balthes ; les Ostrogoths, dans celle des Amales. Les guerriers sembloient croire que leurs passions fougueuses ne pourroient être courbées à l'obéissance que par leur respect pour un sang antique, et cependant ce respect ne sembloit pas bien profond : hors des camps, ils ne rendoient à leurs rois presque aucune obéissance. Tous les fils des Mérovingiens leur paroissoient appelés à partager les prérogatives de leurs pères ; tous étoient rois dès qu'un manipule de soldats s'étoit dévoué à eux et les avoit soulevés sur le bouclier pour les montrer au peuple. Aussi le nombre des rois croissoit à chaque génération ; les Francs en comptoient beaucoup plus au cinquième siècle qu'au quatrième ; la domination de chacun s'étendoit rarement au-delà d'un fort petit canton ou d'une seule ville. La férocité des mœurs apportoit, il est vrai, un correctif à cette multiplication. Les frères royaux, jaloux avec fureur les uns des autres, étoient toujours prêts à s'égorger. Leurs compagnons, qui prenoient les noms d'antrustions et de leudes, c'est-à-dire de fidèles, leur étoient cependant assez peu dévoués ; ils ne les

estimoient qu'autant qu'ils reconnoissoient en eux des capitaines heureux, sous lesquels ils pouvoient espérer de gagner beaucoup de butin; ils les quittoient au premier revers pour se ranger sous les drapeaux d'un autre, et il leur paroissoit tout simple que celui qui étoit abandonné tombât aussitôt sous la hache d'armes, la francisque de son frère. Chez ces hommes qui n'étoient que soldats, qui ne connoissoient d'autre voie à la fortune, au plaisir et à la gloire, que la guerre, qui vouloient être toujours prêts à donner ou à recevoir la mort, la vie humaine n'avoit rien de sacré; on se jouoit de celle des simples soldats, et quant à la vie des rois chevelus elle n'étoit garantie ni par les lois, ni par la morale publique, ni par les affections de famille.

Dès que Clovis atteignit l'âge d'homme, il sentit que, pour régner, il devoit combattre, qu'il ne seroit cher à ses Francs qu'autant qu'il les mèneroit à des conquêtes et qu'il abandonneroit à leur pillage quelqu'une des riches cités de la Gaule. En 486, de concert avec Ragnacaire, roi des Francs maîtres de Cambrai, il attaqua Soissons. Un Romain, nommé Afranius Syagrius, commandoit dans cette ville; peut-être étoit-il gouverneur de la seconde Belgique, dans laquelle étoient situées les villes de Soissons, Tournai et Cambrai; mais il n'avoit point de

soldats, et les habitans étoient trop épouvantés de l'approche des Barbares pour essayer de se défendre eux-mêmes. Syagrius, réduit à s'enfuir, invoqua l'aide des Visigoths; ceux-ci le trahirent, et le livrèrent aux Francs. Personne dès lors ne songea plus à la résistance; les Francs s'avancèrent de ville en ville, pillant les églises, les palais des sénateurs et les maisons privées, puis divisant entre eux le butin par égales parts. Après Soissons, Reims et Tongres furent aussi saccagées; les deux Belgiques attendirent, dans la soumission et la crainte, les ordres que leur donneroient les Francs; et Clovis, qui s'étoit toujours mis à la tête des expéditions couronnées par le plus de succès, commençoit à être regardé comme le chef de toute la nation. Les guerriers quittoient l'étendard des rois moins heureux pour se ranger sous le sien, et son armée devint bientôt la plus redoutable entre celles des rois francs.

Au milieu de ses victoires, Clovis songea à affermir sa puissance par un mariage. Les rois barbares, orgueilleux de leur race, s'allioient presque toujours entre eux plutôt qu'avec leurs sujets, et Clovis lui-même étoit fils d'une princesse des Thuringiens, que son père Childeric avoit séduite. Les évêques des Gaules commençoient à tourner leurs regards vers Clovis; ce prince étoit idolâtre, il est vrai, mais ils en

concluoient qu'il seroit neutre, tout au moins, dans les querelles de l'Église, tandis que les rois des Visigoths, des Bourguignons, et de presque tous les autres peuples barbares, étoient ariens. L'hérétique, aux yeux des prélats, étoit bien plus odieux que le païen. Ils réussirent à faire épouser au prince franc Clotilde, fille de Chilpéric, l'un des rois des Bourguignons que son frère Gondebaud avoit tué; elle étoit alors captive de son oncle, et elle avoit embrassé, avec toute l'ardeur d'une personne persécutée, la foi catholique qu'il condamnoit. Clotilde, mariée à Clovis en 493, n'eut dès lors d'autre pensée que de convertir son époux à la foi catholique, et de l'engager ensuite à la venger de son oncle.

Une confédération fort semblable à celle des Francs s'étoit formée entre des peuples de même race, parlant la même langue et ayant les mêmes mœurs. Ils s'étoient fait nommer les Allemands; c'étoit au milieu du troisième siècle qu'on avoit, pour la première fois, entendu prononcer le nom des Allemands et celui des Francs. A cette époque, tous les petits peuples germaniques qu'on rencontroit du lac de Constance au Mein portoient le nom d'Allemands; tous ceux qu'on trouvoit du Mein à l'Océan et de l'Elbe à la Meuse, se disoient Francs. Les Allemands, comme les Francs, s'étoient étendus vers la Gaule; les premiers avoient poussé leurs incursions jus-

qu'au lac de Genève; les seconds, jusqu'à la Somme. En général, ils vivoient entre eux en paix; cependant, en 496, une forte colonne d'Allemands pénétra dans le pays des Francs, jusqu'auprès de Cologne. Sigebert, roi des Francs ripuaires, qui résidoit dans cette ville, appela Clovis à son aide. Les Francs livrèrent bataille aux Allemands à Tolbiac, à quatre lieues de Cologne. Au plus fort de la mêlée, Clovis invoqua le Dieu de Clotilde, et lui voua de se faire chrétien s'il remportoit la victoire. Il avoit déjà consenti à ce que deux fils qu'il avoit eus d'elle fussent baptisés. Les Allemands furent mis en déroute; ceux qui ne furent pas tués se rangèrent sous les drapeaux de Clovis et prirent le nom de Francs, et le roi, fidèle à son vœu, reçut le baptême des mains de saint Remi, le jour de Noël 496, dans la cathédrale de Reims, avec trois mille de ses guerriers qui formoient la fleur de son armée.

Ainsi fut fondée, dans les quinze dernières années du cinquième siècle, la monarchie des Francs. En droit, c'étoit toujours une confédération; douze ou quinze petits peuples, compris sous le nom de Franes, avoient toujours des rois qu'ils s'obligeoient à suivre à la guerre, auxquels ils attribuoient dans le butin une part supérieure à celle du simple soldat, et qui, en conséquence, commençoient déjà à se livrer au

luxe et aux vices, qui les énervoient. Hors de la ville cependant dont ils s'étoient emparés, et dont ils faisoient leur résidence, ces petits rois étoient inconnus. Les rois des Visigoths et des Bourguignons ne remarquoient que Clovis; c'étoit avec Clovis que les évêques du reste des Gaules étoient entrés en correspondance. Tout le pays qui avoit obéi à l'empire romain jusqu'au terme de son existence, et qui n'avoit point encore été conquis par les Barbares, s'étoit rangé sans résistance sous l'autorité de Clovis; jusqu'à la Loire, où commençoit la domination des Visigoths; jusqu'au Rhône, où commençoit celle des Bourguignons; jusqu'au Rhin, où s'étoient arrêtés les Allemands. Clovis lui-même avoit fixé sa résidence à Soissons; plus tard, il la transporta à Paris, lorsque cette ville eut reconnu son autorité. Auprès de lui, il tenoit réunie toute son armée, dans laquelle il pouvoit compter alors quinze mille guerriers. Les Francs n'avoient point demandé de partage de terres; ils ne s'étoient point faits laboureurs, bergers ou artisans, comme l'avoient fait, en grande partie, les Visigoths et les Bourguignons, et c'est pourquoi ils conservèrent sur ceux-ci une si grande supériorité à la guerre. Ils n'avoient point émigré avec leurs femmes et leurs enfans : aussi ils ne sentoient point une impatience extrême de se caser, comme ceux qui avoient abandonné d'an-

ciennes demeures. Au contraire, ils ne vouloient point encore renoncer aux jouissances de la domination sur les habitans paisibles, de la vie licencieuse des camps et de la participation aux conseils nationaux. Chaque année, en sortant de leurs cantonnemens, ils se rendoient à ces conseils, qu'ils nommoient le Champ-de-Mars. Ces assemblées nationales servoient aussi de revues à l'armée : les Francs, après y avoir résolu une expédition, s'y trouvoient tout prêts pour l'exécuter. La même assemblée jugeoit tous les différends entre les guerriers; c'étoit elle qui, sous la présidence du roi, ou, en son absence, du comte, ou grafio, qu'il avoit délégué dans chaque ville, levoit les amendes, seule pénalité à laquelle les Francs eussent consenti à se soumettre pour leurs délits. Leurs codes proportionnoient le nombre de sous d'or que devoit payer le coupable, à la gravité des injures; mais ils fixoient pour cela une double échelle, dans laquelle la compensation due au Romain offensé n'étoit jamais que la moitié de celle qui auroit été due au Barbare du même rang.

Sous un tel joug, la condition du sujet romain étoit sans doute bien misérable; le gouvernement ne se croyoit tenu envers lui à aucun devoir; en effet, il ne faisoit rien ni pour sa prospérité ni pour sa sécurité; il ne le regardoit point comme faisant partie de la société dont il

étoit chef; il ne lui avoit point laissé de patrie; tout au plus il le considéroit comme propre à créer ou à conserver cette richesse que le Franc étoit appelé à dissiper; et c'est sous ce rapport qu'il avoit exigé une amende que la loi nommoit composition pour les injures ou la mort qu'on lui infligeroit. Cependant le barbare, encore qu'il se fût réservé tout le pouvoir, étoit incapable de gouverner; il le sentoit, et c'est pour cela qu'il avoit permis au Romain de chercher quelque protection dans les débris qu'il avoit pu sauver de ses institutions antiques. Chaque cité de la Gaule faisoit administrer ses intérêts communaux par une curie, dont la constitution étoit presque républicaine, et présentoit l'image du sénat et du peuple de Rome. Sous les empereurs, cette curie étoit peu à peu déchue jusqu'à n'avoir guère d'autre fonction que de faire exécuter avec rigueur les ordonnances fiscales, qui devenoient chaque année plus intolérables pour les peuples. La conquête des Francs lui rendit quelque importance; la curie recueillit toute la partie du pouvoir public dont le barbare n'avoit pas su se saisir. Elle seule représenta la nationalité romaine; ce fut donc à elle qu'échut le dépôt de la loi romaine, et de son application entre sujets romains. Ceux-ci, en effet, ne furent jamais tentés d'adopter les lois des vainqueurs; et les Francs, de leur côté, ne songèrent point à les leur imposer. Lorsque le citadin romain avoit

le courage de faire quelques efforts pour le maintien de la sûreté publique, pour l'entretien de quelques édifices publics, pour détourner quelque agression, ou calmer la colère de quelque barbare, c'étoit encore la curie qui manifestoit sa volonté, qui dirigeoit ses efforts ; c'étoit elle aussi qui, par des contributions à peu près volontaires, levoit quelques deniers pour l'usage de tous.

Un peuple qui ne connoissoit de vertu que le courage, et qui se glorifioit de sa férocité, devoit sans doute se montrer bien hautain et bien dur dans tous ses rapports avec des vaincus qui ne résistoient jamais, et qui ne connoissoient de politique que celle de se montrer humbles et soumis. Cependant, même dans leur oppression, les Romains trouvèrent quelque garantie dans la supériorité de leur intelligence et dans la possession exclusive de ce qui leur restoit d'éducation littéraire. Le Franc s'en tenoit à sa langue teutonique, mais il n'avoit jamais songé à l'écrire. Quelque correspondance étoit toutefois nécessaire, au roi tout au moins, ou avec les autres rois barbares, ou avec le *grafio* des villes soumises, ou avec les évêques : toute cette correspondance s'écrivoit en latin ; elle devoit nécessairement passer par les mains du Gallo-romain. Le peu de comptabilité dont les finances franques étoient susceptibles, devoit de même passer par les mains

d'un Romain. En effet, c'est un Romain, Aurélianus, qu'on nomme comme ayant été le premier confident et le secrétaire de Clovis; comme ayant, par son adresse, fait réussir son mariage avec Clotilde. Le maître qui vouloit être flatté, et qui ne rencontroit souvent chez le soldat franc qu'une brutale insolence, avoit bientôt appris à rechercher la finesse, la souplesse, l'élégance de manières du courtisan civilisé. Les lois mêmes reconnurent le rang social de ces favoris royaux. La loi salique fixoit à 600 sous d'or la composition pour l'homicide de l'antrustion, ou Franc d'un rang distingué; à 200 l'homicide du barbare libre; elle n'estimoit qu'à 100 sous d'or la vie du propriétaire romain, et à 70 la vie du tributaire; mais le Romain convive du roi, celui qui avoit été admis à sa table, étoit, par cette faveur royale, élevé aussitôt à une composition de 300 sous d'or.

Le Romain trouvoit dans les évêques des Gaules des défenseurs et plus puissans et plus zélés que ne l'étoient jamais les courtisans de même sang que lui. Le clergé tenoit alors toutes ses dignités d'une élection populaire; il se sentoit peuple lui-même, et il savoit bien que toute sa force gisoit dans l'affection et la vénération du peuple. Le clergé étoit encore alors exclusivement romain; quelques barbares, en se convertissant, avoient embrassé avec le zèle le plus ardent toutes les pratiques ascétiques; ils s'étoient faits ou ermites ou

moines ; mais pour parvenir à être curé ou évêque il falloit avoir étudié, il falloit avoir fait sa langue propre de la langue latine, et quelques générations durent passer encore avant qu'aucun barbare osât y prétendre.

Le clergé grandit rapidement en importance par une conséquence de la chute de l'empire romain. Les empereurs se figuroient qu'ils entendoient les questions théologiques sur lesquelles disputoient les évêques ; ils avoient pris parti dans toutes les controverses, ils avoient prononcé entre la foi orthodoxe et les hérésies ; et après avoir disputé contre ceux qui n'embrassoient pas leur croyance, ils avoient appuyé leurs argumens par la prison ou les supplices. Les rois barbares engagés dans la secte des ariens avoient de même des opinions à eux, et la controverse maintenoit leur indépendance ; mais les rois francs, et surtout Clovis, étoient entrés dans l'Église avec une soumission absolue ; ils regardoient les évêques comme des agens de la Divinité, revêtus de pouvoirs surnaturels. Ils cherchèrent à se les rendre favorables par les moyens qui auroient fait le plus d'impression sur eux-mêmes, par des largesses sans bornes aux autels, aux sanctuaires et aux prélats, et par la garantie de l'inviolabilité de leurs personnes ; ils donnèrent à celles-ci la plus haute protection que reconnussent les lois franques. La composition pour le meurtre d'un

évêque fut la même que pour le meurtre d'un antrustion. Bien plus, Clovis prit aussi sous sa protection spéciale les maîtresses des prêtres et leurs enfans ; il menaça de peines sévères le soldat qui offenseroit aucune des premières. En même temps il accorda le droit d'asile à toutes les églises pour tous les crimes ; il consentit à ce que les biens du clergé fussent déclarés inaliénables et exempts de toute taxe, et à ce que les droits de l'Église sur eux fussent imprescriptibles. De son côté le clergé, dans son union avec les rois mérovingiens, parut ne s'occuper que de sa puissance temporelle, et abandonner entièrement les intérêts de la morale. Il s'écoula des siècles avant que les évêques des Gaules osassent élever la voix contre les homicides, les adultères, ou la polygamie des rois ; ils semblèrent reconnoître que leur contrôle ne pouvoit s'étendre sur des êtres tellement féroces ; aussi ils ne songèrent qu'à prendre dans l'état une position inébranlable, et ils attendirent d'avoir jeté dans le sol de la France des racines profondes avant de prétendre diriger la conscience de ses rois.

CHAPITRE II.

Les Francs au sixième siècle.

Dans les vingt-cinq dernières années du cinquième siècle, on avoit vu tomber l'empire romain en Occident, et fonder, par une poignée de guerriers, la monarchie des Francs, qui, en peu d'années, et sans aucune victoire éclatante, s'étoit étendue sur de vastes provinces. Les révolutions du sixième siècle sont plus étonnantes encore. Durant cet espace de temps, rempli presqu'en entier par les règnes de Clovis, de ses fils et de ses petits-fils, cette monarchie couvrit la plus grande partie de l'Europe; elle comprit des pays où les Romains n'avoient jamais porté leurs armes, elle inspira une terreur universelle, et cependant on cherche en vain parmi ses fondateurs ou les talens ou les vertus qui distinguent les grands hommes et élèvent les grands empires. Au contraire, leur carrière est marquée par des forfaits épouvantables, et, dès la troisième génération, on voit se développer en eux tous les vices des races qui s'éteignent.

Clovis, le premier fondateur de cette monar-

chie, avoit trente-quatre ans environ au commencement du sixième siècle : on trouvoit en lui toute la bravoure, l'audace, l'activité qui signalent un soldat barbare ; mais il y joignoit cette intelligence des lieux et des hommes que la guerre développe, cette ruse qui accompagne souvent la valeur du sauvage, et une ambition égale à la cupidité des soldats qu'il avoit à conduire. Les Romains qu'il avoit admis à sa confiance l'avoient suffisamment initié dans la politique des peuples civilisés pour qu'il pût comprendre les relations des états nouveaux de l'Europe entre eux, les alliances qui lui convenoient, et l'appui qu'il pourroit trouver dans le clergé de toutes les Gaules. Les évêques avoient remplacé, pour lui, non point les prêtres de la Germanie, mais les idoles dans le culte desquelles il avoit été élevé. C'étoient les évêques qu'il servoit, qu'il adoroit, et il pactisoit avec eux comme un homme accoutumé à encenser des fétiches ; en même temps il s'appuyoit sur eux, mais sa politique étoit trop mondaine pour qu'il pût se livrer à l'enthousiasme d'un nouveau converti.

Un tiers de la Gaule, en l'année 501, ne reconnoissoit d'autres maîtres que l'armée des Francs, commandée par Clovis : les provinces attendoient ses ordres avec crainte, lors même qu'aucun soldat franc ne les avoit encore traversées. Cependant son armée grossissoit avec rapidité ; tous

ceux qui aimoient la guerre, tous ceux qu'animoient le goût des aventures et le désir du pillage, accouroient des diverses parties de la Gaule et de la Germanie auprès du chef qui s'étoit fait un grand nom dans les combats, qui, mieux qu'un autre, savoit lever des contributions ou saccager des villes. De toutes les parties de la confédération des Francs, des rives du Wahal jusqu'à celles de l'Elbe, des jeunes gens accouroient, qui ne vouloient reconnoître d'autre capitaine que Clovis. De la Gaule même il voyoit arriver beaucoup de vieux soldats de race teutonique, qui avoient servi ou l'empire ou les cités de l'Armorique, lorsqu'elles s'étoient confédérées pour se sauver elles-mêmes après l'abandon des empereurs. Clovis les accueilloit tous; il reconnoissoit pour Franc quiconque savoit manier la francisque, ou hache d'armes nationale, et ne lui demandoit pas d'autre preuve de son origine. Bientôt tant d'aventuriers réunis trouvèrent que huit mille lieues carrées, abandonnées à leur discrétion, ne suffisoient point encore à leur rapacité : Clovis promit de les mener en avant vers les provinces qu'occupoient les deux peuples rivaux.

Le roi des Francs s'attaqua d'abord aux Bourguignons : il séduisit l'un de leurs rois, Godégisile, et l'engagea à trahir son frère Gondebaud; celui-ci, attaqué, en l'an 500, sur les bords de l'Ousche, près de Dijon, et abandonné au fort

du combat par son frère, fut réduit à s'enfuir vers le midi. Clovis le poursuivit jusqu'à Avignon, et lui imposa un tribut; le pillage de ces riches campagnes fut cependant le seul fruit que les Francs recueillirent de cette guerre. Après la retraite de Clovis, Gondebaud fit périr son frère; il réunit toute la monarchie des Bourguignons sous sa domination, il s'attacha à gagner l'affection de ses sujets romains, qui étoient nombreux et industrieux, et, ne craignant plus de trahisons domestiques, il fit charger de chaînes les Francs demeurés dans le pays.

Avant d'attaquer les Bourguignons, Clovis avoit séduit un de leurs princes : avant d'attaquer les Visigoths, il trompa leur roi; c'étoit alors Alaric II, auquel il demanda, en 507, une conférence pour redresser les griefs mutuels des deux peuples. Les deux rois se rencontrèrent dans une île de la Loire; tous les soupçons furent éclaircis, toutes les plaintes furent dissipées, et les deux rois se séparèrent en se jurant une amitié réciproque : mais Clovis n'eut pas plus tôt rejoint son armée, qu'il vint à sa tête attaquer les Visigoths; les deux peuples se rencontrèrent dans la plaine de Vouglé, dix lieues au-delà de Poitiers. Alaric II y fut tué, son armée fut mise en déroute, et les vaincus durent s'enfuir jusqu'à Carcassonne, avant de trouver une ville qui voulût les recevoir. Toulouse, Bordeaux et les

deux Aquitaines demeurèrent aux mains des Francs. Pendant ce temps, la monarchie des Visigoths, affoiblie par une succession contestée et une guerre civile, fut repoussée presque absolument au-delà des Pyrénées; elle ne conserva plus dans la Gaule que la province de Narbonne.

Ainsi Clovis avoit vaincu tour à tour les deux grands peuples qui partageoient avec lui la Gaule, et le territoire qui lui étoit soumis avoit, depuis le commencement du siècle, presque doublé en étendue. Tous les Gaulois le regardoient comme seul chef des Francs, mais seul aussi il n'oublioit point que d'autres Mérovingiens portoient, comme lui, le titre de roi. Il ne vouloit pas courir la chance que son armée se tournât un jour vers eux, et les élevât en opposition ou à lui-même ou à ses fils. Il résolut de les faire tous périr, et, pour cela, il recourut à la trahison: à Cologne, il arma un fils contre son père, et, après lui avoir fait commettre un parricide, il l'assassina à son tour. A Thérouanne, il surprit, dans une embuscade, le roi et son fils, et les fit mourir tous les deux; à Cambrai, il se fit livrer le roi, garrotté par ses propres serviteurs, et lui abattit la tête, ainsi qu'à son frère, en leur reprochant de ne s'être pas mieux défendus; enfin il ne prit point de repos qu'il ne se fût assuré qu'il ne restoit plus un seul de tous ces rois che-

velus que les Francs auroient pu être tentés de mettre à la tête de leurs armées. A peine avoit-il assuré la succession de ses enfans, de la manière pratiquée encore aujourd'hui par les Ottomans, lorsqu'il mourut lui-même, le 27 novembre 511, à l'âge de quarante-cinq ans.

Clovis laissoit quatre fils, et leur règne sur la nation des Francs occupe la moitié du sixième siècle (511—561), depuis la mort du père jusqu'à celle du dernier survivant entre ses fils. L'aîné de ces enfans, Thierry, alors âgé tout au plus de vingt-cinq ans, étoit né d'une maîtresse avant la conversion et le mariage de Clovis. Les trois autres, Chlodomire, Childebert et Clothaire, étoient nés de Clotilde, et l'aîné d'entre eux avoit à peine dix-sept ans. Tous quatre furent reconnus comme rois par les Francs; quatre villes, Paris, Orléans, Soissons et Metz, leur furent assignées pour leur résidence : un partage de la Gaule fut aussi agréé entre eux; mais il semble qu'on y avoit eu bien plutôt égard à la propriété qu'à la souveraineté, car on avoit eu soin de réunir dans chaque part les vignes et les oliviers du midi, avec les prairies et les forêts du nord, comme si on avoit eu en vue de constituer quatre domaines richement pourvus des fruits de la terre, et non quatre royaumes. C'est qu'en effet la succession des quatre fils de Clovis ne changeoit rien à l'unité de la nation. Les Francs,

rassemblés au Champ-de-Mars, en comices ou en corps d'armée, sentoient bien qu'à eux seuls appartenoit la vraie souveraineté; que leur ambition et le désir d'étendre au loin leurs ravages et leurs conquêtes leur imposoient la loi de rester unis, et que le nombre des rois chevelus entre lesquels ils pouvoient choisir, pour s'attacher à celui qu'ils nommoient eux-mêmes *le plus utile*, ne les mettoit nullement sous l'obligation de partager leur empire. Des quatre fils de Clovis, un seul étoit en âge de faire la guerre, et l'avoit déjà faite en effet; mais tous pouvoient déjà commencer à goûter les douceurs du luxe et de la richesse et les plaisirs des sens, auxquels les rois barbares s'abandonnoient si jeunes, que presque toujours ils leur sacrifioient leur santé ou leur vie. Les fils de Clovis, aussi incapables de rechercher les plaisirs de l'esprit que de comprendre les devoirs du gouvernement, ne se figuroient pas même qu'ils eussent une tâche à remplir. Ils ne vivoient que pour la chasse, les festins, les maîtresses, jusqu'au moment où les Francs, avides d'émotions et de dangers, les appeloient à se mettre à leur tête pour quelque expédition hasardeuse.

Une même surabondance de vie, une même incapacité pour tous les plaisirs de l'esprit, une même passion pour tous les plaisirs des sens, caractérisoient ces guerriers francs qui avoient

fondé le pouvoir de Clovis, et qui soutenoient celui de ses fils. Leur vie s'usoit dans les excès, plus rapidement encore que celle des princes; mais s'ils mouroient jeunes et souvent sans enfans, si leurs familles s'éteignoient en peu d'années, la nation se recrutoit bien plus rapidement encore, par l'adoption de nombreuses peuplades. Les Francs eux-mêmes n'étoient dès l'origine qu'une confédération de peuples, et leur association se montra toujours empressée à accueillir des peuples nouveaux. La conquête de la Gaule étoit un événement brillant, inattendu, qui avoit fixé l'attention de toute la Germanie. Une poignée d'hommes avoit subjugué sans efforts une immense contrée; tous ces conquérans nageoient dans l'abondance, tous les plaisirs étoient offerts à tous les braves, et en vue de tant de richesses, de tant de domination, de tant de voluptés, chacun voulut être Franc. Tout le pays d'où les Francs étoient sortis dans l'origine, des bouches de la Meuse jusqu'à celles de l'Elbe, s'empressa de se reconnoître comme faisant partie de la monarchie des fils de Clovis, sans que nous ayons aucune connoissance ni de l'époque ni de la manière dont s'opéra cette grande révolution. Bien plus, deux nations puissantes dominoient à cette époque sur les régions de la Germanie situées au levant de celles d'où les Francs étoient sortis: c'étoient les Saxons et les Thuringiens. Les Saxons

s'associèrent aux Francs, vers l'an 515, sans abandonner pour cela ni leurs chefs héréditaires, ni leurs dieux, ni leurs lois; seulement ils venoient se ranger dans les armées des Francs, où on les recevoit avec joie. En 528 et 530, ils secondèrent Thierry et Clothaire, qui désolèrent le pays des Thuringiens, firent périr leurs rois, et forcèrent cette nation, que les Francs avoient long-temps considérée comme rivale, à marcher sous leurs drapeaux : au levant de ceux-ci, les Allemands et les Bavarois furent à leur tour obligés d'entrer dans cette grande association. Les chefs héréditaires de tous ces peuples germaniques sont dès lors désignés par le nom de ducs au lieu de celui de rois : car il semble qu'au sixième siècle on refusoit dans l'empire franc le titre de roi à tous ceux qui n'étoient pas du sang de Clovis. Ainsi la plus grande partie de la Germanie se trouva réunie en un seul grand empire, qui plus tard fut désigné par le nom de France orientale. Les Saxons rompirent, il est vrai, en 553, une alliance qui leur étoit devenue à charge, et cette rupture fut la cause d'une inimitié qui se prolongea long-temps entre les deux nations. Dans les deux siècles qui venoient de s'écouler il paroît que la Germanie s'étoit plus d'une fois associée sous un même étendard; mais ces fédérations des barbares avoient peu de durée, et laissoient peu de traces. Celle qui commença sous les

fils de Clovis fut plus importante, en raison de l'influence que les Gaulois commençoient à acquérir sur les Francs, leurs vainqueurs. Ils les faisoient sortir imperceptiblement de la barbarie; et, à leur tour, les Francs introduisoient les autres Germains dans la carrière de la civilisation.

L'empire franc, en reculant ses frontières du côté du nord, recrutoit seulement des soldats; ses conquêtes du côté du midi devoient procurer à ces soldats des plaisirs et des richesses : aussi c'étoit dans l'espoir de prendre part à ces guerres du midi que les peuples germaniques venoient volontairement se ranger sous les étendards des fils de Clovis. Le grand Théodoric étoit mort en 526; il avoit réuni sous sa domination les Visigoths avec les Ostrogoths, et tant qu'il avoit vécu, l'Italie, le midi de la Gaule et l'Espagne, sur lesquels s'étendoit son pouvoir, avoient été respectés par les barbares. Dans ces provinces il avoit rétabli les lois et les usages des Romains; il avoit adopté leur langue, il s'étoit fait le roi des vaincus plutôt que des vainqueurs, et son secrétaire Cassiodore prenoit à tâche, dans ses lettres, que nous lisons encore, de leur rappeler les souvenirs de la liberté et de la république. Mais ce retour vers la civilisation des contrées de l'Europe les plus favorisées par la nature, lorsque le grand homme qui les protégeoit fut mort, ne servit qu'à allumer la cupidité ainsi que le ressentiment

foiblissement des Visigoths en Espagne; mais leurs fureurs ne tardoient pas à leur être fatales à eux-mêmes. Après avoir dans leur rage détruit les greniers de leurs ennemis, ils se trouvoient sans ressources, et périssoient de faim; ils se jetoient avec gloutonnerie sur les fruits du midi, et la dyssenterie les moissonnoit par milliers. Aussi l'on voyoit bientôt se fondre en Italie ou en Espagne toutes les armées qui passoient les Alpes ou les Pyrénées, et les guerres dans ces deux péninsules, sous les fils de Clovis, coûtèrent plus de trois cent mille hommes aux nations germaniques réunies à l'empire des Francs.

Les fils de Clovis cependant, victimes de leur grandeur, mouroient les uns après les autres dans un âge peu avancé : trop grossiers pour savoir user avec modération des biens qui étoient à leur portée, ils s'épuisoient par leurs débauches, et en même temps ils se dressoient des embûches les uns aux autres, comme s'ils n'avoient pas déjà plus de richesses et de pouvoir qu'ils ne savoient en employer à leur usage. Ils tentèrent à plusieurs reprises de s'enlever réciproquement le trône avec la vie. Thierry, qui s'étoit associé Clothaire dans sa guerre contre les Thuringiens, fit cacher des assassins dans sa tente, pour l'y tuer dans une conférence qu'ils devoient avoir ensemble; mais Clothaire ayant remarqué leurs pieds au-dessous de la tapisserie, et s'étant mis en défense, Thierry,

pour l'apaiser, lui donna une belle coupe d'or. Ces rois, au milieu de leurs forfaits, sembloient encore de grands enfans que quelques joujoux pouvoient distraire. Ainsi encore on nous raconte que Childebert, qui n'avoit point d'enfans, voulant s'attacher son neveu Théodebert, fils et successeur de Thierry, lui fit présent de trois paires de chevaux, de trois coupes, de trois poignards et de trois manteaux royaux; ces cadeaux lui suffirent pour gagner l'amitié d'un roi qui faisoit trembler l'Italie, et qui étendoit sa domination sur la moitié de l'Allemagne et la moitié de la France. Mais la futilité des querelles ou des réconciliations n'ôtoit rien à leur férocité. Clothaire et Childebert tuèrent de leurs mains les fils de leur frère Clodomire, pour s'emparer de leur héritage. Thierry fit assassiner Monderic, et tuer Sigewald sous ses yeux, l'un et l'autre ses proches parens; Childebert suscita Chramne, fils de Clothaire, à prendre les armes contre son père, et celui-ci étant demeuré victorieux, fit brûler son fils, tout vivant, avec sa femme et ses filles.

Après de tels forfaits il seroit oiseux de s'arrêter sur le scandaleux désordre des mœurs de ces rois; il ne sauroit ajouter à l'indignation qu'ils éveillent : toutefois le rétablissement public de la polygamie dans la race de Clovis a quelque chose qui étonne. Clothaire, le plus jeune des frères, et

celui qui survécut à tous les autres, étoit déjà marié lors de son expédition de Thuringe, ce qui ne l'empêcha pas d'enlever la fille de l'un des rois du pays, sainte Radegonde, et de l'épouser, après voir fait tuer son frère. Lorsque son propre frère Clodomire mourut, il épousa sa veuve Gondioque, et tua de sa main deux de ses fils; lorsque son petit-neveu Théodebald mourut aussi, il épousa sa veuve Wultrade, il épousa encore Chemsène, mère de ce Chramne qu'il fit brûler; enfin il épousa aussi deux sœurs, Ingonde et Arégonde, et son historien Grégoire, évêque de Tours, raconte tous ces mariages sans qu'ils paroissent exciter ni son étonnement ni sa réprobation. Les frères de Clothaire et les fils de ses frères étant tous morts en 558, il continua à régner seul sur les Francs jusqu'à l'année 561, qu'il mourut aussi. (1)

Le demi-siècle qui s'étoit écoulé depuis la mort de Clovis n'avoit pas seulement agrandi démesu-

(1) Le tableau ci-dessous du règne des fils de Clovis mettra sous les yeux l'époque de la mort des quatre frères, et indiquera ce que devint leur famille, mieux que nous n'avons pu le faire dans le texte.

THIERRY, réside à Reims, m. 534
Son fils THÉODEBERT, m. 547
Fils de celui-ci, THÉODEBALD, m. 553 sans enfans.
CHILDEBERT, à Paris, 558 ne laisse que deux filles, que Clothaire exile.
CLODOMIRE, m 524. réside à Orléans; laisse trois fils, dont deux sont tués par Clothaire, le 3e se fait moine, c'est Chlodoald, dont on a fait St. Cloud.
CLOTHAIRE, m. 561 réside à Soissons; il laisse quatre fils qui lui succèdent.

rément l'empire des Francs, il avoit changé la nation. Les familles des premiers conquérans s'étoient rapidement éteintes en Gaule, dans la crapule et dans les vices; le petit nombre de celles qui restoient, en se dispersant dans les provinces s'étoient incorporées avec les Gaulois; elles avoient adopté la langue latine, qui étoit la langue de l'Église, et comme seule écrite, la langue du gouvernement pour la correspondance. Le teutonique étoit cependant toujours la langue nationale, la seule qu'on parlât dans le *mallum*, ou assemblée populaire des Francs; mais ce mallum lui-même étoit abandonné par les simples soldats, par tous ceux qui se faisoient cultivateurs, tous ceux qui s'éloignoient des quatre résidences royales; le pouvoir national s'évanouissoit donc peu à peu; le pouvoir royal n'éclatoit que par boutades. Le roi ne se mêloit ni de la justice ni de l'administration; il ne supposoit pas même qu'il eût un devoir à remplir envers ses sujets. Il vivoit des revenus en nature de ses riches domaines, qu'il visitoit l'un après l'autre, pour y consommer les récoltes qu'il y trouvoit accumulées, et il ne suspendoit cette vie toute sensuelle que pour la guerre, dont l'excitation étoit aussi pour les Francs un plaisir des sens : cependant les Francs établis dans les Gaules prenoient peu de part aux combats; ce n'étoit plus guère que des aventuriers d'outre-Rhin que se composoient les

armées. Dans le même temps, les Gaulois ayant perdu toute espérance de voir renaître l'empire, avoient cherché à s'arranger pour pouvoir vivre sous leurs maîtres ; par leur souplesse et leur capacité, ils avoient bientôt acquis de l'influence, et c'étoit à eux qu'on devoit le peu d'élémens d'organisation sociale qu'on voyoit renaître dans le pays. Ces élémens se trouvoient seulement dans les curies et dans le clergé : ce n'étoit que comme citadins ou comme paroissiens qu'ils pouvoient s'associer quelque peu à la chose publique.

Quatre fils avoient survécu à Clothaire : Charibert, Gontran, Chilpéric et Sigebert. Selon l'usage antique des Francs, tous quatre furent reconnus pour rois. Le sort leur assigna les quatre capitales qui avoient été occupées par leurs oncles. Mais en même temps la monarchie fut plus réellement partagée qu'elle ne l'avoit été jusqu'alors. Le nom de France commença à être donné à la partie septentrionale de la Gaule, qui fut divisée en Austrasie au levant, Neustrie au couchant. Il semble que les Francs avoient apporté ces noms et cette division de leur ancienne patrie germanique. L'Austrasie fut assignée à Sigebert, et la Neustrie à Chilpéric. Gontran eut le royaume de Bourgogne, et Charibert celui d'Aquitaine, qui avoit été conquis sur les Visigoths. Tout le vaste empire de la France orientale, qui s'étendoit au-delà du Rhin, et qui couvroit toute la Germanie,

ne fut point partagé, parce qu'il ne payoit aucun tribut, et n'obéissoit à aucun ordre; mais il fut regardé comme attaché à l'Austrasie, avec laquelle il confinoit.

Les quatre nouveaux rois savoient bien que leurs plus redoutables ennemis étoient leurs frères; aussi ne voulurent-ils plus habiter les quatre villes rapprochées l'une de l'autre, où s'étoient établis leurs oncles. Gontran, roi de Bourgogne, quitta Orléans pour faire sa capitale de Châlons-sur-Saône; Sigebert, roi d'Austrasie, recula de Reims jusqu'à Metz; Chilpéric, roi de Neustrie, ne quitta point Soissons, et Charibert, roi d'Aquitaine, n'alla point s'établir dans son royaume : il lui préféra le séjour de Paris; mais comme il mourut en 567, et ne laissa que des filles, ses trois frères partagèrent l'Aquitaine en trois duchés, qui prirent le nom d'Aquitaine austrasienne, neustrienne et bourguignone, et ils convinrent que Paris resteroit une possession commune entre eux.

Tant que l'armée de Clovis avoit été tenue rassemblée par ses fils, l'attachement des Francs à la gloire et à la puissance nationale avoit fait d'eux tous une seule nation, encore qu'elle reconnût quatre rois : mais cette armée n'existoit plus; partout, excepté en Austrasie, les provinciaux gaulois formoient de beaucoup la partie la plus nombreuse de la population, et ceux-là avoient oublié depuis trop long-temps leur patrie ou leur gloire

nationale, pour avoir horreur d'une guerre entre les frères, ou la regarder comme une guerre civile. Autour de chaque roi s'étoit formée rapidement une aristocratie, dont l'historien des Francs n'a point songé à nous expliquer l'origine. Il semble qu'elle se composoit des capitaines francs, auxquels Clovis et ses fils avoient confié quelque commandement dans les provinces, des grafios ou comtes qu'ils avoient donnés aux villes, et aussi des anciens sénateurs gaulois qui avoient conservé de larges patrimoines, et qui s'étoient rapprochés des cours, afin de pourvoir à leur sûreté. Ces riches Gaulois étoient surtout nombreux dans les deux royaumes de Bourgogne et d'Aquitaine; aussi, dès cette époque, presque tous les noms que l'histoire nous a conservés dans ces deux provinces sont romains. Mais plus la race des conquérans s'éteignoit rapidement dans la Gaule par l'intempérance, plus les guerriers germaniques, qui continuoient à y accourir en foule, se montroient indifférens au sort de la contrée. Ce n'étoit point pour eux une patrie, mais un pays de Welches, un pays à exploiter par la guerre, où le carnage et le pillage étoient les jouissances préparées aux héros. Aussi, sans ressentir d'affection pour les rois, petits-fils de Clovis, ils embrassèrent joyeusement leurs querelles les uns contre les autres; ils ravagèrent surtout la malheureuse Aquitaine, qui, partagée entre trois

souverains éloignés, étoit de toutes parts ouvertè aux invasions.

Pendant les trente-deux années que dura le règne des fils de Clothaire, jusqu'à la mort de Gontran, le dernier survivant entre eux (561-593), les Francs n'eurent à soutenir que deux courtes guerres étrangères : l'une contre les Avares, peuple tartare parti du plateau central de l'Asie, qui, de l'an 562 à 566, s'avança jusque dans la Thuringe, où il fut arrêté par Sigebert, à la tête des peuples germaniques; l'autre contre les Lombards, qui, en 572, firent une invasion en Provence, et furent repoussés par les Bourguignons. Mais pendant ces mêmes trente-deux années, la guerre entre les frères fut à peine un moment suspendue; Sigebert, roi d'Austrasie, y avoit plus habituellement l'avantage, parce qu'il dépendoit de lui d'ouvrir la Gaule aux Francs d'outre-Rhin, toujours empressés à se jeter sur les provinces méridionales, où, étant une fois entrés, ils ne distinguoient plus entre amis et ennemis, et détruisoient tout également. Dans la Gaule, le nombre des guerriers francs avoit tellement diminué, qu'il ne suffisoit plus à former des armées; aussi les rois appelèrent à marcher la milice des villes, et ils engagèrent quelquefois les cités à relever leurs fortifications; par là le pouvoir militaire commença de nouveau à passer des Francs aux Gaulois, mais un tel régime n'étoit pas

propre à relever leur bravoure nationale. D'autre part, les possessions des quatre, et plus tard des trois rois, étoient tellement entremêlées, qu'aucune province n'étoit à l'abri des ravages; aussi, durant toute cette période, la Gaule fut plus souvent dévastée par les barbares, un plus grand nombre de ses habitans fut égorgé ou emmené en esclavage, que pendant les dernières années de l'empire romain.

Il y auroit peu d'instruction à recueillir dans les détails des annales des Francs pendant cette période; elles ne représentent presque autre chose que la vie désordonnée de leurs rois, le grand nombre de femmes qu'ils épousoient en même temps, et la jalousie féroce de deux de ces femmes, Frédegonde, que Chilpéric avoit élevée à lui des rangs inférieurs du peuple, et Brunehault, fille d'Athanagilde, roi des Visigoths, que Sigebert avoit appelée d'Espagne. L'une et l'autre se souillèrent par des crimes atroces : Sigebert fut, en 575, assassiné par deux pages de Frédegonde, au moment où il alloit faire périr Chilpéric, qu'il avoit vaincu, et auquel il avoit enlevé son royaume de Neustrie : Brunehault demeura captive de sa rivale, mais elle fut arrachée à sa prison par un fils de Chilpéric, d'un autre lit, Mérovée, qui étoit devenu amoureux d'elle, et qui l'épousa. Ce Mérovée ne tarda pas à être assassiné, à son tour, par des émissaires de Fré-

degonde : alors Brunehault s'enfuit en Austrasie, où son fils Childebert II avoit été reconnu pour roi, quoiqu'il n'eût encore que cinq ans, et où une puissante aristocratie s'affermissoit pendant sa minorité.

Les changemens de mœurs sont rapides chez les princes barbares; la richesse et le pouvoir dont ils jouissent les font paroître plus civilisés qu'ils ne le sont réellement. D'ailleurs, dans une histoire aussi peu connue que celle des Francs, on oublie le cours tardif des années, et les transformations paroissent plus promptes qu'elles ne le sont réellement. Les petits-fils de Clovis ne cherchoient point à imiter leurs sauvages ancêtres, mais plutôt les empereurs romains; on trouvoit en eux le même orgueil, les mêmes prétentions au pouvoir absolu. Chilpéric se croyoit poète, et faisoit des vers latins; il entreprenoit de réformer la langue et l'écriture. On le nomma le Néron de la France, et ce nom convenoit également à sa vanité puérile et à sa férocité. Celle-ci n'étoit point satisfaite par la mort de ses ennemis, il vouloit la prolongation de leurs souffrances, il se complaisoit dans les supplices, et il en inventoit de nouveaux qui pussent lui procurer long-temps la jouissance de leur agonie avant de leur donner la mort. Le troisième des frères étoit le plus souvent désigné par le nom du *bon Gontran*, roi de Bourgogne;

cependant les actes féroces qu'on raconte de lui suffiroient pour flétrir la mémoire d'un tyran. Le fils de Sigebert, Childebert II, quand il fut parvenu à l'âge d'homme, manifesta une même férocité, une même jouissance dans le mal d'autrui. Enfin les deux reines, Brunehault et surtout Frédegonde, se débarrassoient de leurs rivaux par le fer ou le poison; après quoi, elles assouvissoient leur férocité par les tourmens qu'elles infligeoient aux conseillers et aux ministres de ceux qu'elles avoient abattus. Les individus n'étoient pas seuls exposés à ces vengeances royales; souvent les exécutions s'étendoient à des villes tout entières, souvent toute une population étoit condamnée à être détruite par l'épée, ou quelquefois à être réduite en esclavage.

Après l'assassinat de Sigebert, en 575, on avoit vu les grands d'Austrasie s'emparer de toute l'autorité, au nom de son fils Childebert II. Chilpéric fut, à son tour, assassiné en 584, ne laissant qu'un fils, Clothaire II, âgé de quatre mois, et sa minorité ne fut pas moins favorable au développement de l'aristocratie en Neustrie. Cette même année, Gontran assembla, à Paris, les plaids de tout le royaume. C'étoit sous ce nom qu'on désignoit alors l'ancienne assemblée nationale, mais elle n'étoit plus désormais qu'une assemblée de grands seigneurs, chez lesquels on

retrouvoit toute la fierté sauvage, toute l'indépendance des anciens conquérans. Les nobles de l'Austrasie parlèrent à Gontran, dans cette occasion, avec une arrogance à laquelle les oreilles royales sont peu accoutumées : cependant il n'existoit point de vraie liberté dans le royaume, et ces grands n'avoient pas, plus que les autres sujets, de garantie de leur fortune, de leur liberté ou de leur vie. Les rois, au contraire, sembloient souvent prendre à tâche de les détruire; ils les faisoient assassiner, ils confisquoient leurs biens; quelquefois aussi ils excitoient contre eux les insurrections du peuple. Mais un grand n'étoit pas plus tôt abattu qu'un autre s'élevoit à sa place. Chaque ville avoit son comte, chaque province son duc, et, quoique nous ne sachions point comment ils s'élevoient à la puissance, nous voyons seulement que l'aristocratie résistoit aux orages qui renversoient tour à tour le pouvoir et des rois et du peuple.

La famille de Clovis s'éteignoit rapidement, tantôt par le fer et le poison, tantôt par les vices auxquels les rois sacrifioient leur vigueur et leur vie. Charibert étoit mort de débauches, sans laisser de fils; Sigebert et Chilpéric avoient chacun été assassinés; trois fils que Chilpéric avoit eus d'Audovère, une de ses femmes, furent victimes des forfaits de l'autre ou de Frédegonde; deux

fils de Frédegonde moururent ensuite de la peste; Gontran avoit deux fils, qu'il perdit. Les Francs voulurent alors placer sur le trône un frère adultérin de ces quatre rois; Gontran le fit mourir. Enfin, lorsque Gontran mourut lui-même, en 593, il ne restoit plus de toute la race de Clovis que Childebert II, âgé de vingt-trois ans, en Austrasie et en Bourgogne, et Clothaire II, âgé de neuf ans, en Neustrie. Le premier des deux ne survécut même que deux ans à son oncle; il mourut en 595, et, quoiqu'il n'eût que vingt-cinq ans, il laissoit deux fils, entre lesquels ses États furent partagés : l'un, âgé de dix ans, Theudebert, fut proclamé roi d'Austrasie; l'autre, âgé de neuf ans, Thierry II, fut proclamé roi de Bourgogne. Les trois royaumes dont se composoit l'empire des Francs avoient pour chefs trois enfans. Les deux reines ambitieuses et féroces, qui avoient fait répandre tant de sang, moururent, Frédegonde en 598, Brunehault seulement en 613. La monarchie avoit déjà atteint la période de sa décadence. L'armée qui avoit été souveraine n'existoit plus, le peuple ne s'assembloit plus, le pouvoir royal s'anéantissoit dans des minorités qui se succédoient les unes aux autres: mais, au milieu des vaincus comme des vainqueurs, une nouvelle aristocratie territoriale s'étoit élevée; elle sembloit ne devoir ses pou-

voirs qu'aux caprices du hasard, et cependant elle disposoit seule de ce qui restoit de la force publique (1).

(1) TABLEAU DES ROIS FRANCS, FILS DE CLOTHAIRE Ier, DEPUIS 561 JUSQU'A LA FIN DU VIe SIÈCLE.

Paris et l'Aquitaine.

CHARIBERT, m. 567
sans enfans mâles.

Orléans et la Bourgogne.

GONTRAN, m. 593
ses deux fils meurent avant lui vers 577.

Soissons et la Neustrie.

CHILPÉRIC, m. 584
Cinq de ses fils meurent avant lui; le sixième âgé de quatre mois.

Reims, Metz et l'Austrasie.

SIGEBERT, m. 575
CHILDEBERT II, m. 595
THEUDEBERT II, en Austrasie; tué par son frère en 612, avec ses enfans.
THIERRY II, en Bourgogne; meurt en 613.
SIGEBERT II, m. 613 tué avec ses frères par Clothaire II.

CLOTHAIRE II règne sur toute la monarchie.

CHAPITRE III.

Les Francs au septième siècle.

Nous connoissons bien mal l'histoire des Francs au septième siècle, mais tout ce que nous savons sur eux nous atteste la décadence et de leur empire et de leur nation. Nous en trouvons un premier symptôme dans la barbarie croissante de leurs historiens eux-mêmes. Nous avions eu pour guide dans notre récit, jusque près de la fin du sixième siècle, un écrivain qui participoit encore aux lumières d'un âge meilleur : c'étoit Grégoire, évêque de Tours, personnage puissant dans l'État, instruit dans les lettres, et dont les âges suivans ont fait un saint. Il s'étoit attaché avec zèle à débrouiller l'histoire si confuse de son temps, il avoit rassemblé une infinité de faits, de détails, que nous ne pouvons connoître que par lui, et, quoiqu'il expose rarement ceux que nous désirerions le plus savoir, il nous révèle cependant un monde ignoré, et le plus souvent il exprime clairement sa pensée. Mais, après lui, ceux qui nous ont conservé quelques faits, quelques dates sur l'histoire des Francs, ne sont plus

que des personnages inconnus, éloignés du pouvoir, souvent anonymes, et qui semblent avares ou de leurs paroles, ou du parchemin sur lequel ils écrivent, au point que plusieurs d'entre eux se sont imposé la règle de n'accorder jamais plus d'une ligne aux événemens d'une année. Pendant une, pendant deux générations peut-être, les bonnes études s'étoient conservées après la chute de l'empire, mais peu à peu le découragement gagna toutes les écoles; la langue d'ailleurs devint d'autant plus barbare, que les diverses races d'hommes réunies sur le sol des Gaules se fondirent plus en un seul peuple; ceux qui se disoient encore Romains avoient perdu l'espoir de voir jamais renaître l'empire; les événemens publics prenoient un caractère toujours plus triste; aucun personnage héroïque, aucune grande action, aucune victoire remportée sur des peuples étrangers ne venoit interrompre la dégradante uniformité des crimes et des malheurs, et n'inspiroit à l'historien le désir d'en transmettre le tableau à la postérité.

La dynastie de Clovis, qui s'étoit souillée par tant de forfaits, sembloit condamnée la première à porter la peine de ses crimes; tous les princes qu'elle produisoit mouroient dans l'adolescence: cette fin prématurée étoit au reste la conséquence naturelle de leurs vices. Aucun de ces jeunes hommes n'étoit arrivé à se figurer qu'il eût des

devoirs à remplir envers les peuples. Indifférens aux affaires d'état, qu'ils n'essayèrent jamais de diriger; incapables de goûter aucun des plaisirs de l'imagination ou de l'intelligence, de s'intéresser ou aux arts ou aux lettres, ils ne connoissoient que les plaisirs des sens; aucun obstacle ne s'opposoit jamais à leurs désirs; aucune privation ne leur étoit imposée par la fortune, et leur vie entière étoit consacrée à la poursuite de toutes les voluptés. Les évêques des Gaules étoient trop politiques ou trop effrayés de la violence des rois, pour essayer d'arrêter leurs débordemens. On vit, il est vrai, dans les premières années du septième siècle, quelques solitaires, tels que saint Colomban, saint Gall et leurs disciples, arriver d'Irlande, en se donnant la mission de réformer les mœurs. Nourris dans une doctrine plus pure, formés dans un pays que moins de révolutions avoient bouleversé, que moins de crimes avoient souillé, ils s'élevèrent avec indignation, à la cour des petits-fils de Brunehault, contre les adultères et la dépravation auxquels ces jeunes princes se livroient dans leurs harems. Mais l'ambitieuse Brunehault vouloit gouverner seule, elle vouloit que les jeunes rois, au nom desquels elle commandoit, oubliassent leur royaume dans une ivresse continuelle. Elle les initia elle-même aux vices, et leur procura, avant l'âge de quinze ans, leurs premières maîtresses. Sa politique, au reste, lui

fut funeste à elle-même; elle inspira du dégoût aux grands de l'Austrasie et de la Bourgogne, et ceux-ci poussèrent un de ses petits-fils à secouer son autorité; la guerre éclata entre eux en 612, et Thierry ayant vaincu Theudebert, le fit tuer dans sa prison, et fit écraser contre les murs la tête de son fils. Peu de mois après, Thierry mourut à son tour, ou de dyssenterie ou de poison. Il laissoit quatre fils dans l'enfance, au nom desquels leur bisaïeule croyoit pouvoir continuer à régner. Mais les grands de l'Austrasie ne vouloient plus d'elle. A leur tête on voyoit deux ducs, Arnolphe, et Pepin de Landen, ancêtres de la maison carlovingienne, qui, plutôt que de se soumettre plus long-temps aux enfans de Brunehault, invoquèrent l'assistance de Clothaire II, roi de Neustrie. Les deux armées se rencontrèrent en Champagne, non loin de l'Aisne, en 613. Au moment du combat les ducs bourguignons et austrasiens abandonnèrent l'armée de Brunehault pour passer à celle du roi de Neustrie. La vieille reine, qui, quarante-huit ans auparavant, avoit quitté l'Espagne pour partager le trône d'un petit-fils de Clovis, fut vaincue et faite prisonnière; elle fut livrée à un supplice atroce, tous ses arrière-petits-fils furent égorgés, et Clothaire II, seul rejeton du sang de Clovis, fut aussi seul reconnu pour roi des Francs.

Les vices qui faisoient si rapidement disparoître les princes de la famille royale, étendoient aussi leur influence destructive sur tout le reste de la nation. La vie du soldat franc étoit, s'il est possible, moins intellectuelle encore que celle de ses maîtres. Après le combat, il ne connoissoit de plaisirs et de délassemens que dans l'intempérance et le libertinage. Il n'étoit pas riche, mais, au milieu des Gaulois humiliés et glacés de terreur, il n'avoit pas besoin de l'être ; ses armes lui suffisoient pour obtenir partout l'obéissance, et rien n'étoit refusé à ses désirs. Les excès ruinoient rapidement sa santé ; aussi parmi les guerriers du septième siècle, à peine en auroit-on retrouvé quelques uns qui descendissent des Francs saliens, les compagnons d'armes de Clovis. Ceux mêmes qui de toutes les parties de la Germanie avoient grossi leurs rangs, n'avoient pas survécu non plus à tant de combats et tant de débauches. Dans les armées, toutes ces races diverses s'étoient fondues en une seule, mais cette race elle-même dépérissoit. Dans l'Aquitaine et la Bourgogne le latin avoit entièrement repris le dessus, comme langue populaire ; dans la Neustrie même, la langue teutonique étoit peu à peu abandonnée : ce n'étoit qu'en Austrasie, où les habitans étoient dès l'origine de race germanique, que la langue des Francs étoit demeurée également en usage

dans l'armée et dans le peuple. Cette différence de langue rendoit le royaume d'Austrasie toujours plus étranger au reste de la France.

Cependant les vices mêmes des rois, et l'abrutissement dans lequel ils vivoient, avoient contribué à conserver aux Francs une certaine liberté. Il falloit bien que quelqu'un prît soin des affaires publiques, tandis que le chef de la monarchie passoit ses journées à la chasse, ses veillées dans les festins, ses nuits dans son harem; tant peu compliquées qu'elles fussent, elles ne pouvoient s'accomplir toutes seules; or toute attention suivie, toute étude de l'administration, auroient paru au monarque une insupportable servitude. On ne savoit alors ce que c'étoit que des ministres qui fissent la besogne du roi; moins encore songeoit-on à instituer des conseils, des bureaux où les affaires fussent expédiées. Comme personne ne prenoit de décisions au nom de la nation, il falloit bien qu'elle les prît elle-même; aussi il paroît que les Francs continuèrent à être convoqués chaque année aux diètes, au *mallum*, au Champ-de-Mars; seulement on ne voyoit se rendre à ces convocations que les évêques, les ducs et les comtes des villes. Quant aux hommes libres qui auroient eu également le droit d'y être admis, ils regardoient leur déplacement comme trop coûteux, ou leur influence dans l'assemblée comme trop petite, pour qu'ils se souciassent de

s'y rendre. Outre les affaires nationales il y en avoit encore de royales, et celles entre autres qui naissoient des domaines de la couronne; or, des rois enfans, ou des adolescens perdus de débauche, ne s'en occupoient pas plus que des autres. Il avoit donc fallu déléguer un officier qui pût s'en charger. C'est ainsi que dans l'Orient, où les monarques s'abandonnent à la même dissolution, un visir est toujours prêt à les remplacer pour les fonctions royales, et en particulier pour l'administration de la justice, devoir spécial des sultans. Il ne paroît pas que ce devoir fût également imposé aux rois francs. Frédegaire, le seul historien de cette époque qui mérite quelque confiance, raconte souvent, il est vrai, que le roi faisoit tuer tel ou tel personnage qui lui étoit suspect, ou qui s'étoit rendu odieux au peuple; ces meurtres sont racontés comme des actions toutes simples, ou plutôt comme le correctif nécessaire des autres abus du gouvernement. Il falloit donc un homme qui réglât l'économie du roi enfant ou incapable, et qui maniât pour lui le glaive. Ce fut celui qu'on nomma en latin *majordomus* d'après la première fonction, peut-être en teutonique *mord dohm* d'après la seconde; de l'un ou de l'autre nom, on a fait plus tard celui de maire du palais, qu'on a donné à ce grand-lieutenant ou grand-juge, vrai représentant de la royauté. Chacun des quatre royaumes dont se composoit la France avoit son

maire du palais, lors même que ces divers royaumes étoient réunis sous la domination d'un seul roi. Le maire, à toutes les fonctions économiques de la royauté, et à l'administration de la justice, réunissoit aussi le commandement des armées. Un roi qui ne pouvoit se conduire lui-même ne pouvoit non plus nommer son représentant ; et en effet, il paroît que le maire du palais étoit nommé par le royaume, quoique nous ne sachions pas précisément de quelle manière.

Clothaire II avoit vingt-neuf ans lorsque toute la nation des Francs, en 613, se réunit sous son autorité. Dès l'âge de quatre mois il avoit été reconnu pour roi par la Neustrie. Il falloit que le préjugé en faveur des rois chevelus ou mérovingiens fût bien fort pour triompher de la répugnance que devoit inspirer le fils de Chilpéric et de Frédégonde, dont les noms étoient demeurés en exécration chez tous les Francs. Cependant il réunit en un seul corps toute la monarchie, comme l'avoit fait, avant lui, son aïeul Clothaire Ier, et cette réunion se prolongea pendant vingt-cinq ans, ou de 613 à 638, encore que la royauté, durant cet espace de temps, fût, à plusieurs reprises, nominalement partagée entre un père et ses enfans. Durant cette longue période, les guerres civiles cessèrent, et aucune invasion étrangère ne vint entamer les frontières des Francs ; ainsi une génération tout entière s'écoula sans avoir été

exposée aux incursions des barbares. Autant que nous pouvons en juger, cette génération jouit d'une prospérité dont les annales des Mérovingiens ne présentent pas d'autre exemple. Un peuple qui a beaucoup souffert, profite du premier moment de répit pour travailler avec ardeur à réparer les désastres passés, et en effet, les Francs, ou plutôt les Gaulois, qui commençoient à prendre leur nom, firent des progrès rapides vers la population et la richesse; l'agriculture, les métiers, le commerce se relevèrent; la France se couvrit de monumens religieux; s'ils n'étoient pas le seul luxe de ce siècle, ils étoient du moins le seul dont nous puissions retrouver les traces. Jamais de si somptueuses églises, jamais tant de couvens ne furent fondés et dotés richement. Les arts se ranimèrent pour ces constructions, et ces arts prirent un caractère tout nouveau, étranger aux écoles de la Grèce et de Rome. Clothaire II et son fils Dagobert employèrent, pour diriger ces travaux, un homme dont le nom s'est conservé, non comme celui d'un artiste, mais comme d'un saint. C'étoit leur orfévre, saint Éloi, qui travailla toute sa vie à l'argenterie dont ils ornèrent leurs basiliques, et en particulier celle de Saint-Denys, fondée par Dagobert. Il y amassa une si immense fortune, qu'avec ses économies il put bâtir lui-même le magnifique couvent de Solignac, le doter, et y rassembler cent cinquante religieux. Un seul fait nous ap-

prend aussi qu'à cette époque un riche commerce étoit ouvert, par la vallée du Danube, entre l'Orient et la France, c'est le choix fait par les Henèdes de Bohême d'un Franc du Hainaut, nommé Samo, pour être leur roi. Ce Franc étoit un marchand qui conduisoit ses caravanes de Constantinople à Paris. Un tel voyage au travers de pays plus barbares encore que le sien, ne pouvoit s'accomplir qu'à main armée; Samo s'étoit signalé par sa prudence et sa valeur : il avoit aidé les Henèdes à secouer le joug des Avares, et, nommé roi par leur reconnoissance, il demeura trente-cinq ans à la tête de cette nation. Ce n'est qu'à ces traits épars et en bien petit nombre qu'on peut reconnoître le renouvellement de la société civile et de quelque prospérité; car le repos ne ranima point le goût des lettres, personne ne parut se soucier de transmettre à la postérité le souvenir des événemens, et quoique cette époque semble n'avoir pas été sans gloire, elle nous est complétement inconnue.

Clothaire II étoit arrière-petit-fils de Clovis; il étoit donc bien rapproché, dans l'ordre des générations, du premier fondateur de la monarchie. Sept frères, ses aînés, étoient morts avant lui; tous les fils de Gontran, de Sigebert, de Childebert, de Theudebert, de Thierry avoient été moissonnés pour lui faire place; et c'est ainsi qu'il régna quinze ans sur toute la monarchie, il mourut en 628, à l'âge de quarante-cinq ans. Les

nations germaniques d'outre-Rhin, les Allemands, Bavarois, Thuringiens, Saxons et Frisons, qui s'étoient attachées à la monarchie des Francs depuis près d'un siècle, pour piller avec elle les autres nations, ou pour la piller elle-même durant ses guerres civiles, commencèrent, au temps de Clothaire II, à sentir plus de respect pour un empire qui devenoit plus puissant, et resserrèrent leurs liens avec lui. D'autre part, le royaume d'Austrasie, dont ces peuples étoient supposés faire partie, supportoit impatiemment d'être gouverné par les Romains qu'il avoit vaincus, et il ne vouloit voir que des Romains dans les habitans de l'Aquitaine, de la Bourgogne, et même de la Neustrie. Les Austrasiens demandoient un roi tout à eux, qui vînt résider à Metz, leur capitale; ils demandoient la restitution de toutes les provinces qui avoient appartenu à leur royaume dès sa première division, et même celle du duché d'Aquitaine austrasienne; les Austrasiens seuls avoient conservé leur ancien esprit militaire; les nations germaniques qui leur étoient unies demeuroient attachées avec dévouement à leurs anciens chefs héréditaires, qui ne portoient plus que le titre de ducs, mais qui les gouvernoient avec plus de pouvoir peut-être que n'en avoient eu les rois leurs ancêtres. Même en deçà du Rhin, et dans l'Austrasie propre, on voyoit grandir à cette époque deux ducs unis par le sang, Arnolphe

à Metz, dont il fut peu après évêque, et Pepin dans les pays de Liége et de Juliers. Pepin, que les modernes ont surnommé de Landen, d'après le nom de son château, étoit maire d'Austrasie : il tenoit probablement cette dignité du choix du peuple, et peut-être n'auroit-il pas eu de peine à se faire nommer roi, si Clothaire s'étoit refusé plus long-temps à donner un roi aux Austrasiens. Aussi dès que le fils de Clothaire, Dagobert, eut, en 622, atteint l'âge de quinze ans, il fut envoyé à Metz, et couronné comme roi d'Austrasie, en même temps qu'il fut confié par son père à la prudence d'Arnolphe et de Pepin.

Lorsque Clothaire II mourut en 628, Dagobert son fils réunit de nouveau l'Austrasie à la Neustrie et à la Bourgogne, et il choisit Paris pour sa capitale; mais il céda à son plus jeune fils, Charibert, le royaume d'Aquitaine, et celui-ci alla s'établir à Toulouse. Bientôt, cependant, les Austrasiens témoignèrent leur mécontentement de ce qu'ils n'avoient point un roi à eux. Dagobert n'avoit garde de confier le gouvernement de ces peuples belliqueux à son frère, dont il était jaloux; au contraire, celui-ci étant mort à Toulouse en 631, Dagobert se hâta de faire tuer le fils en bas âge qu'il y avoit laissé; mais quoique Dagobert eût dans son sérail trois reines et un grand nombre de maîtresses, il avoit atteint vingt-deux ans quand il eut son premier enfant.

C'étoit un fils, auquel il donna le nom de Sigebert, et qu'il envoya à Metz en 633, lorsqu'il n'avoit encore que trois ans, pour l'y faire couronner comme roi d'Austrasie; un second fils, qui naquit peu après, Clovis II, fut destiné à porter les couronnes de la France occidentale. Les écrivains modernes ont souvent reproché aux Mérovingiens le partage de leurs états entre leurs enfans, comme ayant causé l'affaiblissement de la France : ces princes ne s'y déterminoient cependant qu'à contre-cœur, et c'étoit toujours pour se conformer aux vœux de leurs peuples. Ceux-ci savoient fort bien qu'ils perdoient leur indépendance, leurs richesses, et le peu de garantie que leur promettoient les lois, lorsqu'ils descendoient de l'état de royaume à celui de province. Les rois ne se faisoient pas faute de revenir contre les partages, toutes les fois que l'occasion leur en étoit offerte. Alors ils égorgeoient sans pitié leurs frères ou leurs plus proches parens, pour leur ravir leur apanage; mais presque toujours ils étoient bientôt contraints à s'en dessaisir de nouveau. C'est parce que notre imagination prête au temps passé notre organisation actuelle, que nous nous figurons que les rois francs auroient pu maintenir leur autorité sur des régions éloignées. Aucune correspondance n'existoit entre les provinces; lorsque le souverain avoit un ordre à transmettre dans un autre lieu, il devoit

y envoyer un messager exprès; des mois se passoient avant qu'il sût comment cet ordre avoit été exécuté; s'il ne l'étoit pas, il falloit envoyer une armée pour punir la désobéissance : dans le fait, il ne pouvoit exister que des autorités locales; le pouvoir finissoit presque là où s'arrêtoit la portée de la voix. Cependant, l'empire franc sous Dagobert n'étoit guère moins vaste qu'il ne le fut un siècle et demi plus tard sous Charlemagne. Il s'étendoit au nord jusqu'aux frontières des Scandinaves, au levant jusqu'à celles de l'empire grec; mais dans ces vastes régions les rois francs n'eurent jamais la prétention de gouverner, ni les peuples la pensée d'obéir. Lorsque les Carlovingiens voulurent, plus tard, faire pénétrer en Saxe leur religion, leurs lois, leurs magistrats, ils furent obligés de conquérir des peuples qui, auparavant, s'étoient volontairement donnés à leur empire.

Nous connoissons bien moins encore le règne de Dagobert que celui de Clothaire II, et les faits en petit nombre dont l'indication nous est restée se lient mal les uns aux autres, et ne s'expliquent point mutuellement. Nous savons qu'il avoit en même temps trois femmes et de nombreuses maîtresses; nous savons qu'aucun roi ne bâtit plus d'églises et de couvens, et ne les dota plus richement. Nous savons, enfin, qu'en une seule nuit il fit égorger neuf mille Bulgares, qui, en 631, avoient invoqué son hospitalité, et qu'il se lassa

de nourrir. Puis nous savons qu'il mourut en 638, avant d'avoir atteint trente-deux ans. Nous n'essaierons point de graver dans la mémoire de nos lecteurs la succession toujours plus confuse des rois ses enfans, qui disparoissoient rapidement les uns après les autres, et qui n'ont laissé d'eux presque aucun souvenir (1). Les descendans de Clovis, complétement épuisés par leurs vices, n'arrivoient plus à l'âge d'homme, et quoique leur race occupât le trône encore plus d'un siècle, c'est un abus que de donner le nom de rois à ces adolescens, dont l'image étoit gravée sur les monnoies, mais qui n'arrivèrent jamais à commander.

Autant qu'il nous est possible de percer dans l'obscurité de l'histoire, nous ne voyons, dans toute la seconde moitié du septième siècle, qu'une grande passion nationale, une grande lutte entre ceux qu'on nommoit les hommes libres, ou les petits propriétaires de terres et d'esclaves, et les grands. Les premiers, en se dispersant dans les provinces, en s'attachant à la terre, avoient modifié leurs mœurs et s'étoient mêlés avec les Gaulois; les seconds, les ducs des peuples barbares,

(1) Clothaire II, né 584; roi à Soissons 584; roi à Paris 613; mort 628.
Dagobert, roi d'Austrasie 622; de Neustrie et Bourgogne, 628; m. 638.
Sigebert III, roi d'Austrasie 633; m. 650.
Son fils tonsuré.
Charibert, roi d'Aquitaine 628; m. 631.
Son fils tué par Dagobert.
Clovis II, roi de Neustrie 634; m. 654.
Clothaire III, Thierry III, Childéric II; enfans au-dessous de cinq ans quand ils furent proclamés rois.

entourés de fidèles qui se vouoient à eux, avoient conservé une organisation plus germanique. Ce furent eux qui, dirigés par les Pepins ou Carlovingiens, ducs héréditaires d'Austrasie, finirent par triompher de leurs antagonistes, et qui renouvelèrent ainsi pour les Francs le caractère teutonique, lorsqu'il commençoit à s'éteindre.

Ce n'étoit point le système féodal qui régissoit les nations du Nord; il n'avoit point encore été inventé; mais l'organisation d'un peuple barbare, chez qui il n'existe point encore de richesse commerciale, présente toujours des traits qui se rapprochent de la féodalité. Chez un tel peuple, la terre est la source presque unique des richesses, et celui qui peut donner et reprendre la terre, peut aussi compter sur l'obéissance de celui à qui il la donne. En France, au septième siècle, on distinguoit trois ordres de personnes : des paysans, qui accomplissoient tous les travaux des champs, et qui, quoique différant entre eux de condition, étoient néanmoins tous serfs ou esclaves; des hommes libres, auxquels, seuls, appartenoit le sol, et qui en retour étoient appelés à combattre dans l'armée des Francs à la guerre, et à se rendre au *mallum*, ou assemblée publique, pour concourir à la promulgation des lois et à l'administration de la justice; au-dessus des uns et des autres enfin s'élevoient les grands, qui portoient les titres de ducs et de comtes, et

dont le pouvoir se fondoit surtout sur le grand nombre de *leudes* ou fidèles qui se vouoient à eux, en retour pour des terres dont les grands leur accordoient et leur maintenoient la jouissance, mais non la propriété. Ces grands prétendoient en général tenir des rois les titres de ducs ou de comtes; ils les avoient en effet rendus héréditaires dans leurs familles; car le roi n'auroit point osé faire un duc d'un homme qui n'auroit pas eu déjà assez de fidèles dépendans de lui pour se faire obéir. Ces ducs étoient en même temps chefs de l'armée de la province et présidens de sa diète et de sa cour de justice. Le pouvoir dont ils étoient investis leur donnoit des armes pour en acquérir davantage encore. Ils vouloient forcer les hommes libres à s'attacher à eux, à se ranger parmi leurs leudes, et à leur promettre de les servir en toute chose. Sur leur refus, ils avoient les moyens de les vexer cruellement : ils les ruinoient par le service militaire pour lequel ils les commandoient; ils leur enlevoient leurs paysans, souvent même leurs maisons et leurs champs. Les hommes libres avoient souvent réclamé contre l'abus de pouvoir des grands, et leurs plaintes avoient souvent été ou le motif ou le prétexte des exécutions sommaires de ducs et de comtes ordonnées par les rois mérovingiens; mais après la mort de Dagobert, les enfans, et les hommes abrutis par le vice, qui portèrent la

couronne, n'inspirèrent plus ni respect ni crainte. Les hommes libres essayèrent alors de se défendre par eux-mêmes, de combiner leurs efforts, et de mettre à leur tête, comme ils en avoient le droit, un maire du palais de leur choix, qui fût prêt à les défendre ou à les venger.

Ce fut surtout dans la Neustrie que cet esprit d'indépendance se manifesta parmi les hommes libres. Dans ce royaume, ils choisirent pour maire du palais, sous le règne nominal de l'enfant Clothaire III, en 656, un homme doué de grands talens et d'une énergie remarquable, nommé Ebroin, qui demeura pendant vingt-six ans, ou jusqu'en 681, à la tête du parti des hommes libres. Sa carrière fut quelquefois souillée, comme celle de tous les grands hommes des temps barbares, par la perfidie et la cruauté; l'ensemble cependant en fut glorieux; car il maintenoit le droit et l'ordre contre une force supérieure. Il eut long-temps pour antagoniste Leodegarius, depuis canonisé sous le nom de saint Léger, qui étoit allié avec toute la haute aristocratie de Bourgogne, et que Ebroin fit périr en 678. L'Aquitaine devenoit presque absolument indépendante de la France, sous le duc Eudes, qu'elle s'étoit donné, et qu'on croit être issu de Charibert, frère de Dagobert. Il avoit fait choix de Toulouse pour sa résidence, et il avoit peu à peu étendu sa domination jusqu'à la Loire. L'Austrasie étoit

en général plus favorablement disposée pour l'aristocratie que la Neustrie; les nations germaniques tenoient aux distinctions de naissance et par leurs préjugés et par une organisation plus militaire; mais Grimoald, fils du premier Pepin et maire du palais en Austrasie, avoit compromis ces avantages pour s'être trop pressé d'en profiter. Il s'étoit cru assez fort, à la mort de Sigebert III, en 650, pour supprimer la dignité royale en Austrasie, et ne reconnaître plus de supérieurs. Il avoit mal jugé de l'esprit de ses compatriotes; encore qu'ils méprisassent leurs rois, ils ne savoient pas se passer d'eux; et les hommes libres, ou la petite noblesse d'Austrasie, s'alarma de n'avoir aucun protecteur contre le pouvoir toujours croissant de la maison carlovingienne. Grimoald fut tué avec ses enfans, et les ducs d'Austrasie furent pour un temps humiliés.

Après la mort de Leodegarius, en 678, les ducs d'Austrasie s'efforcèrent de ressaisir la puissance. Pepin d'Héristal, fils d'une sœur de Grimoald et du fils de saint Arnolphe, de Metz, étoit alors duc d'Austrasie, et il fut reconnu pour chef par toute la haute aristocratie. Il rassembla une armée, avec laquelle il se flattoit de faire triompher ce parti aussi en Neustrie, où il étoit appelé; mais il fut défait par Ébroin, à Loixy, non loin de Laon, en 680, et cette déroute auroit été fatale au parti des grands, comme

à l'élévation future de la maison carlovingienne, si Ébroin n'avoit pas été tué l'année suivante par un ennemi privé. Pepin eut donc le loisir de reformer son armée en Austrasie, tandis que les hommes libres de Neustrie faisoient choix d'un nouveau maire du palais, qui se trouva bien inférieur à Ébroin en talens et en vertus. Pepin vint l'attaquer en 687. Il remporta sur lui une grande victoire à Testry en Vermandois : les hommes libres ne se relevèrent plus de ce désastre. La Neustrie se soumit au vainqueur. Son roi nominal, Thierry III, s'enfuit à Paris; mais Pepin, qui l'y suivit, au lieu de le faire déposer, se contenta de se faire reconnoître par lui pour maire de Neustrie. Il se réserva les armées, les trésors, la justice, la correspondance des provinces; et comme il savoit bien que, parmi les descendans de Clovis, il en pourroit difficilement trouver un de plus nul et de plus incapable que Thierry III, il lui laissa le nom de roi, avec sa pompe et ses palais.

Pepin d'Héristal continua, pendant les treize dernières années du septième siècle, à gouverner les deux royaumes d'Austrasie et de Neustrie. Il se contenta de placer auprès de Thierry III, à Paris, un de ses lieutenans, pour maintenir ce roi dans l'obéissance, tandis qu'il fixa lui-même sa résidence à Cologne, pour y demeurer au centre de sa puissance, et pour être tou-

jours prêt à faire agir, quand il le voudroit, ses belliqueux Austrasiens. La victoire de Testry, il est vrai, avoit entièrement relâché le lien social. Tant que les hommes libres avoient eu le pouvoir en mains, comme ils se sentoient foibles individuellement, ils ne trouvoient de sûreté que dans leur association, et ils avoient à cœur de maintenir l'unité de la France. Les grands, au contraire, aspiroient à une complète indépendance; ils vouloient diviser la France en autant de duchés qu'ils étoient de ducs; ils avoient déjà usurpé presque toutes les prérogatives du trône; le peu qui en restoit leur paroissoit une gêne dont ils désiroient se débarrasser absolument. Déjà les nations d'outre Rhin, les Saxons, les Frisons, les Cattes ou Hessois, les Allemands ou Souabes, les Bavarois et les Thuringiens, n'obéissoient plus qu'à leurs ducs héréditaires, et ils oublioient que récemment encore ils s'étoient donnés pour Francs. Les ducs de la Bourgogne et de l'Aquitaine s'étoient rendus également indépendans; ils étoient, dans ces deux pays, secondés par les vœux du peuple, par ceux surtout des habitans des grandes villes. Les Francs étoient en fort petit nombre dans ces deux provinces, et les Aquitains et Bourguignons les regardoient toujours comme des vainqueurs barbares, à l'obéissance desquels ils désiroient se soustraire. Pepin songeoit beaucoup plus à s'affermir dans

son duché d'Austrasie qu'à exercer ses fonctions de maire du palais ; il avoit fait donner, par Thierry III, à son fils aîné Drogon, le duché de Champagne ; à son second fils Grimoald, les duchés de Reims et de Sens. Il travailloit ainsi lui-même à la division de l'empire des Francs ; et si, à la fin du septième siècle, l'histoire de France est couverte d'une profonde obscurité, ce n'est pas seulement en raison de la barbarie des écrivains du temps, c'est aussi parce qu'à cette époque la monarchie avoit cessé d'exister comme un corps vivant ; et agissant de concert.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Les Francs au huitième siècle.

Déja deux fois la France s'étoit élevée à la domination d'une moitié de l'Europe : au sixième siècle, sous Clothaire Ier; au septième, sous Dagobert. Dans l'une et l'autre occasion elle avoit égalé en étendue et en puissance militaire l'empire romain d'Occident dans ses jours de prospérité : elle devoit atteindre la même grandeur au huitième siècle, et s'y élever, non plus par des associations volontaires, mais par une suite brillante de victoires. Toutefois, dans ces trois occasions également, sa puissance colossale ne devoit se maintenir que pendant une seule génération : dès la suivante, les Francs laissèrent échapper de leur propre mouvement cette domination sur les peuples étrangers. Ce n'étoient point leurs ennemis qui la leur ravissoient, c'étoient eux-mêmes qui paroissoient y renoncer; ils en reconnoissoient la vanité, et ils sembloient se dire qu'ils devoient songer à être heureux chez eux plutôt qu'à faire peur à leurs voisins. En effet, plus la France étoit barbare, plus toutes ses insti-

tutions devoient être incertaines et mal affermies, plus aussi les oscillations devoient être rapides entre les deux systèmes d'organisation politique : celui qui, se proposant pour but la protection du citoyen, y arrive par l'indépendance des pouvoirs locaux, et celui qui, voulant se faire respecter et craindre de l'étranger, y parvient par la centralisation.

A la fin du septième siècle, les Francs s'étoient montrés disposés à renoncer à tous leurs moyens d'action sur les autres peuples, pour ne s'occuper que d'eux-mêmes; ils avoient volontairement sacrifié le pouvoir unitaire, qui faisoit leur force, au pouvoir fédéral, qui pouvoit mieux faire leur bonheur; d'une grande monarchie ils avoient fait une association de petits princes. Dans la lutte qui fut terminée à Testry en Vermandois, notre sympathie s'éveille d'abord pour le parti des hommes libres. Ceux-ci avoient tout lieu d'être jaloux des grands, de se plaindre des exactions qu'ils éprouvoient de leur part. Cependant il est probable que s'ils avoient triomphé, la condition de la France auroit été pire encore; car eux aussi ne formoient qu'une classe fort peu nombreuse dans la nation; eux aussi opprimoient les paysans et les bourgeois, en même temps qu'ils étoient incapables de se protéger eux-mêmes : épars comme ils étoient dans les provinces, ils s'étoient trouvés sans forces pour résister au pouvoir royal quand

celui-ci, n'écoutant que ses cruels caprices, avoit condamné une ville ou une province tout entière à la dévastation. La masse des habitans sentoit qu'elle avoit plus de protection à attendre d'un duc, qui regarderoit la province comme son seul patrimoine, et dont l'existence seroit liée à sa prospérité, que de la puissante monarchie qui vouloit pousser au loin ses conquêtes, et qui considéroit les hommes comme les moyens, non comme le but du pouvoir. Presque toujours on a pu reconnoître que les abus se proportionnent à la grandeur des états; que le premier apprentissage de la science sociale se fait dans les petites sociétés; qu'enfin, si un peuple n'est pas libre, il peut encore lui rester quelque espoir d'être bien gouverné, pourvu qu'il soit petit, aucun s'il est grand. On peut encore remarquer que le parti des ducs étoit populaire dans les provinces les plus libres, l'Austrasie et les pays d'outre Rhin, ce qui donne lieu de croire qu'il étoit aussi le plus favorable à la liberté.

Mais si Pepin d'Héristal, lorsqu'il n'étoit encore que duc de Metz ou de Cologne, avoit eu à cœur d'affermir l'indépendance des ducs, et de faire de chaque petite province un état à peine soumis à l'autorité royale, il n'eut pas plus tôt atteint le but de son ambition qu'il changea de système, et qu'il se proposa de ramener tous les Francs à reconnoître son pouvoir. De profondes

ténèbres cependant couvrent tout le temps de son administration : nous voyons, par les résultats seulement, qu'il éleva ses Austrasiens à être un peuple dévoué à sa famille, belliqueux et discipliné; nous ne savons point comment il s'y prit. Son administration dura vingt-huit ans, depuis la bataille de Testry en 687 jusqu'au 16 décembre 714 qu'il mourut. Il tint dans sa dépendance les rois Thierry III mort en 691, Clovis III mort en 695, et Childebert III mort en 711, auquel succéda Dagobert III, encore enfant, qui survécut à Pepin. Dans les dernières années de sa vie il chercha à ramener sous l'autorité royale ceux qu'il avoit aidés à la secouer, et il fit la guerre au duc des Frisons et au duc des Allemands, parce qu'ils ne vouloient plus rester sous l'obéissance des Francs.

Lorsque Pepin mourut en 714, les deux fils de sa femme Plectrude étoient morts avant lui; l'un des deux avoit été tué par Charles-Martel, fils d'Alpaide, l'autre femme de Pepin, et ce Charles étoit alors prisonnier de Plectrude. Pepin, qui s'étoit laissé dominer par celle-ci, choisit son petit-fils, quoique ce ne fût qu'un enfant âgé de six ans, pour être, après lui, sous la régence de Plectrude, maire du palais de Dagobert III, qui n'avoit que dix ans. Il y avoit dans ce choix d'un premier ministre enfant, pour gouverner un roi enfant, un mépris des intérêts nationaux, que

les Neustriens considérèrent comme une insulte : ils étoient impatiens de se délivrer du joug des Austrasiens, ils prirent les armes, et mirent en déroute l'armée de Plectrude dans la forêt de Guise. La défaite de celle-ci, dès qu'elle fut connue en Austrasie, y causa une révolution. Les soldats soulevés tirèrent Charles-Martel de la prison où il étoit enfermé à Cologne, et le proclamèrent comme chef de la nation.

Charles-Martel fut peut-être le guerrier le plus habile et le plus heureux qu'ait produit cette famille carlovingienne, si fertile en grands hommes; mais il vécut dans un temps où la culture des lettres étoit presque absolument abandonnée; ni lui ni aucun de ses guerriers ne savoient écrire; et son règne, de 714 à 741, ne nous a été raconté par aucun historien; les dates seules de quelques grands événemens nous ont été conservées, sans qu'aucune indication nous aide à démêler les vues, le caractère, la politique de ce prince, qui, continuant l'ouvrage de son père Pepin d'Héristal, changea l'apparence de l'Europe.

La position de Charles-Martel étoit difficile : d'une part, il devoit combattre les Neustriens, qui, loin de regarder les Austrasiens comme leurs compatriotes, sembloient avoir hérité de tous les ressentimens des Gaulois contre eux; d'autre part, il étoit aussi attaqué par les nations germaniques, qui avoient bien voulu s'associer aux Austrasiens

pour la guerre et le pillage, mais qui repoussoient toute dépendance comme un joug odieux. Saint Winifrid ou Boniface travailloit alors à la conversion des nations germaniques; mais parmi elles tous ceux qui tenoient aux anciennes mœurs regardoient la prédication du christianisme comme faisant partie d'un plan formé pour les asservir. Dès lors les Frisons et les Saxons, rompant toute connexion avec les Francs, formèrent une confédération nouvelle pour résister à la civilisation qui leur paroissoit la servitude : ils firent entrer dans cette confédération beaucoup de peuples, qui jusqu'alors avoient marché avec les Francs. Ils pénétrèrent ensuite dans la Franconie, ou la partie de la Germanie qui vouloit rester franque, et ils la mirent à feu et à sang. De son côté, le duc Eudes d'Aquitaine s'étoit allié aux Neustriens; en sorte que presque toute la Gaule s'armoit contre les Austrasiens. Charles-Martel eut besoin de tout son talent pour la guerre, et de remporter de nombreuses victoires avant d'avoir recouvré et affermi son autorité. Il fut enfin reconnu, en 720, comme maire du palais des deux royaumes d'Austrasie et de Neustrie.

Pepin d'Héristal avoit transporté le siége du gouvernement de l'Austrasie, de Metz à Cologne, et ce fut aussi dans cette ville que Charles-Martel fixa sa résidence, au milieu d'une population purement germanique, qu'il eut le talent d'appeler

tout entière aux armes. Il réussit à faire de l'Austrasie une pépinière de soldats, qui l'emportoient sur les Neustriens, Bourguignons et Aquitains, déjà énervés, et sur les Frisons, Suèves et Saxons encore barbares. Nous ne savons point comment il s'y prit pour y parvenir; on ne nous a point dit quelle étoit la condition des paysans en Austrasie, à l'époque où, dans tout le reste de la France, les campagnes, cultivées uniquement par des serfs, ne pouvoient fournir des guerriers aux armées. Nous voyons seulement que, de 720 à 741, Charles-Martel fut en butte à la jalousie de tous les peuples tant germains que gaulois; que chaque année il fut obligé de se mettre à la tête d'une expédition nouvelle; que tant qu'il vécut il combattit sans relâche, et que de toutes ces guerres il revint victorieux.

Les Sarrasins avoient conquis l'Espagne de 711 à 714, et ils y avoient détruit la monarchie des Visigoths. Ils avoient ensuite passé les Pyrénées, en 720; ils avoient pris Narbonne, et ils en avoient massacré tous les habitans, qu'ils avoient remplacés par une colonie de Musulmans. Dès lors ils s'étoient répandus tour à tour dans les deux royaumes d'Aquitaine et de Bourgogne; ils avoient envahi presque toute la Provence, et ils avoient poussé leurs incursions, tantôt jusqu'aux bords de la Loire; tantôt dans la Bourgogne propre jusqu'à Autun, et même jus-

qu'à Sens. Les seigneurs du royaume de Bourgogne, qui comprenoit la Provence, commençoient à contracter avec eux des alliances; le duc d'Aquitaine, qui avoit voulu leur résister, avoit perdu ses états, et il avoit été obligé de venir implorer l'aide de Charles-Martel, que jusqu'alors il avoit combattu comme son ennemi. Charles en effet, rassemblant ses vaillans Austrasiens, marcha à la rencontre des Sarrasins. Il les atteignit un samedi du mois d'octobre 732, auprès de Poitiers. Abdérame conduisoit leur redoutable armée, la plus nombreuse qui fût encore entrée en France. Elle consistoit principalement, selon l'usage des Arabes, en troupes légères; leur cavalerie se précipitoit sur la pesante infanterie des Francs, et après une courte escarmouche, elle se dissipoit, pour revenir bientôt à la charge. Pendant sept jours ces combats se renouvelèrent, sans lasser la constance des Austrasiens; enfin, Abdérame fut tué, ses meilleures troupes se firent hacher sur le champ de bataille, le reste s'enfuit, et la France et l'Europe furent sauvées du joug des Musulmans, par la grande victoire de Charles-Martel. La lutte entre les Francs et les Maures continua cependant long-temps encore dans les provinces du Midi; elle fut signalée par la ruine de plusieurs grandes villes, entre autres par celle d'Avignon. En 737, Charles-Martel vint attaquer les Sarrasins, dans la Septimanie; et pénétra jusqu'à

son fils Pepin qui donna à la Neustrie, en 742, un nouveau roi, nommé Childéric III, le même qu'il déposa dix ans plus tard.

Lorsque Charles-Martel mourut, le 21 octobre 741, il partagea sa monarchie entre ses fils, laissant l'Austrasie à l'aîné, Carloman, et la Neustrie, avec la Bourgogne, à Pepin, le plus jeune. Il avoit encore eu d'une autre femme un fils, nommé Griffon, auquel il assigna un apanage fort limité, dont ses frères ne le laissèrent pas long-temps en possession. Ces fils avoient reçu une éducation très religieuse, et le dévouement à l'Église devenoit à chaque génération davantage le caractère des Carlovingiens. Carloman et Pepin ne firent, en quelque sorte, que continuer le règne de Charles-Martel : on leur vit déployer la même activité pour combattre tour à tour, au nord, les Allemands ou Suèves, les Bavarois et les Saxons; au midi, les Sarrasins et le duc d'Aquitaine. En même temps, Carloman, sous la direction de saint Boniface, l'apôtre de la Germanie, fonda de nombreux évêchés dans la France orientale, et les dota richement, pour qu'ils fussent en quelque sorte des colonies chrétiennes, d'où la foi se répandroit parmi les peuples germaniques. En 747, Carloman abandonna la guerre et la politique pour se consacrer lui-même à Dieu, comme moine; il se rendit à Rome, où il reçut l'habit religieux des mains du pape Zaccharie, et

il fit ses vœux dans le couvent du Mont-Cassin. Pepin resta dans le monde, et réunit l'Austrasie et la Neustrie sous son gouvernement; mais il y servit l'église plus efficacement que ne pouvoit faire son frère dans son couvent. Il ne tarda pas à reconnoître que la France s'étoit absolument détachée des rois mérovingiens, et il jugea inutile de continuer plus long-temps la vaine pompe d'un roi qui ne régnoit pas. Avant, toutefois, de déposer Childéric III, Pepin fit sanctionner par le pape Zaccharie et par les évêques de France cette déposition; il obtint du premier, que saint Boniface, l'apôtre de la Germanie, vînt le consacrer à Dieu et à la royauté par un rite hébraïque et l'onction d'une huile sacrée. Trois ans plus tard, il appela le pape Étienne II dans les Gaules pour répéter cette cérémonie. Il fit enfermer Childéric III au couvent de Sithieu, à Saint-Omer. Ce fut le 1er mars 752 qu'il se fit élever sur le bouclier, à Soissons, et présenter à l'assemblée de la nation comme le roi des Francs; cette inauguration militaire ne lui parut pas encore suffisante pour sanctionner un droit nouveau : il crut avoir besoin, pour remplacer un préjugé antique, d'une autorité religieuse; il voulut tenir son autorité des prêtres, et il ne s'aperçut pas qu'il donnoit ainsi au clergé le droit de créer et de déposer les rois.

Pepin avoit régné onze ans comme maire du

palais, il régna encore seize ans comme roi. Son titre seul étoit changé, sa condition étoit demeurée absolument la même. Il ne paroît pas que les Francs éprouvassent un seul regret pour les Mérovingiens, ni que, dans la vaste étendue de leur empire, ils fissent une seule tentative pour remettre sur le trône Childéric III ou son fils, ou pour élever à sa place quelque autre rejeton de la race des rois chevelus; et cependant le règne de Pepin fut troublé par de nombreuses guerres civiles : les Aquitains, les Bavarois, les Lombards, en prenant les armes contre lui, essayèrent chacun à leur tour de lui opposer un compétiteur; mais ce fut de Griffon son frère qu'ils firent choix, et non d'un Mérovingien. Il est vrai qu'aucun historien de cette époque n'a entrepris de nous faire connoître les événemens, aucun n'a cherché à peindre ou l'esprit du peuple ou le caractère du nouveau roi; mais les faits généraux qui nous sont seuls connus portent avec eux quelque instruction.

Ils nous font comprendre que Pepin, lorsqu'il fut roi, voulut, plus encore que lorsqu'il étoit maire du palais, se donner non pour le représentant de la nation ou de l'armée, mais pour celui de l'Église. Il appela tous les évêques de France aux comices nationaux, et ces comices prirent sous lui le caractère d'un concile bien plutôt que d'une diète; on y délibéra en latin, langue que

la plupart des guerriers n'entendoient pas ; on y agita des questions de théologie et de discipline ecclésiastique plutôt que de politique ou de guerre, et les capitulaires décrétés dans ces assemblées nous font connoître leur caractère : ils nous font deviner que les laïques étoient chassés, par l'ennui, d'une délibération à laquelle ils ne pouvoient rien comprendre. L'esprit religieux sur lequel reposoit toute la politique de Pepin se manifeste encore dans ses guerres. En Germanie, il voulut toujours imposer le christianisme comme condition de la réconciliation avec l'empire franc, à ces mêmes peuples qui s'étoient volontairement rangés sous les drapeaux de Clothaire ou de Dagobert : mais il abandonna ces guerres importantes pour descendre en Italie toutes les fois que le pape l'y appela. Pepin ne se contenta pas, en effet, de protéger le siége de Rome contre les Lombards, et d'humilier à deux reprises leur roi Astolphe, il fit don au pape du duché de Rome, qui avoit été considéré jusqu'alors comme une dépendance de l'empire d'Orient, et il l'agrandit de plusieurs petites provinces qu'il força le roi lombard à lui céder.

Pepin, avec son armée austrasienne, prenoit toujours ses quartiers d'hiver dans le nord de la France, et ce n'étoit que comme ennemi et comme vainqueur qu'il entroit à la tête de ses soldats dans le Midi : cependant il réunit à la

couronne, avant la fin de son règne, toute la Gaule jusqu'aux Pyrénées. Il conquit de 752 à 759 la Septimanie, ou cette partie du Languedoc dont Narbonne étoit la capitale. Jusqu'à son temps elle étoit demeurée sous la domination des Visigoths et ensuite des Maures. Les Arabes, qui introduisirent en France l'art de fortifier les places, avoient fait de Narbonne une forteresse redoutable; aussi ce fut en vain que, durant ces sept années, Pepin l'assiégea à plusieurs reprises, il ne réussit enfin à s'en rendre maître que par trahison. Les guerres civiles des Abassides et des Ommiades empêchèrent les Maures espagnols de secourir Narbonne. Après la soumission de cette ville en 759, tous les seigneurs chrétiens qui s'étoient fortifiés dans les petites villes et les châteaux des Pyrénées orientales se donnèrent volontairement aux Francs, mais en se réservant leurs priviléges, et la Septimanie parut s'incorporer sans répugnance à la monarchie. L'Aquitaine, au contraire, sembloit animée par une haine nationale pour repousser le joug des Francs; les Visigoths s'y étoient si bien fondus avec les Romains qu'ils ne formoient plus qu'un seul peuple; ce peuple se regardoit comme civilisé, et méprisoit les Austrasiens comme des barbares. Eudes, duc d'Aquitaine, et après lui son fils Hunald et son petit-fils Guaifer, soutinrent avec courage cette lutte nationale contre la famille carlovin-

gienne. Leurs soldats étoient inférieurs aux Austrasiens en bravoure, mais supérieurs en habileté militaire. Pepin ruina cette belle province de la Loire jusqu'aux Pyrénées, il sembloit se proposer de la détruire plutôt que de la conquérir; enfin Guaifer ayant été assassiné le 2 juin 768, les Aquitains furent forcés de se soumettre. Pepin ne garda pas cependant plus de trois mois la possession de cette conquête, car il mourut lui-même avant la fin de septembre de cette même année.

Le zèle religieux de Pepin n'étoit peut-être que celui d'un soudard encore barbare : il regardoit le pape comme un dieu descendu sur la terre, il obéissoit à tous ses ordres, il prêtoit foi à tous les miracles qu'on lui annonçoit de sa part; il avoit reçu comme authentique une lettre qui nous a été conservée, et que saint Pierre étoit supposé lui écrire du Paradis, pour lui recommander le saint-siége; il croyoit nê pouvoir importer de Rome en France de trésors plus précieux que les reliques, dont il enrichit en effet tous les sanctuaires, et il s'efforçoit de gagner le ciel par les libéralités sans bornes qu'il faisoit aux couvens. Cependant, à dater de son règne, on vit la religion s'épurer en France, et s'unir avec un enseignement moral qui adoucit les mœurs des Barbares. Les Capitulaires publiés en son nom sont presque tous destinés à réprimer la

scandaleuse corruption qui avoit régné jusqu'alors dans les mœurs des rois et des grands. Le droit au divorce fut maintenu en faveur des époux, mais la polygamie cessa, les incestes furent punis, et dès le milieu du huitième siècle une amélioration notable se fit remarquer dans les mœurs des Francs. Il étoit temps d'y porter remède; la race mérovingienne avoit succombé à ses vices; plusieurs des calamités qui avoient affligé la nation devoient être attribuées à l'état de minorité où s'étoient constamment trouvés les souverains : les uns après les autres ils montoient sur le trône enfans, et ils mouroient, à peine entrés dans l'adolescence. Mais les guerriers, autant que les rois, avoient éprouvé la fatale influence de la débauche : c'étoit leur libertinage qui, plus meurtrier que le fer ennemi, avoit moissonné les soldats francs, et avoit réduit à un si petit nombre les descendans des vainqueurs des Gaules.

Pepin laissoit deux fils, Charles et Carloman, entre lesquels il avoit partagé ses vastes états; l'aîné, Charles, qui, en montant sur le trône en 768, pouvoit être âgé de vingt-six ans, avoit reçu une éducation fort supérieure à son siècle; elle l'avoit initié à toutes les connoissances qui se conservoient encore en Europe; il avoit appris les langues teutonique, latine, et même grecque, encore que l'art manuel d'écrire n'eût point fait partie de son éducation ou de l'éducation com-

mune; il avoit développé en lui-même les goûts de la musique, de la poésie nationale et de l'architecture; il avoit acquis les connoissances littéraires qu'on rangeoit alors sous le nom de grammaire, et il y avoit joint les études religieuses et théologiques, qu'on substituoit à toutes les autres sciences. Cette culture d'esprit avoit été donnée à un de ces êtres extraordinaires, un de ces puissans génies, que la race humaine produit rarement, qui plus rarement encore sont élevés sur un trône. Charles étoit né dans cette famille des Pepins, que par avance nous avons nommée carlovingienne, famille d'où étoit sortie déjà une suite de grands hommes; aucun d'eux cependant ne pouvoit être comparé à lui. Son règne dura quarante-cinq ans, et pendant toute sa durée il ne cessa pas de s'instruire, d'élever, d'agrandir ses idées, et de devenir meilleur. Dans sa jeunesse on pouvoit encore ne voir en lui qu'un barbare distingué; avant la fin de sa vie, quoiqu'il eût passé cette vie dans les camps, conduisant lui-même ses armées dans toutes les parties de l'Europe, il étoit devenu un des ornemens du monde civilisé; bien plus, il fut le monarque qui donna l'impulsion au renouvellement de la civilisation en Europe.

Les premières années de Charlemagne, ou le Grand, car son nom ne se sépare plus de l'épithète qu'il avoit si bien méritée, ressemblèrent

trop sans doute à celles des rois barbares ses prédécesseurs. Il se brouilla avec son frère Carloman, et lorsque celui-ci mourut, le 4 décembre 771, il dépouilla ses deux fils de leur héritage; peut-être même, lorsqu'en 774 ils tombèrent entre ses mains, les fit-il périr. Quoique déjà marié, il épousa, en 770, à la persuasion de Bertrade sa mère, une seconde femme, Désirée, fille du roi des Lombards; puis il la répudia l'année suivante, pour épouser Hildegarde. Cette répudiation fut regardée par les Lombards et leur roi comme une offense mortelle, et elle provoqua entre les deux monarchies des hostilités qui ne finirent que par la destruction de celle des Lombards.

Mais ce fut la guerre qui révéla Charlemagne et à lui-même et à son peuple, qui montra comment il pouvoit, dans sa puissante tête, concevoir l'Europe entière à la fois, et se trouver prêt pour repousser ses ennemis également sur toutes les frontières de son vaste empire. Tour à tour on le vit conduire ses armées contre les Saxons, jusqu'aux bords de l'Elbe et de la Lippe; contre les Sarrasins, entre les Pyrénées et l'Ebre; contre les Lombards, au-delà des Alpes et jusqu'à Rome. Toujours il trouva moyen de faire arriver et ses troupes et ses approvisionnemens sur ces divers théâtres de la guerre, quelque éloignés qu'ils fussent, sans confusion, sans retard, et avec tant

de précision, que ses historiens ne semblent pas même avoir entrevu la difficulté de ces prodigieuses manœuvres.

La Germanie avoit déjà fait deux fois partie de l'empire des Francs; mais c'étoient alors des associations volontaires pour la guerre et pour le pillage, qui n'entraînoient avec elles aucune sujétion. Des lois analogues régissoient ces peuples de même race; et les Saxons, les Frisons, les Bavarois, unis aux Francs, ne croyoient point leur obéir. Mais pendant la première moitié du huitième siècle, les progrès de la religion chrétienne parmi ces peuples, les fondations d'évêchés, de couvens et de villes au milieu de leurs forêts, mirent l'esprit de la société nouvelle en opposition avec celui de l'ancienne. Les missionnaires crurent devoir prêcher, avec la religion, le devoir de l'obéissance. Aussi les caractères les plus fiers, parmi les peuples teutoniques, ne voulurent ni de l'une ni de l'autre. Les Saxons, quoique divisés en trois ligues et ayant autant de petits rois que de petites villes, se réunirent par un effort commun pour repousser les missionnaires et brûler les temples chrétiens. Charlemagne regarda comme une insurrection cette résistance. Il composoit presque uniquement son armée de ses fidèles Austrasiens, et c'étoit au milieu d'eux qu'il prenoit habituellement ses quartiers d'hiver à Schelestadt, à Worms, à Cologne, à Héristal,

et plus tard à Aix-la-Chapelle, qui devint enfin la capitale de son empire. Il convoquoit chaque année son champ-de-mai dans la ville la plus rapprochée de l'expédition qu'il méditoit. Les grands de son royaume s'y rendoient suivis de leurs soldats. Les évêques y étoient aussi appelés; mais ils montroient moins d'empressement à assister à ces congrès, tout militaires. Les délibérations étoient courtes, le *mallum* n'étoit presque plus qu'une revue de l'armée royale. Charles entroit ensuite en campagne; il pénétroit dans la Saxe, où le plus souvent il ne rencontroit aucune résistance; il la ravageoit alors, jusqu'à ce qu'il eût forcé les Saxons à se soumettre, à lui donner des otages et à recevoir le baptême en sa présence. Toutefois, cette cérémonie religieuse ne leur paroissoit qu'un acte de servitude qui ne lioit pas leur conscience. Dès qu'ils savoient Charles appelé, par une autre guerre, à une autre extrémité de son empire, ils chassoient les prêtres que ce roi leur avoit laissés, ils brûloient les églises et ils retournoient au culte d'Herman Sul, le dieu de la Germanie ou le représentant de la nation. Charles ravagea la Saxe en 772, 775, 777, 779, et il croyoit, en 780, l'avoir conquise, il croyoit avoir étendu son empire jusqu'à l'Elbe; au-delà de ce fleuve habitoient alors, non plus des Teutons, mais des peuples de race slave.

Charles étoit contraint de faire alterner ces ex-

péditions avec celles qu'il conduisoit dans le Midi. Les Lombards, qui avoient déjà gouverné deux cents ans l'Italie, et qui y avoient renouvelé l'esprit militaire et l'amour de la liberté, conservoient du ressentiment contre la famille de Pepin, qui les avoit humiliés et qui les avoit forcés d'abandonner au pape plusieurs des duchés qu'ils avoient conquis. De son côté, le pape, jusqu'alors sujet de l'empereur grec, et que les Francs avoient élevé à la condition de souverain, désiroit augmenter encore sa puissance, et faire pour cela intervenir les Francs dans toutes les affaires d'Italie. Adrien Ier surtout, qui fut pape de 773 à 795, fut ardent à provoquer Charles contre les Lombards, à aigrir les ressentimens de famille, excités par la répudiation de Désirée et par l'asile que son père avoit accordé aux fils de Carloman. Charles entra en Italie en 773; il ne trouva de résistance que dans les villes de Pavie et de Vérone. Didier s'étoit enfermé dans la première; son fils Adelgise, dans la seconde. L'une et l'autre se rendirent après un siége d'environ six mois. Didier fut enfermé dans un couvent; son fils s'enfuit à Constantinople, et l'indépendance des Lombards fut détruite. Charles, cependant, au lieu d'annexer l'Italie à la France, ajouta à son titre de roi des Francs celui de roi des Lombards, annonçant ainsi qu'il entendoit être le roi des vaincus aussi bien que celui des vainqueurs, et qu'il

sentoit que sa conquête lui imposoit des devoirs envers les peuples qu'il venoit de soumettre. Charles profita de cette première campagne en Italie pour se rendre à Rome, où il fut reçu par Adrien, le 1er avril 774, avec une pompe extraordinaire. Le roi franc confirma la donation que son père avoit faite à l'Église, d'un vaste territoire, dont on ne fixa jamais avec précision ni l'étendue ni la condition politique. Adrien ne se conduisit point cependant comme s'il y jouissait d'une souveraineté indépendante, il continua à agir comme s'il étoit seulement le lieutenant de Charles en Italie, aussi bien que son plus dévoué partisan; et à Rome même, il le traita comme s'il reconnoissoit en lui son souverain.

Charles devoit sa puissance aux Austrasiens; il trouvoit en eux le nerf de ses armées. Son langage, et celui de sa cour et de son gouvernement, étoient teutoniques. Il visitoit rarement la Gaule, et plus rarement encore l'Aquitaine. Il fut appelé cependant, en 778, dans cette dernière province, par les guerres civiles d'Espagne entre les Ommiades et les Abassides. Les derniers, attachés aux khalifes d'Orient, se sentant les plus faibles, avoient eu recours à lui. Charlemagne assembla son champ-de-mai au palais de Chasseneuil, dans l'Agénois, sur la rive droite du Lot. Là il résolut d'envahir l'Espagne avec deux armées, qui, entrées l'une par le Roussillon, l'autre par la

Navarre, se réuniroient sous les murs de Sarragosse. Il s'empara, en effet, de cette ville; il reçut le serment de fidélité de Barcelonne et de Girone, et il fit abattre les murailles de Pampelune; mais à son retour il fut attaqué dans les défilés de Roncevaux par les montagnards des Pyrénées; il y éprouva une perte considérable, et c'est là que Roland, préfet de la frontière de Bretagne, fut tué. C'est la première aussi bien que la dernière fois que les historiens mentionnent le nom de ce héros, que les romanciers ont rendu si célèbre. Si ses exploits ont quelque chose de réel, et s'il est vrai qu'il fut pendant long-temps le premier paladin de la France, comme il est mort au commencement du règne de Charlemagne, il doit avoir appartenu à l'époque de Charles-Martel, que les romanciers ont confondu avec son petit-fils, plus célèbre, car les hauts faits du premier s'accordent mieux avec leurs récits. Après l'année 778, Charlemagne ne repassa plus en Espagne. Son influence s'y soutint cependant. Le roi d'Oviédo, Alfonse-le-Chaste, s'y mit sous sa protection, aussi bien que plusieurs cheiks sarrasins; et Louis, fils de Charlemagne, que son père avoit fait roi d'Aquitaine, fit à quinze ans, entre les Pyrénées et l'Ebre, ses premières armes contre les Sarrasins.

Les guerres du Midi se terminoient en une ou deux campagnes; celles de la Germanie, au con-

traire, se renouveloient sans cesse. Il semble que justement, parce que les Francs et les Saxons étoient de même race, parce qu'ils parloient la même langue, et qu'ils avoient plus de facilité à s'entendre et à se connoître, leur acharnement les uns contre les autres étoit plus profond, et qu'il devenoit plus impossible de les concilier. Wittikind, le plus brave et le plus habile des petits rois saxons, se retiroit chez les hommes du Nord, Normands, ou Danois, pendant les invasions de Charles; puis il revenoit, dès que Charles s'étoit retiré, et soulevoit de nouveau sa patrie. Cette obstination, et les victoires de Wittikind sur quelques uns des lieutenans de Charles, aigrirent le héros franc; il recommença la guerre en 782, avec l'intention de détruire ses ennemis, plutôt que de les subjuguer. Ce fut alors qu'il fit mettre à mort quatre mille cinq cents guerriers saxons, convaincus seulement d'avoir pris les armes contre lui; il parcourut dans tous les sens, et pendant plusieurs années de suite, la Saxe, pour y écraser partout toute résistance; il se fit livrer un nombre infini d'otages, par chaque district, par chaque peuplade; il transporta dans les lieux déserts de la France et de l'Italie des colonies entières de Saxons; et il arriva ainsi jusque près de la fin du siècle, exterminant les Saxons sans réussir à les asservir.

Les autres peuples de la Germanie n'opposoient

point à Charlemagne une égale obstination. Les Thuringiens, qui avoient conjuré contre lui, furent vaincus en 786; et dès lors ils ne lui résistèrent plus. Les Bavarois, dont le duc Tassilon étoit fils d'une sœur de Pepin, se résignoient cependant difficilement à lui obéir; ils regardoient la famille des Agilolfinges, d'où tous leurs souverains étoient issus, comme plus antique et supérieure en illustration à celle des Carlovingiens; et la légitimité du pouvoir leur paroissoit attachée à son antiquité. Tassilon rechercha l'alliance des Slaves, auxquels il ouvrit en 787 l'entrée du pays des Francs. Charles fit alors attaquer la Bavière en même temps, du côté de l'Italie, de la Saxe et de la Souabe. Tassilon effrayé déposa les armes; Charles le déféra au jugement de la diète d'Ingelheim, qui le destitua. Il finit ses jours dans un couvent; la maison des Agilolfinges fut éteinte, et la Bavière fut réunie à la France. Dès lors tous les peuples de la langue tentonique furent regardés comme faisant partie de l'empire; et dans les dix dernières années du siècle, Charles porta ses armes contre les peuples esclavons, domiciliés entre l'Elbe et l'Oder, ou contre les Avares et les Huns, peuples tartares qui s'étoient établis sur les bords du Theiss.

La guerre de Charlemagne contre les Saxons fut souillée par des actes d'une grande férocité; on peut s'affliger qu'il ne se soit pas élevé davan-

tage au-dessus de la barbarie de son siècle; mais on ne doit guère s'en étonner : ni les Romains, ni les Francs ses ancêtres, ne lui avoient laissé de meilleurs exemples à suivre; une résistance si obstinée avoit engendré une irritation profonde dans le cœur des soldats et de leurs chefs; et quoique les Saxons eussent violé seize fois la paix que Charles leur avoit accordée, il ne fut pas plus cruel envers eux que ne l'avoient été les rois mérovingiens envers des Francs leurs compatriotes, qui défendoient seulement contre eux quelque prince de leur sang qu'ils vouloient dépouiller. Charlemagne ne se rendit jamais coupable de cruauté que dans ses guerres contre les Saxons; dans les autres il eut, au contraire, le mérite d'une grande clémence envers les vaincus : aussitôt qu'une province étoit soumise, il l'incorporoit à la France, et lui accordoit les mêmes avantages qu'aux autres parties de son empire; il fut également généreux envers Wittikind, lorsque celui-ci, en 785, vint se soumettre à lui, et recevoir dans son camp le baptême; il le combla d'honneurs et de présens, et il traita dès lors ses compatriotes avec confiance : aussi, malgré une guerre si longue et si désolante, la Saxe, dès la génération suivante, recommença à se couvrir d'habitans, qui apprirent avec le christianisme les premiers arts de la civilisation; en sorte que dès cette époque elle entra dans le monde progressif, tandis que jusqu'alors

les Saxons s'étoient efforcés de la faire reculer vers la barbarie.

Au milieu de ces guerres continuelles, le génie civilisateur de Charles se manifestoit avec une activité toujours croissante. Il avoit trouvé en Italie, plus que dans aucune autre contrée de l'Europe, des restes de l'ancienne culture des esprits; aussi chacune de ses expéditions au-delà des Alpes étoit marquée par un nouvel effort pour faire participer le reste de ses sujets aux connoissances qui s'y étoient conservées. Il ramenoit avec lui d'Italie, ou il en faisoit venir, des maîtres qu'il répandoit dans toutes les parties de la Gaule et de la Germanie, pour enseigner les lettres anciennes, tant sacrées que profanes, et la science du calcul; il fonda en même temps deux grandes écoles de musique sacrée, l'une stationnaire à Metz, l'autre qui suivoit sa cour, et qui valut le nom d'Aix *la Chapelle* à Aquisgrana, lorsqu'il y fixa sa résidence. Il orna cette capitale nouvelle de marbres et de sculptures qu'il fit apporter de Ravenne: il chercha, par ces modèles, à réveiller chez les peuples germaniques le goût des arts du dessin. Il songeoit également à favoriser le commerce, et il projetoit d'unir par un canal le Rhin au Danube; mais une si immense entreprise étoit au-dessus des connoissances hydrauliques qu'on possédoit à cette époque. Il accorda plus d'attention

encore à l'agriculture, et l'un de ses capitulaires prescrit de sages règles économiques pour l'administration des domaines de la couronne. Il mérita enfin, plus qu'aucun des rois qui sont montés sur le trône de France, ce titre de grand, qui est devenu inséparable de son nom.

Mais au milieu des progrès que Charlemagne faisoit faire à la société humaine, il ne songea point à extirper le chancre rongeur, l'esclavage, qui s'attachoit à son principe de vie. Il l'avoit trouvé établi dans tous les pays qui lui étoient soumis : c'étoit la seule manière que connussent les grands pour faire valoir leurs terres. Les vastes domaines de la couronne, qu'il étendit lui-même démesurément par ses conquêtes, et peut-être par des confiscations, n'étoient labourés, n'étoient mis en valeur, que par des esclaves. Le capitulaire même dans lequel il prescrivoit à ses juges les règles qu'ils devoient suivre, n'étoit autre chose qu'une instruction économique, pour les directeurs de tous ces esclaves fiscalins, entre lesquels devoient être répartis tous les travaux, non seulement des champs, mais de la ville : car tous les arts et tous les métiers, aussi bien que l'agriculture, n'étoient exercés que par des mains serviles et pour le profit du maître. En même temps l'accroissement de l'empire avoit causé l'accroissement de fortune de tous ceux qui approchoient l'empereur. Charles récompensoit

magnifiquement les services qui lui étoient rendus, et il les récompensoit par des concessions de terres avec tous leurs habitans. Le patrimoine qui auroit suffi à un favori d'un roi de Neustrie, ne suffisoit plus au favori du monarque de tout l'Occident. Les conquêtes, les rébellions, l'extinction des familles, mettoient à la disposition de Charles un fonds presque inépuisable de domaines, et à son tour il les donnoit « avec tous « leurs habitans, leurs maisons, leurs esclaves, « leurs prés, leurs champs, leurs meubles et « leurs immeubles, » tantôt aux couvens et aux fondations pieuses, qui conservent encore un grand nombre de chartes de ces concessions, tantôt aux grands officiers de la couronne, aux grands qui l'avoient bien servi, et quelquefois même aux hommes de lettres qu'il vouloit encourager. Le savant Alcuin, qui avoit, il est vrai, été son pédagogue, avoit à lui seul vingt mille esclaves. Cependant les guerres, qui se renouveloient chaque jour, épuisoient la population libre; les soldats périssoient les uns après les autres dans les combats ou dans les longues marches auxquels ils étoient sans cesse appelés; et cette monarchie des Francs qui, à la fin du huitième siècle, paroissoit si puissante et si glorieuse, n'étoit déjà plus, en très grande partie, habitée que par des êtres qui conservoient la figure humaine, mais auxquels on avoit interdit les

droits et les sentimens des hommes, qui ne faisoient plus partie de la nation, et qui, au moment de ses besoins, ne pouvoient pas même être appelés à la défendre.

CHAPITRE V.

Les Francs au neuvième siècle.

Le neuvième siècle s'ouvroit pour les Francs d'une manière qui sembloit brillante; ils voyoient à la tête de leur monarchie le plus grand homme qui, depuis l'origine de leur nation, eût paru dans l'Occident. Leur domination s'étendoit de la mer Baltique aux rives de l'Ebre, et de l'Océan atlantique jusqu'à l'Oder et au golfe Adriatique; leur administration s'étoit régularisée, leur religion étoit devenue uniforme, des écoles s'ouvroient dans toutes les parties de cette vaste domination, et précisément le premier jour du nouveau siècle, selon la manière de compter alors usitée, ou le jour de Noël de l'an 800, le chef de la nation fut revêtu de la plus haute dignité qui se fût conservée dans la mémoire des hommes. Charlemagne avoit été rappelé à Rome, du fond de l'Allemagne, pour protéger le nouveau pape Léon III contre un soulèvement des Romains; et ce pape, par reconnoissance, plaça sur sa tête, dans la basilique du Vatican, une couronne d'or, en même temps qu'il donna le signal au peuple et au clergé

de le saluer par les cris de : « Vie et victoire à l'auguste Charles, couronné par Dieu, grand et pacifique empereur des Romains ! »

Par ce couronnement, le pape avoit voulu renouveler l'empire d'Occident, trois cent vingt-quatre ans après qu'il avoit été supprimé par la déposition d'Augustule. Le grand Théodoric, Clovis, Pepin et Charles lui-même, avoient si bien regardé leur dignité royale comme inférieure à celle des empereurs, qu'ils n'avoient pas dédaigné de recevoir, comme des décorations propres à les relever, les titres de consuls et de patrices, que leur accordoient les empereurs de Bysance, en même temps qu'ils les distribuoient à leurs ministres et à leurs courtisans. Mais Charles, par son couronnement à Rome, se déclaroit l'égal des empereurs de Constantinople ; il ne reconnoissoit plus sur la terre de rang supérieur au sien. D'autre part, il renonçoit à la royauté des vainqueurs, parce qu'ils étoient des barbares, pour se déclarer le souverain des vaincus, parce qu'ils étoient civilisés ; il se faisoit Romain, il se mettoit à la tête de la civilisation, il prenoit l'engagement de la répandre dans toute l'Europe, et aucun homme ne paroissoit mieux en état que lui d'accomplir cette grande tâche. En effet, il y travailla avec autant de talent que de fermeté pendant les treize ans qu'il vécut encore. Sa carrière fut, jusqu'à son terme, remarquablement exempte de grands revers ; cependant

sa grandeur éblouissante receloit le germe de la ruine de son empire. Avec lui commençoit cette décadence rapide, qui devoit, dans le cours du neuvième siècle, faire tomber sa race du faîte des grandeurs à la dernière humiliation, détruire pour les Francs leur domination glorieuse, et les faire disparoître entre les peuples qu'ils avoient subjugués.

Charles approchoit de soixante ans quand il reçut la couronne de l'empire; il conserva jusqu'à la fin de sa vie l'activité et la vigueur d'un vieux guerrier; mais, dès cette époque, il ne conduisit plus lui-même les armées contre ses ennemis. En 806, il partagea ses états entre les trois fils qu'il avoit alors; ce fut eux qu'il chargea de la défense de ses frontières. Il destina Charles, qui étoit l'aîné, à régner en Austrasie, et il le chargea d'une expédition contre les Sorabes et les Bohèmes, où ce jeune prince eut quelques succès; il donna l'Italie en partage à Pepin, le second, qui fit tour à tour la guerre au duc de Bénévent et aux Vénitiens, mais qui n'y éprouva que des revers. Il donna l'Aquitaine en partage à Louis, le troisième, qui ne fut guère plus heureux contre les Maures d'Espagne; mais Pepin mourut en 810, Charles en 811, et leur père Charlemagne, qui avoit senti la nécessité de partager sa monarchie, parce qu'une tête moins vigoureuse que la sienne ne pourroit pas la gouverner tout entière, fut obligé au contraire

de la réunir de son vivant entre les mains du plus foible de ses fils, Louis, auquel, en septembre 813, il fit prendre de ses mains, sur l'autel, à Aix-la-Chapelle, la couronne de l'empire.

L'empire de Charlemagne, dans son étendue démesurée, ne confinoit plus sur toutes ses frontières qu'avec de petits peuples qui sembloient trop foibles pour oser se heurter contre un tel colosse. Cependant, de toutes parts aussi ses frontières furent violées; des attaques successives des Slaves, des Danois, des Sarrasins, des Grecs, ne furent point repoussées à temps, et ne furent point punies : bientôt l'empire fut harcelé par des ennemis plus redoutables encore : tous les émigrés de la Saxe et tous les autres Germains qui n'avoient pas voulu embrasser le christianisme s'étoient réfugiés dans la Scandinavie, où ils se confondoient, sous le nom de Normands ou habitans du Nord, avec les anciens habitans du pays. Ils osèrent, sur de frêles bateaux, venir attaquer par mer les côtes du redoutable empire. Charlemagne ressentit profondément, comme une première insulte, leurs ravages dans la Frise, en 809 et en 810. Ce n'étoit cependant encore que le commencement d'une longue série de calamités, qui auroient dû apprendre au monde que ce n'est pas l'étendue d'un empire qui fait sa force; bien au contraire, la vie des états réside à leur centre, et plus ce centre est éloigné de la circonférence, plus la

vigilance se ralentit, plus l'énergie s'affoiblit chez les provinciaux, auxquels il n'est pas permis d'avoir des volontés et de pourvoir à leur défense par eux-mêmes, plus la vigueur et la prudence requises pour repousser une attaque inopinée s'anéantissent chez des hommes qui ne sont appelés qu'à obéir, et qui doivent toujours attendre des ordres lointains.

La guerre et de brillantes conquêtes avoient fait la gloire du règne de Charlemagne : mais cette guerre même avoit préparé les humiliations de ses dernières années, et les revers de ses successeurs. Les auteurs des Chroniques qui nous restent sur Charlemagne comptent la campagne de 804 comme la trente-troisième et dernière de la guerre de Saxe. Des hostilités si longues et si acharnées avoient sans doute fait une grande consommation d'hommes; cependant, nous l'avons vu, malgré les désastres des combats, les massacres et la déportation de milliers de familles, dès la génération suivante la population de la Saxe commença à s'accroître de nouveau; celle de la France au contraire continua à diminuer avec rapidité : c'est que la condition économique des Saxons demeura la même : les cultivateurs continuèrent à être libres, et à travailler pour leur propre compte. La condition économique des Francs, au contraire, fut changée : les cultivateurs libres disparurent, et les esclaves seuls restèrent. Autant que

nous pouvons en juger par les Capitulaires, le service militaire de tous les hommes libres étoit gratuit. Ils étoient obligés de se rendre à l'armée à leurs frais, avec leurs armes et leurs munitions, et ils ne commençoient à recevoir des distributions de vivres, s'ils marchoient au nord, qu'après avoir passé le Rhin; s'ils marchoient au midi, qu'après avoir passé la Loire. Dans le temps des premières conquêtes des Francs, ce service gratuit ne leur répugnoit point; jamais ils ne jouissoient d'une si grande abondance que lorsqu'ils vivoient de pillage. D'ailleurs, à la réserve de quelques expéditions aventureuses en Italie et en Espagne, d'où l'on avoit peu vu revenir de guerriers, ils faisoient presque toujours la guerre dans la province la plus voisine, et ils s'éloignoient peu de leurs foyers. Mais, au temps de Charlemagne, la guerre avoit déjà perdu quelque peu de son caractère de brigandage. D'ailleurs les hommes libres; *heer manne, arimanni*, ou hommes d'armes, étoient appelés pour la défense du royaume à des expéditions lointaines, dispendieuses et fréquentes, aussi la charge devint pour eux intolérable, et deux ou trois campagnes suffisoient pour les ruiner. Les ducs, les grands, qui devoient conduire ces arimanni à l'armée, et qui ne trouvoient plus à remplir leurs rangs, essayèrent de les remplacer par une nouvelle classe d'hommes, les *bénéfi-*

ciers, lehemanne, leudes, auxquels ils firent de nouvelles distributions de terre, sous la condition précise qu'ils seroient toujours prêts à prendre les armes pour eux, aussi bien dans les guerres offensives, *fehde*, que dans les guerres défensives, *wehr*. Il est probable que cette innovation commença, avec les guerres du septième siècle, entre les hommes libres et les grands, sur lesquelles nous savons si peu de chose. Les bénéfices, ou *lehe* de cette époque, furent les premiers germes du système féodal, que nous verrons se développer plus tard. Mais sous Pepin, et plus encore sous Charlemagne, l'obligation du service se représenta chaque année au bénéficier; elle l'appela, aussi bien que l'homme libre, à marcher jusqu'aux extrémités de l'Europe; or la valeur de la terre, qu'elle fût de propriété antique ou récemment donnée en bénéfice, ne pouvoit compenser une aussi intolérable fatigue, des dépenses aussi exorbitantes, et le leude fut bientôt ruiné, comme l'avoit été avant lui l'arimanne : il est vrai que le monarque commença vers cette époque à accepter une compensation en argent, à la place du service militaire; mais cette facilité même engageoit le soldat qui ne pouvoit plus marcher, à emprunter sur sa terre, ou à la vendre. C'étoit aux prélats et aux grands qu'il s'adressoit dans ce cas, car eux seuls avoient de l'argent; aussi les églises et les grands réunirent bientôt presque

toutes les propriétés privées à leurs patrimoines, déjà trop vastes : les esclaves de ces deux ordres furent chargés de tous les travaux ruraux auxquels renonçoient les hommes libres ; les plus vastes provinces ne purent dès lors plus fournir de soldats : la race humaine n'y étoit pas encore anéantie, elle étoit seulement avilie jusqu'au niveau du bétail qui partageoit avec elle les travaux des champs. Bientôt, toutefois, les esclaves disparurent à leur tour : le propriétaire ne trouvoit plus d'avantage à faire naître des denrées que personne n'avoit besoin d'acheter; l'agriculture la plus profitable lui parut celle qui pouvoit s'accomplir avec le moins de travail manuel possible : le désert et le pâturage prirent la place des champs, et la race humaine disparoissoit déjà rapidement de cet empire si prospérant, si constamment victorieux, lorsque Charlemagne mourut le 28 janvier 814, à l'âge de soixante et onze ans.

Au vieux monarque succéda le seul fils qui lui fût demeuré, Louis-le-Débonnaire, alors âgé de trente-six ans. Ce prince avoit reçu l'éducation littéraire que Charlemagne avoit désirée pour lui-même, et dont il faisoit tant de cas; il avoit des connoissances étendues, il avoit formé son cœur par les enseignemens de la religion, et il s'efforçoit d'y conformer sa conduite; il étoit doux et indulgent de caractère, chaste dans ses mœurs,

économe dans ses habitudes; ardemment désireux d'être juste et d'accomplir ses devoirs, humble de cœur, empressé à recevoir des conseils, et soumis avec la plus profonde déférence aux ecclésiastiques, qu'il regardoit comme ses supérieurs. Mais en même temps c'étoit un homme foible, plus foible peut-être de caractère qu'aucun de ceux qu'on eût encore vus sur le trône : on eût dit que la civilisation, qui avoit recommencé avec son père, avoit trop puissamment agi sur lui, qu'en ne lui laissant que la douceur et l'élégance, elle lui avoit ôté toute vigueur. Louis-le-Débonnaire régna vingt-six ans, ou de 814 à 840. Il associa constamment son peuple, ou les représentans de son peuple, à son gouvernement, et les comices des Francs furent rassemblés, sous son règne, plus régulièrement, chaque année, que sous aucun des rois qui l'avoient précédé. La moitié de l'Europe lui étoit soumise, il n'eut à soutenir aucune guerre étrangère de quelque importance, il n'essuya aucune défaite; quoique troublé par des guerres civiles, le sang de ses sujets y fut à peine répandu; et cependant cet espace de temps lui suffit pour faire descendre à la dernière humiliation le magnifique empire de Charlemagne.

Il est vrai que les plaies secrètes de cet empire étoient, au moment de son accession, bien plus profondes, bien plus dangereuses, que n'auroit pu le faire supposer la gloire du héros qui ve-

noit de mourir. A dater du jour, où, en 715, Charles-Martel étoit sorti des prisons de Plectrude, il y avoit tout près d'un siècle que les Carlovingiens régnoient victorieusement. Durant ces quatre-vingt-dix-huit ans leur pouvoir avoit été sans cesse en croissant. Chaque année avoit été signalée par la défaite de quelqu'un de leurs ennemis; et leurs armées, qui s'étoient avancées jusqu'à l'Eyder, frontière du Danemarck, jusqu'au milieu de la Dalmatie, et aux frontières des Bulgares et des Grecs, passoient pour invincibles. Mais cent ans passés à courir de victoires en victoires accumulent pour une nation presque autant de souffrances que cent ans de revers. Malgré tous les soins de Charlemagne pour réformer l'administration de son empire, elle étoit devenue toujours plus militaire. Il faisoit sans cesse circuler dans les provinces, ses inspecteurs, ses *missi dominici*, pour réformer les abus; et toutefois ces abus s'étoient multipliés outre mesure. Les grands seuls et les prélats pouvoient aborder un si grand souverain; aussi il n'y avoit plus de justice à espérer contre eux. Les patrimoines avoient grandi en proportion de la grandeur de l'empire; mais un patrimoine territorial ne peut s'agrandir qu'autant qu'il en engloutit des centaines de petits. Les ducs, les comtes, les évêques, ne vivoient point dans leurs domaines; ils étoient toujours à la suite, ou de l'armée ou

de la cour ; on ne savoit comment les atteindre pour recourir à leur pitié ou à leur justice contre les vexations de leurs agens. Cependant leurs besoins croissoient, ils demandoient à leurs hommes d'affaires de leur envoyer toujours plus d'argent ; et ils fermoient les yeux sur les moyens atroces par lesquels cet argent étoit procuré.

Louis-le-Débonnaire, en montant sur le trône, y portoit un vif sentiment de bonté, de réforme, de justice ; les plaintes qui éclatèrent de toutes parts lui révélèrent l'étendue du mal auquel il devoit porter remède : celles des réfugiés chrétiens d'Espagne peuvent nous aider à apprécier toutes les autres. Pour fuir le joug des Maures, ils étoient venus en grand nombre défricher la province française. Mais bientôt ils s'étoient vu enlever par les seigneurs de cette province les possessions mêmes qu'ils avoient créées par leurs sueurs ; heureux encore quand leurs personnes mêmes n'avoient pas été réduites en esclavage. Dans toutes les provinces, la classe des hommes libres succomboit à des usurpations semblables ; aussi on en trouvoit un grand nombre qui renonçoient volontairement à leur liberté, pour acheter au moins à ce prix la protection d'un seigneur leur voisin. Mais le plus scandaleux entre les abus qui furent révélés à cette époque, et que Louis ne réussit point à déraciner, ce fut la traite des esclaves qui s'exer-

çoit en France. Le seigneur, quand il se sentoit pressé d'argent, vendoit ses paysans, ou les fils de ses paysans, aux Maures d'Espagne et d'Afrique. Des marchands juifs étoient les agens de ce commerce, et l'empereur s'étoit contenté de défendre qu'on administrât sans leur consentement, le baptême aux enfans qu'ils achetoient, pour que ceux-ci, tout au moins, n'encourussent pas le crime d'apostasie, quand ils abandonneroient la religion chrétienne.

Louis-le-Débonnaire sentit de bonne heure qu'un empire aussi vaste que le sien, et où les communications étoient si lentes et si pénibles, ne pouvoit dépendre d'une seule volonté. Il sentit qu'il falloit qu'il y eût, tout au moins en Bavière, en Italie, et en Aquitaine, un centre d'autorité, pour repousser les attaques des Slaves, des Grecs, des Musulmans, sans qu'il fût toujours nécessaire de recourir pour des ordres à Aix-la-Chapelle, où il avoit fixé sa résidence. Il associa donc à la couronne, en l'année 817, son neveu Bernard, qui dès 810 régnoit en Italie; il y associa aussi ses fils : l'aîné de ceux-ci, Lothaire, avoit alors à peine quinze ans; ce n'étoit pas sur lui que l'empereur comptoit pour défendre l'empire; mais il semble qu'il ne concevoit point comment, à moins de constituer un royaume, il pourroit donner au gouverneur d'une province l'autorité d'agir de son propre mouvement. Cependant

cette division, et les jalousies de famille qu'elle fit naître furent la source d'où découlèrent les malheurs et les fautes de Louis-le-Débonnaire. Autant sa bonté étoit excessive, autant les deux femmes qu'il épousa, l'une après l'autre, étoient dures, hautaines et envieuses. Ermengarde, qui lui avoit donné trois fils, Lothaire, Pepin et Louis, fut le vrai auteur du seul crime qui souille sa mémoire, du meurtre de son neveu Bernard, roi d'Italie, qu'elle fit périr, en 818, en lui arrachant barbarement les yeux; elle mourut elle-même peu de mois après; et au commencement de l'année 819, Louis se remaria avec Judith, fille d'un comte Guelfo de Bavière. Ce ne fut qu'en 823 que celle-ci lui donna un fils, connu depuis sous le nom de Charles-le-Chauve. Dès lors elle n'eut point de repos qu'elle n'eût obtenu pour lui un royaume; il fut formé, en 829, de la Souabe, de l'Helvétie et des Grisons, et il prit le nom de royaume d'Allemagne.

Encore que Louis eût donné à ses fils des couronnes, et qu'il eût même associé à l'empire Lothaire, qui étoit l'aîné, il continuoit à les regarder comme de simples lieutenans qu'il pouvoit destituer, ou faire passer d'un pays à un autre, suivant les convenances de son administration; aussi il ne se faisoit aucun scrupule de leur donner et de leur reprendre des provinces, et l'inconstance naturelle à un caractère foible

et irrésolu, jointe aux intrigues de sa femme, lui firent presque chaque année altérer les partages qu'il avoit arrêtés, et qu'il avoit le plus souvent fait confirmer aux peuples par des sermens. Mais ses fils ne supportoient point patiemment son inconstance; ils s'indignoient surtout de l'ambition de leur belle-mère, lorsqu'ils voyoient celle-ci s'efforcer d'agrandir, à leurs dépens, son fils Charles-le-Chauve. Ils suspectoient ses mœurs, ils prétendoient que Bernard, duc de Septimanie, dont elle suivoit les conseils en toute chose, étoit son amant; qu'il étoit le père de Charles-le-Chauve. Les grands et les prélats du royaume, jaloux du crédit du favori, prêtoient foi à cette accusation, et la répétoient. Ils faisoient ainsi retomber sur Louis, qui n'étoit pas moins que sa femme dominé par Bernard, le ridicule et le mépris. Louis n'avoit jamais compris combien les vertus d'un roi doivent différer de celles d'un moine: Il mettoit l'humilité au rang de ses premiers devoirs, et, comme expiation de ses péchés, il recherchoit une grande humiliation publique. De lui-même, il prit occasion des États d'Attigny-sur-l'Aisne, au mois d'août 822, pour s'imposer, au milieu de cette assemblée, une grande pénitence, pour le meurtre de Bernard et pour tous les péchés qu'il avoit eu jusqu'alors à se reprocher. Il paroît que cette humiliation volontaire fit

naître dans l'esprit des mécontens la pensée de le soumettre, onze ans plus tard, à une dégradation plus grande encore, afin de le rendre par là incapable de régner. C'étoit en 833. Il étoit à la tête d'une armée nombreuse, ses trois fils aînés s'étoient approchés de lui avec une armée non moins nombreuse, mais ils sembloient craindre de commencer une guerre parricide; il n'y avoit eu encore aucune hostilité entre eux, lorsque Louis se vit successivement abandonné par tous ses capitaines et ses soldats, qui passèrent dans le camp de ses fils. Le théâtre de cette défection en prit le nom de *Lugen-Feld*, le Champ-du-Mensonge. Les transfuges avoient besoin, pour se disculper, de flétrir le prince qu'ils venoient de quitter. Les évêques dressèrent une confession des crimes et des fautes de l'empereur Louis, qu'ils lui firent réciter publiquement à lui-même, à Soissons, le 11 novembre 833; ils lui firent déposer sa ceinture militaire sur l'autel, ils lui firent revêtir l'habit de pénitent, et ils le déclarèrent indigne à jamais du trône. Ils transmirent alors à ses fils la plénitude de la puissance; ils reconnurent l'aîné, Lothaire, pour seul empereur, et ils lui confièrent la garde de son père, qui devoit être conduit à Aix-la-Chapelle.

Louis-le-Débonnaire avoit accepté avec joie toutes les pénitences qui lui avoient été imposées; c'étoit à ses yeux autant de moyens d'avan-

cer vers la sanctification. Il avoit avoué tout ce qu'on avoit voulu; sa femme Judith avoua de même toutes les offenses et contre la France et contre son mari, dont on l'avoit chargée; mais ces aveux furent regardés par le peuple, et peut-être par les pénitens eux-mêmes, comme donnant la preuve, non de la faute, mais de l'humilité du pécheur. Louis n'étoit encore âgé que de cinquante-cinq ans, mais il semble que déjà alors son esprit débile étoit presque tombé dans un état de radotage. Ses trois fils aînés étoient dans la vigueur de l'âge; le cadet, Charles, quoiqu'il n'eût encore que dix ans, avoit été victime de cette révolution : on l'avoit enfermé au couvent de Pruym. Mais bientôt, les grands de l'empire reconnurent que les fils de Louis-le-Débonnaire n'étoient pas plus dignes d'affection ou de respect que leur père; ils sentirent tout ce que leur conduite dénaturée avoit d'odieux, et, dès l'année suivante, Lothaire se vit abandonné, à son tour, par ses partisans; il fut contraint de remettre ses prisonniers en liberté, et de leur rendre les pouvoirs du gouvernement. Nous connoissons fort mal les intrigues qui mettoient les frères en opposition l'un avec l'autre, ou qui les rallioient tous contre leur père; nous ne nous faisons point une idée plus exacte des griefs qui excitoient le mécontentement du royaume. Nous nous apercevons seulement que

la puissance nationale avoit passé presque en entier aux prélats : ce sont des évêques ou des abbés qu'on voit à la tête de toutes les factions ; ils dirigent tour à tour les conseils du vieil empereur et de ses fils. Nous commençons aussi à voir se manifester la jalousie entre les trois races teutonique, gauloise et italienne ; elles étoient fatiguées de leur union et tendoient à l'indépendance, et la gauloise s'attribuoit déjà le nom de française.

Les vingt-cinq années du règne de Louis-le-Débonnaire furent signalées par peu de guerres étrangères. Dans ses commencemens, tout l'empire de Charlemagne lui obéissoit avec autant de déférence et de crainte qu'il avoit obéi à son père ; mais peu à peu les peuples qui s'étoient soumis volontairement au grand homme, les Slaves, en particulier, de la frontière orientale, secouèrent le joug, sans que les Francs fissent aucun effort pour les maintenir dans la dépendance ; et l'empire d'Occident, qui pendant le règne de Charlemagne avoit confiné avec celui d'Orient par une longue frontière, se trouva séparé de lui par plusieurs peuples qui se gouvernoient par leurs propres lois. Dans les Gaules mêmes, les Bretons et les Gascons, qui conservoient dans leur pays une sauvage indépendance, ne voulurent pas renouveler à Louis l'hommage qu'ils avoient fait à Charles, et leur résistance fut couronnée par le

succès. L'empire étoit exposé à une plus grande humiliation encore par les ravages des Normands. Ceux-ci partoient chaque année de la Scandinavie, sur leurs petits vaisseaux; ils venoient débarquer sur la côte où le vent ou leur caprice les portoit, toujours sûrs de la trouver également sans défense. Ils pilloient, ils brûloient, ils enlevoient des captifs dans les villes rapprochées des côtes; puis ils repartoient, sans que les soldats francs pussent jamais les atteindre. Dans le même temps, les vaisseaux sarrasins ravageoient aussi les côtes de la Méditerranée; et, en 838, ils surprirent et pillèrent Marseille.

Ce fut vers cette époque que Pepin, roi d'Aquitaine, le plus soumis et le plus respectueux des fils de Louis, mourut. Judith chercha alors à se réconcilier avec Lothaire, qui étoit l'aîné, et qui lui avoit toujours montré le plus de haine, et avoit le plus offensé son mari; elle sentoit, pour cette raison même, qu'il n'opposeroit pas de scrupules à son ambition. Il fut convenu entre eux que la monarchie entière seroit partagée entre Lothaire et le fils de Judith; qu'au premier appartiendroit l'Italie, l'Allemagne, la Provence, et une partie de la Bourgogne et de l'Austrasie; que tout le reste de la France occidentale, qui dès cette époque commença à être désignée plus spécialement par le nom de France, seroit le partage de Charles-le-Chauve. Louis-le-Débonnaire,

qui n'agissoit plus que d'après l'impulsion qui lui étoit donnée, se chargea d'attaquer, en Aquitaine, Pepin II, fils de son fils Pepin, pour le dépouiller de son héritage et le donner à Charles-le-Chauve. En même temps, Lothaire attaquoit son frère, Louis de Bavière, pour le dépouiller aussi. Cette première guerre civile fut marquée par des dévastations plus que par des combats; elle remplit les derniers mois de la déplorable existence de Louis-le-Débonnaire. Il mourut d'hydropisie de poitrine au palais d'Ingelheim, près de Mayence, le 20 juin 840.

La décadence de l'empire, pendant le règne de Louis-le-Débonnaire, présente un contraste assez frappant avec sa grandeur, si imposante encore, pour éveiller notre attention. Il est plus difficile de la fixer sur la dégradante période qui suit, ou sur le règne de Charles-le-Chauve (840-877). Nous avons peine à descendre dans le profond avilissement où la nation étoit tombée pour suivre ses intrigues, ou ses guerres avec ses frères. La nécessité de diviser l'empire, pour y conserver quelque ombre de gouvernement, s'étoit fait sentir dès le commencement du règne de Louis; mais il avoit été impossible, pendant toute sa durée, d'arrêter un partage qui contentât ou le vieil empereur, ou les princes co-partageans, ou le peuple qui devoit leur être soumis. Après la mort de Louis, on devoit moins encore s'attendre à ce que ses

volontés dernières, ou les conventions entre ses enfans, fussent respectées. Les princes rivaux tentèrent, en effet, de nouvelles combinaisons. Lothaire contracta une alliance avec Pepin II d'Aquitaine, fils du second de ses frères. Louis de Bavière, qu'on commençoit à nommer Louis-le-Germanique, s'allia avec Charles-le-Chauve. Toutes leurs forces se rassemblèrent dans le voisinage d'Auxerre, et ils se livrèrent une terrible bataille à Fontenai, le 25 juin 841. L'acharnement y fut extrême. On prétendit que les vaincus, Lothaire et Pepin, avoient laissé sur la plaine quarante mille morts, et que la perte des vainqueurs n'avoit été guère moins considérable. Une telle boucherie porta le coup de mort à la classe des hommes libres, qui jusqu'alors avoient recruté les armées. La puissance militaire de l'empire franc parut dès lors anéantie; et comme à cette perte immense d'hommes se joignirent toutes les causes qui depuis long-temps minoient la nation, elle ne trouva plus en elle-même de vigueur pour se relever, et il se passa plus d'un siècle avant qu'on lui vît faire aucun effort digne de son ancienne valeur.

Cependant l'épuisement même où les princes demeurèrent après cette grande bataille, les détermina à procéder à la division finale de l'empire, à celle qui fonda la nouvelle France, et qui conféra le nom de Français au peuple gaulois ou

roman, qui repoussoit le langage et les mœurs des anciens Francs. Cette division fut accomplie par le traité de Verdun du mois d'août 843. Toute la partie de la Gaule située au couchant de la Meuse, de la Saône et du Rhône, fut assignée en partage à Charles-le-Chauve, sous le nom de France : tout le reste de la Gaule, depuis cette ligne jusqu'au Rhin et aux Alpes, fut la part de Lothaire, Lotharingia ou Lorraine. Il y joignit le titre d'empereur et la domination de l'Italie. Louis-le-Germanique eut pour sa part toute l'Allemagne, jusqu'au Rhin et aux Alpes. Pepin II fut abandonné par Lothaire; Charles-le-Chauve fut autorisé à lui reprendre l'Aquitaine; mais cette conquête ne fut accomplie qu'en 864, lorsque Pepin II fut jeté par son oncle dans un cachot d'où il ne ressortit plus.

Le nouveau royaume de la France occidentale paroît encore bien grand sur la carte; mais nous avons peine à nous faire une idée de la misérable condition, de la dégradante foiblesse où il étoit tombé sous un prince lâche et incapable. Charles avoit donné le titre de roi d'Aquitaine à son fils Charles-le-Jeune; en même temps, Pepin II portoit toujours le même titre, et Nomenoé s'intituloit roi des Bretons. Dans les autres provinces, on rencontroit des comtes, espèce de commissaires royaux, dont le titre latin datoit du temps de l'empire; mais quoiqu'en droit, le roi pût les

révoquer à sa volonté, ils ne lui montroient presque aucune obéissance; au lieu d'être les administrateurs, ils commençoient à devenir les propriétaires du pays. Leur fonction auroit dû être de conduire à la guerre les hommes libres; mais la classe des hommes libres s'éteignoit; les comtes n'avoient plus de soldats : ils avoient hérité de ceux auxquels ils auroient dû commander. Riches propriétaires de déserts à perte de vue, ils avoient compté d'abord les faire cultiver ou mettre en valeur par des esclaves; mais ils n'avoient point encore su porter remède à la rapide disparition de la classe servile, qui s'éteignoit, comme la classe libre s'étoit éteinte avant elle. La féodalité ne commença que dans le siècle suivant, lorsque ces mêmes comtes, les autres riches propriétaires et les prélats s'avisèrent de distribuer ces mêmes terres désertes à des hommes qui entreprirent de les cultiver ou de les faire cultiver, et qui s'engagèrent, en retour, au service militaire, sous les ordres des seigneurs qui leur en avoient fait la concession.

Charles-le-Chauve convoquoit les plaids de son royaume toutes les années, ou même deux ou trois fois par année. Il ne semble pas qu'il restât alors de ducs dans la partie de la France qui lui étoit soumise. Les familles des autres grands propriétaires s'étoient aussi éteintes pour la plupart, et dans l'ordre civil, les comtes étoient les plus

qualifiés entre les membres qui y assistoient; mais presque toujours ils cédoient la place aux évêques et aux grands et riches abbés, qui formoient la majorité de ces assemblées, et qui, seuls, sembloient prendre un intérêt constant aux affaires publiques. En effet, les comtes redoutoient toute occasion qui les auroit appelés ou à prendre les armes, ou à subvenir aux dépenses de la guerre; les prélats, au contraire, exempts du service militaire et de toute contribution, n'avoient point la même répugnance à imposer des sacrifices à la nation : il est vrai qu'ils ne réussissoient pas toujours à les faire accomplir. La France étoit alors devenue une république théocratique. Son vrai chef étoit Hincmar, archevêque de Reims, qui, au nom de l'église, censuroit ou déposoit les rois, et traitoit les grands avec une égale hauteur. La majeure partie de la France occidentale appartenoit déjà aux évêques ou aux abbés des grands monastères, souvent bien plus riches que les évêques. Mais sur les terres de l'église il ne naissoit point de soldats; les esclaves accomplissoient le peu de travaux qui les fécondoient encore, ou faisoient pâturer les troupeaux. La nation ne se trouvoit plus nulle part; au milieu des campagnes désertes on rencontroit des villes presque également désertes. Le roi n'habitoit point Paris; il n'avoit point de capitale; les châteaux où il fai-

soit sa résidence n'étoient pas même fortifiés. Visitant tour à tour ses maisons de plaisance et de riches couvens, il étoit sans cesse errant dans son royaume, bien plus occupé à éviter les dangers qui le menaçoient de toutes parts, qu'à gouverner, à protéger ou à défendre ses peuples.

Pendant tout le règne de Charles-le-Chauve, on vit les Normands remonter jusqu'au cœur de la France par toutes les rivières, piller successivement toutes les grandes villes et tous les monastères, et entrer à Paris aussi souvent qu'il leur en prenoit la fantaisie, pour rançonner les abbayes de Saint-Germain ou de Saint-Denis : quant aux pauvres bourgeois, ils les maltraitoient aussi, ils les soumettoient à la torture pour leur faire révéler leurs trésors cachés, ou ils les égorgeoient sans pitié ; mais il étoit bien rare qu'il restât à ces malheureux quelque chose qu'on pût leur prendre. Souvent Charles-le-Chauve, avec sa maison royale, bien plus nombreuse que les bandes des Normands, se trouva sur le théâtre de ces dévastations ; il ne livra cependant pas un seul combat aux guerriers du Nord, et si quelquefois il essaya de dérober à leur furie ou une ville ou un sanctuaire, ce fut seulement en offrant aux brigands une large rançon. Les bandes des Normands n'étoient le plus souvent que de deux ou trois cents guerriers ; rarement ils s'assembloient jusqu'au nombre de mille ; et cependant les

villes les plus fortes de France ne leur opposoient aucune résistance. Le 14 mai 841, ils prirent et pillèrent Rouen, et mirent à contribution les couvens de Jumièges et de Saint-Vandrille. En 842, ils se bornèrent à ravager la Frise; en 843, ils remontèrent la Loire, prirent Nantes, et en massacrèrent presque tous les habitans, qui s'étoient réfugiés dans les églises. La même année, ils prirent encore Bordeaux et Saintes. En 844, les uns descendirent en Bretagne, d'autres s'avancèrent jusqu'aux portes de Toulouse. Le 28 mars 845, ils entrèrent à Paris; presque tous les bourgeois s'étoient enfuis à leur approche : les Normands, ayant soigneusement recherché ceux qui étoient restés, ne trouvèrent dans cette grande ville que cent onze habitans; ils les pendirent en face du camp royal, qui étoit à Saint-Denis; et quand ils eurent enlevé des maisons de Paris tout ce qu'ils pouvoient emporter, Charles leur fit compter sept mille livres pesant d'argent, pour les engager à se retirer. En 846, ils brûlèrent Saintes; en 847, ils assiégèrent Bordeaux sans pouvoir s'en rendre maîtres; en 849, ils prirent et brûlèrent Périgueux; et ces dix premières années du règne de Charles-le-Chauve ne furent pas les plus calamiteuses : aussi long-temps qu'il vécut, les ravages des Normands continuèrent avec la même furie. Ils pillèrent Aix-la-Chapelle, capitale des Carlovingiens, comme ils avoient

pillé Paris. La nation et l'armée sembloient anéanties : l'imagination ne peut concevoir une si dégradante foiblesse, un tel excès de lâcheté.

La vie d'un roi étoit, au reste, celle d'un riche propriétaire, car tous également avoient secoué tout soin du gouvernement. Tous les rois carlovingiens évitoient le séjour des villes ; ils alloient successivement manger les récoltes de leurs biens-fonds dans les diverses maisons de plaisance où elles étoient accumulées ; ils passoient leur temps à la chasse, ils ignoroient tout ce qu'ils ne voyoient pas de leurs yeux, car toute correspondance entre la cour et les provinces avoit cessé ; et, dans cette vie errante, ils n'avoient presque plus de contact avec leurs peuples. Quelques seigneurs avoient commencé à prétendre à la même indépendance, et, pour se l'assurer, on les vit essayer de fortifier leur résidence. Mais le roi ainsi que les prélats regardèrent avec une égale jalousie ces premières fortifications privées ; elles pouvoient, il est vrai, protéger les sujets contre les ravages des Normands, mais elles les auroient soustraits en même temps à toute action de l'autorité publique. Ni le roi ni le mallum ne pouvoient se faire obéir derrière les murs d'un château, et plus ils se sentoient foibles, plus ils avoient besoin que leurs sujets fussent tremblans. Dans une diète que Charles-le-Chauve assembla à son palais de Pistes, sur la Seine, au

mois de juin 864, il fut rendu un capitulaire qu'on peut regarder comme le dernier effort de la royauté pour empêcher la naissance de la féodalité : il enjoint de raser dans toute la France, avant le 1er août suivant, toute fortification qui auroit été construite sans l'expresse permission du roi.

Charles, qui assistoit sans s'émouvoir à cette décomposition de son royaume, à cet anéantissement de l'autorité royale, à ces dévastations d'une poignée de brigands que l'Océan jetoit chaque année sur ses côtes, sembloit ne connoître d'ambition que celle de s'agrandir aux dépens de ses proches. Il avoit eu quatre fils : il nomma l'aîné, Louis, roi de Neustrie; le second, Charles, roi d'Aquitaine ; il fit entrer les deux plus jeunes dans des couvens. L'un de ceux-ci, cependant, Carloman, ne vouloit point s'engager à la vie monastique ; il s'échappa du couvent et prit les armes contre son père, qui, l'ayant fait prisonnier en 874, lui fit arracher les yeux ; l'autre étoit mort en 866. Les deux princes que leur père avoit fait rois étoient à peine entrés dans l'adolescence, qu'ils lui avoient fait la guerre. Louis étoit bègue ; Charles, à la suite d'une blessure qu'il reçut à la tête, mourut imbécille en 866. Les autres branches de la famille carlovingienne s'éteignoient rapidement aussi. L'empereur Lothaire, fils aîné de Louis-le-Débonnaire,

étoit mort en 855 ; il avoit laissé trois fils, à chacun desquels il avoit donné une couronne. Le plus jeune, Charles, fut roi de Provence ; il mourut, en 863. Lothaire, qui fut roi de Lorraine, mourut en 869 ; à leur mort Charles-le-Chauve s'empara de leurs États. Louis II, qui portoit le titre d'empereur et roi d'Italie, mourut à son tour en 875 ; aucun d'eux n'avoit laissé d'enfans, et Charles-le-Chauve, qui ne s'étoit encore fait connoître que par sa lâcheté et les humiliations qu'il avoit éprouvées, prétendit aussitôt à la première dignité de l'Europe : il entra en Italie, et le 25 décembre 875 il reçut à Rome la couronne impériale. Le seul survivant entre ses frères, Louis-le-Germanique, mourut à son tour le 28 août 876, et Charles-le-Chauve voulut aussitôt saisir son héritage, au préjudice des fils qu'il avoit laissés. Lui qui n'avoit jamais su rassembler une armée pour défendre son peuple et son royaume, il en trouva une pour commettre une injustice : mais cette armée fut défaite à Andernach, par Louis de Saxe, l'un de ses neveux. L'année suivante il rentra encore en Italie ; mais un autre de ses neveux, Carloman, roi de Bavière, le mit en déroute. Charles-le-Chauve à cette époque étoit empereur, roi de France, de Neustrie, d'Aquitaine, de Provence, de Bourgogne, de Lorraine et d'Italie ; mais ces titres fastueux n'empêchoient point qu'il ne fût aussi

foible de puissance que misérable de caractère. Forcé à fuir avec précipitation, il vint mourir, à l'âge de cinquante-quatre ans, dans un petit village du Mont-Cénis, le 6 octobre 877, après le règne le plus honteux dont les annales de France gardent la mémoire.

La France continua à déchoir pendant douze ans encore sous le règne des descendans dégénérés de Charlemagne. Louis-le-Bègue, fils de Charles-le-Chauve, puis Louis III et Carloman occupèrent chacun le trône pendant deux ans; après la mort de tous trois, ils furent remplacés par Charles-le-Gros, d'abord roi de Souabe, et seul survivant entre les fils de Louis-le-Germanique. Toute la race carlovingienne s'étoit éteinte avec une étrange rapidité, et Charles-le-Gros, qui grandissoit au milieu des tombeaux, réunit de nouveau en 884 tous les États de Charlemagne. Mais on auroit dit que toutes ses couronnes impériales et royales ne devoient lui assurer qu'une seule prérogative, celle de satisfaire sans restreinte sa gloutonnerie. Au reste, le pouvoir national et le pouvoir royal avoient tous deux entièrement cessé, et des pouvoirs locaux commençoient enfin à naître à leur place. Dans la dernière année du règne de Charles-le-Chauve, l'édit de Kiersy du 14 juin 877 avoit déclaré l'office de comte, héréditaire; jusqu'alors les comtes avoient été supposés représenter dans les provinces l'autorité du

roi : dès lors ils devinrent les propriétaires de leur comté, à l'égal de tous les autres propriétaires, et ils ne songèrent plus qu'à se rendre absolument indépendans de la prérogative royale. Le monarque n'eut plus de lieutenant, plus de représentant; chaque comte ou seigneur dans ses terres n'eut plus d'autre règle que son intérêt ou son caprice; et, en effet, dès cette époque jusqu'à la fin du neuvième siècle, il n'y a plus réellement d'histoire de France, car la France avoit cessé de former un corps, elle avoit cessé d'avoir la conscience de son existence.

Les ravages des Normands continuoient cependant; mais durant leurs longs séjours en France, ils avoient commencé à apprendre la langue du pays; quelques uns s'étoient convertis au christianisme; quelques autres, ou par jalousie, ou à prix d'argent, avoient pris les armes contre leurs compatriotes : ils étoient plus nombreux que jamais, et toutefois ils sembloient inspirer moins de terreur. Dans l'automne de 885, ils voulurent entrer de nouveau dans Paris, mais les bourgeois eurent le courage de se défendre. La ville entière étoit de nouveau renfermée dans l'île de la cité : tous les faubourgs bâtis sur les deux rives de la Seine avoient été démolis. Le Grand et le Petit-Châtelet défendoient les deux ponts par lesquels on entroit dans l'île. Trois seigneurs s'étoient enfermés dans Paris, pour en-

courager et diriger les bourgeois : savoir, l'évêque de Paris, l'abbé de Saint-Germain-l'Auxerrois, et Eudes, comte de Paris, qu'on croit avoir été fils de Robert-le-Fort, comte d'Anjou, le seul des sujets de Charles-le-Chauve qui eût acquis quelque réputation dans les armes. Le siége fut soutenu par les Parisiens pendant une année entière ; enfin, dans l'automne de 886, Charles-le-Gros, revenant d'Italie, s'approcha par la Lorraine ; quoiqu'il eût une armée sous ses ordres, il n'attaqua point les Normands, mais il leur paya une grosse somme d'argent, pour les déterminer à s'éloigner de Paris, et transporter en Bourgogne la scène de leurs brigandages.

L'année suivante, une diète des grands et des prélats de Germanie, assemblés à Tribur sur le Rhin, déclara Charles-le-Gros indigne du trône, et le déposa : il mourut peu après, le 12 janvier 888. Ce fut le signal de la dissolution de l'empire. Il ne restoit plus de la race de Charlemagne que des bâtards : l'un d'eux, Arnolphe, fut reconnu pour roi de Germanie; un autre, Charles-le-Simple, dont la légitimité étoit au moins douteuse, étoit fils posthume de Louis-le-Bègue, et n'étoit âgé que de neuf ans. Tous ceux qui, de quelque manière, descendoient par les femmes de la race de Charlemagne, prirent alors le titre de roi. Les Parisiens, par reconnoissance pour le comte Eudes qui les avoit si bien défen-

dus, lui déférèrent à Compiègne la couronne de Neustrie. Rainulfe II, comte de Poitiers, se fit nommer roi d'Aquitaine; un Rodolphe se fit roi de la Bourgogne transjurane; Louis, fils de Boson, se fit roi de Provence; Alain se fit roi des Bretons, et Sanche-Mitarra duc indépendant des Gascons. Lorsque Charles-le-Simple eut atteint l'âge de quatorze ans, il fut aussi élu roi à Reims, le 28 janvier 893. Mais au milieu de tous ces rois l'autorité royale fut absolument anéantie. Aucun d'eux ne songea plus à maintenir l'interdiction d'élever des forteresses, sans le consentement du roi, qui avoit été prononcée par l'édit de Pistes; et la noblesse, en hérissant le sol de la France de châteaux forts, recouvra son courage derrière leurs murailles.

CHAPITRE VI.

Les Français au dixième siècle.

Si le nom de révolution devoit désigner seulement un changement rapide et absolu de toute l'organisation sociale, on ne trouveroit dans l'histoire peut-être aucune époque à laquelle on pût le donner avec propriété. En effet, il n'y a jamais de changement politique qui ne soit décidé en partie par les événemens qui le précèdent; il n'y a point de révolution dont il ne faille chercher l'origine dans un temps antérieur à celui où elle a éclaté. Nous arrivons ici à l'époque d'une des plus grandes transformations qu'ait subies la France; nous regardons le dixième siècle comme signalé par l'institution du système féodal, par le renouvellement de la population dans les campagnes, par l'érection des fortifications des villes et des châteaux, par le réveil de la valeur militaire, par la renaissance enfin de la nation française. Ce fut alors seulement, selon nous, que cette nation, sur un sol auparavant partagé entre les Francs et les Gaulois, fonda une patrie nouvelle, et adopta une nouvelle langue. Mais nous

convenons d'autre part qu'il est impossible de dire en quelle année, ou même pendant la durée de quelle génération s'opéra cette transformation. Nous comprenons que d'autres feront remonter la première origine de la langue française, ou du roman vulgaire, jusqu'au neuvième, ou même jusqu'au huitième siècle; nous savons que plusieurs des usages dont se forma le système féodal, sont aussi anciens que le premier établissement des Francs dans les Gaules, que plusieurs se retrouvent même long-temps auparavant chez les peuples germaniques; nous savons enfin que les familles frankes et allemanes, bourguignones, visigothes, celtiques et romaines, s'étoient mêlées lentement, et qu'il est impossible de dire à quelle époque ce mélange fut si bien accompli, qu'on dut dès lors les considérer comme un nouveau peuple.

Tous les États ont reconnu que l'obligation de défendre le sol est un devoir commun attaché à la possession de la terre. L'organisation d'une armée territoriale, dont chaque guerrier reçoit, au lieu de solde, une portion de terre qu'il cultive pour en tirer sa subsistance, en même temps qu'il s'oblige à porter les armes pour celui qui lui concède cette terre, est encore un système militaire si simple, que la plupart des peuples barbares l'ont adopté sans avoir eu besoin de se l'emprunter les uns aux autres. Aussi ce

n'est point la constitution de l'armée territoriale qui est, à nos yeux, le caractère distinctif du système féodal. Bien moins encore chercherons-nous ce caractère dans l'état d'oppression ou d'esclavage où les petits ont été retenus par les grands; car il a signalé non l'institution, mais la décadence de ce système. Nous pouvons trouver une armée territoriale chez les nations slaves, qui n'ont jamais connu la féodalité; nous pourrions la trouver chez les Turcs, les Persans, au Boutan, en Afrique; et quant à l'oppression du paysan, hélas! nous avons peine à trouver, de loin en loin, un pays sur la terre, un siècle, où elle n'ait pas fait rougir l'humanité.

Ce qui pour nous constitue le système féodal, ce ne sont pas ses vices, mais sa bienfaisante influence : l'humanité lui doit de la reconnoissance, pour avoir détruit la centralisation, pour avoir brisé les grands empires; pour avoir restitué la vie, le droit de songer à sa propre défense, à sa propre conservation, à chaque localité; pour avoir associé tous les habitans du sol, sous des conditions différentes, au corps politique; pour avoir reconnu des droits réciproques à tous les ordres; pour avoir recomposé enfin une société nouvelle, au moment de la dissolution de la société antique; et, au-dessus de cette société entre les hommes, pour avoir formé une société entre les peuples, une confédération qui conservoit un

lien entre les nations, après les avoir soustraites à la volonté d'un seul.

Or, c'est au dixième siècle que nous voyons s'opérer ce grand changement dans l'état social; le degré effroyable d'anarchie et de foiblesse dans lequel étoit tombé l'empire sous les successeurs de Charlemagne, fut la vraie cause de ce sentiment impérieux et universel, qui retira aux rois la mission de défendre la société, et qui la confia aux peuples.

Le pouvoir royal avoit donné un dernier symptôme de sa jalousie, lorsque, par l'édit de Pistes, en 864, il s'étoit réservé à lui seul l'emploi de la force publique; et il avoit interdit à tous les sujets d'élever des fortifications sans un ordre du monarque. A peine vingt ans s'écoulèrent, et la tolérance de la pratique contraire fonda un nouveau droit public. Quiconque pouvoit se défendre étoit appelé à le faire; aussitôt l'Europe se couvrit de châteaux forts; et partout où des murailles s'élevèrent, naquit aussi un pouvoir indépendant. Ce pouvoir étoit tour à tour celui d'un prélat, d'un baron ou d'une cité. Les prélats, dont la richesse surpassoit alors celle de tous les autres ordres de l'État, furent les premiers à se mettre en état de défense. Les cités vinrent ensuite; celles du Nord, il est vrai, ruinées par les incursions des Normands, démantelées, frappées de terreur, furent long-temps avant de prendre assez de con-

fiance en elles-mêmes pour élever des murailles et former une milice de leurs habitans; mais dans le Midi, l'Aquitaine, la Provence, la Bourgogne, beaucoup de cités avoient conservé, avec une population nombreuse, l'habitude d'agir en commun, et l'exercice de droits municipaux : celles-là précédèrent souvent les seigneurs dans l'érection de leurs fortifications, et par conséquent dans l'acquisition d'une portion du pouvoir souverain. Les barons enfin, et ce titre comprenoit tous les hommes militaires, tant ceux qui portoient les désignations de ducs, de marquis et de comtes, que les simples propriétaires d'aleux, s'empressèrent de consacrer toute la richesse mobilière qu'ils possédoient, tout ce qu'ils pouvoient épargner sur le revenu de leurs terres, à se bâtir une retraite, ne fût-ce qu'une simple tour, où ils pussent mettre leurs personnes et leurs effets en sûreté contre les invasions des Normands. Une tour ne pouvoit garantir que la famille seule du baron, et encore n'étoit-il pas possible d'y tenir long-temps; aussi la tour n'étoit pas plus tôt bâtie, que le baron ambitionnoit de se loger plus à l'aise, et de se mettre plus en sûreté. Les tours se changèrent donc en châteaux, les fortifications s'étendirent, les murailles se multiplièrent; mais chaque nouveau pan de mur, chaque créneau demandoit un homme pour le garder. Tandis que le baron n'avoit de chances

de sauver sa vie et ses biens, qu'à l'aide de fortes murailles, il ne pouvoit défendre ces murailles, qu'autant qu'il augmentoit le nombre des hommes qui dépendoient de lui, et qu'il relevoit leur condition. Dans ses champs, dans ses bois, il existoit encore un certain nombre de ces hommes; c'étoient des laboureurs, des bergers, des esclaves; mais accoutumé à les regarder comme un vil bétail, il sentoit une répugnance extrême à se les associer, à leur mettre des armes à la main. Jusqu'alors le droit de se défendre avoit été le privilége de l'homme libre; c'étoit la seule noblesse reconnue par la loi : tout soldat étoit gentilhomme, tout vilain étoit réputé indigne de toucher aux armes. Il ne paroît pas que cette exclusion ait jamais été formellement révoquée, tout comme l'édit de Pistes, qui interdisoit les fortifications privées, ne le fut jamais : cependant le besoin fit mettre en oubli l'un et l'autre. Il n'existoit dans l'empire ni autorité ni pouvoir qui fût en état d'empêcher le baron d'employer, pour se défendre, les moyens qui lui convenoient le mieux.

Dès les premières invasions des Germains, leurs chefs avoient distribué à ceux qu'ils nommoient leurs *leudes* ou compagnons, des terres ou bénéfices, sous l'obligation de les suivre à la guerre et de les défendre. Ces bénéfices furent les premiers fiefs; ils établissoient entre le chef ou sei-

gneur, et son homme, un état de subordination et cependant en même temps de parité. Le *leude* combattoit à côté de son seigneur; il siégeoit en jugement avec lui; il devoit s'exposer pour lui, mais il avoit droit à être protégé par lui. Il devoit faire pour son seigneur de grands sacrifices, surtout si ce seigneur étoit fait prisonnier, s'il marioit sa fille, s'il confioit des armes à son fils pour la première fois; mais la coutume avoit rendu ces obligations précises et limitées, en sorte que leur poids ne s'aggravoit jamais arbitrairement.

Les bénéfices furent d'abord concédés pour la vie, mais l'agriculture appelle la perpétuité, parce que l'espoir de la perpétuité est nécessaire au succès des travaux consacrés à la terre; aussi, au bout de peu de temps, la coutume rendit tous les bénéfices héréditaires; la coutume régla aussi la garde noble et la tutèle du bénéfice qui passoit aux mains d'un mineur. En 877, l'édit de Kiersy ordonna que les comtés eux-mêmes passeroient aux enfans avec l'hérédité, quoique le comté fût proprement une magistrature royale, le gouvernement d'une province, et non un fief ou bénéfice. En même temps cet édit régla que tous les bénéfices que le feudataire tenoit, non du roi, mais d'un évêque, d'un abbé, d'un comte ou d'un autre fidèle, seroient héréditaires, comme s'il les tenoit de la couronne.

Ainsi le fief existoit déjà dans les habitudes et dans les lois des Germains et des Francs; il ne s'agissoit plus que de faire l'application de ces usages au morcellement des grands domaines, et d'attacher le service féodal à la défense du château. Ce fut l'ouvrage du neuvième et surtout du dixième siècle. Aucun document authentique ne nous donne la preuve qu'on ait vu un esclave, un vilain, recevoir un fief *de haubert*, qui l'obligeât à faire le service militaire à cheval; comme les préjugés s'y opposoient, quand la chose avoit lieu, on cherchoit sans doute à la dissimuler; cependant la naissance simultanée de milliers et de milliers de guerriers, dans des comtés qui, au siècle précédent, ne pouvoient pas réunir dix soldats, nous paroît inexplicable si nous n'admettons pas que la noblesse, si intéressée à se procurer des défenseurs, s'associoit avec empressement tous ceux qui faisoient preuve de bravoure à son service. Toutefois, la plus grande partie des terres que concédoit le seigneur étoit accordée à des laboureurs qui demeuroient *vilains*, et qui se logeoient au pied du château, pour le défendre et être défendus par lui. Ils ne suivoient point le seigneur dans ses expéditions, mais ils s'accoutumoient derrière les créneaux à braver le danger avec le pieu à la main, et le pot de fer en tête. Le châtelain ne pouvoit se passer d'eux, et lorsqu'il les introduisoit dans sa demeure, il étoit

obligé de leur accorder sa confiance, et il avoit besoin de leur amour.

Ce fut par ces degrés que le propriétaire fut amené à régler les redevances des vilains, à les rendre invariables et perpétuelles, et à accorder ainsi, de fait, la liberté et la propriété à ses esclaves, sans déclarer qu'il les affranchissoit; au contraire, comme son orgueil et ses plus mauvaises passions luttoient contre son intérêt, il voulut souvent faire porter aux paysans les marques de leur ancienne dégradation; il les soumit, au nom de la coutume du manoir, à des droits odieux, quelquefois atroces, qu'il se réservoit sans doute comme moyen de les contenir par la terreur; mais, d'autre part, l'abandon perpétuel qu'il leur faisoit d'une portion de ses terres, sous une redevance fixe, leur donnoit un sentiment d'indépendance qui devoit aller en croissant, et que peut-être le propriétaire croyoit devoir contenir. Malgré ces restrictions, malgré ces coutumes du manoir, qui produisirent plus tard une épouvantable oppression, à l'époque où le seigneur, n'ayant plus droit de faire la guerre, n'eut plus besoin de ses paysans, et que, protégé contre eux par le roi, il n'eut plus lieu de les craindre, le morcellement des grands domaines fut un immense bienfait pour l'humanité. Ce fut la loi agraire de la féodalité. Elle créa, avec la plus inconcevable promptitude, une population nou-

velle et une richesse agricole dans tout l'occident de l'Europe, qui, lorsque l'on compare le huitième et le neuvième siècles avec le dixième et le onzième, tiennent presque du prodige.

Le morcellement des grands domaines avoit donné à la nation une naissance nouvelle; mais bientôt on vit prendre au système féodal un autre développement; on s'accoutuma à ne plus concevoir d'autre rapport, de l'inférieur au supérieur, que celui du vassal au seigneur. Toute obligation à l'obéissance fut considérée comme féodale. Le roi fut contemplé comme le seigneur de ses grands vassaux, de ses prélats, ducs, comtes et marquis. Ceux-ci, à leur tour, furent seigneurs d'une classe dans la noblesse, à laquelle ils avoient distribué des arrière-fiefs encore importans, qu'on nommoit des comtés ruraux et des vicomtés. Dans un troisième degré, on rangea la noblesse châtelaine. C'étoient tous ceux qui s'obligeoient au service à cheval, tous ceux qui tenoient un fief de haubert; car cette profession seule suffisoit pour qu'ils fussent nobles. On les nommoit encore vavasseurs. Il semble qu'on réservoit le nom de vavassins à ceux qui ne s'élevoient pas au-dessus de la condition des paysans libres, et qui formoient un quatrième degré. Les villes, toutes les fois qu'elles étoient fortifiées et qu'elles pouvoient se défendre par elles-mêmes, prenoient place dans cette échelle féodale, selon qu'elles re-

levoient immédiatement ou du roi, ou de celui des grands vassaux dans le fief duquel elles se trouvoient comprises. Une fois que ces droits furent bien réglés, et ces rapports bien établis, la nation forma une confédération puissante; mais cette organisation eut peu de durée. Au dixième siècle, tout pouvoir local étoit indépendant, et les vassaux conservoient à peine quelque rapport avec le roi. C'est alors aussi que, n'ayant d'autre force que celle qu'ils empruntoient à leurs paysans, ils s'efforcèrent le plus de se les concilier par des bienfaits. Dès le onzième siècle peut-être, on put commencer à s'apercevoir qu'ils ressentoient de la jalousie de cet ordre, qu'ils avoient créé et qu'ils voyoient grandir rapidement. Aussi resserrèrent-ils leurs liens avec leurs égaux et leurs supérieurs, pour demeurer moins dans la dépendance de leurs vassaux. Dans le siècle suivant, ils se reconnurent plus expressément encore pour les hommes du roi, et ils acceptèrent, comme leurs devoirs envers le trône, toutes ces mêmes obligations qu'ils s'étoient réservées comme des droits sur leurs vassaux. Puis, au treizième siècle, ce pouvoir royal, qu'ils avoient ainsi relevé eux-mêmes, devint trop fort pour eux. Ils perdirent toute leur indépendance vis-à-vis du trône. Ils n'osèrent plus faire usage que de la moindre partie du pouvoir local qu'ils s'étoient réservé; mais aussi ils cessèrent d'avoir besoin de leurs infé-

rieurs, ils ne ménagèrent plus leurs paysans; et le système féodal, qui avoit donné naissance au peuple, ne fut plus qu'un instrument d'oppression employé pour écraser le peuple.

Pendant le dixième siècle, on peut regarder l'autorité royale presque comme anéantie, et ce ne seroit nullement faire l'histoire de la nation que de s'attacher à celle de ses rois; aussi nous contenterons-nous de donner sur leur succession un coup d'œil bien rapide. Eudes, comte de Paris, qui avoit porté le titre de roi depuis la mort de Charles-le-Gros, étoit mort le 3 janvier 898. Son comté avoit passé à son frère Robert, qui se fit aussi nommer duc de France; mais le titre de roi fut déféré par ses adhérens eux-mêmes à Charles-le-Simple, fils posthume de Louis-le-Bègue, né d'un mariage que l'Église n'avoit pas reconnu. Charles-le-Simple, comme son surnom l'indique, étoit à peu près imbécille; mais son pouvoir étoit tellement limité, que la foiblesse de sa raison ne fit pas souffrir beaucoup le royaume. Il avoit été salué roi dès l'an 893, par un petit nombre de partisans; plus tard, il s'étoit soumis à Eudes, qui en mourant lui rendit la couronne. Dès lors il s'abandonna entièrement à un favori, nommé Haganon, qui lui servit de tuteur.

Lorsque Louis IV, roi de Germanie, vint à mourir, les Lorrains, qui lui avoient été soumis, offrirent la couronne de leur royaume à Charles-

le-Simple; il lui réunit encore celle de Saxe; et, de 912 à 918, il porta le titre de roi de ces deux pays : cependant il n'étoit vraiment souverain que dans la ville de Laon, la seule que lui-même ou ses prédécesseurs n'eussent pas inféodée. Tout le reste de la France se trouvoit partagé entre les grands vassaux. Robert, duc de France, et son fils Hugues-le-Blanc, comte de Paris, attaquèrent Charles-le-Simple en haine de son favori, et le forcèrent, de 920 à 923, à s'enfuir en Lorraine. Alors Robert prit le titre de roi, et comme il fut tué le 15 juin 923, son gendre, Rodolphe, duc de Bourgogne, fut élu par le même parti pour le remplacer; tandis que Charles-le-Simple, lorsqu'il se vit abandonné par ses soldats, ayant imploré la protection d'Héribert, comte de Vermandois, fut arrêté par lui, et enfermé dans la grosse tour de Péronne, la même où, cinq siècles et demi plus tard, Louis XI fut détenu par Charles-le-Téméraire. Charles-le-Simple fut ensuite transféré à Château-Thierry, où il demeura captif de 923 à 927. Cette année, il fut remis pendant quelques mois en liberté, puis enfermé de nouveau presque jusqu'à la fin de sa vie. Il expira près de Péronne, le 7 octobre 929.

Il s'en falloit de beaucoup que Charles ou que Rodolphe fussent reconnus, même nominalement, comme seigneurs des seigneurs, comme suzerains, par toute la nouvelle France. On y comptoit plu-

sieurs autres rois qui prétendoient n'avoir aucun supérieurs. Alain-le-Grand prenoit le titre de roi en Bretagne; Louis IV, dans la Lorraine unie à la Germanie; Louis-l'Aveugle, dans la Provence. On le désignoit ainsi parce qu'un rival, auquel celui-ci avoit disputé le trône d'Italie, lui avait fait arracher les yeux. Un autre Rodolphe enfin régnoit dans la Bourgogne transjurane, qui comprenoit la Suisse et la Franche-Comté. En même temps, une puissante souveraineté s'étoit formée entre l'Escaut, la Somme et la mer; Baudoin II la gouvernoit avec le titre de comte de Flandres. Ses sujets avoient commencé à s'adonner au commerce et aux arts; ils avoient été des premiers à fortifier leurs villes; ils s'étoient rapidement élevés à l'opulence; et Baudoin se faisoit redouter comme chef d'une valeureuse bourgeoisie, plus encore que d'une chevalerie nombreuse. Héribert, comte de Vermandois; Foulques Ier, comte d'Anjou, et Robert, duc de France, se partageoient ce qui restoit de l'ancienne Neustrie, à la réserve de la partie la plus occidentale, de celle qui avoit été le plus fréquemment ravagée par les Normands. Celle-là avoit été tellement ruinée, qu'elle étoit demeurée presque déserte.

Mais depuis que tout le reste de la France s'étoit hérissé de forteresses, les Normands étoient arrêtés à chaque pas dans leurs expéditions; ils ne trouvoient presque plus de butin à enlever;

toutes les récoltes étoient en sûreté derrière les murailles que défendoient les paysans ; et ces hardis, aventuriers arrivant armés à la légère sur leurs petits bateaux, manquoient de temps comme de machines, pour réduire la moindre fortification. D'autre part, les Normands eux-mêmes s'étoient quelque peu civilisés ; depuis un siècle ils vivoient en France bien plus que dans leur propre pays ; ils avoient presque tous appris la langue romane, ils s'étoient familiarisés avec le christianisme, et ils avoient oublié le culte des dieux de leur patrie ; ils s'étoient accoutumés à un climat plus doux, et presque autant que les peuples qu'ils avoient si long-temps harassés, ils commençoient à désirer le repos. Francon, archevêque de Rouen, entra en négociation avec Rollon, le plus redoutable entre les chefs des Normands ; il lui proposa d'embrasser le christianisme, et de venir s'établir avec ses guerriers dans cette vaste contrée qui s'étend de la mer jusqu'à la rivière Epte : Rouen, qui conservoit quelques restes de son ancienne grandeur, devoit être sa capitale ; il devoit épouser Gisèle, fille de Charles-le-Simple, qui lui céderoit en fief cette province, avec le titre de duché de Normandie, sous condition qu'il fît hommage à sa couronne, et qu'il devînt un de ses grands vassaux. Rollon accepta toutes ces conditions ; il prit au baptême le nom de Robert, et il vint s'établir avec trente

mille guerriers, en 911, dans la belle province qui reçut d'eux le nom de Normandie. Pour répartir ces guerriers dans leur nouvelle patrie, Rollon adopta le système féodal qu'il voyoit dominer dans tout l'Occident, mais il l'adopta tout à la fois et dans son ensemble, en sorte qu'il lui imprima ainsi une régularité qu'on ne lui voyoit point ailleurs. Son autorité sur les comtes auxquels il accordoit des fiefs ne fut pas plus disputée que celle des comtes sur la noblesse châtelaine, ou de celle-ci sur les paysans. Grâce à cette organisation puissante, le duc des Normands se trouva, dès le commencement, le plus redoutable, le plus prêt à l'action des seigneurs féodaux. Ses guerriers, conservant leur caractère aventureux et intrépide, surent réunir l'énergie d'une nouvelle nation aux arts d'une nation vieillie; sous le règne de son premier duc, la Normandie fut célèbre pour la rigoureuse justice qu'il y avoit établie, pour la protection qu'il accordoit à la propriété, pour les rapides progrès de l'agriculture dans les campagnes, des arts dans les villes renaissantes, comme pour la valeur de ses soldats. Bientôt les Normands joignirent à ces avantages le mérite d'être les rénovateurs de la langue, de la poésie et de la littérature françaises, auxquelles ils communiquèrent un nouvel esprit de vie, et d'être en même temps les meilleurs interprètes, comme les modèles, du nouveau droit féodal.

Raynulfe II, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, qui avoit pris en 888 le titre de roi, ne le conserva pas; on ne sait pas autre chose de son histoire : cependant on voit grandir autour de lui des feudataires, probablement ses vassaux, qui auroient pu donner du lustre à sa couronne. Un Alduin étoit comte d'Angoulême; un Guillaume Ier étoit comte de Périgord; un Guillaume-le-Pieux étoit comte d'Auvergne et marquis de Gothie; un Odon étoit comte de Toulouse, du Rouergue, de l'Albigeois et du Quercy, et une foule d'autres princes, dont les noms mêmes ne sont pas parvenus jusqu'à nous, fondoient leurs dynasties dans les provinces du midi de la Loire. La plupart d'entre eux étoient réellement plus puissans que Charles-le-Simple ou ses foibles successeurs.

L'histoire de ces successeurs est peu connue, et, à vrai dire, elle est peu importante. Lorsque Charles fut arrêté et jeté dans la tour de Péronne, en 923, il avoit un fils âgé de trois ans seulement, que sa mère, qui étoit Anglaise, emmena en Angleterre pour le dérober à ses ennemis. D'après cette circonstance, ce fils, nommé Louis, fut surnommé *d'outre-mer*. Tant que Rodolphe vécut, Louis ne songea point à lui disputer la couronne, ou plutôt il n'étoit point en âge de le faire. Rodolphe résidoit presque constamment dans son duché de Bourgogne; c'est là seulement qu'il se sentoit souverain, comme duc héréditaire, non comme

roi. Il mourut le 15 janvier 936, sans laisser d'enfans, et son duché fut partagé entre plusieurs prétendans. L'un d'eux étoit Hugues-le-Blanc, comte de Paris, le plus grand seigneur de France. On croit qu'il étoit petit-fils du comte d'Anjou, Robert-le-Fort; il étoit fils du roi Robert, neveu du roi Eudes, et beau-frère du roi Rodolphe. Comme duc de Neustrie, il étoit seigneur de tout le pays situé entre la Loire et la Seine jusqu'aux frontières de la Normandie et de la Bretagne; comme duc de France, il étendoit sa domination sur tout le pays situé entre la Seine et la Meuse; il étoit abbé laïque de Saint-Martin de Tours, de Saint-Denys et de Saint-Germain-des-Prés. On le nommoit le Grand, d'après l'étendue de ses possessions, et ce fut cette prééminence seule qui assura plus tard la couronne à son fils Hugues-Capet. A la mort de Rodolphe, en 936, il lui auroit été facile de la saisir lui-même; mais, au lieu de s'en emparer, il aima mieux faire sanctionner par un roi dépendant de lui les acquisitions qu'il se proposoit de faire en Bourgogne. Il rappela donc d'Angleterre Louis d'Outre-mer, fils de Charles, qui n'étoit encore âgé que de seize ans; il l'établit à Laon, la seule ville qui fût demeurée en propre à la couronne, il le fit proclamer roi, et il se chargea de régner en son nom.

Mais Louis IV, tout jeune qu'il étoit, ne manquoit ni de talens, ni de bravoure, ni d'ambition.

Il vouloit relever l'autorité royale, et il trouva dans les opinions des Français, dans leurs habitudes, une faveur pour la monarchie dont il sut profiter. Les grands vassaux, plus éloignés de lui, ceux de l'Aquitaine et du Languedoc, étoient jaloux du duc de France, et disposés à assister leur roi, lorsqu'il vouloit secouer son joug. Avec leur aide, Louis d'Outre-mer fit, presque pendant tout son règne, la guerre à Hugues-le-Blanc. En 939, cependant, Louis IV avoit épousé Herberge, sœur d'Othon-le-Grand, roi de Germanie, tandis qu'une autre sœur du même souverain avoit épousé Hugues-le-Blanc, comte de Paris. Les trois rivaux étoient ainsi beaux-frères, ce qui ne les empêcha pas de se faire fréquemment la guerre; mais dans leurs succès ou leurs revers, ils n'oublioient pas les liens du sang; et Louis se seroit trouvé mal de ses longues hostilités sans la protection d'Othon-le-Grand. Il mourut à Reims, le 10 septembre 954, des suites d'une chute de cheval. Il n'étoit encore âgé que de trente-trois ans, et déjà il en avoit régné dix-huit. Il avoit lutté pendant tout son règne, avec beaucoup de constance et quelque talent, contre la désorganisation universelle, et il auroit transmis son nom avec plus de gloire à la postérité, si la loyauté et le respect pour sa parole s'étoient unis en lui à l'activité.

Louis IV laissa deux fils : Lothaire, âgé de treize ou quatorze ans, qui lui succéda, et Charles,

qui alors étoit encore enfant, et qui plus tard fut privé de la succession de Charlemagne, dont il étoit le dernier héritier. Deux ans après la mort de Louis IV, son beau-frère, Hugues-le-Blanc, comte de Paris, mourut aussi, le 16 juin 956. Il laissa trois fils, dont le second, Hugues, surnommé Capet, lui succéda dans le comté de Paris et le duché de France, tandis qu'il avoit laissé à l'aîné, Othon, le duché de Bourgogne. Mais comme celui-ci mourut sans enfans, en 963, ce fut son troisième frère, Henri, qui lui succéda. Les deux sœurs de l'empereur Othon, Hedwige et Herberge, l'une mère du roi, l'autre mère du duc de France, furent tutrices de leurs enfans, et prirent à tâche de maintenir la paix entre eux. Elles-mêmes se laissèrent habituellement diriger par leurs deux frères, pour lesquels elles avoient la plus grande déférence, savoir : Othon-le-Grand, qui fut couronné empereur en 962, et saint Bruno, qui, comme son lieutenant, gouvernoit le royaume de Lorraine.

A la même époque, on vit aussi plusieurs des grands fiefs du Midi soumis à des princes mineurs qui demeuroient sous la tutelle de leurs mères. Ainsi Guillaume-Fier-à-Bras à Poitiers, Guillaume-Taillefer à Toulouse, Raymond III en Rouergue, étoient gouvernés par leurs mères, et c'est de cette manière que les esprits s'habituèrent à la succession des femmes dans les grands fiefs,

succession jusqu'alors inouïe, mais qui devint fréquente dans le siècle suivant. Lothaire, qui étoit l'aîné de ses cousins, secoua le premier la tutelle de sa mère; ce fut pour se mettre sous la direction de Thibaud-le-Tricheur, comte de Chartres et de Blois, dont les ruses, la mauvaise foi ou les trahisons lui paroissoient de la haute politique. Lothaire avoit de l'ambition et quelque activité, et, ainsi que le feudataire dont il suivoit trop les conseils, il n'écoutoit point les scrupules de la conscience. Cependant ses artifices ne furent nullement favorables à l'autorité royale : pendant tout son règne on vit décliner également et le pouvoir du monarque, et celui des grands vassaux; leurs droits et tous les attributs de la souveraineté passoient rapidement aux seigneurs qui relevoient d'eux. Les ducs, les grands comtes, qui, au commencement du dixième siècle, commandoient encore à de vastes provinces, étoient chaque jour forcés d'inféoder leurs cités, ou des portions de leur territoire à des comtes nouveaux, qui, de leur côté, les partageoient entre de nombreux châtelains. Les races les plus illustres dans la noblesse sont celles qui font remonter leur origine jusqu'à ces premières inféodations; aucune ne peut s'élever au-delà. L'hérédité des noms de famille n'avoit pas encore commencé : on ne désignoit les maisons que par leurs seigneuries; et ce fut l'hérédité des terres qui suggéra l'idée de l'hérédité des noms.

Les grands vassaux n'avoient d'autre moyen que ces inféodations, ou pour faire valoir leurs terres, ou pour attacher des soldats à leurs drapeaux. Les prélats, les abbés, qui dans le siècle précédent étoient si puissans, qui avoient alors paru posséder les deux tiers de la France, étoient obligés à leur tour d'agir comme les ducs, et d'inféoder par parcelles les vastes territoires qui leur avoient été donnés. Une noblesse châtelaine, nombreuse, belliqueuse et indépendante, sembloit de toutes parts surgir du sol : elle s'étoit partagé les vastes possessions de l'Église; et sans que celle-ci eût été dépouillée par aucune violence, sans que les contemporains eussent pu observer ni crise, ni révolution, il ne restoit cependant que des débris de cette république théocratique qui, au neuvième siècle, avoit possédé la France. Dès le dixième, la souveraineté avoit passé à une confédération toute militaire.

Le règne de Lothaire dura près de trente-deux ans, du 10 septembre 954 au 2 mars 986. Mais les événemens de toute cette période nous sont à peine connus. Alors même une révolution se préparoit dans l'ombre, pour faire passer la couronne de France des derniers rejetons de la race carlovingienne au fils de Hugues-le-Blanc, comte de Paris. Ce fils, nommé Hugues-Capet, étoit cousin-germain de Lothaire : mais il n'y avoit rien

en lui, rien dans la race royale qui commençoit, ou dans celle qui finissoit, dont les contemporains pussent tirer vanité. Aussi aucune époque de l'histoire de France ne manque plus complétement d'historiens; dans aucune, les événemens ne sont moins connus; dans aucune, l'intention de tromper la postérité par des récits tronqués n'est plus évidente.

Lothaire avoit été protégé par son oncle Othon-le-Grand; mais l'ambition lui fit oublier la reconnoissance: quand cet oncle mourut, il essaya de dépouiller son fils, Othon II, d'une partie de son héritage, et il l'attaqua en trahison, quoique sans succès, en 978. Othon II mourut à son tour en 983, en laissant un fils en bas-âge Othon III, et Lothaire attaqua aussitôt celui-ci, et lui enleva la ville de Verdun. Cependant ces perfidies ne lui procurèrent aucun avantage durable. Les auteurs qui ont écrit plus tard des chroniques sous les rois capétiens ont pris à tâche de flétrir les derniers rois carlovingiens: ils assurent que Lothaire étoit accablé par le mépris universel; que les infidélités de sa femme, Emma, ajoutoient pour lui le ridicule à la honte; ils prétendent que celle-ci l'empoisonna; que son fils Louis V, que dès l'âge de douze ans il avoit associé à la couronne, fut également empoisonné à l'âge de dix-neuf ans, par sa femme Blanche, fille d'un comte d'Aquitaine; il mourut le 21 mai

987, un an après son père. Ils accusent comme d'un crime le frère de Lothaire, Charles, d'avoir accepté en fief des mains de l'empereur Othon le duché de Lorraine, quoique l'usage de faire hommage pour un fief à un souverain étranger fût aussi universel que le système féodal lui-même. On a cru justifier l'usurpation en attaquant la mémoire de ceux qui perdirent la couronne, et auxquels on a donné, comme aux derniers Mérovingiens, le nom de *fainéans*. Il auroit été plus honorable de signaler les vertus ou les grandes qualités de Hugues-Capet, comte de Paris, et duc de France: mais il n'y avoit rien à en dire, et en effet, quoiqu'il eût déjà quarante-un ans quand Louis V mourut, les historiens de cette époque n'avoient pas encore eu occasion de le nommer.

Cependant dix jours après la mort de Louis V, Hugues-Capet se présenta comme prétendant à la couronne. Charles, l'oncle et le successeur légitime de Louis, étoit alors dans son duché de Brabant; et il laissa passer dix mois avant que d'annoncer aussi ses prétentions. Au reste, les Carlovingiens avoient reconnu à plusieurs reprises que la royauté en France étoit élective, et qu'ils la tenoient des suffrages des grands, des prélats et du peuple. Robert, Eudes et Rodolphe, sans être Carlovingiens, avoient successivement été élus par la nation; et c'étoit l'affection plutôt que le droit qui disposoit les Français à suivre

l'ordre naturel des successions, et à le regarder comme légitime. Les comtes de Vermandois, de Flandre, d'Aquitaine, de Poitou, de Toulouse, et plusieurs autres entre les grands vassaux, surtout dans le Midi, se déclarèrent pour Charles; d'autre part, Hugues-Capet avoit pour lui son frère, le duc de Bourgogne, et le duc de Normandie, son beau-frère. Ils assemblèrent encore quelques autres seigneurs français, avec une petite armée; Hugues se fit soulever sur le bouclier à Noyon, et proclamer roi, à la manière des Mérovingiens; puis, le 3 juillet 987, il se fit sacrer à Reims, par l'archevêque Adalbéron, le plus zélé de ses partisans. Il fit sacrer également son fils Robert, le 1er janvier de l'année suivante, et c'est à lui qu'il fit porter la couronne, car il ne voulut jamais la ceindre lui-même. Ainsi commença la troisième dynastie, par un homme qui ne s'étoit encore signalé d'aucune manière, et qui jusqu'à sa mort, survenue le 24 octobre 996, ne brilla pas plus comme roi qu'il n'avoit fait comme duc de France. Il semble que Hugues-Capet dut principalement son élévation aux prêtres : il leur fut toujours attaché avec une dévotion toute superstitieuse; il parut ne s'occuper que de leurs intérêts; mais, d'autre part, la nomination aux bénéfices ecclésiastiques étoit la plus importante de ses fonctions royales; car cette nomination n'étoit point gratuite, et les présens qu'il reco-

voit à cette occasion formoient la meilleure partie de son revenu.

A la guerre, Hugues-Capet n'éprouva que des revers, soit lorsqu'il attaqua Guillaume-Bras-de-Fer, comte de Poitiers, en 990, soit lorsqu'il essaya de tenir tête à son rival, Charles, duc de Brabant, qui s'empara de Laon et de Reims. Cependant les circonstances favorisèrent l'usurpateur : le comte de Poitiers, qui l'avoit mené battant jusqu'à la Loire, rechercha ensuite son amitié ; Charles, qui avoit été bien servi par les soldats, fut trahi par les prêtres. L'évêque de Laon livra les portes de sa ville à Hugues-Capet, qui, au printemps de l'an 991, surprit dans son lit le prince, que ses partisans nommoient Charles IV ; il l'enferma, avec sa femme, dans une des tours d'Orléans, où le pauvre prisonnier mourut la même année. Son fils aîné, Othon, duc de Basse-Lorraine, mourut, sans enfans, en 1006 ; deux jumeaux, qui étoient nés à Charles, dans sa prison, recouvrèrent, long-temps après, leur liberté, et se retirèrent en Allemagne : leur postérité s'éteignit seulement en 1248, et c'est ainsi que finit la race de Charlemagne.

Pendant le règne de Hugues-Capet, l'indépendance des grands feudataires s'affermit toujours plus. Leur nombre étoit indéterminé ; plus tard, on a voulu les réduire à douze, pour représenter les douze preux fabuleux de Charlemagne ; on

a signalé six pairs ecclésiastiques, qui n'étoient point les grands prélats du neuvième siècle, et six pairs laïques, les ducs de Normandie, d'Aquitaine et de Bourgogne, les comtes de Flandre, de Toulouse et de Vermandois. Mais cette division n'a jamais eu de réalité : les douze pairs n'ont commencé à intervenir dans les cérémonies publiques, qu'à l'époque où l'on chercha à compléter l'histoire à l'aide des fables des romanciers. Le comte d'Anjou, le duc de Bretagne, le comte de Périgueux, le marquis de Barcelonne, étoient égaux en puissance à ceux qu'on a nommés les pairs; leurs fiefs se réunissoient et se divisoient tour à tour; le duché de Narbonne n'étoit pas nécessairement uni au comté de Toulouse, ou le duché d'Aquitaine au comté de Poitiers. On a voulu faire des comtes de Champagne les représentans de la pairie des comtes de Vermandois, tandis qu'en fait le comté de Vermandois ne cessa pas d'exister, encore qu'en 993 les comtés de Meaux et de Troyes en eussent été détachés en faveur d'Eudes, comte de Blois, qui fonda la nouvelle maison de Champagne. On a dit que Charles-le-Simple avoit cédé aux Normands la mouvance de la Bretagne, et que ce n'étoit plus qu'un arrière-fief de la couronne; mais la Bretagne se regardoit, au temps de Charles, comme un royaume indépendant, et ne reconnoissoit pas son autorité. Il est vrai qu'au temps de Hugues-

Capet, elle étoit partagée entre les trois comtes de Nantes, de Rennes et de Cornouailles, qui ne refusoient plus d'appartenir à la nation française.

En même temps, la France orientale, ou tout le pays situé au levant de la Saône et du Rhône, avoit rompu tout rapport avec la fédération dont Hugues-Capet étoit le chef ou le roi. Ce pays avoit formé les deux royaumes d'Arles ou de Provence et de Bourgogne-Transjurane; mais ces deux royaumes étoient alors réunis. Conrad-le-Pacifique, qui régna de 937 à 993, et son fils Rodolphe III le Fainéant, qui régna de 993 à 1032, étoient nominalement reconnus dans toute cette contrée; toutefois l'autorité royale étoit plus complétement anéantie encore dans la France orientale que dans l'occidentale. Ces deux rois, qui furent pacifiques parce qu'ils n'avoient point de soldats, passoient leur vie dans les couvens, et maintenoient leurs cours avec les revenus des moines; aussi n'est-il demeuré d'eux d'autres souvenirs historiques, que les diplômes qu'ils accordoient à divers couvens, en retour de leur hospitalité. Mais, dans ces mêmes pays, on voyoit déjà plusieurs villes commerçantes, telles que Lyon, Genève, Besançon, Grenoble, Avignon, Arles, Marseille et Nice, aspirer à la liberté, et en jouir, presque comme des républiques, sous leurs gouvernemens municipaux. D'autre part, en même temps, Berchtold et son fils Humbert-

aux-Blanches-Mains fondoient la maison de Savoie; Otte Guillaume, celle de Franche-Comté; Guigue d'Albon, celle des Dauphins de Viennois; et Guillaume, celle de Provence.

Chacun de ces comtés, tant de la France occidentale que de l'orientale, auroit mérité d'avoir son histoire; bien plus, chacun des comtés qui relevoient d'eux auroit pu l'avoir aussi. Chaque comte, en effet, faisoit la paix ou la guerre; il contractoit des alliances, il levoit des impôts, il battoit monnoie, il exerçoit la haute justice, sans consulter seulement le supérieur auquel il reconnoissoit devoir l'hommage féodal. Chacun, après avoir fortifié sa résidence, s'occupoit aussi de l'enrichir et de l'embellir; la population, rappelée et fixée sur tous les points du territoire, s'accroissoit rapidement, malgré des guerres fréquentes, mais courtes, et malgré la peste, qui, en 994, dévasta le Limousin et l'Aquitaine. Toutefois il est impossible de saisir d'un coup d'œil l'histoire d'un pays tellement morcelé; d'ailleurs personne ne s'imposa cette tâche; personne, parmi tous ces petits peuples naissans, ne comprit que leurs événemens, encore domestiques, devoient appartenir à l'histoire; aussi les actions de Hugues-Capet, et celles de tous les petits princes ses contemporains, sont couvertes d'une profonde obscurité. Paris fut la résidence la plus habituelle du premier; c'est là qu'il mou-

rut, à ce qu'on croit, le 24 octobre 996, à l'âge de cinquante-sept ans; il fut enterré à Saint-Denis. Son fils Robert, que, depuis huit ans, il avoit associé à la royauté, et qui étoit alors âgé de vingt-quatre à vingt-six ans, fut reconnu sans difficulté comme son successeur.

CHAPITRE VII.

Les Français au onzième siècle.

Le premier, le plus notable effet de la révolution qui s'étoit accomplie au dixième siècle, avoit été de détruire l'ancienne centralisation de l'empire, et de la remplacer par des pouvoirs locaux, aussi nombreux que l'étoient les lieux habités. Mais un second effet, qu'on n'avoit point prévu, point désiré peut-être, avoit été simultanément produit. Tous ces pouvoirs armés, tous indépendans, et à peine unis entre eux par le lien féodal, n'avoient pu s'élever si haut sans rabaisser en même temps le pouvoir du clergé, et détruire une théocratie qui, cent ans plus tôt, avoit paru solidement établie. Il étoit dans la destinée de ce corps consacré à Dieu, et au progrès des âmes, mais trop souvent occupé du monde, de ne pouvoir défendre les possessions qu'il acquéroit, et de ne jamais s'enrichir sans tenter la cupidité des guerriers, qui ne tardoient pas à lui reprendre ce qu'ils lui avoient donné. En effet, depuis l'origine de la monarchie française, plusieurs jeux de la fortune l'avoient tour à tour enrichi,

puis dépouillé. Les prodigalités des Mérovingiens envers les églises avoient été illimitées; mais les sanctuaires qu'avoit enrichis Dagobert furent rançonnés par Charles-Martel; les trésors des églises servirent à payer les soldats qui combattirent les Sarrasins; et la première puissance des Carlovingiens fut fondée sur la spoliation du clergé. Lorsqu'ensuite Pepin, lorsque Charlemagne, et plus encore son fils Louis, furent affermis sur le trône, ils se firent un devoir de rendre aux ministres des autels ce que leurs ancêtres leur avoient enlevé; au lieu de l'argenterie et des trésors dont les temples avoient été dépouillés, ils leur rendirent des terres et des esclaves; ils appelèrent les prélats aux comices de la nation; et en même temps qu'ils leur avoient cédé la propriété de près des deux tiers du territoire, ils les laissèrent s'emparer du pouvoir de faire les lois, et bientôt de celui de nommer et de déposer les rois. Ces prodigalités, cependant, anéantirent le pouvoir militaire de la France : sur les vastes domaines de l'Église on ne voyoit que des prêtres et des esclaves; en sorte qu'ils ne pouvoient offrir aucune résistance aux Normands, et qu'au neuvième siècle les sanctuaires de la Gaule furent saccagés, de préférence aux cités et aux palais.

Ces calamités firent sentir au clergé la nécessité de se prêter à la révolution qui, au dixième

siècle, créa en France une nouvelle puissance militaire. Il donna lui-même l'exemple de bâtir des châteaux sur toutes ses terres, et de les inféoder à des chevaliers qui s'engageroient à combattre sous sa bannière. Il falloit ensuite conduire ces chevaliers au combat; les canons s'opposoient à ce que les évêques ou les abbés marchassent eux-mêmes aux armées; et si plusieurs mettoient cette règle en oubli, d'autres en étoient détournés par leur conscience, ou bien par leurs inclinations. En général, les prélats choisirent un vidame pour commander à leurs chevaliers; mais ce lieutenant militaire devint bientôt plus puissant que son seigneur spirituel; il devint le maître du diocèse, et il réussit à rendre la vidamie héréditaire, comme un fief séculier. Toutefois, les grands seigneurs ne tardèrent pas à ambitionner la possession des prélatures, dont le temporel n'avoit pas passé aux mains d'un vidame. La disposition de tant de richesses, de tant de pouvoir militaire, faisoit oublier le caractère sacerdotal du prélat pour ne voir que sa grandeur mondaine : les cadets de famille entrèrent avec empressement dans les ordres; puis, bientôt les guerriers se firent donner des évêchés et des abbayes, sans quitter pour cela la profession des armes. Pendant tout le dixième siècle, on vit des chevaliers, des hommes mariés, des enfans, et même des femmes posséder des évêchés. En 990, le vicomte de Béziers légua

par testament à ses deux filles les deux évêchés de Béziers et d'Agde, pour leur servir de dot. Pendant ce même siècle on avoit cessé de convoquer les plaids généraux du royaume. Il n'y avoit donc plus d'assemblées nationales dans lesquelles les évêques pussent participer à la législation et à la souveraineté. Ils demeuroient ainsi isolés au milieu d'une nation qui tomboit en dissolution; ils n'avoient qu'un intérêt viager au milieu de seigneurs dont toutes les dignités étoient héréditaires. C'est alors que, soit par politique, soit par foiblesse, soit par l'influence de l'exemple, ils entrèrent, sans bien s'en rendre compte, dans le système féodal; ils reçurent du duc ou du comte dans le territoire duquel leur diocèse étoit situé l'investiture des temporalités de l'Église, comme si elles formoient un fief; et ils s'obligèrent au même service féodal que les autres vassaux. C'est par de tels degrés que la puissance de l'Église, qui sembloit encore irrésistible au neuvième siècle, se trouva presque anéantie au dixième.

Le grand œuvre du onzième siècle fut de reconstituer la puissance sacerdotale, et de ranimer le sentiment religieux : des événemens qui sembloient d'abord avoir une tout autre direction, ne tardèrent pas à se rapporter à ce but, et parmi eux nous devons compter l'élévation au trône de la troisième dynastie. La révolution féodale, en se complétant, avoit dû changer la maison royale,

et faire choix d'une nouvelle famille pour une nouvelle royauté. Mais cette famille parut sentir que la fonction qui lui étoit spécialement dévolue, c'étoit de produire le roi des prêtres. Quoique Hugues et Robert, et leurs premiers successeurs, fussent issus des comtes de Paris, qui étoient de grands seigneurs féodaux, ils n'eurent eux-mêmes rien de féodal, de chevaleresque ou de militaire; ils se regardèrent plutôt comme appartenant à l'autel, comme exerçant des fonctions sacrées, comme représentant enfin l'idole de la royauté, offerte à la vénération des peuples.

Robert, fils de Hugues-Capet, régna près de trente-cinq ans, ou de 996 au 20 juillet 1031; Henri, son fils, régna près de trente ans, ou jusqu'au 4 août 1060; et Philippe Ier, son petit-fils, quarante-huit ans : il mourut seulement le 29 juillet 1108. Ainsi ces trois règnes partagent aux yeux des chronologistes le onzième siècle en trois périodes à peu près égales. Ces princes eurent cependant trop peu d'influence sur les événemens, pour que cette division par règnes soit autre chose qu'une aide donnée à la mémoire.

Robert fut le plus digne d'estime entre les premiers Capétiens; il étoit presque uniquement occupé de ses sentimens religieux, et, officiant sans cesse avec les prêtres, il avoit adopté, plus qu'aucun d'eux, le caractère sacerdotal. Il passoit son temps à écrire les paroles et la musique des chants

d'église, ou à diriger le chœur dans les cathédrales ; on le considéroit alors comme un excellent musicien : sa soumission à l'autorité des prêtres étoit sans bornes ; il étoit dévot, consciencieux, superstitieux à l'excès : cependant il avoit plusieurs traits aimables dans le caractère ; sa charité, son indulgence étoient extrêmes : lorsqu'il avoit occasion de demander à quelqu'un un serment, il le faisoit jurer sur de fausses reliques, afin que celui qui viendroit à le tromper n'encourût pas du moins le crime du parjure : il ne faisoit jamais semblant de voir les voleurs qui enlevoient sous ses yeux les candélabres de l'église, ou qui coupoient les franges d'or de sa propre tunique. Malgré son extrême délicatesse de conscience, il eut à lutter avec la cour de Rome à l'occasion de la première femme qu'il avoit épousée, Berthe, fille de Conrad-le-Pacifique. On objecta à son mariage qu'il avoit contracté auparavant une affinité spirituelle avec elle, en étant le parrain d'un des enfans qu'elle avoit eus de son premier mari. Grégoire V contraignit Robert à se séparer d'avec Berthe ; il épousa alors Constance d'Aquitaine, femme dure et hautaine, qui mit sa patience à de rudes épreuves. Dans la génération suivante, lorsque les prêtres voulurent effrayer les empereurs sur les conséquences de leur lutte avec les papes, ils représentèrent Robert comme ayant été cruellement puni pour sa désobéissance :

ls prétendirent que Berthe donna à Robert un nfant qui avoit la tête et le col d'une oie ; qu'il ut excommunié et abandonné par tous ses serriteurs, et que tout ce qu'il avoit touché étoit ussitôt jeté au feu.

Pour relever le pouvoir de l'Église, il falloit vant tout relever la considération des papes eux-mêmes ; ceux qui avoient régné à la fin du dixième siècle avoient été en scandale à la chrétienté. Ils avoient été élus par les comtes de Tusculum, quelquefois par des courtisanes romaines : ils avoient été revêtus de la tiare dès leur première jeunesse, et ils avoient effrayé l'Église par leurs débauches et leurs cruautés. Othon III cependant avoit, en 999, donné la tiare, comme un bénéfice qui dépendoit de sa couronne, au plus savant des prélats français, Gerbert, qui prit le nom de Sylvestre II ; et plus tard le crédit des empereurs Henri II et Henri III porta au saint-siége des hommes vertueux et austères qui relevèrent rapidement le crédit de la cour de Rome. Ce furent ainsi les empereurs eux-mêmes qui rendirent aux papes, par la pureté de leurs choix, le respect et l'amour de la chrétienté ; ils relevèrent leur pouvoir, et ils mirent entre leurs mains les forces avec lesquelles, avant la fin de ce même siècle, les papes attaquèrent les empereurs, et les forcèrent à rendre toutes les pro-

luxe ou par l'intérêt des dettes de l'État, et il ne perdoit pas sa valeur échangeable par la concurrence exagérée d'un commerce qui dépasse les besoins des consommateurs. Ce superflu ressortoit de la consommation pour se convertir en monumens impérissables; et les trésors qui, au onzième siècle, furent consacrés à l'architecture étonnent notre imagination.

Les mœurs militaires étoient aussi entrées dans la religion. Le clergé avoit cessé de proscrire les combats judiciaires, qu'il n'approuva cependant jamais; il les toléroit même entre les feudataires qui relevoient uniquement de lui, et cette forme de procédure devint d'un usage universel, tant la fréquence des parjures dans les tribunaux ecclésiastiques, et la futilité des épreuves de Dieu, avoient dégoûté les chevaliers de ces deux autres méthodes, également grossières, de rechercher la vérité en justice. Le clergé sembloit reconnoître que l'homme libre étoit essentiellement soldat, et que la valeur étoit la première des vertus; aussi se contentoit-il de demander que cette valeur fût désormais consacrée à Dieu. Il mit en conséquence à la mode toutes les épreuves de courage qu'on pourroit faire dans un but religieux. La première fut celle des pèlerinages. Ces voyages aventureux des chevaliers, qui, sans autre protection que leur foi et leur valeur, alloient braver tous les périls de contrées inconnues, sé-

aisirent leur imagination d'autant plus vivement, ne l'énergie de caractère s'étoit réveillée en eux rant que le réveil de l'intelligence leur ouvrît n champ dans lequel ils pussent l'exercer. Les prits inquiets, les enthousiastes, ceux à qui ur conscience reprochoit quelque grand crime, lèrent chercher le salut, d'abord à Rome, puis ans les lieux saints de la Palestine, puis dans ous les nouveaux sanctuaires de l'Occident. Ceux-i s'étoient infiniment multipliés, parce que le nzième siècle fut comme l'époque de la résurrection des corps saints. De toutes parts, on annonçoit la découverte de reliques extraordinaires. A Sens, on crut avoir trouvé la baguette de Moïse; à Saint-Julien, la chaussure de Jésus-Christ; à Saint-Jean-d'Angely, la tête de saint Jean-Baptiste. Les pèlerins cependant ne se contentoient point des reliques qu'ils avoient à leur portée. Les uns croyoient que le mérite de leur pèlerinage étoit d'autant plus grand que le voyage qu'ils entreprenoient étoit plus long et plus périlleux; les autres avoient fait vœu de se rendre de sanctuaire en sanctuaire, et ils ne se croyoient entrés dans la voie du salut, qu'après avoir visité tous les plus célèbres.

Mais il ne suffisoit point au chevalier d'avoir couru des dangers pour la gloire de Dieu, il vouloit encore combattre et vaincre ses ennemis, il vouloit les détruire; et avec le renouvellement

pagne, leur avoient fait rencontrer des guerriers d'une autre religion plus redoutables que les Juifs et par conséquent plus dignes de se mesurer avec eux. C'étoient les Musulmans; aussi la guerre contre les Musulmans commença dès lors à devenir la grande passion du siècle. Quelques pèlerins normands la commencèrent, vers l'an 1016, en attaquant les Sarrasins de la Basse-Italie; tandis que quelques autres attaquèrent, en 1018, les Sarrasins de l'Aragon. Dès lors les guerres religieuses s'animèrent toujours davantage, et avant la fin du siècle, la même passion, devenue universelle, engagea dans la première croisade toute la chevalerie de la chrétienté, et la fit passer en Orient.

Cependant ce réveil du zèle religieux ne se manifesta pas uniquement par des signes matériels ou des passions fanatiques, des constructions d'églises, des découvertes de reliques, des persécutions et des croisades. Des âmes plus aimantes et plus pieuses puisèrent dans leur religion un plus ardent désir de se conformer à la volonté de Dieu, et de travailler à la réforme de leur vie, ainsi qu'à celle de leur croyance. Ces chrétiens plus purs se sentoient blessés par les vices du clergé. Tandis qu'ils ne s'occupoient que du ciel, ils étoient affligés de voir leurs prêtres écouter seulement la cupidité et l'ambition. Ils essayèrent de chercher leur sanctification sans le secours du sacerdoce. Pour la pre-

nière fois on découvrit, au commencement du onzième siècle, qu'il existoit en France des enthousiastes qui nioient l'autorité de l'Église, qui se refusoient aux enseignemens des prêtres, qui les accusoient d'idolâtrie, et qui prétendoient que les opinions qu'ils professoient eux-mêmes étoient les plus pures; car ils assuroient que c'étoient celles des premiers chrétiens, et qu'elles avoient été conservées par leur petit troupeau dans quelques districts montueux, séparés du commerce du monde. Le clergé prononça aussitôt que ces dissidens étoient hérétiques. Dans chaque province, on les désigna par un nom différent : vaudois, albigeois, pauvres de Lyon, turlupins, béguins, catharins. Il paroît que ce dernier nom, qui répond à celui de puritains, étoit celui qu'ils se donnoient eux-mêmes. On en retrouvoit partout, des bords de la Somme jusqu'aux Alpes et aux Pyrénées; et quoiqu'ils eussent eu peu de communication les uns avec les autres, leur doctrine étoit partout à peu près la même. Une atroce persécution suivit de près cette découverte. Tous ceux chez qui l'on reconnut les opinions déclarées hérétiques furent brûlés vifs. Le confesseur de la reine Constance, Étienne d'Orléans, qui s'étoit rendu également cher à elle et au roi Robert par sa douceur, sa piété et son savoir, avoua qu'il partageoit leurs opinions; et la reine, qui s'étoit mise sur son passage comme on le condui-

soit au supplice, se donna le plaisir de lui arracher un œil, de sa main, avec une baguette de fer sur laquelle elle s'étoit appuyée. C'étoit en 1022.

Ce mouvement religieux des esprits nous paroît plus digne de notre étude que les événemens domestiques de la vie de Robert, ou que les guerres et les intrigues des grands, entre lesquels se partageoit le gouvernement de la France. Robert, qui régna près de trente-cinq ans (996 à 1031), n'étoit pas encore roi quand il épousa Berthe de Bourgogne, qui déjà étoit mère de six enfans. Un concile, que Grégoire V avoit assemblé à Rome, déclara, en 998, la dissolution de ce mariage; et il paroît que, dès l'année suivante, Robert épousa Constance d'Aquitaine. Cependant il fit, depuis, plusieurs tentatives pour se réunir à sa première femme; tandis que Constance, qui avoit rempli la cour de chevaliers d'Aquitaine, auxquels on attribue l'introduction d'un luxe inconnu jusqu'alors dans le duché de France, se maintint à sa place en inspirant à son mari plus de crainte que d'affection. Elle soupçonnoit le favori de son mari, Hugues de Beauvais, d'être dans les intérêts de Berthe, et elle le fit poignarder aux pieds de son maître. Le roi en conçut de la tristesse; mais son caractère étoit trop faible pour s'élever même au ressentiment. Il retomba plus que jamais sous la domination de sa femme,

qu'il n'aimoit point. Aussi, malgré l'affection qu'inspiroit sa débonnaireté à ceux qui l'approchoient, le sentiment qu'il excitoit le plus généralement étoit celui du mépris. Les grands vassaux, qui s'élevoient à ses dépens, ne s'en cachoient pas. Robert, ayant vu une lettre de Guillaume III, comte de Poitiers, à l'évêque de Laon, où il parloit de la *bassesse d'âme* du roi, en témoigna plus de douleur que de colère (1025). Eudes II, comte de Champagne et de Blois, lui adressa à lui-même, la même année, une lettre presque aussi désobligeante, quoique plus mesurée; mais Robert ne disposoit point de forces qui pussent inspirer la crainte à ses grands vassaux. En avançant en âge, il voulut associer à la couronne un de ses fils. L'aîné mourut avant lui; le second se trouva imbécille; le troisième, Henri, fut en effet couronné en 1027; mais à peine étoit-il en état de manier une épée, qu'il fit la guerre à son père, ou plutôt qu'il commença à piller à main armée les châteaux et les paysans du roi, pour se procurer l'argent nécessaire à ses passions et à ses vices. La vie de Robert avoit été trop peu heureuse pour qu'il en désirât la prolongation. Lorsqu'il fut atteint de la fièvre à Melun, il parut ressentir avec joie que c'étoit un avant-coureur de sa mort. Il y succomba; en effet, le 20 juillet 1031.

Robert étoit peut-être jugé d'autant plus sévè-

rement qu'on le comparoit aux empereurs, rois de Germanie, ses contemporains. En effet, l'élection avoit successivement porté deux grands hommes sur le trône impérial: Henri II en 1002, et Conrad-le-Salique en 1024. Leur monarchie étoit féodale, aussi bien que celle de France, et leurs grands vassaux étoient au moins aussi indépendans; néanmoins ils avoient régné tous deux avec beaucoup d'éclat, et leur influence sur la France elle-même avoit été grande. L'autre monarque français, au contraire, Rodolphe III, qui portoit le titre de roi d'Arles et de la Bourgogne transjurane, étoit, comme Robert, un souverain héréditaire, et il avoit été encore plus méprisé que lui. Il mourut le 6 septembre 1032; il n'avoit point d'enfans, et il laissoit sa couronne à Conrad-le-Salique, gendre de sa sœur. Son intention étoit de la réunir à la couronne d'Allemagne; mais il avoit laissé tellement affoiblir l'autorité royale entre ses mains, et tous ses grands vassaux de Provence, de Dauphiné, de Savoie, de Franche-Comté et de Suisse, étoient devenus tellement indépendans, que Conrad-le-Salique et ses successeurs au royaume d'Arles n'héritèrent que d'une autorité purement nominale sur les provinces de la France orientale.

Les quatre fils de Robert, s'ils étoient nés dans une situation privée, auroient probablement été regardés comme hors d'état de conduire leurs

propres affaires : l'aîné, Hugues, qui mourut en 1025, à l'âge de dix-huit ans, ne s'étoit fait remarquer que par son aveugle soumission aux moines et aux prêtres ; le second, Eudes, fut écarté du trône comme imbécille ; Constance, leur mère, insistoit pour que le troisième, Henri, le fût aussi, au même titre, puisqu'il paroissoit pour l'intelligence presqu'au même niveau que son frère : elle prétendoit ne retrouver sa propre activité et son propre esprit que dans Robert, le quatrième de ses fils ; elle ne put cependant point obtenir qu'il fût désigné pour la couronne, mais elle lui fit donner par son père, et confirmer par son frère, le duché de Bourgogne, avec le consentement des seigneurs de la province. Henri, frère de Hugues-Capet, qui, avant lui, avoit été duc de Bourgogne, n'avoit pas laissé d'enfans. Depuis sa mort, surtout, les comtes feudataires de ce puissant duché avoient affermi leur indépendance. Robert ne put obtenir d'eux aucune obéissance, et il sommeilla en prince fainéant sur le trône ducal, comme son frère, Henri, roi de France, dormoit en même temps sur le trône royal.

Henri Ier régna plus de trente ans, du 20 juillet 1031, au 4 août 1060. Il ne différa guère ou de son prédécesseur ou de son successeur : dans peu de dynasties on a vu des personnages plus insignifians porter le sceptre pendant un siècle entier ;

rarement on a vu le monarque tomber dans une langueur, dans une nonchalance plus complète, justement à l'époque où la nation, qui étoit censée lui obéir, faisoit des pas plus rapides vers sa réorganisation. En effet, sur tous les points du territoire, on pouvoit signaler le renouvellement de la population et de la puissance de la France; l'accroissement de ses arts et de son commerce; les progrès de la science militaire, et plus encore de la valeur; la formation de la langue, l'organisation de l'Église; mais, dans la vérité, tout ce qui étoit alors national en France étoit indépendant des rois, étoit sans connexion avec eux. La vie ne se manifestoit que dans les cours des grands et des petits vassaux, dans les conseils des villes, dans les chapitres des prélats. Il n'y avoit plus d'histoire de France, mais on auroit pu écrire l'histoire de mille petits États français. Cependant l'œil n'auroit pu suivre dans leur ensemble tous leurs débats, toutes leurs négociations, toutes leurs guerres; et lors même que nous essayerions de reproduire tous les détails qui nous restent sur eux, leur action réciproque seroit trop confuse pour que l'esprit pût la saisir. Ici, nous devons nous borner à tracer la marche générale des événemens.

Henri Ier avoit été fiancé à une fille de Conrad-le-Salique, nommée Mathilde, qui mourut en 1054, avant d'être venue en France; il épousa

ensuite une autre Mathilde, nièce de l'empereur Henri III, qui mourut à son tour en 1044, après avoir perdu sa fille, le seul enfant qu'elle eût mis au monde. Henri crut voir, dans la mort de l'une et de l'autre, un jugement de Dieu, qui le punissoit pour avoir épousé ces deux princesses allemandes, avec lesquelles, sans le savoir, il avoit sans doute quelque lien d'affinité. Il résolut donc de se choisir une femme dans un pays si éloigné, qu'une crainte semblable ne pût plus le troubler. Il fit demander en mariage Anne, fille de Jeroslaus, czar des Russes de Kiovie. Celle-ci étoit petite-fille d'une princesse grecque de la famille de Basile le Macédonien. A cause de cette alliance, lorsque Henri eut d'elle un fils, en 1053, il le nomma Philippe, en souvenir du père d'Alexandre, de qui Basile prétendoit descendre, et ce nom grec s'est conservé jusqu'à nos jours, dans la maison de France. Philippe, dès qu'il eut atteint l'âge de sept ans, fut associé à la couronne. Henri eut encore de la même reine un second fils, nommé Hugues, qui, long-temps après, épousa Adèle, héritière du Vermandois, et prit son titre de ce comté.

Les regards de la France, à cette époque, s'arrêtoient peu sur le roi : le personnage qui les attiroit le plus étoit Eudes II, d'abord comte de Blois et de Chartres, et qui, en 1019, avoit réuni à ces deux comtés ceux de Troyes et de Meaux, enlevés

à une branche de la maison de Vermandois ; on le désignoit désormais par le titre de comte de Champagne et de Brie ; aucun autre des seigneurs de cette époque ne l'égaloit en valeur, en habileté dans les intrigues et en ambition. Toutefois il s'épuisa dans des combats sans cesse renouvelés, et il n'accomplit aucune des grandes choses qu'il s'étoit proposées. Son premier rival fut le comte d'Anjou, Foulques Nerra, le même qui s'étoit signalé par trois pèlerinages à la Terre-Sainte, entrepris en expiation d'autant de grands forfaits: on assure qu'il y eut plus de sang versé dans leurs débats que dans aucune autre guerre de cette époque. Eudes II étoit déjà affoibli par cette longue rivalité, lorsque la mort de Rodolphe III, dont il étoit neveu, lui donna occasion d'élever ses prétentions au royaume d'Arles. Il y a lieu de croire que ses droits étoient supérieurs à ceux de Conrad-le-Salique, mais ses forces n'étoient pas suffisantes pour qu'il pût l'emporter sur un empereur et un grand homme. Eudes II fit aussi la guerre à Robert, et à son fils Henri Ier ; la couronne de Lombardie lui fut offerte, en 1037, par les Milanais, qui vouloient secouer le joug de Conrad-le-Salique : il crut surprendre celui-ci en allant l'attaquer, non point dans les pays sur lesquels il élevoit des prétentions, mais dans son royaume de Lorraine ; il y fut tué dans une bataille, près de Bar-le-Duc, le 15 novembre 1037.

Au reste, ce n'étoient pas seulement les grands seigneurs, comme les ducs d'Aquitaine et de Normandie, les comtes d'Anjou, de Champagne et de Flandre, qui déployoient dans leurs guerres plus de talent et de persistance, qui mettoient en campagne des armées plus fortes que ne pouvoit faire le roi de France; chaque château étoit armé, chacun contenoit son seigneur et sa petite cour; chaque châtelain croyoit avoir le droit de poursuivre son ambition et de venger ses offenses. La fréquence des guerres intestines, le manque de sûreté sur toutes les routes, l'état habituel de défiance et d'alarme où vivoit la population, ont été l'objet des plaintes des contemporains, des reproches des générations suivantes; mais on n'a point assez remarqué quels immenses avantages avoit déjà recueillis le pays, de ce que les riches et les puissans s'étoient dispersés sur toutes les parties du territoire, et de ce qu'ils avoient répandu partout la civilisation, toute celle du moins qu'ils avoient atteinte. Chaque petite cour, même dans les retraites les plus sauvages des montagnes, étoit devenue une école de chevalerie, de courtoisie, de prévenance dans les manières. Les jeunes hommes, les jeunes femmes y étoient admis comme pages et comme suivantes; ils étoient élevés sous les yeux du baron et de la dame châtelaine, et appelés à se former à une certaine élégance de manières. La langue romane, dans ses deux dia-

lectes, welche et provençal, se formoit, s'épuroit au milieu de ces habitudes sociales; les troubadours et les trouvères venoient y réciter leurs vers, et la poésie moderne y prenoit naissance. En même temps, sous le rapport économique, la présence du châtelain faisoit fructifier les campagnes : le riche ne mangeoit point ses revenus loin du sol qui les avoit produits; sa maison offroit constamment un marché à l'industrie locale; elle consommoit les produits des métiers comme ceux des champs. La construction simultanée d'un nombre prodigieux de châteaux et d'églises avoit enrichi des milliers d'artisans. Les ameublemens, les habits de chaque petite cour châtelaine donnoient une occupation constante aux artisans de la ville ou de la bourgade attachées au château, car ces petits barons étoient rarement assez riches pour consommer des marchandises qu'un commerce lointain auroit seul pu leur procurer; ils n'y recouroient du moins que pour un petit nombre d'articles. Quelquefois aussi, sans doute, le baron se rendoit coupable, envers ses vassaux, d'oppression, de spoliation, d'injustice, mais l'état habituel de leurs rapports étoit celui d'un échange également avantageux pour tous; tandis que depuis que les maisons seigneuriales sont désertes, que les nobles vivent dans la capitale, on a vu souvent, après les châteaux, tomber aussi en ruines les humbles chaumières.

La France ne fut cependant pas abandonnée sans quelque garantie aux haines privées de tant de seigneurs, qui s'étoient attribué le droit de guerre et de représailles; une grande calamité qu'elle éprouva au commencement du règne de Henri, une famine causée par la pourriture des blés pendant trois années de suite, tourna toutes les pensées des peuples souffrans vers la pénitence. Les évêques annoncèrent que la guerre, avec les meurtres et les incendies qui l'accompagnent, avoient provoqué le courroux du ciel; ils prêchèrent la paix universelle, ils la nommèrent la paix de Dieu, et ils frappèrent d'anathème ceux qui la troubleroient après que le concile l'auroit proclamée. Cependant c'étoit prétendre à un trop grand changement dans les habitudes sociales : si des États indépendans, qui ne reconnoissent aucun tribunal supérieur, n'étoient pas admis à maintenir leur droit par les armes, ils se trouveroient sans moyens pour se soustraire à la violence et à l'injustice : le recours à la force est la conséquence nécessaire de l'absence de protection par les lois. Aussi ce fut une modification heureuse de la première injonction des prêtres, de substituer la trève de Dieu à la paix de Dieu, c'est-à-dire de ne permettre des actes hostiles entre les parties belligérantes que pendant trois jours et deux nuits de chaque semaine, et de comprendre dans la trève de Dieu tout le temps qui s'écouloit depuis le cou-

cher du soleil, le mercredi soir, jusqu'à son lever, le lundi matin. De plus, toute démonstration belliqueuse étoit interdite par l'Église pendant l'Avent, le Carême et les jours de solennités. Les églises et les monastères étoient placés sous une sauvegarde perpétuelle, pourvu qu'ils ne fussent pas fortifiés : les personnes ecclésiastiques ne devoient être exposées à aucune hostilité, autant qu'elles ne porteroient pas d'armes. Les paysans enfin, les instrumens d'agriculture et les récoltes étoient sous la garantie de la paix de Dieu. Ces dernières, il est vrai, devoient subir le sort de la guerre; mais quoique le vainqueur en pût faire usage, il ne lui étoit pas loisible de les détruire. Des conciles provinciaux proclamèrent la paix de Dieu dans presque toutes les provinces des Gaules, excepté dans le duché de France, où Henri Ier ne voulut jamais permettre qu'elle fût acceptée.

La France auroit été heureuse, si le clergé, au onzième siècle, avoit manifesté en toute occasion le même esprit de modération et d'humanité. Mais la fermentation religieuse alloit croissant, tous les esprits étoient agités, et tandis que le sacerdoce travailloit lui-même à une réforme, il ressentoit une jalousie et une haine féroce contre tous ceux qui tentoient d'opérer cette réforme sans lui. Tandis que Henri Ier régnoit en France, Henri III régnoit en Allemagne et dans la France

rientale (1039-1056), et cet empereur s'étoit roposé pour but de rendre son antique vigueur la discipline ecclésiastique. Il paroissoit alors gir de concert avec le moine Hildebrand, qui, ar ses talens et la force de son caractère, avoit quis la plus grande influence sur le clergé de ome. Mais celui-ci portoit plus loin ses vues : se proposoit de soumettre dans l'univers entier puissance temporelle à la puissance spirituelle, t d'élever les papes au-dessus des empereurs et es rois. C'étoit Henri III qui avoit fait élire successivement les papes Clément II et Damas II; près la mort du dernier, il désigna son parent, Bruno, évêque de Toul, pour la papauté; mais Hildebrand persuada à Bruno de ne point accepter cette nomination, faite à la diète de Worms; le se rendre à Rome, d'y solliciter les suffrages lu clergé et du peuple, et de ne reconnoître l'aucun pouvoir séculier le pontificat dont il int revêtu sous le nom de Léon IX. A peine ce souveau pape avoit été élu, qu'il vint présider un concile à Reims; le 29 septembre 1049, où il déposa plusieurs évêques, après les avoir convaincus d'avoir obtenu leur siége d'un pouvoir séculier, ce qui fut qualifié de simonie. Plus tard, au mois d'avril 1059, le pape Nicolas II publia la constitution qui déféroit l'élection des papes aux cardinaux de l'Église romaine : le même pape attaqua avec persistance les prêtres qui ne se sou-

soit dans la première par les chants lyriques des troubadours, dans la seconde par les récits épiques des trouvères; que derrière la féodalité s'élevoit la création idéale de la chevalerie; que l'Église s'imposoit une discipline plus séyère; qu'enfin, les âmes plus enthousiastes s'abandonnoient au désir d'une foi plus éclairée, et d'une morale plus pure. Le roi, dont on n'avoit point parlé, dont on n'avoit rien à dire, occupa un moment la France par la nouvelle de sa mort, survenue le 4 août 1060. Son médecin l'attribua à l'imprudence avec laquelle il s'étoit fait servir à boire, sous l'influence d'un remède qui excitoit une soif qu'il n'auroit pas dû satisfaire. Il laissoit deux fils seulement, l'un âgé de sept ans, l'autre de moins de cinq. Le premier, qu'il avoit déjà fait couronner de son vivant, fut reconnu sans difficulté, sous le nom de Philippe Ier. Henri n'en avoit point confié la tutelle à sa veuve, Anne de Russie; il avoit désigné, pour cette fonction, son beau-frère, Baudoin V de Lille, comte de Flandre, l'un des plus puissans vassaux de la couronne. On assure que ce prince exerça ces fonctions de l'an 1060 à l'an 1067, sans rencontrer d'obstacle, sans éprouver de trouble; mais il est probable aussi que son influence dans l'administration du royaume fut ou nulle ou très limitée; il étoit en effet tuteur du roi, non régent du royaume : toutes les fonctions dans celui-ci, aux-

quelles une autorité quelconque étoit attachée, se transmettoient héréditairement, et l'on s'y seroit à peine aperçu de la suppression de l'office royal.

Ce fut pendant cet intervalle, où la domination royale étoit en quelque sorte suspendue, que la nation manifesta sa puissance au-dehors par les expéditions les plus aventureuses. Les plus extraordinaires furent sans doute celles des chevaliers normands, qui fondèrent le royaume des Deux-Siciles; mais elles doivent être considérées plutôt comme les prouesses de hardis gentilshommes, que comme les exploits d'un peuple. En effet, ce fut comme pèlerins que les premiers Normands se présentèrent à Salerne, de l'an 1000 à l'an 1010, et qu'ils y signalèrent leur valeur contre les Sarrasins. Plus tard, et vers 1035, les fils de Tancrède de Hauteville commencèrent à passer en Italie, toujours comme pèlerins, mais en joignant à ce caractère religieux l'inquiétude et l'ambition de soldats aventuriers; aussi, ne parurent-ils bientôt plus occupés que de leur seul intérêt, et se mirent-ils tour à tour aux services des princes rivaux. Le pape Léon IX voulut les chasser de la Basse-Italie; il leur livra bataille à Civitella, le 18 juin 1053, mais il fut vaincu et fait prisonnier par eux; et, après sa défaite, il se laissa engager à donner à ces aventuriers l'investiture de leurs conquêtes. Depuis l'an 1060, enfin, Robert Guiscard dans la Pouille et la Calabre, et Roger, son

plus jeune frère, dans la Sicile, poursuivirent leurs avantages contre les Grecs et les Sarrasins, et fondèrent leur monarchie dans la plus belle contrée de l'Europe.

Ce fut aussi contre les Sarrasins, mais contre ceux de la Catalogne, que Guillaume VI, comte de Poitou et duc d'Aquitaine, conduisit, en 1062, une puissante armée; il l'avoit rassemblée au nom de Dieu, et pour glorifier son saint nom, en faisant couler le sang des infidèles; mais un autre motif encore attiroit des guerriers sous ses étendards, c'étoit l'espoir de prendre, sans les payer, les riches étoffes de Valence, les armes de Damas, et les épiceries de l'Inde, dont les marchands musulmans approvisionnoient alors l'Occident; cette expédition, qu'on peut déjà considérer comme une première tentative de croisade, n'eut d'autre résultat que la prise et le pillage de Balbastro.

Mais, le 29 septembre 1066, on vit partir des rivages de France une expédition dont les résultats furent bien autrement importans : ce fut celle que Guillaume-le-Bâtard, fils de Robert-le-Magnifique, duc des Normands, conduisit à la conquête de l'Angleterre. Malgré la tache de sa naissance, Guillaume avoit réussi en 1035 à se mettre en possession de la Normandie, au moment où il avoit reçu la nouvelle de la mort de son père, qui avait succombé dans un pèlerinage

la Terre-Sainte. Il s'étoit déjà maintenu vingt ns en possession de ce duché, malgré la haine de es sujets et celle de ses voisins, parce qu'à son alent pour la guerre il joignoit tous les arts de 'intrigue, et qu'il étoit aussi habile en politique u'il étoit dissimulé et cruel. Il s'étoit insinué ans la faveur d'Édouard III, roi d'Angleterre, ui n'avoit pas d'enfans; et, lorsque celui-ci nourut, le 5 janvier 1066, il prétendit avoir été ppelé par lui à lui succéder. Les Anglo-Saxons, ans écouter ses réclamations, choisirent pour eur roi, Harald, le plus puissant seigneur de leur royaume; aussitôt Guillaume-le-Bâtard prétendit que Harald s'étoit engagé envers lui à ne point accepter la couronne d'Angleterre. Il annonça en même temps qu'il étoit résolu à recouvrer par les armes l'héritage d'Édouard III; il appela à lui tous les chevaliers, tous les aventuriers, qui espéroient faire leur fortune dans une expédition périlleuse; et, avec une armée de vingt à trente mille hommes, il prit terre à Pevensey en Sussex, le jour même où il avoit mis à la voile de Saint-Valery en Ponthieu. Harald marcha à sa rencontre avec toutes les forces de l'Angleterre, mais il fut défait et tué auprès de Hastings, le 14 octobre 1066.

La bataille de Hastings dura tout le jour, le massacre dura encore toute la nuit, et tout le lendemain; le nombre des morts fut prodigieux:

aussi cette bataille décida du sort de l'Angleterre. L'île entière se soumit : dans une assemblée de la nation, qu'on nommoit *Wittena Gemôte*, Guillaume fut élu, d'une voix unanime, pour roi des Anglais; et, le jour de Noël, l'archevêque d'York lui mit la couronne sur la tête. Cependant Guillaume, pour pouvoir enrichir ses soldats, étoit décidé à ne reconnoître aucune limite à son pouvoir : aussi, au lieu d'invoquer plus long-temps, ou le testament d'Édouard III, ou l'élection du peuple, il fonda tous ses droits sur la conquête, et les étendit aussi loin que la violence pouvoit aller. Il avoit amené avec lui quatre cent deux barons ou chevaliers bannerets, dont il voulut que les noms fussent transmis à la postérité; il leur distribua à tous des terres en Angleterre, après les avoir enlevées à leurs anciens possesseurs. Il introduisit tout à la fois le système féodal dans sa conquête; il voulut que toute propriété territoriale y fût considérée comme une concession royale. Sur le continent, ce n'étoit qu'une fiction de la loi; mais, dans son île, il en fit une réalité et un puissant instrument de despotisme. De même, il enleva au clergé anglais presque tous ses bénéfices, au profit de ses prêtres normands, et il trouva dans ses créatures, qu'il avoit enrichies, une obéissance que les prélats refusoient partout ailleurs au pouvoir séculier. Il imposa aux Anglais les lois de la France, le langage de la France, les mœurs de la

France ; et, comme en prétendant tout changer il détruisoit tout, il ne conserva réellement dans sa nouvelle conquête d'autre pouvoir que celui de la force. On assure qu'après la conquête de l'Angleterre, Guillaume se trouva avoir soixante mille fiefs de chevaliers qui relevoient de lui; son revenu surpassoit celui des plus riches monarques de la chrétienté, et son pouvoir étoit sans bornes. Cependant, il ne lui étoit plus possible de tourner contre ses voisins du continent toutes les forces dont il disposoit avant son expédition d'Angleterre; ces forces lui étoient désormais nécessaires pour contenir dans l'obéissance le peuple qu'il avoit conquis, et qu'il opprimoit si cruellement. Guillaume s'efforçoit de couvrir l'Angleterre de châteaux forts, car avant sa conquête il n'en existoit presqu'aucun dans cette île; mais les Normands sentoient à toute heure qu'ils y étoient comme assiégés par les Anglo-Saxons, qui détestoient leur joug. D'autre part, les plus fiers, les plus impatiens entre les Anglo-Saxons qu'il opprimoit, s'éloignoient d'un pays où la vie leur devenoit insupportable; on en trouvoit à la cour de tous les grands vassaux, et toute l'Europe retentissoit de leur haine pour Guillaume.

Il semhloit à ce prince, fourbe et cruel, qu'il lui suffisoit d'être sûr de sa noblesse pour dominer l'Angleterre; il croyoit pouvoir mépriser les sentimens d'un peuple qu'il traitoit en esclave;

mais, pour l'affoiblir toujours plus, il s'étudioit à lui enlever sa langue, son église, ses lois, et tous ses sentimens nationaux. Il avoit gorgé sa chevalerie de tant de biens, qu'il pouvoit compter, en retour, sur sa reconnoissance. Aussi étoit-elle pour lui plus disciplinée, plus obéissante, qu'elle ne l'avoit encore été dans aucun royaume féodal. D'ailleurs chaque baron, chaque chevalier, sentoit qu'il étoit en haine à ses paysans, à tout le peuple; qu'il vivoit entouré d'ennemis, et qu'il avoit, en conséquence, d'autant plus besoin de ses frères d'armes et de son roi. Toutefois les Normands se fatiguoient d'être ainsi campés sur une terre étrangère; ils témoignoient souvent le désir de revoir leur patrie et leur famille; ils osoient à peine appeler celle-ci dans les châteaux que Guillaume leur faisoit bâtir de toutes parts. Ce ne fut qu'après que leurs descendans eurent pris une entière confiance dans leurs murailles, qu'elles leur inspirèrent ce sentiment d'indépendance envers la couronne qu'eux-mêmes paroissoient avoir abjuré.

Dans toute la France, la séparation entre la noblesse et la roture devenoit plus tranchée, justement parce que les bourgeois devenoient plus riches, et qu'ils inspiroient plus de jalousie aux gentilshommes pauvres. Sous la protection des lois municipales, les arts, les métiers, le commerce, assuroient à tous ceux qui vouloient travailler

une grande aisance et la facilité de faire des économies. Dans les campagnes, au contraire, le nombre des gentilshommes réduits à la médiocrité, ou au plus strict nécessaire alloit sans cesse en se multipliant. En effet, comme la puissance étoit toute militaire, qu'un baron étoit redouté en raison du nombre de ses vassaux, chacun d'eux étoit intéressé à marier tous ses fils, à inféoder à chacun quelque partie de ses domaines sous l'obligation du service militaire. Tancrède de Hauteville n'étoit point le seul baron qui eût douze fils, tous guerriers, tous redoutés de leurs voisins. Presque toutes les familles nobles étoient fort nombreuses; chacun des fils se marioit, et vouloit à son tour devenir puissant par le nombre de ses enfans. Cependant une si rapide multiplication d'hommes qui ne travailloient point, qui ne se créoient aucun revenu, devoit les condamner, dans leur petit manoir, dans leur petite tour, à une gêne extrême. Mais moins la richesse établissoit de distance entre eux et les bourgeois, plus l'orgueil s'efforçoit d'élever entre les ordres une barrière infranchissable. C'est au onzième siècle qu'on voit l'attention se porter sur les généalogies, et que l'histoire commence à être écrite ou étudiée, dans le but de les conserver. C'est alors aussi que, les noms de terre ne suffisant point pour distinguer les races, on reprit de nouveau les noms de famille, dont l'usage avoit

été abandonné, même par les Romains, depuis la chute de leur empire. C'est alors qu'on inventa les armoiries, qui signaloient le rang et la race du chevalier, lors même que ses traits étoient cachés sous sa visière de fer. C'est alors enfin qu'on inventa les tournois, et qu'on en fit une fête publique. L'exercice des armes, en effet, et le talent de faire *tournoyer* son cheval, devoit être la pratique journalière de chaque guerrier; autrement il auroit succombé sous le poids de son armure. Mais ce fut Geoffroi de Pruilly, chevalier d'Anjou, mort en 1068, qui fut reconnu pour l'inventeur et le législateur des tournois, parce qu'il enseigna aux chevaliers à combattre avec des armes courtoises et le fer émoulu, et qu'il donna les premières règles sur les égards qu'on s'y devoit mutuellement. La mode des tournois fut toute française; aussi elle donna aux Français la réputation d'être supérieurs aux autres peuples en courtoisie et en chevalerie; elle les accoutuma à se croire sans cesse en présence des juges du combat, et à rougir de la déloyauté autant que de la lâcheté. En même temps, personne n'étoit admis à combattre dans un tournoi, à moins qu'il ne prouvât qu'il étoit gentilhomme.

Les bourgeois cependant sentoient leur force; ils laissèrent la noblesse les exclure avec arrogance de ses jeux; mais ils prirent leurs mesures pour ne pas demeurer exposés à ses vexations, et

ils cherchèrent leur défense dans leurs *communes*. La première commune dont on puisse assigner la date historique, encore que ce ne soit point la première qui ait été fondée, est celle du Mans. Son association date de l'an 1070. Les bourgeois, qui s'y juroient les uns aux autres d'accourir au premier appel, au premier son de cloche, pour la défense commune, d'y contribuer de leurs bras, comme de leurs bourses, dès qu'ils en seroient requis par des magistrats qu'ils élisoient eux-mêmes, ne se contentèrent pas de repousser les exactions et les vexations des nobles qui les avoient déterminés à s'associer; ils forcèrent tous les gentilshommes de la province à jurer qu'ils respecteroient leurs priviléges. Ils brûlèrent les châteaux de ceux qui leur résistoient, et ils envoyèrent à la potence ceux qui faussoient leurs sermens. Quoiqu'on ne sache point à quelle époque des communes plus anciennes avoient été fondées, on sait que plusieurs autres existoient depuis long-temps. Celles de Flandre, en particulier, étoient déjà puissantes et opulentes. C'étoit à elles que les comtes de Flandre devoient le crédit dont ils jouissoient. Cependant celui qui avoit été tuteur de Philippe Ier mourut en 1067, justement comme son pupille atteignoit l'âge de quatorze ans. Ses fils, Robert-le-Frison et Baudoin VI, se disputèrent bientôt son héritage par une guerre civile, et Philippe Ier fut obligé d'y

prendre part. A Baudoin VI succéda son fils Baudoin VII, qui plus tard fut roi de Jérusalem.

A la mort de son tuteur, Philippe fut abandonné à lui-même. Aucun curateur ne fut donné à son adolescence; et cependant on voyoit se manifester en lui les vices et le manque de talent qui sembloient héréditaires dans sa race. Aussi, entre l'âge de quatorze et celui de vingt et un ans, il se signala par tous les désordres, tous les excès qui accompagnent le pouvoir absolu, lorsque aucun frein ne réprime les passions. Un autre jeune homme, de douze ans plus âgé que lui, Henri IV, régnoit sur les royaumes d'Arles, de Bourgogne et de Lorraine, et sur la partie de l'Allemagne qu'on recommençoit à nommer aussi France orientale, depuis que la maison de Franconie étoit sur le trône. Tous deux apportoient peu de désordre dans l'administration de leur royaume, dont leurs grands vassaux héréditaires demeuroient chargés; mais tous deux donnoient du scandale par leurs mœurs, et surtout ils offensoient la cour de Rome, par le trafic qu'elle nommoit simonie. Les revenus de leurs domaines ne suffisoient pas à leurs vices; ils ne pouvoien pas lever d'impôts sur leurs sujets; aussi la manière la plus commode pour eux de se procurer de l'argent, c'étoit de vendre les évêchés et tous les bénéfices ecclésiastiques qui tomboient à leur dis-

position, ou bien, en les concédant, de s'en réserver tout au moins les premiers fruits. Le moine Hildebrand, qui depuis 1073 étoit monté sur la chaire de saint Pierre, sous le nom de Grégoire VII, entreprit de réformer cet abus, et de soustraire absolument les bénéfices ecclésiastiques à la cupidité des rois. Il s'efforça, par sa hauteur, de faire fléchir devant lui Henri IV, en qui, au travers de ses désordres, il ne pouvoit méconnoître un grand caractère; mais quant à Philippe Ier, on voit percer le plus profond mépris dans sa correspondance avec lui ou avec ses sujets. « C'est votre roi, ou plutôt votre tyran; « écrivoit-il en 1074 aux évêques de France, qui « est la cause de toutes vos calamités; il a souillé « sa jeunesse par tous les crimes et toutes les infa- « mies; foible autant que misérable, il porte inu- « tilement les rênes du royaume dont il est « chargé..... Il excite à tous les crimes par « l'exemple de ses goûts et de ses actions; il ne « désire que ce qu'il n'est pas permis de faire, ni « même de dire. »

Nous ne savons point quels étoient ces vices ou ces crimes dont Philippe étoit si amèrement accusé. Les historiens du temps commencent de nouveau à être nombreux et détaillés; mais ils semblent avoir honte d'occuper la postérité du roi des Français, et ils ne parlent presque jamais de lui. Nous apprenons seulement que, comme il se livroit sans

aucune retenue aux plaisirs de la table aussi-bien qu'à l'incontinence, il étoit devenu d'un extrême embonpoint; il craignoit toute espèce de fatigue, et on ne le voyoit guère s'écarter de Paris. Il ressentoit cependant une sorte de jalousie de son puissant vassal, Guillaume-le-Conquérant; celui-ci n'étoit pas moins que lui abandonné aux plaisirs des sens, sa corpulence n'étoit pas moins incommode et ridicule; toutefois Guillaume n'avoit rien perdu de son activité; sous tous les rapports, c'étoit un bien plus mauvais homme que Philippe: bien plus, sa conduite envers les prêtres de ses États étoit plus violente et plus oppressive; mais Grégoire VII respectoit son énergie et son activité; aussi le roi d'Angleterre demeura le favori de la cour de Rome, à une époque où l'empereur et le roi de France étoient tous deux frappés d'anathème. La jalousie de Philippe donna lieu à quelques hostilités entre lui et Guillaume: celui-ci avoit été offensé d'une mauvaise plaisanterie de Philippe contre lui, qui lui avoit été rapportée, il voulut lui prouver que l'embonpoint qu'on lui reprochoit ne l'avoit pas rendu moins redoutable; en 1087 il vint ravager les entours de Paris, et il brûla Mantes. Cette expédition lui fut fatale cependant; il mourut le 9 septembre 1087 des suites de ses fatigues. Le duché de Normandie passa à son fils aîné, Robert-Courte-Heuse, avec lequel il étoit brouillé; le royaume d'Angle-

terre à un second fils, nommé Guillaume-le-Roux; et des guerres civiles entre les princes normands parurent être pour Philippe un nouveau motif de se livrer à l'incurie et à la mollesse.

Philippe étoit marié depuis long-temps à Berthe, fille du comte Florent de Hollande, et il en avoit eu quatre enfans, lorsque, dans un voyage qu'il fit à Tours, il vit, en 1092, Bertrade, femme de Foulques-le-Réchin, comte d'Anjou; il la séduisit, l'enleva et l'épousa. Nul homme de bien, dit un contemporain, ne pouvoit trouver dans Bertrade autre chose à louer que sa beauté; quatre ans auparavant, elle avoit épousé Foulques par ambition, quoiqu'il fût déjà vieux. Elle le quitta par ambition aussi : cependant elle auroit dû prévoir toutes les persécutions, toutes les humiliations auxquelles elle s'exposoit ainsi. Le clergé de France, le pape Urbain II, un concile national assemblé à Autun, tonnèrent tour à tour contre ce mariage scandaleux. Philippe fut excommunié, les lieux où il séjournait furent frappés d'interdit; il reçut avec humilité tous les affronts, il se soumit à ne plus porter la couronne, parce que le pape l'en avoit déclaré indigne, mais il ne se sépara point d'avec Bertrade; et il ne changea rien à son train de vie. Il semble qu'il échappoit au courroux de l'Église, sous le mépris même dont il étoit couvert; tandis que, dans le même temps, Henri IV d'Allemagne, bien moins coupable au tribunal de la

conscience, mais bien plus fier, plus actif et plus hardi, étoit attaqué par la cour de Rome avec le plus violent acharnement. L'objet premier de la querelle étoit le droit d'investiture des bénéfices ecclésiastiques dont Henri étoit accusé de faire un usage simoniaque; mais le pape en avoit pris occasion pour le déshonorer par des accusations scandaleuses, pour armer contre lui sa femme et ses enfans, pour l'excommunier, et le déclarer déchu du trône.

Henri IV, loin de se soumettre, avoit opposé la force à la force, il avoit parcouru l'Italie avec une armée formidable, il s'étoit emparé de Rome, il y avoit fait élire un pape de son parti, et il avoit reçu de ses mains la couronne impériale. Urbain II, qui étoit Français, et né à Châtillon-sur-Marne, s'adressa au fanatisme religieux et militaire des Français, qu'il se proposoit de diriger contre l'empereur, et contre ses prêtres simoniaques et nicolaïtes. Ce fut dans ce but qu'il convoqua successivement deux conciles généraux, l'un à Plaisance, pour le 1er mars 1095, et l'autre à Clermont en Auvergne, pour le mois de novembre de la même année. Mais il n'étoit déjà plus maître de l'enthousiasme que, depuis le commencement du siècle, le clergé n'avoit cessé d'exciter, et qui avoit toujours été en croissant. Les chevaliers n'avoient plus qu'une pensée ou qu'une passion, c'étoit celle de combattre pour la cause de Dieu;

ils se soucioient peu des investitures ou du mariage des prêtres ; les ambassadeurs de l'empereur grec, arrivés au concile pour demander les secours de la chrétienté contre les Turcs, les enflammoient de zèle, et les discours d'un pèlerin, nommé Pierre l'Hermite, qui arrivoit de la Terre-Sainte, qui avoit vu la profanation des saints lieux, qui avoit éprouvé les outrages auxquels les pèlerins étoient exposés, portèrent au comble l'exaltation parmi une noblesse qui regardoit ces pèlerinages comme étant pour elle-même la grande voie du salut. Déjà l'on avoit vu, au concile de Plaisance, trente mille laïques se réunir aux deux cents évêques et aux quatre mille clercs qui s'y étoient assemblés : leur zèle avoit enflammé et entraîné celui des prêtres, il lui avoit donné une direction toute guerrière, et le concile de Clermont fut annoncé comme devant décider l'armement de la chrétienté contre les infidèles. Dans l'intervalle entre ces deux assemblées, Pierre l'Hermite, secondé par un nombre infini d'enthousiastes, avoit parcouru l'Europe, et surtout la France, en prêchant en tous lieux la guerre sacrée. La foule qui se réunit à Clermont étoit bien plus grande encore que celle qu'on avoit vue s'assembler à Plaisance. Urbain II, dont le premier discours avoit été très froid, fut à son tour entraîné par l'enthousiasme de la multitude ; son second discours fut un appel véhément à tous les chré-

tiens pour qu'ils eussent à prendre les armes pour la croix, et les prélats, les chevaliers et le peuple lui répondirent par le cri frénétique : *Dieu le veut*, en attachant à leur épaule droite une croix rouge, pour signe qu'ils s'étoient voués *au grand passage*.

La croisade devint désormais la seule affaire de la fin du onzième siècle. L'ardent désir d'aller venger Dieu, d'aller détruire ses ennemis, d'aller combattre et mourir à la Terre-Sainte, s'étoit emparé non seulement de la noblesse toute guerrière, mais des bourgeois, des paysans, des femmes et des enfans. Une cohue, effrayante par son nombre, ses fureurs et son indiscipline, se rassembla la première sous l'étendard de la croix. Ses premiers exploits dans toutes les villes d'où elle se mettoit en mouvement, dans toutes celles qu'elle traversoit, furent de massacrer les Juifs; et les passions haineuses des hommes s'animant par l'exemple, presque partout ils les soumirent à des tortures épouvantables. La tourbe des croisés s'achemina ensuite vers l'Orient, en suivant la vallée du Danube. Autant qu'on pouvoit reconnoître des chefs entre des hommes qui ne vouloient jamais obéir, les quatre armées qui prirent les premières cette route, et qui comptoient ensemble plus de trois cent mille hommes, furent conduites par Pierre l'Hermite, par un chevalier français qu'on avoit surnommé *Gaultier-sans-Avoir*, et par l'Allemand Godebraleh.

leur marche fut un fléau épouvantable pour les malheureuses provinces de l'Allemagne, de la Hongrie et de la Bulgarie, qu'elles traversèrent, et où elles vécurent à discrétion; mais la famine qu'elles répandirent autour d'elles les atteignit à leur tour: elles périrent presqu'en entier sur les chemins, avant d'arriver à Constantinople.

Les grands vassaux de France, débarrassés de cette écume de la population qui auroit nécessairement causé leur ruine, partirent, à leur tour, avec les chevaliers qui s'étoient rangés sous leurs étendards. Ils se partagèrent en trois armées: la première qui fut prête se mit en marche le 15 août 1096; elle étoit conduite par Godefroi de Bouillon, duc de la Basse-Lorraine, et elle se composoit de tous les croisés du nord de la France; elle prit sa route par l'Allemagne et la Hongrie. Une seconde armée, où se trouvoient réunis Robert-Courte-Heuse, frère du roi d'Angleterre, et Hugues de Vermandois, frère du roi de France, comprenoit tous les chevaliers de la France centrale; elle traversa l'Italie dans toute sa longueur, et en passant elle accomplit l'œuvre pour laquelle Urbain II l'avoit appelée dans l'origine, celle d'abattre le pouvoir impérial et de soumettre l'empereur au pontife. Une troisième armée, rassemblée dans la France méridionale, sous les ordres de Raymond IV, ou de Saint-Gilles, le plus âgé entre les croisés, passa de Lombardie en

Illyrie pour se rendre par cette route à Constantinople. Plus de six cent mille hommes sortirent de France, pour former ces différentes armées, et marcher à la première croisade. Quoique la guerre sacrée fût considérée comme l'effort de l'Europe et de la chrétienté, c'étoit en réalité une entreprise française, elle étoit née d'un enthousiasme tout français, elle étoit le résultat d'une fermentation qui, depuis un siècle, s'étoit manifestée surtout en France. Parmi ceux qui, partis de pays étrangers, venoient se ranger sous les drapeaux de la croix, les Normands d'Angleterre, les Normands de la Pouille, se disoient toujours Français : de même, les Germains de la France orientale, les Franconiens, ne vouloient point renoncer au titre de Français; et les Orientaux, soit Grecs, soit Musulmans, donnèrent en effet le nom de Francs à tous les croisés.

Le mouvement simultané si prodigieux de peuples qui, depuis des siècles, comptoient leurs armées par centaines et non par milliers d'hommes, et qui se rendoient à une distance immense de leurs foyers, au travers de pays qui leur étoient inconnus, devoit nécessairement produire des résultats désastreux. Les Musulmans furent écrasés par les Francs, mais les Francs eux-mêmes succombèrent presque tous sous les maladies, la misère ou le fer des ennemis. La prise de Nicée, le 14 mai 1097, la prise d'Antioche, le 3 juin

1098, retentirent dans tout l'Occident, comme des succès éclatans; mais on ne s'y faisoit point une idée du sacrifice effroyable d'hommes qu'avoient coûté les deux campagnes. Les croisés s'y étoient fondus comme la neige devant le soleil, et lorsqu'ils reprirent l'offensive, au mois de mai 1099, leur armée étoit réduite à moins de quarante mille hommes. Cependant ils s'avancèrent avec un nouveau courage vers la cité sainte, dont la délivrance étoit le premier but de leurs efforts. Ils se rendirent maîtres de Jérusalem le 15 juillet 1099, et le sentiment religieux qui les avoit conduits jusque là ne leur inspira ni commisération ni charité; les crimes qui accompagnèrent le recouvrement du Saint-Sépulcre inspirèrent de l'horreur, même dans un siècle fanatique et barbare. Les croisés élurent Godefroi de Bouillon pour roi de cette Terre-Sainte qu'ils venoient de conquérir; après quoi, les survivans qui avoient échappé à tant de dangers, qui avoient acquis tant d'expérience, et qui avoient donné au monde étonné une si haute idée du pouvoir de la France, jugeant qu'ils avoient accompli leur vœu, reprirent presque tous isolément le chemin de la France.

CHAPITRE VIII.

Les Français au douzième siècle.

SECTION PREMIÈRE.

Louis-le-Gros. — De l'an 1100 à l'an 1137.

Pendant la durée du onzième siècle, le système féodal avoit porté tous les fruits avantageux à l'humanité, qu'il étoit possible d'attendre de cette institution. Durant ce siècle et le précédent, son influence sur la propriété territoriale et la population avoit été celle d'une loi agraire, car chaque propriétaire, en en faisant l'application à ses vastes domaines, avoit trouvé que son intérêt l'appeloit à les partager, et que c'étoit ainsi qu'il pouvoit en recueillir le plus de revenus et le plus de pouvoir possible. De chaque champ, le système féodal avoit fait naître, comme par magie, du blé et des soldats. La population s'étoit accrue, du huitième au onzième siècle, avec une rapidité à peine concevable; et c'étoit une population heureuse et belliqueuse qui avoit remplacé les satellites de Charles-le-Chauve, des esclaves et des

moines, ou les plus lâches des soldats et les plus infortunés des hommes.

La richesse n'avoit pas fait des progrès moins surprenans : les paysans qui avoient remis en culture les forêts, les bruyères et les marécages, qui couvroient la France au temps des Carlovingiens, vivoient désormais dans l'aisance; ils pouvoient chaque année faire des avances plus considérables à la terre, et en recueillir des fruits plus abondans. Quelque direction qu'on suivît au travers du pays, on ne pouvoit presque faire une lieue sans rencontrer un château; cette résidence d'un propriétaire, ou plutôt d'un petit souverain, cette capitale d'un petit État, étoit en même temps un centre de richesse, de pouvoir, et de culture d'esprit. Le seigneur y vivoit entouré de tous ses officiers; il avoit son sénéchal, son connétable, son chancelier, son veneur, son écuyer, et le plus souvent plusieurs pages. La dame châtelaine avoit de son côté des demoiselles; d'une part le luxe de cette petite cour, de l'autre la consommation des paysans, qui avoit augmenté avec leur nombre et avec leur aisance, avoient encouragé tous les métiers des villes. Celles-ci avoient fait, en population et en richesse, des progrès non moins rapides que ceux des campagnes. C'étoit l'aisance universelle dont jouissoient les bourgeois qui avoit réveillé en eux le goût de la liberté, et qui leur avoit donné en

même temps les moyens de la conquérir, car ils n'y arrivoient pas sans dépense. Ils ne pouvoient faire les premiers pas dans le recouvrement et la défense de leurs droits sans se procurer des armes, et celles-ci étoient fort coûteuses, car il falloit en avoir de défensives aussi bien que d'offensives; il falloit ensuite qu'ils consacrassent un temps assez long, enlevé aux travaux lucratifs, pour apprendre à les manier; il falloit qu'ils missent à part une portion de leurs épargnes, pour en faire une bourse commune, afin de subvenir aux dépenses municipales, à celles surtout de fortification et de défense. Ainsi les gentilshommes, les bourgeois et les paysans vivoient dans l'abondance, et capitalisoient encore leur superflu: les sommes que ces trois ordres, durant le dixième et le onzième siècle, retranchèrent de la circulation, et employèrent en vue de l'avenir, sont si prodigieuses que l'imagination en est effrayée. Que l'on calcule si l'on peut tout le capital, tout ce qu'on nomme improprement argent, qu'il fallut pour remettre en culture les trois quarts de la surface de la France, qu'on avoit, dans les deux siècles précédens, laissé envahir par les forêts et les bruyères; qu'on calcule tout celui qu'il fallut pour entourer les villes d'épaisses et redoutables murailles; celui qu'il fallut pour bâtir tant de milliers de châteaux forts, où se logeoient et se défendoient tous ces nouveaux rejetons de la noblesse;

celui qu'il fallut pour élever toutes ces basiliques, toutes ces églises gothiques qui excitent aujourd'hui notre admiration, et l'on ne pourra hésiter à reconnoître que, dans aucune période, la richesse d'un peuple ne s'étoit si rapidement augmentée.

Mais le onzième siècle fut en quelque sorte le point culminant de la féodalité, celui où elle atteignit le plus complétement son but social, celui où elle répandit tous les bienfaits qu'elle étoit susceptible de répandre. Elle continua, pendant tout le douzième siècle, à être le système selon lequel se régissoit la société; bien plus, elle devint alors, bien plus universellement encore qu'auparavant, la loi à laquelle tous étoient soumis. La féodalité se régularisa; elle fut rendue plus systématique; elle fut expliquée par les travaux des jurisconsultes; elle fut consacrée par le respect de tous les rangs, qui cherchoient en elle la garantie de leurs droits, depuis le dernier vavasseur, jusqu'au suzerain, jusqu'au chef féodal du royaume. Mais tandis que les contemporains eux-mêmes croyoient la voir s'affermir, elle avoit changé son esprit, elle avoit perdu son influence bienfaisante.

En effet, au onzième siècle, la féodalité avoit localisé le pouvoir et l'indépendance; elle avoit disséminé en quelque sorte la souveraineté sur tous les points du territoire; elle l'avoit rendue présente partout, en sorte que celui qui étoit appelé à défendre la contrée, parce qu'il la consi-

déroit comme à lui, pouvoit aussi, le plus habituellement, l'embrasser tout entière de ses regards. Mais au douzième siècle, l'effet de la féodalité fut, au contraire, de réunir, de subordonner, de concentrer. Ce fut alors que les grands vassaux reconstruisirent pour eux-mêmes une puissance redoutable; ce fut alors qu'on les vit joindre des fiefs à d'autres fiefs, par des guerres, des successions ou des mariages; alors aussi ils recommencèrent à exiger avec rigueur le service féodal de ceux qui relevoient d'eux; tandis que, malgré leur résistance, ils furent amenés à rendre ces mêmes services à la couronne. Aussi, tandis qu'au commencement de ce siècle, le roi de France pouvoit à grand'peine se faire obéir à quelques lieues autour de Paris, il étoit redevenu, avant la fin du siècle, un des plus grands monarques de la chrétienté. En l'an 1100, il y avoit en France quatre ou cinq cents souverains; en l'an 1200, la France étoit en quelque sorte partagée en quatre monarchies. Elle dépendoit de quatre rois : l'un Français, l'autre Anglais, le troisième Allemand, le quatrième Espagnol; et les seigneurs qui n'étoient point rois se courboient avec respect devant la majesté royale. Pendant la période bienfaisante de la féodalité, chaque seigneur aspiroit seulement à se garantir, et il savoit qu'il seroit suivi d'un nombre d'autant plus considérable de soldats dévoués et fidèles, qu'il auroit

plus de fils, de neveux, de parens. Il marioit donc tous ses enfans, il leur donnoit à tous des fiefs; et comme tous ces fils se marioient à leur tour, il étoit sans exemple, à cette époque, qu'une maison s'éteignît faute d'un héritier mâle. Au douzième siècle, au contraire, et déjà dès les dernières années du onzième, on vit un nombre infini de grands fiefs transmis par des femmes à des maisons nouvelles. En moins de dix ans, le Hainault, le Vermandois, la Marche, la Provence, le Carcassez, furent portés en dot, par autant de comtesses qui en étoient héritières, à leurs maris. Vingt ans plus tard, le royaume de Jérusalem, le comté de Flandre, le comté de Bourgogne, le royaume d'Angleterre, le royaume d'Aragon, le duché d'Aquitaine, passèrent aussi à des femmes. Déjà, en effet, les souverains et les grands feudataires ne vouloient pas diminuer le lustre de leur famille par des partages. Ils ne marioient plus les cadets; ils ne leur faisoient plus un sort indépendant; ils réservoient tout à l'aîné; et comme il arrive le plus souvent, à la suite de la richesse venoit l'indulgence pour tous les vices. Alors si cet être favorisé y succomboit, s'il mouroit sans laisser de fils, la famille s'éteignoit, ou bien l'héritage passoit à des femmes.

La féodalité avoit également changé de caractère sous le point de vue économique. Dans ses commencemens, le seigneur avoit senti, avant

auxquelles les habitans des villes étoient exposés; c'étoit celle qui les déterminoit le plus souvent à s'associer pour y résister. Aussi, dans les plus anciennes chartes de commune, on trouve toujours une clause qui porte que le communié ne sera point tenu d'accorder à son seigneur un crédit dépassant une certaine somme; et s'il veut en exiger davantage, tous les confédérés s'engagent à assister leur concitoyen pour lui résister.

Mais le marchand des objets de luxe n'habitoit point les petites villes. Celui qui venoit étaler aux yeux de la dame châtelaine les plus riches étoffes, ou qui tentoit la cupidité du baron par les plus brillantes armures, avoit ses magasins dans quelqu'une des puissantes cités du Midi; il ne dépendoit point d'un seigneur, et il voyageoit seulement avec une pacotille fort inférieure en valeur à sa fortune. On pouvoit cependant saisir cette pacotille, le saisir lui-même, l'effrayer, le mettre à rançon. Avec le douzième siècle, on vit commencer la vie de brigandage des barons, la réunion dans leurs châteaux d'une troupe de coupe-jarrets, avec lesquels ils infestoient les grandes routes; ils fondoient sur le marchand voyageur à son passage, ils l'entraînoient dans les cachots du château, et là, après l'avoir dépouillé, ils lui infligeoient encore des tortures atroces pour le forcer à racheter sa personne, à l'aide des biens qu'il avoit laissés dans son pays. C'est par des

xploits de ce genre que, dès l'an 1101, les seigneurs de Montmorency, de Beaumont-le-Roger, le Mouchy-le-Châtel, prirent date dans l'histoire; que Gui de Montlhéry, avec une seule tour, coupa le chemin de Paris à Orléans; qu'Enguerrand de Coucy et son fils, Thomas de Marne, se signalèrent comme les plus féroces entre tant de féroces barons. Pendant les trente premières années du douzième siècle, le roi des Français n'eut presque d'autre occupation que celle de réprimer ce brigandage.

Un changement si complet, si déplorable dans les mœurs féodales, peut à peine être établi sur des preuves historiques; il ne nous est permis de le juger que par ses résultats. Pendant le onzième et le douzième siècle, tandis que la nation renaissoit, et que le partage des propriétés multiplioit avec rapidité la population et la richesse, les États nouveaux étoient trop jeunes encore pour que personne entreprît de tracer leur histoire; ils étoient trop petits pour que l'historien d'un comté ou d'une baronnie pût se flatter de trouver un public qui se souciât de le lire. Ce ne fut qu'après que ces États eurent acquis quelque consistance, qu'on vit quelques chroniqueurs essayer de recueillir les traditions de ce qui s'étoit passé dans les deux derniers siècles. Quant à ceux qui, dans cet espace de temps, avoient cessé d'exister, il est impossible de percer l'obscurité

dont ils sont couverts. Tel est, en particulier, le sort des États du midi de la France; les calamités qu'ils éprouvèrent au treizième siècle, à l'époque précisément où, dans le cours naturel des choses, leur histoire auroit dû commencer à être écrite, empêchèrent que personne se présentât pour raconter la merveilleuse prospérité dont ils avoient joui au dixième et au onzième siècle. Le comté de Toulouse, le comté de Provence, le duché d'Aquitaine, furent, à cette époque, des pays hautement civilisés; les arts y florissoient; la littérature, la poésie, y brilloient d'un vif éclat; la philosophie morale s'y étoit signalée par une hardie réforme religieuse; d'immenses richesses s'y étoient accumulées par l'agriculture et le commerce; de nobles monumens et civils et religieux y avoient été élevés dans les villes; mais toute cette création brillante ne nous apparoît qu'à la lueur des flammes qui la dévorèrent; tandis que toutes ces provinces ne possèdent pas un seul historien antérieur à la grande catastrophe. Aussi ce n'est qu'au moment où le grand Raymond VI de Saint-Gilles arrive en Orient que nous apprenons l'existence de cet illustre comte de Toulouse, le Nestor de la première croisade, le souverain dont la réputation étoit le plus répandue dans toute l'Europe, le seul entre les croisés pour lequel Alexis Comnène, l'empereur de Constantinople, sentît d'avance de la considération et du respect.

Il est donc impossible d'atteindre l'histoire de ces milliers de ducs, de comtes, de barons, d'évêques, d'abbés et de cités libres, qui, tous indépendans les uns des autres, s'agitoient, se livroient à des passions opposées, et changeoient sans cesse d'aspect, en raison même de leur excès de vie. Cette histoire n'a jamais été écrite; elle le seroit d'ailleurs, qu'elle ne pourroit devenir intéressante et instructive qu'en descendant à des détails infinis, qu'en associant le lecteur au caractère, aux intérêts, à la politique de chacun des États indépendans. C'est à cause de cette obscurité en même temps et de cette confusion, que tous les historiens de France, négligeant cette partie la plus vivante de la nation, s'en sont tenus à l'histoire royale, et que nous sommes obligés de nous y attacher aussi; mais, si nous n'y prenons garde, elle nous fera la même illusion qu'elle a faite à nos devanciers. Nous verrons la monarchie grandir démesurément pendant le douzième siècle, et nous nous figurerons que la France grandit avec elle; nous verrons le roi, dans les dernières années, disposer d'armées, de trésors, auxquels son aïeul, vers l'an 1100, étoit bien loin de pouvoir prétendre, et il nous semblera que la France est devenue plus populeuse, plus riche et plus puissante, tandis qu'elle aura réellement perdu une partie et de ses guerriers et de ses richesses, et que la centralisation du pouvoir aura détruit

la vie dans tous les petits foyers qu'elle aura supprimés.

L'histoire royale de France, durant le douzième siècle, se divise, comme celle du onzième, en trois règnes seulement. Philippe Ier ne mourut que le 29 juillet 1108; mais comme, dès la première année du siècle, il avoit associé son fils Louis VI à la couronne, et lui avoit abandonné tous les soucis du gouvernement, ce fils, connu dans l'histoire sous le nom de Louis-le-Gros, fut le vrai chef de l'État, de l'an 1100 jusqu'au 1er août 1137, qu'il mourut. Son fils Louis VII, ou le Jeune, mourut le 18 septembre 1180; son petit-fils Philippe-Auguste régna jusqu'au 14 juillet 1223, bien avant dans le siècle suivant.

Au moment où Philippe Ier remit à son fils Louis tous les pouvoirs et tous les soucis de la couronne pour se livrer sans partage aux plaisirs de la table, ou à son amour pour Bertrade, le domaine royal ne se composoit plus que des cinq villes de Paris, Orléans, Étampes, Melun et Compiègne. Chacun des châteaux qui se trouvoient situés sur le chemin d'une de ces villes à l'autre étoit fortifié; chacun étoit la résidence d'un baron, qui y commandoit une poignée d'hommes d'armes; et comme Paris et Orléans étoient déjà d'assez grandes villes; comme les communications commerciales entre elles étoient importantes; comme, en outre, beaucoup de voya-

geurs se rendoient à la cour du roi pour solliciter, souvent pour acheter des grâces; comme les ecclésiastiques surtout y étoient attirés par l'espoir d'obtenir une part dans la distribution des bénéfices, il n'y avoit aucune partie du royaume où le pillage des voyageurs, marchands, courtisans ou bénéficiers fût plus actif. Aussi, tous les barons, dans un rayon de vingt lieues autour de Paris, avoient-ils commencé à leur courir sus. Ils s'élançoient de leurs repaires pour surprendre les voyageurs qui passoient à leur portée; ils les dépouilloient, ils les entraînoient dans leurs cachots, et ils épuisoient sur eux tout l'art des bourreaux pour leur arracher des rançons par la torture. Les villes ne pouvoient se défendre par elles-mêmes, car Philippe ni son fils ne voulurent jamais consentir à ce que celles qui relevoient de la couronne se formassent en communes, ou armassent une milice. Toutefois Louis avoit senti qu'il leur devoit sa protection, et qu'il étoit intéressé à préserver leur industrie. Louis, dans la première année du siècle, n'avoit pas encore vingt ans; il étoit le premier entre les Capétiens qui eût reçu une éducation chevaleresque; il savoit, à l'égal d'aucun de ses compagnons d'armes, manier son cheval, manœuvrer avec la lance et l'épée, supporter la fatigue et braver les dangers des combats. Il n'étoit doué d'aucun talent distingué, et aucune étude n'avoit développé son

intelligence; mais il avoit bon cœur; il étoit actif, il regardoit comme une injure personnelle les violences que les barons exerçoient contre ses bourgeois, et il fit son affaire de les protéger par les armes. A cette époque, on l'appeloit Louis-l'Éveillé, par opposition à son père qui sembloit endormi dans les bras du vice. Cependant il tenoit de lui son goût pour la table et sa gloutonnerie. Ce fut à ce défaut qu'il dut son énorme embonpoint, et le surnom de Louis-le-Gros. Ses excès de table furent aussi la cause de sa mort. Quant à la galanterie, il ne semble pas que Louis VI ait mérité de reproches. Dès l'an 1104, il fut marié à Lucienne, fille du comte de Rochefort, qui lui apportoit seulement pour dot la possession de deux châteaux au midi de Paris. Mais bientôt cette alliance ne parut plus assez relevée pour l'héritier de la couronne, et le concile de Troyes prononça, en 1107, un divorce entre les deux époux, en le motivant sur des liens de parenté dont nous ne retrouvons point de traces. Louis se maria de nouveau seulement en 1115; il épousa alors Adélaïde de Maurienne, dont le frère, Amé III, reçut peu après le titre de comte de Savoie. Ce fut elle qui, la première, donna des enfans à Louis-le-Gros.

La grande affaire de Louis-le-Gros fut de ramener à l'obéissance les comtes de Chaumont et de Clermont, les seigneurs de Montlhéry,

de Montfort-l'Amaury, de Coucy, de Montmorency, du Puiset, de Beaumont-le-Roger, de Mouchy-le-Châtel, de même qu'un grand nombre d'autres barons, qui, ainsi que ceux que nous venons de nommer, appartenoient, tout au plus, au troisième ou au quatrième ordre de la noblesse. Le plus souvent Louis attendoit que, sur les plaintes portées contre eux, leurs pairs, les autres vassaux du comté de Paris ou du duché de France, les eussent condamnés; alors il se chargeoit de mettre le jugement à exécution, et il venoit mettre le siége devant leur château. C'est ainsi qu'après de longs combats il se rendit maître de Mouchy-le-Châtel, de Lusarches, du Puiset: quelquefois aussi il fut repoussé, quelquefois il dut faire la paix à des conditions désavantageuses. Cependant, long-temps avant la fin de son règne, Louis-le-Gros avoit réduit tous ces petits seigneurs à l'obéissance; il les avoit fait renoncer au brigandage, et il avoit, de fait, supprimé les guerres privées dans l'intérieur du duché de France.

On a fait honneur à Louis-le-Gros de l'affranchissement des communes, parce que les sept ou huit chartes de communes, les plus anciennes qu'on ait conservées, furent données ou plutôt confirmées par lui. Ces chartes sont celles de Beauvais, Noyon et Laon, villes dont l'évêque étoit seigneur; de Soissons et d'Amiens, qui

reconnoissoient en même temps l'autorité d'un évêque et d'un comte ; de Saint-Riquier enfin, qui appartenoit à un prince-abbé. Les libertés populaires commençoient, en effet, presque toujours dans les principautés ecclésiastiques, soit que ces souverainetés électives, en reconnoissant d'autres droits que ceux du prince, accoutumassent le peuple à réclamer les siens, soit que des prélats avancés en âge, ou dégoûtés des affaires, répugnassent moins à ce que le peuple apportât des limites à leur autorité ou à celle de successeurs auxquels ils ne prenoient pas d'intérêt. Pour donner une nouvelle garantie à ces chartes, les bourgeois aimoient à les faire confirmer par le roi, et Louis VI ne s'y refusoit jamais si l'offre d'une honnête somme d'argent accompagnoit cette demande ; mais il n'agissoit ainsi ni par politique ni par système : si l'évêque, si le comte lui offroient une plus grosse somme pour supprimer la charte qu'il avoit accordée, il la confisquoit aussitôt. C'est ainsi qu'il en usa envers les habitans de Laon : les bourgeois lui avoient payé 400 livres pour qu'il signât leur charte, ce qui ne l'empêcha point de recevoir ensuite 700 livres de l'évêque pour supprimer sa signature.

Quelques communes aussi obtinrent à cette époque leur liberté de leur seigneur temporel : ainsi la charte de Saint-Quentin fut accordée par le comte de Vermandois ; mais Louis-le-Gros ne

permit jamais l'établissement des communes dans aucune des villes qui relevoient de la couronne; jamais aussi il n'intervint dans l'administration intérieure des grands fiefs, il n'accorda de charte à leurs cités, ou ne protégea les bourgeois contre leurs seigneurs. Les communes furent l'ouvrage du peuple et non des rois; elles conquirent leurs droits à la pointe de l'épée sur les seigneurs qui les opprimoient, et lorsqu'elles se soumirent, au douzième siècle, à demander la confirmation de leurs droits par une charte royale, elles donnoient ainsi une preuve de leur foiblesse croissante et non de leur force. Il ne faut point confondre avec ces communes urbaines, petites républiques qui s'élevoient entre des États indépendans, les communes rurales qui, au temps de Louis-le-Gros, se formèrent dans le Vexin, le Gatinais, et quelques parties de la Picardie. C'étoient aussi des associations où les paysans entroient pour leur défense mutuelle; ils s'engageoient à marcher à la défense les uns des autres, sous la conduite de leurs curés : mais comme les rois essayèrent de les appeler à leurs armées, elles ne se maintinrent pas long-temps.

Louis-le-Gros ne fit pas seulement la guerre aux petits barons qui exerçoient leur brigandage dans le domaine royal; il fut aussi engagé dans de longues hostilités avec le roi d'Angleterre. Il étoit alarmé de la grandeur de ce puissant vassal,

dont la rivalité pouvoit devenir pour lui si redoutable, et il cherchoit à l'affoiblir, en intervenant dans les querelles de sa famille. Guillaume-le-Roux, le second fils du conquérant de l'Angleterre, avoit été tué à la chasse, le 2 août 1100. Le troisième frère, Henri Ier, s'empara de la couronne d'Angleterre; tandis que le fils aîné, Robert-*Courte-Heuse*, à son retour de la Terre-Sainte, ne put se faire reconnoître que dans le duché de Normandie. Mais ni l'un ni l'autre des frères ne se soumit long-temps à ce partage. Après trois guerres civiles Robert fut, en 1106, fait prisonnier par son frère, et il finit ses jours en prison. Sa captivité se prolongea vingt-sept ans, et il les passa, comme il avoit passé ses jours de liberté, dans l'intempérance et le vice.

Robert avoit eu cependant un fils avant ses malheurs, qui jouissoit toujours de sa liberté: on le nommoit Guillaume Cliton; lorsqu'il fut en âge de recouvrer ses droits, c'est-à-dire seulement en 1117, il recourut au roi de France, comme à l'arbitre des querelles entre les grands vassaux qui le reconnoissoient pour suzerain, et Louis-le-Gros accepta la protection de l'héritier du duché de Normandie. Guillaume Cliton avoit pour lui cette législation féodale que chacun reconnoissoit comme la loi de l'Occident, que chacun invoquoit tour à tour comme fondant les droits qu'il réclamoit de ses vassaux, comme limi-

tant les devoirs que pouvoit prétendre de lui son seigneur. Louis-le-Gros, protégeant le fils du fils aîné du duc de Normandie contre l'usurpation de ses oncles, avoit pour lui l'assentiment de l'opinion publique; de même qu'il avoit défendu les petits contre le brigandage des barons, il défendoit l'héritier légitime d'un grand duché contre un roi usurpateur. Ce rôle releva singulièrement la dignité du roi, et réunit pour lui les vœux de toute la France, encore qu'il ne fût point couronné par la victoire. Louis-le-Gros, qui avoit vu Baudoin VII, comte de Flandre, le comte de Nevers, et le comte d'Anjou se ranger sous ses étendards, fut cependant défait par Henri, à Brenneville, le 20 août 1119.

Ce revers auroit pu avoir des suites fâcheuses pour la couronne, si la fortune n'avoit à son tour rudement éprouvé Henri Ier. La paix avoit été rétablie, par la médiation du pape, entre la France et l'Angleterre, et Henri Ier retournoit dans son île, enorgueilli de sa victoire, lorsque le vaisseau sur lequel s'étoient embarqués à Barfleur son fils, une de ses filles, et ses enfans naturels, périt en mer au commencement de l'année 1120. Il ne restoit à Henri qu'une fille nommée Mathilde, mariée à l'empereur Henri V. Celle-ci, en 1125, demeura veuve et sans enfans, et son père la remaria alors à Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou. Il transportoit ainsi à une

nouvelle maison française les droits à la couronne d'Angleterre, et il la rendoit plus redoutable aux rois capétiens, puisqu'elle devoit un jour réunir la riche succession des comtes d'Anjou à celle des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre. Henri Ier mourut seulement le 1er décembre 1135, et à cette époque Louis-le-Gros étoit déjà bien malade, des suites de son intempérance.

La puissance royale ne cessa cependant point de s'accroître pendant tout le règne de Louis-le-Gros. Il avoit forcé les barons du duché de France à remplir désormais envers lui toutes leurs obligations féodales : les villes de ses domaines, et ses sujets immédiats avoient prospéré, depuis qu'il les avoit délivrés du brigandage des Coucy, des Montmorency, des Garlande, des Montfort et des Rochefort. Dès le commencement du siècle, Philippe Ier avoit acheté la vicomté de Bourges du seigneur de ce fief, qui partoit pour la croisade : dès lors, le Bourbonnais étoit devenu limitrophe du domaine du roi ; et lorsque Archambaud V, sire de Bourbon, mourut en 1115, Louis-le-Gros profita du voisinage pour s'attribuer le droit de régler sa succession. Il étendit davantage encore en 1121 les prérogatives de sa couronne, lorsqu'il contraignit le comte d'Auvergne et l'évêque de Clermont à soumettre leurs différends à son tribunal, encore qu'ils ne fussent que ses arrière-vassaux, et qu'ils relevassent immédiatement du duc

d'Aquitaine. En 1126 il prononça encore un jugement entre les prétendans au comté de Flandre. Ainsi les plus puissans vassaux s'accoutumoient peu à peu à reconnoître son autorité, et quoique Thibaud-le-Grand, comte de Champagne et de Blois, quoique le comte d'Anjou et le duc de Normandie lui fissent souvent la guerre, ils n'oublioient plus qu'ils avoient en lui un supérieur.

Mais la plus importante accession de pouvoir que dût obtenir la couronne de France étoit réservée à la dernière année du règne de Louis-le-Gros. Guillaume X, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, le plus puissant feudataire de la France, dont les États dépassoient de beaucoup en étendue ceux de la maison royale; dont les vassaux, répandus de la Loire jusqu'aux Pyrénées, étoient plus soumis, plus empressés à faire leur service que ceux de la couronne; dont les sujets étoient plus riches, plus industrieux, plus avancés dans tous les arts de la civilisation que ceux du duché de France, offrit sa fille et son unique héritière, Éléonore, en mariage au fils du roi. Louis-le-Gros avoit associé ce fils à la couronne, en l'année 1131, et dès lors il étoit désigné par le nom de Louis-le-Jeune. Le duc d'Aquitaine, Guillaume X, étoit âgé seulement de trente-sept ou trente-huit ans, cependant il se sentoit arrivé au terme de sa carrière. Il avoit succédé, le 10 fé-

vrier 1127, à son père, Guillaume IX, le plus ancien des troubadours dont les vers se soient conservés, le plus brillant, mais aussi le plus licencieux. Brave comme lui, et se livrant comme lui à tous les excès et tous les vices, il passoit sans cesse des débauches aux remords et aux expiations, et il usoit également ses forces par le libertinage et par les pèlerinages les plus pénibles. Après avoir promis Éléonore en mariage à Louis-le-Jeune, il partit pour un pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle; il y mourut le 9 avril 1137. Louis-le-Jeune n'arriva en Aquitaine que le 30 juin suivant, pour épouser Éléonore, et à peine ses noces étoient célébrées lorsqu'il apprit que Louis-le-Gros, qui avoit ruiné sa santé par des excès de table, étoit mort à Paris le 1er août 1137.

SECTION DEUXIÈME.

Louis-le-Jeune. — 1137-1180.

Louis-le-Jeune n'avoit probablement pas plus de dix-huit ans quand il succéda à son père; déjà les domaines de la couronne, les provinces, les États sur lesquels sa puissance étoit réelle et non plus nominale, s'étoient tellement étendus, que le caractère personnel du prince étoit pour les sujets de la plus haute importance. Comme son père, Louis-le-Jeune avoit eu une éducation chevaleresque; il avoit comme lui développé son adresse, son activité et son courage par les exercices du corps. Il réussissoit dans ce qui frappoit tous les yeux, et il donnoit de lui-même une impression favorable. Quoique la grande jeunesse d'un prince menace des plus grands dangers et lui-même et ses sujets, elle est toujours accueillie avec de vives espérances, et les jeunes années du roi sont le plus souvent la plus brillante partie de son règne. Louis VII étoit d'un caractère plus foible que son père, il avoit moins de talens, et la décision et la constance lui manquoient abso-

lument. Cependant, comme il conserva auprès de lui plusieurs des conseillers habiles de son père, les huit premières années de son règne (1137-1144), ou le temps qui s'écoula de son avénement à son départ pour la seconde croisade, forment la période la plus heureuse de son administration.

Jusqu'à des temps rapprochés de nous, on connoît à peine le nom des ministres des rois de France. La mémoire toutefois de quelques conseillers de Louis-le-Jeune s'est conservée : on nomme entre autres Josselyn, évêque de Soissons, et Suger, abbé de Saint-Denys; le dernier est même fréquemment désigné comme le *sage abbé Suger* : les écrits, en assez grand nombre, qui nous restent de lui, ne nous présentent cependant que les amplifications d'un rhéteur, et les vues étroites d'un moine. De son temps, d'autres hommes commençoient, à plus juste titre, à obtenir des succès éclatans dans les lettres; le zèle des études s'étoit réveillé au douzième siècle avec une extrême ardeur. C'étoit l'époque où brillèrent Pierre Abailard et son amie Héloïse, et son disciple Arnaud de Brescia, et leur persécuteur saint Bernard, et Pierre-le-Vénérable, abbé de Cluny, qui déroba Abailard déjà vieux à la persécution. Un immense savoir, une grande force de méditation, une subtilité d'esprit qui brilloit surtout dans la métaphysique, et une puissante dialectique, signalèrent ces hommes qui renouvelè-

rent la gloire des lettres, qui communiquèrent leurs connoissances et leur ardeur à des milliers de disciples, et qui jouirent de leur temps d'une renommée que les études ne donnent aujourd'hui plus à personne. Malheureusement une seule carrière paroissoit alors ouverte à l'entendement humain, il ne pouvoit s'exercer que dans les subtilités de la théologie; aussi les hommes ne pouvoient espérer de recueillir aucun fruit vraiment utile, ou de leur beau génie, ou de leurs immenses travaux.

Quoique Louis-le-Jeune se fût mis sous la direction de deux ecclésiastiques fort dévots, il ne put éviter une querelle avec le saint-siége. On auroit dit que c'étoit un sort attaché à sa famille: Hugues, Robert, Philippe, Louis-le-Gros, avoient été excommuniés; Louis-le-Jeune le fut à son tour en 1141, à l'occasion des élections de l'évêque de Poitiers, puis de l'archevêque de Bourges: la première avoit été faite sans son assentiment par le chapitre, la seconde étoit l'ouvrage du pape Innocent II; Louis ne voulut reconnoître ni l'une ni l'autre. A cette occasion Innocent II fulmina une bulle contre le roi de France, par laquelle il soumettoit à l'interdit tous les lieux où ce roi viendroit à résider: pendant trois ans, Louis ne put entrer dans aucune ville, aucun château, aucune bourgade, sans que le service divin y fût aussitôt suspendu. Le puissant comte

de Champagne et de Blois, Thibaud IV, secondé par son ami saint Bernard, mettoit obstacle à la réconciliation du roi, dont il étoit jaloux, avec la cour de Rome. L'interdit ne fut levé que lorsque Célestin II, en 1144, eut succédé à Innocent II, tandis que vers le même temps Thibaud IV, déjà avancé en âge, fit sa paix avec le roi.

Jusqu'à l'époque de son départ pour la croisade, Louis-le-Jeune eut peu de raison de se plaindre ou de l'insubordination de ses vassaux, ou de la rivalité de ses plus puissans voisins. Les seigneurs de châteaux avoient appris par expérience, sous le règne de Louis-le-Gros, quels dangers ils couroient à entrer en lutte avec l'autorité royale, aussi Louis VII n'eut presque aucune occasion de les combattre ou de les punir, et les guerres privées demeurèrent suspendues dans tous les États de sa domination. Celle-ci comprenoit la plus grande partie de la France; car aux domaines de ses prédécesseurs il joignoit toute l'Aquitaine, ou l'immense héritage de la reine Éléonore. Tout le reste de la France commençoit déjà à être rangé sous la domination ou l'influence de trois rois, l'un Allemand, l'autre Anglais, l'autre Aragonais; sans l'assistance de l'un ou de l'autre, aucun des grands vassaux n'auroit plus osé se mesurer avec le roi de France: mais à cette époque ces trois souverains étoient

retenus dans leurs propres États par des guerres civiles. Les trois royaumes de Lorraine, de Bourgogne et de Provence, qui formoient la France orientale, étoient réunis à la couronne d'Allemagne : celle-ci étoit élective, et elle avoit été portée tour à tour par Lothaire II de Saxe (1125-1137), et par Conrad III de Souabe (1137-1144). Mais l'opposition entre ces deux maisons, le zèle de la première pour l'Église, de la seconde pour l'autorité impériale, avoient donné naissance aux deux factions des Guelfes et des Gibelins, qui éclatèrent en Allemagne avant de passer en Italie, et qui prirent leur nom du cri de guerre des deux partis, à la bataille de Winsberg en 1140. Cette discorde même laissa le champ libre aux grands vassaux de Lorraine, de Bourgogne et de Provence, pour s'affermir toujours plus dans leur indépendance.

La partie de la France qui étoit unie à la couronne d'Angleterre se composoit alors de la Normandie, avec des prétentions sur la Bretagne, du Maine, de l'Anjou, de la Touraine et du comté de Boulogne. Ces provinces étoient riches, populeuses, et guerrières, et même, sans l'appui de l'Angleterre, elles auroient suffi à balancer le pouvoir du roi de France : mais leur union avec l'Angleterre les affoiblissoit au lieu de les rendre redoutables, car le pouvoir du monarque s'épuisoit à contenir dans l'obéissance des sujets conquis et opprimés. D'ailleurs, au moment de la

mort de Henri Ier (décembre 1135), comme il étoit brouillé avec son gendre, Geoffroi Plantagenet, qui s'étoit rendu odieux par sa férocité, Étienne de Boulogne, neveu de Henri, profita de l'absence de Geoffroi pour s'emparer de la couronne d'Angleterre. Ni Geoffroi ni sa femme, l'impératrice Mathilde, ne voulurent se soumettre à cette usurpation, et la guerre civile, entre eux et Étienne, se prolongea jusqu'en 1144, époque où la couronne d'Angleterre demeura à Étienne, tandis que la Normandie et toutes les possessions continentales des Anglais reconnurent pour souverains Mathilde et Geoffroi. Cette longue guerre civile affoiblit l'autorité royale, et relâcha tous les liens féodaux que Guillaume-le-Bâtard avoit rendus si énergiques au moment de la conquête. Aussi Étienne, pour étayer son pouvoir, dut-il s'entourer d'une bande de soldats mercenaires qu'on nomma Brabançons, d'après le pays où il avoit fait ses principales levées. C'étoit la première fois, dans le moyen âge, qu'on voyoit des aventuriers enrégimentés, et étrangers à la milice nationale, se déclarer prêts à servir quiconque voudroit les payer. C'étoit aussi avec de tels hommes que le système féodal devoit plus tard être renversé.

Enfin, une partie considérable de la France méridionale reconnoissoit alors l'autorité de Raymond-Bérenger IV, comte de Barcelone : ce prince

étoit fils et héritier de Douce, comtesse de Provence; il étoit promis en mariage à Pétronille, héritière du royaume d'Aragon; il possédoit enfin, sous l'hommage de la couronne de France, les comtés de Carcassonne, de Rhodez, de Melgueil, le Gévaudan et la vicomté de Carlad. Ainsi, il élevoit dans le midi de la France une puissante souveraineté dont tous les intérêts se dirigeoient vers l'Espagne. Mais les attaques des Maures, celles des grands-maîtres des ordres de Jérusalem et du Temple, celles des rois de Castille et de Navarre, ne laissoient à Raymond-Bérenger aucun loisir pour s'occuper des affaires de France.

La prospérité de Louis-le-Jeune finit avec son départ pour la seconde croisade. Les expéditions à la Terre-Sainte s'étoient renouvelées annuellement pendant toute la première moitié du douzième siècle; et quelques unes des armées qui partirent à cette époque pour l'Orient étoient si puissantes, que plusieurs historiens ont désigné sous le nom de seconde croisade celle que conduisit Guillaume IX, comte de Poitiers, en 1101, et de troisième croisade celle de Beaumont, prince d'Antioche, en 1106. Mais toutes ces grandes armées périrent presqu'en entier, après avoir éprouvé des revers affreux. L'enthousiasme, après tant de désastres, parut enfin se calmer. Le royaume de Jérusalem, qui n'étoit qu'une pauvre petite principauté féodale couverte de châteaux

forts, dut dès lors se défendre presque unique ment par ses propres ressources. Toutefois, i pouvoit compter en tout temps sur l'héroïqu assistance des deux ordres chevaleresques de Jérusalem et du Temple, qui se recrutoient en Europe parmi tout ce que la noblesse comptoit de plus brave, comme aussi il étoit secondé par la foule des pèlerins qui arrivoient isolément chaque année sur les vaisseaux des villes libres de Pise et de Gênes, et qui ne croyoient point avoir accompli leur voeu, s'ils n'avoient pas rompu quelques lances avec les infidèles.

Mais tout à coup l'Occident fut frappé d'horreur et d'épouvante en apprenant que Zengui, sultan d'Alep, avoit surpris, le 25 décembre 1144, Édesse, capitale de l'Osrhoène, principauté qui appartenoit alors à Josselin de Courtenai, et que tous les habitans de cette grande ville avoient été massacrés par son ordre. Saint Bernard, que la chrétienté entouroit alors de sa vénération, invita toute l'Église latine à marcher au secours de l'Orient, que l'islamisme opprimoit. Il prêcha la croisade dans une grande assemblée de la noblesse de France, que Louis VII avoit convoquée à Vézelay, pour le jour de Pâques 1146, et il promit aux croisés l'assistance du ciel. Louis VII, avec sa femme, Éléonore, furent les premiers à recevoir la croix de ses mains. Cet exemple entraîna les assistans; l'enthousiasme fut universel : un

nombre prodigieux de prélats, de hauts barons, de chevaliers, de simples bourgeois et de paysans, prit la croix à Vézelay même. Saint Bernard parcourut ensuite la France pour y prêcher la guerre sainte, toujours avec le même succès; puis il passa en Allemagne, où il détermina l'empereur Conrad III à prendre aussi la croix avec un grand nombre de ses barons. Le départ des Allemands fut fixé au jour de Pâques 1147, et celui des Français au jour de Pentecôte suivant. Malheureusement les deux monarques, malgré l'expérience de la première croisade, ne voulurent point s'embarquer, et ils résolurent de se rendre par terre à Constantinople, en traversant toute l'Allemagne et toute la Hongrie. Leur motif étoit surtout d'ouvrir ainsi un passage à la foule prodigieuse d'hommes désarmés, de femmes et d'enfans qui s'étoient voués au pèlerinage de la Terre-Sainte, et qui n'auroit pu trouver place sur les vaisseaux. Cette foule, toujours affamée, causa la ruine des croisés; elle épuisa de vivres tous les pays qu'elle traversoit; elle provoqua, par son indiscipline, par ses brigandages, le ressentiment des habitans de la vallée du Danube; elle périt enfin tout entière par l'épée ou par la misère, avant d'avoir atteint Constantinople; tandis que Louis VII y arriva le 4 octobre, accompagné de ses guerriers seulement.

Pour se rendre de cette capitale à Antioche,

qu'on regardoit comme la clé des possessions des Latins dans l'Orient, la distance étoit grande encore. Deux routes y conduisoient : l'une traversoit les pauvres et âpres montagnes du centre de l'Asie-Mineure ; les caravanes mettoient dix-sept jours de marche à la parcourir, en partant de Nicomédie. L'autre route faisoit le tour de l'Asie-Mineure le long des côtes, et elle étoit du double plus longue. Conrad III choisit la première, Louis VII la seconde, et le résultat pour tous deux fut également funeste. L'empereur allemand perdit toute son infanterie, et la plus grande partie de sa cavalerie, dans les défilés de la Lycaonie. Il fut enfin contraint de rebrousser chemin, et il ne lui restoit plus qu'un petit nombre de cavaliers, quand il rejoignit l'armée française. De son côté, Louis rencontra des difficultés infinies à faire le tour de l'Asie-Mineure, dont les côtes escarpées ne lui offroient que des sentiers presque impraticables. Il parvint enfin jusqu'au golfe de Satalie, en face de l'île de Chypre ; mais là il fut forcé de reconnoître qu'il ne lui seroit pas possible de conduire son armée au travers des défilés de la Cilicie Trachéenne. Il prit donc la détermination d'abandonner toute son infanterie et tous ses cavaliers démontés à Satalie, et de sauver les chefs seulement. Un petit nombre de seigneurs trouvèrent place sur des vaisseaux qu'il loua, et vinrent débarquer avec lui, le 19 mars

1148, à l'embouchure de l'Oronte, à cinq lieues au-dessous d'Antioche. Ceux qu'il laissoit derrière lui formoient toutefois le nerf de son armée, c'étoient tous ceux qui avoient combattu si long-temps sous ses ordres, tous ceux qui s'étoient fiés à lui. Mais on s'étoit accoutumé à croire que les chefs étoient tout, que le peuple n'étoit rien. Les fantassins firent encore quelques efforts pour pousser en avant ; harassés, enveloppés par les Turcs, ils furent rejetés de nouveau sur Satalie, où l'on ne voulut pas les laisser rentrer ; enfin, ils périrent tous ou par le glaive ou par la misère, à la réserve de trois mille d'entre eux, qui échappèrent à la mort en se faisant Musulmans.

La seconde croisade avoit déjà coûté au moins cent mille soldats à la France, sans compter un nombre égal de malheureux pèlerins, qui n'étoient pas propres aux armes, et qui avoient péri de fatigue et de faim, en Allemagne, en Hongrie et en Romanie. Louis VII, abattu par ses propres souffrances, et par les scènes de désolation dont il avoit dû être témoin, cherchoit une consolation dans des pratiques superstitieuses. Raymond de Poitiers, prince d'Antioche, qui étoit oncle de sa femme, le sollicitoit avec instance de marcher avec lui contre Noradin, sultan d'Alep, l'assurant qu'il seroit facile à sa petite bande de vieux guerriers de le mettre en fuite ; mais Louis VII déclaroit ne point vouloir tirer l'épée, qu'il n'eût accompli

son vœu au Saint-Sépulcre de Jérusalem. Plus tard, il repoussa avec la même obstination les instances de Raymond, comte de Tripoli. Éléonore s'irritoit de ce que son oncle n'avoit pas plus d'influence sur son mari; elle reprochoit à celui-ci ses habitudes monacales et sa pusillanimité. C'est ainsi que commença entre les deux époux une brouillerie que les courtisans prirent à tâche d'aigrir. Ils inspirèrent à Louis VII des soupçons sur la chasteté de sa femme; ils l'accusèrent de galanterie, ou avec Raymond VII, son oncle, qui avoit alors cinquante ans, ou avec un jeune Sarrasin. Louis VII, cependant, après avoir visité Jérusalem, et avoir échoué au siége de Damas, s'embarqua à Saint-Jean-d'Acre, pour quitter la Terre-Sainte, au commencement de juillet 1149; et, après avoir relâché en Calabre, il vint au mois d'octobre prendre terre à Saint-Gilles, sur le Rhône, par où il rentra en France.

Le règne de Louis VII se prolongea encore plus de trente ans, depuis son retour de la croisade. Ce règne si long contribua, plus que les talens du monarque, à étendre et à affermir la puissance royale, à faire reconnoître la suzeraineté du roi dans toutes les parties du royaume, à accoutumer tous les seigneurs français à remplir leurs devoirs de vassaux, à les engager à se soumettre au jugement que prononceroit sur eux le roi entouré de ses pairs. Mais Louis VII n'avoit

point préparé, il ne dirigeoit point ce progrès de l'autorité royale; il étoit dû à la marche naturelle des idées, aux développemens du système féodal, qui se consolidoit tout en changeant de caractère. Ce système, en effet, avoit commencé par protéger l'indépendance presque absolue de chaque feudataire; mais, en vieillissant, il étoit devenu une organisation puissante qui lioit les inférieurs aux supérieurs, qui proclamoit les droits réciproques de tous, mais qui ne donnoit point au vassal une garantie égale à celle qui protégeoit le suzerain. Le monarque trouvoit désormais sa sûreté dans les qualités que l'opinion prisoit le plus, et qui étoient ainsi devenues les vertus du siècle; c'étoient le respect du seigneur, la fidélité dans l'allégeance, l'horreur du parjure et du mensonge, tout un ensemble enfin qu'on nommoit la *loyauté*.

Louis VII, de son côté, étoit lui-même brave et loyal. Quoiqu'il parût chaque année se laisser enchaîner davantage par la superstition, et se dévouer toujours plus à des pratiques monacales, cette superstition ne le rendit ni cruel, ni persécuteur, et comme elle étoit conforme aux opinions populaires, elle étoit pour lui un titre de plus à l'affection des peuples. Mais Louis étoit découragé par les immenses revers qu'il avoit éprouvés dans son expédition à la Terre-Sainte : il avoit perdu sa confiance en lui-même, et il n'en inspiroit plus aux autres. En tout temps il n'avoit été doué que

de peu de talens; il sembloit agir sans projets, sans calculer ni l'ensemble de sa position, ni les conséquences de ses actions dans l'avenir. Il se laissoit courroucer par de petits mécomptes, il se livroit à l'impatience ou à l'humeur, il éclatoit, il déclaroit la guerre; puis, au bout de peu de semaines, il en étoit fatigué, il changeoit de projets, il oublioit son ressentiment, il se contentoit de quelque marque de déférence extérieure, qui n'avoit rien de réel, et il faisoit la paix aussi inconsidérément qu'il avoit commencé les hostilités.

Pendant son absence à la seconde croisade, Louis VII avoit chargé de la régence, ou du soin de veiller aux intérêts de la couronne, Suger, abbé de Saint-Denys, avec l'archevêque de Reims, et Raoul, comte de Vermandois; ce dernier étoit en même temps son cousin-germain et son beau-frère. Les trois régens ne se réunirent point en un même lieu; il continuèrent à résider à Saint-Denys, à Reims, et à Péronne, et ils se contentèrent de traiter par lettres les affaires peu nombreuses qui leur étoient dévolues. Nous ne savons point qu'ils rencontrassent aucun obstacle dans leur administration : comme tous les pouvoirs dans l'État étoient héréditaires, le royaume n'éprouvoit aucun inconvénient à se passer de roi. La grande affaire de l'abbé Suger fut de pourvoir à l'acquittement des dettes que Louis VII avoit

contractées dans l'Orient, puis de veiller aux intérêts de l'Église. Il paroît qu'il fut aussi appelé à surveiller avec quelque jalousie Robert de Dreux, frère de Louis, qui étoit revenu avant lui de la croisade, et qui entra dans quelques intrigues pour profiter de l'absence de son frère et pour le supplanter; ses menées cependant n'arrivèrent jamais à une rébellion ouverte, et depuis le retour de Louis il ne donna plus d'inquiétude au gouvernement.

Dans les quatre ans qui suivirent le retour de Louis VII en France, les hommes les plus marquans de ses États moururent; savoir : Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou, duc de Normandie et prétendant au trône d'Angleterre; Thibaud IV, comte de Champagne, le plus puissant et le plus ambitieux entre les vassaux qui ne portoient pas le titre de roi; Raoul-le-Brave, comte de Vermandois, cousin du roi, et l'abbé Suger, qui avoit été régent en son absence; enfin saint Bernard, abbé de Clairvaux, fondateur de plus de cent soixante monastères, le grand antagoniste de toute innovation, et l'homme qui, par sa réputation de sainteté, a exercé la plus grande influence sur la politique de son siècle; mais la part qu'il avoit eue dans la prédication de la seconde croisade affligea ses dernières années : il s'étoit cru inspiré lorsqu'il avoit prophétisé des succès, et il se voyoit exposé aux reproches de plusieurs milliers

de familles, dont il avoit ainsi causé le malheur.

Ce fut peu après la mort de l'abbé Suger, que le concile de Beaugency prononça, le 18 mars 1152, le divorce entre Louis VII et sa femme, Éléonore d'Aquitaine. Éléonore, d'un esprit élevé, d'un caractère hautain, avoit conçu du mépris pour son mari, lorsqu'elle l'avoit vu subjugué par les prêtres, et livré à des pratiques toutes monacales. Depuis les démêlés qui avoient éclaté entre eux à Antioche, où elle trouvoit que Louis avoit manqué à ce qu'il devoit à son oncle, elle s'étoit toujours plus éloignée de lui; et elle commençoit à élever des doutes sur la légitimité de leur mariage, sous prétexte de la parenté fort éloignée qu'on avoit découverte entre eux. Quoiqu'elle eût eu déjà deux filles de lui, elle le menaçoit d'un divorce. Louis, qui devoit perdre avec elle la moitié de ses États, s'y opposa long-temps. Enfin il l'accompagna dans un voyage qu'elle fit en Aquitaine, au commencement de l'année 1152; là il prit tout à coup de l'humeur, pour quelque circonstance qui ne nous est point connue; il rappela toutes les garnisons qu'il avoit mises dans les États de sa femme, et il convoqua le concile provincial qui devoit décider sur la validité de son mariage. Dès que ce concile eut prononcé, de nombreux prétendans se présentèrent pour obtenir la main d'Éléonore; elle échappa aux embûches de Thibaud V, comte de Blois, et de Geoffroi

Plantagenet, qui vouloient l'enlever de vive force; mais elle accepta les offres du frère aîné du dernier, Henri Plantagenet, duc de Normandie; celui-ci n'étoit âgé que de vingt ans, il réunissoit tout ce qu'il falloit pour lui plaire, et comme femme, et comme reine ambitieuse. Il l'épousa aux fêtes de Pentecôte de la même année. Il est probable que l'accusation d'inconduite élevée plus tard contre Éléonore n'avoit pour fondement que la jalousie des serviteurs du roi; ils cherchoient à la flétrir dans l'opinion, par ressentiment de ce qu'elle avoit enlevé à leur maître la moitié de ses États.

Le prince qui venoit d'épouser la femme divorcée de Louis-le-Jeune devoit demeurer son rival pendant tout le reste de son règne. Deux ans après son mariage, à la mort d'Étienne, survenue le 24 septembre 1154, il fut reconnu pour roi d'Angleterre, sous le nom de Henri II. Avant même cet événement, Louis VII, qui ressentoit contre lui une extrême jalousie, l'avoit déjà attaqué à plusieurs reprises; mais ces guerres, entreprises étourdiment et poursuivies sans plan déterminé, étoient chaque fois, au bout de peu de semaines, suspendues par un traité. Dès lors, et jusqu'à la fin du règne des deux princes, peu d'années s'écoulèrent sans que des hostilités éclatassent entre eux, et toutes se terminèrent avec aussi peu de résultats. Il y avoit

cependant entre eux une grande disproportion de puissance, et elle étoit toute à l'avantage du roi vassal. Henri II, à son puissant et belliqueux royaume d'Angleterre, joignoit la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, et là ses États confinoient avec ceux de sa femme, qui s'étendoient de la Loire jusqu'aux Pyrénées. En 1157, il réussit aussi à faire accepter par les Nantais, comme leur comte, son plus jeune frère Geoffroi, dont il avoit eu plusieurs fois à réprimer les intrigues. Geoffroi mourut l'année suivante; mais sa courte administration avoit donné à Henri II occasion d'intervenir dans les affaires de Bretagne, et dès lors la prétendue mouvance du duché de Bretagne, concédée par Charles-le-Simple aux Normands, et qui n'avoit jamais été reconnue, commença à avoir quelque réalité.

Henri II n'étoit pas seulement redoutable par l'étendue de ses possessions, mais bien plus encore par ses talens. Sa vigueur, son habileté, sa constance dans toutes ses entreprises, firent respecter l'autorité monarchique dans toutes les provinces successivement soumises à sa domination. En Angleterre, il voulut que la noblesse lui obéît, et, dans ce but, il fit raser les fortifications de plus de cent quarante châteaux qu'Étienne avoit permis d'élever à des gentilshommes ses sujets, qu'il ménageoit et qu'il craignoit, encore qu'il sût fort bien que ces châteaux

seroient armés contre l'autorité royale. En Normandie, Henri II ne contint pas d'une main moins vigoureuse les gentilshommes ses vassaux: il fit cesser entre eux l'abus des guerres privées, et il les empêcha ou de maltraiter les paysans de leurs rivaux, ou d'exercer leurs brigandages sur les voyageurs et les marchands. Dans l'Aquitaine, qu'Éléonore lui apportoit en dot, Henri II se fit également respecter et craindre. Il obligea tous ses arrière-vassaux à lui rendre pleinement une obéissance dont ils avoient trouvé moyen de se dispenser sous les ducs ses prédécesseurs; il étendit son autorité jusque sur les Gascons, qui jusqu'alors avoient tenu peu de compte de la subordination féodale. En même temps, il fit valoir les droits qu'Éléonore prétendoit avoir sur le comté de Toulouse, droits qui, depuis plus d'un demi-siècle, étoient un sujet de contestation; comme il ne put pas les faire reconnoître, il se contenta d'une trève avec Raymond V, comte de Toulouse, pour prix de laquelle celui-ci lui abandonna le Quercy.

Par sa seule puissance féodale, par l'étendue et la richesse des provinces de France qui le reconnoissoient pour seigneur, et le nombre de soldats qu'elles envoyoient sous son étendard, Henri II l'emportoit infiniment sur Louis VII; il avoit encore pour lui la valeur et le dévouement des aventuriers brabançons qu'il avoit pris

à son service après la mort d'Étienne, et qui étoient toujours prêts à combattre, tandis que les troupes féodales se retiroient après une campagne de quarante jours. Il étoit également son supérieur en talens, en adresse dans les négociations, en constance dans ses projets, comme il l'étoit par les avantages de sa figure et de sa jeunesse : mais Henri II étoit attaché en conscience au système féodal; il regardoit son seigneur suzerain comme une personne sacrée qu'il ne vouloit pas combattre; il croyoit que la loyauté qu'il s'imposoit à lui-même faisoit, à son tour, sa force dans ses rapports avec ses vassaux. Il ne poussoit donc jamais à outrance les avantages qu'il remportoit sur Louis; il ne cherchoit point à faire sur lui des conquêtes, et dans les conférences qu'il lui demandoit, et qui furent extrêmement fréquentes, il lui montroit tant de déférence, tant d'obéissance filiale, que Louis, flatté de ces hommages, oublioit ses ressentimens, et lui abandonnoit presque toujours l'objet primitif de la dispute. Dans une de ces pacifications, Henri II obtint pour son fils aîné, qui n'avoit que trois ans, la main de Marguerite de France, fille, âgée de six mois, de Louis et de sa seconde femme, Constance de Castille. Le mariage entre ces deux enfans fut célébré le 2 novembre 1160, et Henri se flattoit déjà que Marguerite apporteroit à son fils la couronne de France, car jusqu'alors Louis n'avoit

eu que des filles, et personne n'avoit encore songé à appliquer à la couronne l'article de la loi salique, qui exclut les femmes de la succession de certaines terres. Henri étoit un prince tout français ; l'accession d'un de ses fils à la couronne de France n'auroit blessé aucune jalousie nationale, et l'union des deux successions auroit probablement mis l'Angleterre sous la dépendance de la France.

Mais des influences religieuses amenèrent un dénouement de la querelle entre les deux monarques, tout différent de celui qu'on avoit attendu. La fermentation réformatrice, qui avoit commencé au dixième siècle, continuoit à travailler les esprits. Le clergé s'étoit éclairé, ses mœurs s'étoient épurées, mais il n'en étoit devenu que plus avide de pouvoir, plus jaloux de toute influence séculière sur ce qu'il regardoit comme ses doctrines ou comme ses intérêts. D'une part, toute prédication qui n'étoit pas dirigée exclusivement par le sacerdoce, toute tentative de réforme ou dans le dogme, ou dans la discipline, ou même dans les mœurs, étoit aussitôt dénoncée par lui comme une hérésie ; de l'autre, tout exercice de la liberté d'esprit lui sembloit une rébellion, et ce n'étoit point par la controverse, mais par les bûchers, qu'il combattoit ses adversaires.

L'effroyable danger qui menaçoit les novateurs ne décourageoit point leur constance. Chaque province désignoit sous un nom différent ces

hommes dont le zèle religieux étoit si ardent, que, malgré l'imputation d'hérésie qui entraînoit vers un horrible supplice, ils préludoient à la réformation. Nous les voyons, dans les diverses chroniques, nommés Henriciens, Catharins, Bons-Hommes, Apostoliques, Patérins, Pauvres de Lyon, Vaudois, Albigeois; quoiqu'il y eût entre eux les différences que l'examen et la conviction individuelle doivent toujours produire, ils s'accordoient à nier la présence réelle dans l'eucharistie, à s'opposer au baptême des petits enfans, aux prières pour les morts, à l'adoration de la croix, au culte des reliques et à la croyance au purgatoire. Tour à tour les prêtres excitoient contre eux la fureur de la populace, ou bien ils intéressoient la politique des princes. Pierre de Bruys, qu'on regardoit comme le plus éloquent apôtre des opinions nouvelles, lorsqu'il prêchoit à Saint-Gilles-sur-le-Rhône, fut arrêté en chaire par le peuple que les moines avoient ameuté. Il fut brûlé à petit feu, et Pierre-le-Vénérable applaudit avec une joie féroce à cette exécution populaire. C'étoit avant 1146, et la même année saint Bernard dirigea, dans le diocèse de Toulouse, une persécution plus générale; mais plusieurs villes et plusieurs seigneurs se refusèrent à faire brûler les sectaires, qu'il leur désignoit sous le nom d'Henriciens. Vers le même temps, Jean, évêque de Saint-Malo, fit brûler dans son

diocèse un nombre si considérable de novateurs, que le peuple le surnomma Jean-de-la-Grille, et lui-même il prit dès lors ce surnom avec orgueil. Dans toutes les provinces de la Gaule, de l'Espagne chrétienne, de l'Italie et de la Germanie, on fit à cette époque périr des hérétiques au milieu des flammes. En Angleterre, les évêques, assemblés à Oxford en 1160, engagèrent le pouvoir séculier à ordonner seulement que les hérétiques seroient marqués au front d'un fer rouge, et déchirés de verges; mais, quoiqu'ils ne pussent obtenir que le Parlement décernât contre eux un supplice capital, ils prirent leurs précautions pour les empêcher de vivre: ils interdirent à tout chrétien, sous peine d'excommunication, de les recevoir dans leurs maisons, ou de leur fournir aucun aliment, aucun remède, aucun habit; en sorte que ces malheureux, abandonnés après leur supplice au milieu des grands chemins, dans les plus grands froids de l'hiver, périrent presque tous de faim, de froid et de misère.

Tandis que le clergé poursuivoit avec tant d'acharnement ceux qui vouloient spiritualiser la religion, il ne combattoit pas avec moins de zèle contre ceux qui attentoient aux biens temporels de l'Église. Le traité de Worms avoit mis fin, en 1122, à la longue guerre des investitures, entre les empereurs allemands et le saint-siége; mais il n'avoit pu terminer en même temps le

conflit sans cesse renaissant entre les rois et les papes, pour la distribution des bénéfices ecclésiastiques. Ce conflit se retrouvoit au fond de la querelle suscitée par Alexandre III au grand Frédéric-Barberousse, et il fut la cause du schisme que l'empereur fit naître en opposant un antipape à ce pontife. L'affranchissement des républiques italiennes qui s'associèrent à la cause de l'Église, par la ligue lombarde, fut une conséquence heureuse de cette lutte, qui n'étoit point entrée dans les vues d'Alexandre III. Celui-ci s'étoit réfugié en France, tandis que Frédéric parcouroit l'Italie en vainqueur; et il avoit trouvé dans Louis VII un entier dévouement et une soumission absolue. Mais Henri II n'étoit pas si complaisant; il vouloit entrer en partage des richesses du clergé, dont l'opulence alloit sans cesse croissant dans les domaines du monarque anglais, tandis que les autres ordres de l'État s'appauvrissoient; il vouloit aussi forcer le clergé à reconnoître l'action des lois et l'autorité des tribunaux, tandis que les clercs prétendoient ne pouvoir être traduits, pour les crimes qu'ils commettoient, que devant les tribunaux ecclésiastiques, qui ne les condamnoient jamais. Ce fut à l'occasion de cette dernière prétention que Henri II se brouilla avec le chef du clergé anglican. Il avoit lui-même travaillé à la grandeur de ce chef, Thomas Becket, son chancelier et son ami, qu'il avoit fait archevêque de

Cantorbéry; mais Becket sembla prendre à tâche d'exaspérer son bienfaiteur, et de soumettre l'orgueil du trône à l'orgueil de la mitre. Il excommunia tous les conseillers de Henri II, il tint l'excommunication suspendue sur la tête du monarque lui-même; il vint se mettre, à la cour de France, à l'abri de son ressentiment; de là il souleva tous les fanatiques de l'Angleterre et de l'Aquitaine; il contraignit Henri II à s'humilier, à le rappeler, et il profita de cette réconciliation même pour lui prodiguer de nouveaux outrages. Le roi anglais, aveuglé par la colère, demanda alors à ses amis de le venger. Il fut trop bien entendu : Thomas Becket fut poignardé, devant l'autel de Cantorbéry, le 29 décembre 1170.

Le meurtre de Becket fut plus funeste à Henri II que n'auroit pu être le triomphe de cet arrogant prélat. Tous les ennemis du roi anglais, à la tête desquels se mit dès lors le roi de France, prirent courage pour l'attaquer. La populace, ameutée par les prêtres et les moines, demandoit vengeance d'un roi sacrilége. La noblesse, que, pendant tout son règne, Henri II s'étoit efforcé de soumettre à l'autorité royale, saisit avec empressement, en Angleterre, en Normandie, en Aquitaine, l'occasion qui s'offroit à elle de recouvrer son indépendance. Éléonore, que Henri II avoit négligée, et à laquelle il avoit préféré de nombreuses maîtresses, souffloit le feu de la ven-

geance; ses quatre fils enfin, qui avoient reçu une éducation toute chevaleresque, et qui l'emportoient sur tous les jeunes seigneurs, par leur bravoure et leur adresse, dans les tournois et les combats, mais qui n'avoient appris à respecter ni leur père ni les lois de leur patrie, commencèrent, dès leur plus jeune âge, à tourner leurs armes contre Henri II. Pour calmer l'irritation populaire, le monarque anglais s'efforça de repousser la responsabilité du meurtre de Becket, il se soumit à toutes les expiations que lui demandoit l'Église; mais, malgré le pardon qu'il avoit acheté du pape, malgré la pénitence humiliante à laquelle il se condamna volontairement, sur le tombeau de Becket, dont on avoit fait un saint et un martyr, le principe même de l'obéissance étoit ébranlé dans ses États, et ne put plus se rétablir.

Louis VII profitoit de toutes ces circonstances pour humilier celui qu'il avoit constamment regardé comme son rival. L'aîné des fils de celui-ci, Henri-*au-court-Mantel*, qui avoit épousé Marguerite de France, avoit été associé, en 1170, à la couronne d'Angleterre lorsqu'il n'avoit encore que quinze ans; le second, Richard, avoit été déclaré duc d'Aquitaine; le troisième, Geoffroi, auquel son père avoit fait épouser la fille de Conan IV, duc de Bretagne, succéda à ce duc en 1171. Le quatrième, Jean, étoit trop jeune encore pour qu'aucun héritage lui fût assigné, et, de

cette circonstance, il reçut le surnom de Jean-sans-Terre. Louis VII engagea, en 1173, les trois aînés de ces princes à prendre les armes contre leur père pour se faire céder la souveraineté des États dont ils portoient les titres. La jalousie que la noblesse ressentoit contre son habile monarque leur fit trouver à tous des partisans et des soldats. Henri II cependant triompha de ses fils rebelles; il les força à la soumission, et il humilia le roi de France; mais son bonheur domestique fut dès lors empoisonné par des querelles de famille; son pouvoir fut consumé par les guerres civiles; ses efforts furent impuissans pour rétablir l'ordre dans ses États, et il cessa dès lors d'être redoutable pour le roi de France.

Celui-ci, dont le caractère avoit toujours été foible et les talens médiocres, n'avoit cessé de déchoir dès l'âge de quarante ans. Il ne lui étoit plus resté de son activité passée que son inquiétude et sa versatilité; chacun reconnoissoit en lui les signes d'une vieillesse prématurée; enfin, dans les derniers jours du mois d'août 1179, il fut frappé de paralysie; il put toutefois ordonner encore que son fils Philippe, âgé seulement de quatorze ans, fût sacré, à Reims, le 1er novembre. Dès cette époque il ne fit plus que languir, et perdre l'une après l'autre toutes ses facultés, jusqu'au 18 septembre 1180, qu'il expira. Il n'avoit pas alors plus de soixante ans.

SECTION TROISIÈME.

Philippe-Auguste. — De 1180 à la fin du siècle.

Pour la troisième fois, depuis le commencement du douzième siècle, le sort de la monarchie étoit confié aux mains d'un jeune homme qui entroit à peine dans l'adolescence. Louis VI n'avoit que dix-huit ans quand son père, Philippe Ier, se reposa sur lui de tous les soucis du trône : Louis VII avoit aussi dix-huit ans quand la mort de son père l'appela à régner. Philippe II, enfin, n'avoit que quatorze ans quand son père, accablé par la maladie, le fit sacrer pour qu'il pût régner à sa place. Dans un autre siècle, ces trois minorités, qui se succédèrent de si près, auroient probablement mis l'État en danger. Mais l'organisation féodale du royaume diminuoit la responsabilité des rois comme l'importance de leurs fonctions. D'ailleurs, chez un peuple guerrier et demi-barbare, on semble s'attacher aux qualités physiques des souverains, plutôt qu'à leurs qualités morales; tandis que l'intelligence se développe lentement, et qu'elle attend d'être mûrie par l'expérience, un jeune homme, dès l'âge de dix-huit ans, en qui

toute l'éducation a tendu à développer la force et l'adresse, peut diriger un cheval ou rompre une lance au moins à l'égal d'un vieux guerrier; il n'en falloit pas davantage, dans cet âge chevaleresque, pour que l'on crût que le jeune homme en état de se battre étoit en état de régner.

Il n'y eut point d'autre raison pour donner au jeune Philippe II le surnom d'Auguste, si ce n'est parce qu'il étoit né au mois d'août; aussi paroît-il l'avoir porté avant de s'être signalé par aucun exploit. Cependant, ses premiers actes, avant même la mort de son père, indiquèrent que l'orgueil, éveillé en lui dès l'enfance, aiguiseroit son ambition. Il montra presqu'aussitôt qu'il ne vouloit se soumettre à aucun contrôle. Son père avoit confié la jeunesse de Philippe à la mère de ce fils, qu'il avoit eu seulement dans un âge avancé, de sa troisième femme, et après vingt-huit ans de mariage. Cette mère étoit Alix de Champagne; elle avoit quatre frères; les comtes de Blois, de Champagne, de Sancerre, et l'archevêque de Reims, que Louis VII avoit regardés comme les tuteurs et les défenseurs naturels de son fils. Mais, avant même la mort de Louis, Philippe prit à tâche de blesser sa mère et ses quatre oncles par son manque d'égards. Il se maria, sans les consulter, à Marguerite de Hainaut; il se fit sacrer par l'archevêque de Sens, tandis que cette fonction étoit la prérogative de l'archevêque de

Reims, l'un de ses oncles; il mit enfin tant d'affectation à les humilier, qu'Alix et ses frères recoururent à la protection du roi d'Angleterre, qui, par sa médiation, rétablit quelque paix dans la maison royale.

Ainsi, dès le commencement de sa carrière, Philippe II donna des indications de son mauvais cœur, et il ne les démentit point pendant le reste de sa vie; mais, d'autre part, il montra plus de talens, plus de constance, plus d'adresse dans son esprit, plus de suite dans ses desseins, qu'on n'auroit dû en attendre d'un homme si jeune, et sitôt enivré par le souverain pouvoir. Il conçut de bonne heure le projet de ramener tous les grands vassaux de la France à son obéissance; il voulut que son pouvoir égalât son rang et ses titres, dont il étoit si orgueilleux; et, dans ses efforts pour y parvenir, il se trouva secondé par le courant des opinions de ses contemporains, de ses ennemis eux-mêmes. Les uns comme les autres rattachoient toutes les vertus chevaleresques à la loyauté féodale, et ils se proposoient sans cesse de resserrer le lien entre le vassal et son seigneur. Pendant les vingt dernières années du douzième siècle, Philippe-Auguste, opposé à des rivaux qui l'égaloient ou le surpassoient même en puissance, en bravoure et en talens, soutint la lutte contre eux sans désavantage. A ces rivaux succéda, au bout de cette période, un homme méprisable, et Phi-

lippe II, dans les vingt-trois premières années du siècle suivant, eut contre lui des succès qui dépassoient même ses plus orgueilleuses espérances.

Philippe avoit été élevé dans l'obéissance de l'Église et la soumission aux enseignemens des prêtres; mais sa dévotion ou sa bigoterie n'eurent jamais sur sa conduite une influence bienfaisante, tandis qu'elles le poussèrent souvent à des actions atroces. Le fanatisme des croisades avoit enlevé au christianisme tout son esprit de douceur. A l'exemple de l'islamisme, et plus encore que lui, il étoit devenu une religion militaire. Le chevalier chrétien ne se croyoit, au douzième siècle, appelé qu'à combattre pour Dieu, à venger Dieu; plus il répandoit de sang pour sa cause, et plus il se supposoit sur la voie de la sanctification. Les récits vrais ou exagérés des grands massacres qu'avoient accomplis les croisés à la Terre-Sainte, des infidèles qu'ils avoient mis à mort par dix mille et par cent mille, avoient accoutumé l'imagination à ces boucheries: la persécution ne se contentoit plus de victimes isolées; elle vouloit des exécutions en masse; la férocité s'accroissoit malgré les progrès de la civilisation; elle s'accroissoit avec le pouvoir royal, qui, plus il s'élevoit, plus il s'indignoit contre ses adversaires. Le tyran d'une ville comptoit les citoyens que le bourreau lui faisoit perdre, le tyran d'un royaume ne

comptoit pas même les villes qu'il sacrifioit. Philippe, se croyant juge, à l'âge de quatorze ans, de ces matières de foi sur lesquelles les vieillards ne se prononcent qu'en tremblant, commença son règne par la persécution de tous ceux dont les opinions ne s'accordoient pas avec celles de sa jeune tête. En un même jour, il fit arrêter tous les Juifs de son royaume, comme ils étoient en prières dans les synagogues; il confisqua tous leurs biens, et il les chassa hors de France. Le tour des jureurs et des blasphémateurs vint ensuite: tous ceux qui furent convaincus d'avoir, dans un moment de colère ou d'ivresse, prononcé une parole condamnable, furent, s'ils étoient riches, soumis à une grosse amende; s'ils étoient pauvres, jetés à la rivière. Enfin, un troisième édit renouvela la persécution contre les Patérins. Tous ceux qui furent découverts, tous ceux bien plutôt contre lesquels on recueillit quelques indices, d'après leur diète plus sévère, ou leur aversion plus prononcée pour les plaisirs des sens, périrent sur le bûcher. C'est ainsi que Philippe-Auguste préludoit à la croisade contre les Albigeois, qui souilla la fin de son règne.

Pendant neuf ans le gouvernement de la France fut en quelque sorte partagé entre Philippe II et Henri II. La part qu'en possédoit ce dernier étoit même quatre ou cinq fois plus étendue que celle du monarque français. Mais, malgré la supé-

iorité de sa puissance, malgré celle de l'âge et elle des talens, Henri II n'oublioit jamais que hilippe étoit son seigneur, que lui-même étoit on *homme*. Les trois fils aînés de Henri n'étoient as beaucoup plus âgés que Philippe, et ils étoient intimement liés avec ce roi, qui étoit ar beau-frère; on les voyoit sans cesse à sa cour; s brilloient dans ses fêtes et ses tournois; ils encourageoient, par son exemple, dans leur désir 'indépendance, dans leur insubordination vis-vis de leur vieux père. L'imagination populaire e laisse si aisément séduire par la beauté, la eunesse et la valeur, que Henri-au-court-Mantel, Richard Cœur-de-Lion, et Geoffroy de Bretagne, toient devenus les idoles de la foule. Quant au uatrième, Jean, on savoit qu'il étoit le favori e son père, mais le public commençoit à soupponner en lui la fausseté et la lâcheté qui se manifestèrent plus tard dans son caractère.

Les trois premiers fils de Henri II étoient de rrais chevaliers, non tels que les romanciers contemporains de Philippe-Auguste, et Adenez son roi d'armes, les idéalisoient dans des récits qui commençoient à faire l'amusement de toutes les cours et de tous les châteaux, mais tels qu'ils existèrent réellement. On leur auroit en vain demandé cette consécration des forts à la défense des foibles, cette soumission et cette galanterie envers les femmes, cette pureté et cette constance

dans leurs amours, qui faisoient le charme d
monde créé par l'imagination des romanciers; i
n'en avoient pas même l'idée : mais ils ne con
noissoient pas plus la crainte que le respect o
l'obéissance; comptant sur la supériorité de leur
armes et de leurs chevaux, sur leur adresse e
sur leur force de corps, ils n'hésitoient jamais i
attaquer leurs ennemis, en quelque nombre qu'il
les rencontrassent, et presque toujours leu
prouesse assuroit leur victoire. Ambitieux d
briller par de tels succès, dès que les combat
réels étoient suspendus, ils couroient de tournoi
en tournois, pour en chercher de simulés. A la
gloire qu'ils croyoient acquérir par leurs beau
coups d'épée ou de lance, ils joignoient encor
celle de troubadours; et les poésies de Richard
qui se sont conservées ne sont point sans mérite.
Ces princes vouloient encore qu'on célébrât leu
libéralité, ils croyoient montrer leur grandeur pa
le nombre et la richesse des dons inattendus qu'il
distribuoient; aussi leur prodigalité envers leurs
flatteurs, leurs compagnons d'armes, leurs poète
et leurs maîtresses étoit sans bornes : pour cett
raison même leurs besoins étoient sans borne
aussi; ils prenoient avec rapacité aux peuples l'ar
gent qu'ils jetoient ensuite à la tête des compa
gnons de leurs plaisirs. Leurs exactions dans le
provinces qui leur étoient soumises furent into
lérables; la conduite de Richard en Aquitain

nt si odieuse, que toute la province se souleva coup sur coup contre lui. Les calamités qui suivirent ces soulèvemens furent effroyables, car Richard, atroce en ses vengeances, prodiguoit le sang, comme il avoit prodigué l'or, et n'épargnoit jamais les vaincus.

Philippe II, moins brave et moins brillant que les princes anglais, étoit plus adroit et plus courbe ; il excitoit sans cesse ces jeunes princes à satisfaire toutes leurs passions les plus désordonnées ; il les engageoit coup sur coup à reprendre les armes contre leur père : il est probable qu'il se proposoit tout ensemble de miner les forces de Henri II par ces guerres civiles qu'il ne pouvoit terminer, et de dégoûter les provinces du gouvernement de ses fils, en leur faisant éprouver tous les vices de ces jeunes présomptueux. Henri-au-court-Mantel mourut le 11 juin 1183, et Geoffroy, duc de Bretagne, le 19 août 1186. Mais leur mort ne rendit point la paix à leur père; Philippe continua à exciter Richard contre lui; il lia également Jean-sans-Terre dans une correspondance secrète, et l'enveloppa dans ses intrigues. Henri II, qui étoit un père tendre, encore qu'il eût passé sa vie à repousser la guerre que lui faisoient ses fils, ne se rebutoit point dans ses efforts pour se réconcilier avec eux. C'étoit toujours à Philippe qu'il s'adressoit pour mettre fin à la guerre; il avoit jusqu'à deux ou trois confé-

rences par année avec lui, sous un ormeau planté sur l'extrême frontière, entre Trie et Gisors, qu'on nommoit l'Orme des Conférences. Quoiqu'ses armes fussent le plus souvent couronnées par le succès, il étoit toujours prêt à faire des concessions, pour regagner ainsi la paix domestique. Son dernier traité avec Philippe et Richard-Cœur-de-Lion lui coûta la vie. Il apprit en le signant qu'il devoit le rendre commun à Jean-sans-Terre, car ce dernier de ses fils, son favori, étoit également conjuré contre lui. Cette preuve d'ingratitude, à laquelle il ne s'attendoit pas, le frappa au cœur : il mourut à Chinon, le 6 juillet 1189, moins de huit jours après la signature de ce traité.

Dès l'année précédente, Henri II et Philippe II avoient pris la croix, dans une de leurs conférences, sous l'orme de Gisors, le 21 janvier 1188. L'enthousiasme populaire les avoit entraînés; la voix publique appeloit tous les souverains de l'Occident à sauver de sa dernière ruine le royaume de Jérusalem. Ce royaume n'avoit d'autre force réelle que celle des pèlerins qui lui arrivoient d'Occident. La noblesse latine qui s'y étoit établie n'avoit rien conservé de la valeur et de la loyauté de ses ancêtres : on appeloit poulains ces Francs nés en Syrie, ces métis qu'on accusoit de toutes les trahisons, de toutes les lâchetés et de tous les vices; ils étoient détestés de leurs

sujets, les chrétiens schismatiques qu'ils opprimoient, et qui auroient préféré à leur domination le joug des Turcs. En même temps, la succession au trône étoit contestée, ils étoient désolés par des guerres civiles, et envahis par le plus brave et le plus généreux des Orientaux, le grand Saladin. Gui de Lusignan, l'usurpateur du trône de Jérusalem et le plus incapable de commander entre les princes qui l'occupèrent, voulut, malgré l'opposition de tous ses conseillers, affronter ce brave guerrier dans la plaine brûlante de Tibériade, le 3 juillet 1187. Son armée y fut détruite; lui-même fut fait prisonnier, avec tous les princes et toute la principale noblesse de la Terre-Sainte : le bois de la vraie croix tomba aux mains des infidèles, Jérusalem fut prise, et il ne resta plus aux chrétiens, de toutes leurs conquêtes dans l'Orient, que Tyr, Tripoli et Antioche.

L'Europe s'émut de douleur à la nouvelle d'un si grand désastre, où chacune de ses familles plus illustres avoit perdu quelqu'un de ses membres. Les trois plus grands princes de la chrétienté, l'empereur et les rois de France et d'Angleterre, quoique peu susceptibles d'enthousiasme par eux-mêmes, ne résistèrent pas à l'appel qui leur étoit adressé par tout le monde latin; et lorsque Henri II mourut, Richard-Cœur-de-Lion, qui lui avoit succédé, tant en Normandie et en Aqui-

taine qu'en Angleterre, se chargea d'accomplir son vœu. Richard et Philippe-Auguste se préparèrent, de concert, à la troisième croisade; mais, au lieu d'y conduire, comme avoient fait leurs prédécesseurs aux deux précédentes, une multitude indisciplinée et une foule de pèlerins désarmés, ils choisirent la voie de la mer, et ils ne prirent avec eux que l'élite de leurs chevaliers. Richard alla s'embarquer à Marseille; Philippe, qui n'avoit point de port sur la Méditerranée, se rendit à Gênes, et s'embarqua, au mois d'août 1190, sur des galères génoises; l'empereur Frédéric-Barberousse, qui avoit aussi pris la croix, étoit parti un an avant eux par la voie de terre. Il avoit conduit son armée, dans sa longue marche, avec toute l'habileté et la prudence d'un vieux guerrier et d'un bon politique, mais il n'avoit pu éviter les calamités attachées à une si dangereuse expédition. Il avoit déjà perdu une grande partie de ses soldats lorsqu'il périt, le 10 juin 1190, auprès de Séleucie, au passage du fleuve Salef.

Richard, avec ses marins provençaux, suivoit timidement les côtes; Philippe-Auguste, avec les Génois, plus expérimentés, se rendit directement à Messine; les deux rois s'y retrouvèrent et y passèrent l'hiver ensemble; mais ce fut là qu'on vit éclater entre eux la jalousie, et bientôt une haine mortelle, qui remplaça leur intime

amitié, source de tant de douleurs pour Henri II. Philippe-Auguste partit le premier de Messine, et il arriva, le 13 avril 1191, devant Saint-Jean-d'Acre, qu'assiégeoient alors les chrétiens; Richard partit plus tard, s'arrêta encore en chemin pour faire, sur un prince grec, la conquête de l'île de Chypre. Bientôt ils se retrouvèrent devant Saint-Jean-d'Acre, et leur haine acquit alors un degré d'amertume proportionné à la connoissance plus intime qu'ils avoient l'un de l'autre; Philippe étoit humilié de la valeur brillante que déployoit Richard, et des hommages universels que cette valeur lui attiroit, aussi bien de la part des Sarrasins que de celle des chrétiens, et Richard étoit offensé par les mauvaises chicanes de son allié, qui, sous prétexte qu'ils s'étoient promis de partager leurs conquêtes par égale part, lui demandoit la moitié de la dot d'une princesse de Sicile, promise à un prince anglais. Ils eurent de la peine à conserver l'un pour l'autre quelques égards extérieurs pendant le siége de Saint-Jean-d'Acre. Cette ville, réduite à la dernière extrémité, offroit depuis long-temps de capituler; mais les deux monarques, qui combattoient devant ses murs comme dans un tournoi, vouloient que ces combats se prolongeassent assez long-temps pour qu'ils pussent annoncer à l'Europe qu'en prenant Acre ils avoient accompli leur vœu. Après avoir refusé, à plusieurs re-

prises, toute capitulation raisonnable, ils en dictèrent une qu'ils savoient bien que les assiégés ne pouvoient pas exécuter, car c'étoit un traité de paix imposé à Saladin, et que celui-ci avoit déjà refusé. Lorsque les croisés reçurent le nouveau refus de Saladin, ils firent trancher la tête à tous les captifs qu'ils avoient faits à Saint-Jean-d'Acre, et qui, depuis quarante jours, étoient entre leurs mains.

Avant cette effroyable exécution, Philippe-Auguste étoit reparti de la Terre-Sainte, dont il assuroit que le climat étoit fatal pour sa santé. Il s'embarqua à Tyr, avec sa suite, le 3 août 1191, sur trois galères génoises, et il rentra à Paris, le 27 décembre. Richard resta encore quatorze mois après lui à la Terre-Sainte; il en partit, le 9 octobre 1192, sur un seul vaisseau, avec une vingtaine de compagnons; les seigneurs que les deux rois avoient menés à la croisade avoient, pour la plupart, échappé à ses dangers, mais tous les soldats avoient péri. Richard, jeté à la côte, près de Zara, et essayant de traverser l'Allemagne, déguisé en pèlerin, fut reconnu par un duc d'Autriche qu'il avoit offensé, jeté en prison, et vendu à l'empereur; ce fut seulement le 4 février 1194 qu'il recouvra sa liberté, au prix d'une rançon de cent cinquante mille marcs d'argent.

Philippe-Auguste voulut mettre à profit cette captivité pour perdre le rival qu'il haïssoit : il

noircit sa réputation par des calomnies ; il excita les barons de l'Aquitaine à se révolter contre lui ; il encouragea son frère Jean-sans-Terre à s'emparer de la couronne d'Angleterre, et, sous prétexte de le seconder, il attaqua la Normandie ; mais encore qu'il fût assisté par les agens de ce prince, il fut repoussé devant Rouen. Le retour imprévu de Richard déjoua toutes les intrigues de son frère et de Philippe. Jean se hâta de se soumettre à Richard, il désavoua toute association avec Philippe, et, en preuve de son dévouement, il fit égorger, à Évreux, trois cents soldats français qu'il y avoit introduits lui-même, et que Philippe lui avoit donnés pour sa sûreté. Richard, à son tour, revint en Normandie ; il remporta quelques avantages sur le roi français, et le força à lui demander une trève. Richard s'occupa dès lors de ramener à l'obéissance ses barons d'Aquitaine, d'Anjou et de Normandie ; Philippe saisissoit toutes les occasions de lui nuire, il s'allioit avec tous ses adversaires, mais il évitoit encore une guerre qui lui paroissoit formidable, lorsque Richard fut blessé mortellement, le 26 mars 1199, devant le château de Chalus-Chabrol, qu'il assiégeoit pour s'emparer d'un trésor qu'on lui disoit y avoir découvert. Il mourut le 6 avril, et Jean, le moins estimé, comme le moins estimable des fils de Henri II, fut reconnu pour son successeur.

Philippe II avoit alors atteint l'âge de trente-quatre ans; sa réputation comme habile politique, comme guerrier et comme roi, avoit toujours été en augmentant. Quoique sa valeur fût moins brillante que celle des fils de Henri II, il sembloit, plus qu'eux, avoir fait une étude de l'art de la guerre, et il avoit soutenu une lutte longue et dangereuse contre des voisins infiniment plus puissans que lui sans éprouver de grands revers. Le roi d'Angleterre n'étoit pas son seul ennemi; il avoit aussi fait la guerre au comte de Flandre, le plus riche des souverains de l'Europe, et le plus puissant en infanterie; car son armée se composoit des milices des cités industrieuses de Flandre, que leurs comtes avoient eu le bon esprit de ménager, et qui étoient parvenues, à cette époque, au plus haut terme de leur prospérité. Cependant Philippe avoit forcé ce comte à lui rendre l'héritage de sa femme, la dernière comtesse de Vermandois, qui étoit morte sans enfans.

La considération dont jouissoit Philippe s'étoit accrue plus rapidement encore que sa puissance réelle; les yeux de toute la France se tournoient vers lui, comme vers le chef de la monarchie féodale; chacun des vassaux de la couronne croyoit s'honorer lui-même en contribuant à relever sa grandeur, en recevant de lui des offices, des dignités, qui étoient cependant autant de signes de

subordination. Chacun reconnoissoit déjà qu'il étoit tenu à rendre au roi l'obéissance, encore que chacun montrât peut-être encore peu d'empressement à obéir quand il recevoit ses ordres. De son côté, Philippe-Auguste paroissoit occupé de quelques institutions utiles. Ce fut lui qui, le premier, fit paver les principales rues de Paris, où jusqu'alors on avoit enfoncé dans des boues profondes; le premier aussi il fonda un dépôt pour les archives du royaume, que les rois ses prédécesseurs avoient toujours portées partout avec eux. Le premier encore entre les rois il bâtit une halle pour les marchands; il institua aussi trois hôpitaux, il fonda deux colléges, quelques temples, et il fit arriver des eaux pures à sa capitale par des aqueducs. Tandis que la royauté acquéroit plus d'éclat, la résidence du roi s'élevoit au-dessus des autres villes du royaume. La France elle-même étoit plus estimée, plus redoutée au moins au-dehors. Toutefois la condition de ses habitans, au lieu de s'améliorer, avoit empiré. Les grands vassaux voyoient bien au-dessus d'eux un juge, mais ils n'y trouvoient point une justice; les peuples voyoient bien que leurs maîtres avoient un maître, mais ce maître n'étoit pas pour eux un protecteur. D'autre part, les nobles, moins exposés aux guerres privées, avoient moins besoin de leurs hommes, ils les ménageoient

moins, ils les méprisoient davantage; et la féodalité, en perdant son indépendance, étoit devenue bien plus oppressive, bien plus souillée par le brigandage.

CHAPITRE IX.

Les Français au treizième siècle.

SECTION PREMIÈRE.

Fin du règne de Philippe-Auguste. — 1201-1223.

Dans le douzième siècle, la féodalité avoit reconstruit la monarchie : dans le treizième, ce fut la monarchie qui prit à tâche de dominer, de subjuguer la féodalité. Après l'avilissement où l'empire étoit tombé sous les Carlovingiens ; après les dévastations des Normands, des Hongrois et des Sarrasins, qui avoient détruit, et les hommes, et tout ce dont la vie humaine a besoin, la société avoit dû se renouveler dès ses premiers élémens ; les habitans du sol, échappés en petit nombre aux calamités, s'étoient unis pour leur défense en vue du clocher ou de la tour qui leur servoit de refuge. Comme toute résistance étoit locale, tout pouvoir né de la résistance étoit local aussi. La nation avoit cessé d'exister dès le temps de Charles-le-Chauve ; à l'avénement de la génération qui le suivit, on vit de toutes parts

éclore de petits peuples, dans les châteaux et dans les cités, où toute leur vie se concentroit. Ces petits peuples ne firent point de pacte pour se confédérer; mais retrouvant en eux les souvenirs d'une ancienne union, d'une ancienne organisation militaire, ils se sentirent confédérés, sans même y avoir songé. Effrayés de leur isolement, de l'absence absolue de protection pour les foibles, de l'absence de toute loi, ou de toute garantie donnée à la loi pour les forts, ils reconnurent volontairement qu'ils étoient liés envers leurs supérieurs par les mêmes devoirs dont ils exigeoient l'accomplissement de la part de leurs inférieurs, et ils se soumirent à cette subordination féodale qui remontoit des plus petits vassaux, par les plus grands, jusqu'au roi.

Cette subordination étoit d'abord presque imaginaire, car les rangs supérieurs ne disposoient d'aucune force qu'ils pussent employer à la faire observer. Mais les hommes ne sont pas seulement amoureux de la grandeur et de la puissance pour eux-mêmes, ils le sont aussi pour ceux auxquels ils obéissent. Les châtelains commencèrent à s'enorgueillir de ce que le comte, dont ils suivoient la bannière, devenoit redoutable; les comtes, de ce qu'ils avoient au-dessus d'eux un duc assez puissant pour faire respecter leur nom collectif de Normands, de Bretons, de Bourguignons, d'Aquitains; les ducs enfin, tout

en conservant l'orgueil de leur rang, aimoient à relever l'éclat du monarque dont ils se reconnoissoient les inférieurs; ce sentiment se retrouvoit jusque dans le roi d'Angleterre, le plus puissant d'eux tous. Henri II, par politique, mais aussi par orgueil, réclama les fonctions de sénéchal du royaume de France, qu'il prétendit être héréditairement attachées à son comté d'Anjou, encore qu'à ce titre il dût, dans certains jours de cérémonie, porter les plats sur la table de Louis VII. Tandis que les grands faisoient ainsi revivre les prétentions héréditaires de leurs ancêtres à une sorte de domesticité, dont les traces sont pour nous effacées, le peuple confondoit habituellement la grandeur du monarque avec celle de la nation, et la force que le roi pouvoit déployer avec celle qui appartenoit à la France.

Cette direction monarchique des esprits étoit encore secondée par tous les hommes qui exerçoient quelque action sur les intelligences, par les théologiens, les jurisconsultes et les poètes. Les théologiens proscrivoient, comme une rébellion contre Dieu même, tout esprit de résistance, tout esprit d'examen, toute prétention des sujets à faire valoir des droits qu'ils eussent par eux-mêmes. Ils fixoient leurs regards sur la théocratie juive, et se conformant à son esprit, ils vouloient que les peuples vissent dans les rois les ministres de la Divinité, mais aussi

que les rois vissent dans les prêtres ses interprètes. Grégoire VII avoit le premier conçu ce système de la domination de l'Église sur les rois de la terre, et par les rois sur tous les peuples. Il en avoit légué l'exécution à ses successeurs, et parmi eux le pontife qui siégeoit sur la chaire de saint Pierre, au commencement du treizième siècle, Innocent III, n'étoit ni moins ambitieux, ni moins orgueilleux que Grégoire VII, ni moins empressé à allumer les guerres les plus épouvantables, s'il pouvoit par elles affermir le despotisme de Rome. Philippe II, qui avoit tout autant d'orgueil, tout autant d'ambition que lui, le laissa faire, tant qu'il le vit occupé seulement à dompter des consciences, à supprimer des réformes, à écraser des résistances populaires; mais il n'eut garde de lui soumettre son propre pouvoir; il lui résista même avec audace dès que la cour de Rome prétendit limiter ses droits; il opposa une jalousie vigilante à ce pouvoir spirituel qui se disoit au-dessus du sien; puis il laissa à ses successeurs la tâche, qui ne fut entièrement accomplie qu'au commencement du siècle suivant, de ramener le pontife de Rome sous la dépendance du roi des Français.

Philippe-Auguste accordoit aux jurisconsultes bien plus de faveur qu'aux prêtres. Les premiers, en effet, s'étoient formés par l'étude des constitutions impériales; aussi regardoient-ils le

prince comme étant la source de tout droit et de toute autorité légitime. A cette époque même où ils paroissoient occupés d'organiser le droit féodal, de le commenter, et de lui donner la sanction des lois, ils lui imprimoient plusieurs des caractères de la Rome impériale qui étoit toujours dans leur mémoire; ils étouffoient, autant qu'ils pouvoient, l'esprit féodal de liberté, et ils lui substituoient la subordination au monarque. Dès le commencement du treizième siècle, Philippe-Auguste parut sentir que les hommes de loi étoient ses vrais serviteurs, que c'étoit par leur aide qu'il pouvoit miner la puissance de ses grands vassaux, et qu'il les trouveroit toujours prêts à sanctionner ses conquêtes par leurs actes judiciaires. Il légua cette politique à ses successeurs. Saint-Louis lui-même ne s'en écarta pas, mais ce fut Philippe-le-Bel qui la poursuivit avec le plus de vigueur, et toutes celles entre les actions de son règne qui répandirent le plus d'effroi, furent suggérées ou accomplies par les hommes de loi.

Les professeurs de la gaie science enfin furent pour Philippe-Auguste des serviteurs presque aussi utiles que les hommes de loi : ce nom étoit commun aux poètes lyriques, ou troubadours du Midi, aux poètes épiques, ou conteurs du Nord. Ce fut du temps de Philippe II qu'on vit éclore de tous les côtés les romans de chevalerie : leur auteur

le plus célèbre, Adenès, étoit attaché à sa cour. Jusqu'alors on avoit peu songé à faire de la lecture un plaisir : c'étoit un travail, un métier, qu'on reconnoissoit comme utile, mais qu'on ne supposoit pas pouvoir être agréable. Les trouvères se chargèrent de charmer les loisirs de toute cette partie de la société, que le joug de la nécessité ne forçoit pas à étouffer son imagination par le travail. Ils furent les créateurs de cette chevalerie brillante d'héroïsme, qu'on doit regarder comme le monde féodal idéalisé; et cette chevalerie satisfait si bien quelques uns des besoins de notre coeur, que les historiens osent à peine avouer qu'elle n'eut jamais d'existence réelle.

Mais si les romans vinrent avant les faits, ils contribuèrent toutefois à les produire; ils contribuèrent à apprendre aux hommes que le plus beau rôle de la valeur c'est de redresser les torts, de défendre les foibles et les opprimés, de faire recueillir aux femmes tout l'avantage de cette vaillance même qui semble être le partage des hommes.

Les romans de chevalerie furent lus, ou plutôt furent écoutés lire avec passion par tous ceux que la surabondance de vie de la jeunesse appeloit tout ensemble à l'amour et aux combats. Si quelque autre enseignement leur étoit offert, il glissoit sur leur esprit paresseux, et y laissoit à peine un souvenir. Mais les romans de chevalerie leur enseignoient tout ce qu'ils étoient résolus à pra-

iquer de la morale du monde, et occasionnellement aussi tout ce dont ils réussissoient à se rappeler de son histoire ou de sa politique. La royauté étoit la première vertu de la chevalerie; le pouvoir royal s'y montroit toujours comme une émanation de la Divinité; le peuple n'y apparoissoit que pour faire nombre, lorsque le héros devoit s'immortaliser par quelque grand carnage. Le temps des chevaliers de la Table-Ronde et celui des Amadis passoit, il est vrai, pour fabuleux; mais les paladins de Charlemagne se confondoient avec la réalité; toute l'histoire de France sembloit se grouper autour de cet empereur, toute gloire se rapportoit à son époque, et ses douze pairs étoient regardés comme l'institution fondamentale de la monarchie.

Nous ne croyons point que ces douze pairs aient eu d'existence réelle avant le règne de Philippe-Auguste; ce fut alors seulement que leurs représentans commencèrent à être appelés aux cérémonies publiques; alors aussi on en fit deux classes, savoir : six pairs laïques : les ducs de Normandie, de Bourgogne et d'Aquitaine, les comtes de Flandre, de Champagne et de Toulouse; et six prélats, savoir : l'archevêque de Reims, et les évêques de Laon, de Noyon, de Beauvais, de Châlons et de Langres. Le droit de ces douze pairs de constituer le tribunal du roi, et le privilége de chacun d'eux de n'être jugé que par ses collègues,

passèrent en même temps du monde des romans dans la réalité; et dès le commencement du treizième siècle, ce droit nouveau reçut une sanction solennelle; Philippe-Auguste exigea du roi d'Angleterre qu'il se laissât juger par ce tribunal des douze pairs de France, que les romanciers, qui avoient chanté le siècle de Charlemagne, avoient seuls créé.

A la mort de Richard-Cœur-de-Lion, sa succession pouvoit être disputée par deux princes de son sang: d'une part, se présentoit Jean, son frère, comme quatrième fils de Henri II; de l'autre, Arthur, son neveu, comme fils du troisième fils Geoffroi, et de Constance, héritière du duché de Bretagne. Selon tous les principes du droit que nous reconnoissons aujourd'hui, l'héritage appartenoit à Arthur; mais ces principes ont rarement suffi pour prévenir les guerres de succession, le grand fléau des monarchies héréditaires. D'ailleurs, Arthur n'avoit que treize ans, et Jean en avoit trente-deux. Ce dernier déploya, pour se saisir de l'héritage de son frère, une vigueur et une célérité qu'on n'attendoit pas de lui. Les habitans du Maine, de l'Anjou et de la Touraine s'étoient déclarés pour son neveu, mais il ne leur laissa pas le temps de se mettre en défense, il s'empara de leurs villes, et il les punit d'une manière atroce de leur attachement aux lois de la monarchie; il vendit comme esclaves tous les

habitans du Mans, et traita ceux d'Angers presque avec la même rigueur. Constance, effrayée de ses rapides succès, s'enfuit avec son fils Arthur auprès de Philippe, dont elle implora la protection, et le roi des Français saisit avec empressement l'occasion qui lui étoit offerte de faire reconnoître sa juridiction par le plus puissant de ses vassaux. Il déclara Jean coupable envers lui, pour s'être mis en possession de la Normandie, de l'Aquitaine, et des autres fiefs qu'il tenoit de la couronne de France, sans avoir préalablement demandé l'investiture qu'il devoit recevoir de son seigneur. La guerre commença, dès l'an 1199, entre Philippe et Jean; elle fut suspendue en l'an 1200, par un traité où Philippe mit entièrement en oubli les intérêts d'Arthur, son protégé, mais elle se renouvela en 1201, lorsque les barons de l'Aquitaine et du Poitou essayèrent de secouer le joug de Jean, qui leur étoit insupportable; Philippe confia quelques troupes françaises à Arthur, qu'il arma chevalier, et dont il fit son gendre; il l'envoya en Poitou contre son oncle, tandis qu'il attaquoit la Normandie : le malheureux jeune homme fut battu et fait prisonnier à Mirebeau, le 31 juillet 1202, et le 3 avril suivant, le roi Jean le poignarda de sa main. Toute la France retentit d'un cri d'horreur et d'indignation à la nouvelle de ce meurtre, et le roi d'Angleterre, bourrelé peut-être par ses remords,

manifesta une lâcheté qu'on n'auroit jamais attendue du frère de Richard-Cœur-de-Lion. Ses États d'Aquitaine et de Normandie étoient tour à tour attaqués, mais nulle part le roi ne faisoit face à l'ennemi; il cherchoit à s'étourdir par les plaisirs, et la nouvelle de la conquête de ses provinces ne pouvoit l'arracher à l'ivresse des festins qui se succédoient chaque nuit dans son palais.

Pendant ce temps, Philippe attaquoit la Normandie; ce ne fut qu'au bout d'un siége de cinq mois, prolongé pendant tout l'hiver, qu'il se rendit maître des trois forteresses d'Andely, qu'on regardoit comme la clé de toute la province; après cette conquête, après celle de Falaise, Saint-Michel, Avranches, Philippe parut, avec son armée, devant Rouen. Cette grande et riche ville étoit la résidence plus habituelle des rois d'Angleterre, et, bien plus que Londres, la capitale de leur monarchie; mais Jean l'avoit abandonnée, et s'étoit enfui dans son île. Rouen capitula le 30 juin 1204, et, en rentrant sous la domination immédiate des rois français, obtint la confirmation de tous ses priviléges. Toute la Normandie suivit le sort de sa capitale, et elle étoit entièrement conquise avant que Jean eût fait un effort pour la défendre. Après avoir réuni cette riche province à sa couronne, Philippe-Auguste, la même année, attaqua encore le Poitou, la Touraine et l'Anjou; Poitiers lui ouvrit

ses portes le 10 août; Loches et Chinon se rendirent au printemps de 1205. C'étoient les deux forteresses les plus formidables de la province, et le roi anglais ne conservoit plus de garnisons que dans La Rochelle, Thouars et Niort.

Ce fut après d'aussi brillantes conquêtes que Philippe-Auguste somma le roi Jean de se soumettre au jugement de ses pairs, sur les faits qui lui étoient imputés. On ne pouvoit citer aucun exemple d'un grand vassal acceptant un jugement semblable, on ne pouvoit même constater par l'usage quels étoient les pairs d'un duc d'Aquitaine ou de Normandie; aucun souvenir ne se représentoit à la mémoire que celui des douze pairs de Charlemagne. Mais un sentiment vague de justice faisoit reconnoître à chacun qu'un grand crime ne devoit pas demeurer impuni, et que, puisque les ducs reconnoissoient un supérieur dans le roi, ces ducs, lorsqu'ils étoient coupables, devoient comparoître devant le tribunal du roi. Jean, lui-même, consentoit bien à comparoître devant ses pairs, pourvu que Philippe lui accordât un sauf-conduit pour venir et se retirer en sûreté, et Philippe répondoit avec son juron accoutumé : « Par les Saints « de la France, il ne se retirera qu'autant que « son jugement le permettra ! — Le baron- « nage d'Angleterre ne permettra point, repre- « noient les ambassadeurs anglais, que son roi

« s'expose à la captivité ou à la mort. — Et mo
« répliquoit le roi, dois-je perdre mes droits su
« mon sujet le duc de Normandie, parce qu'il
« acquis l'Angleterre par violence? » Jean ne vou
lut pas s'exposer à un jugement dont il pouvo
déjà prévoir l'issue; il fit défaut, et tous les fief
qu'il possédoit au royaume de France furent con
fisqués au profit du roi. On ne nous a conserv
ni la date ni le texte d'un jugement si extraordi-
naire, et nous ne savons pas même quels furent
les pairs qui le rendirent.

Dans le temps où Philippe vouloit soumettre
une tête couronnée au jugement d'un tribunal
composé de ses sujets, il étoit lui-même soumis
à comparoître devant un autre tribunal, et de se
soumettre à une procédure tout aussi humiliante.
Il avoit perdu sa première femme avant de partir
pour la croisade : il avoit été en 1193, la veille
de l'Assomption, marié de nouveau à Ingeburge
de Danemarck; mais ce jour-là même, sans qu'on
nous en explique la cause, il avoit conçu pour
elle la plus invincible aversion, et il avoit déclaré
vouloir se divorcer d'avec elle. En effet, au
mois de juin 1196, il se maria une troisième
fois; il épousa Marie, fille d'un comte du Tyrol,
qui prenoit alors le titre de duc de Méran. La
cour de Rome, qui s'est attribuée la décision de
toutes les causes matrimoniales des rois, ne vit
point ce mariage nouveau sans indignation. L'or-

gueilleux Innocent III, après avoir en vain adressé plusieurs sommations au roi, mit, en janvier 1200, la France sous l'interdit; toutes les fonctions de la religion y furent suspendues jusqu'au jour, 7 septembre, où Philippe-Auguste se déclara prêt à se soumettre. Innocent III convoqua un concile provincial à Soissons, pour juger le roi; mais lorsque celui-ci, au mois de mars 1201, se vit soumis à l'interrogatoire des prélats, et aux plaidoyers des ambassadeurs de Danemarck, il en fut si offensé, il trouva sa position si humiliante, que, pour en sortir, il déclara qu'il reprenoit Ingeburge, qu'il renvoyoit Marie, et qu'il n'avoit plus besoin de l'intervention d'un concile. Ingeburge, au reste, éprouva bientôt dans l'intérieur de son palais quel cruel service lui avoient rendu ses amis en forçant son mari à la reprendre.

Philippe-Auguste, lorsqu'il attaquoit le roi d'Angleterre, auroit pu craindre que les autres grands vassaux, jaloux de l'accroissement de sa puissance, s'alliassent avec le prince auquel il vouloit enlever les duchés de Normandie et d'Aquitaine: la ruine du roi Jean sembloit, en effet, ébranler tout le système féodal, et, sans lui, les vassaux, plus foibles, ne devoient plus être en état de maintenir leur indépendance. Mais Philippe avoit été heureusement servi par les circonstances; tous ces princes étoient alors dans l'impossibilité de se réunir contre lui.

L'événement qui, à cette époque, favorisa le plus les desseins du roi fut la prédication de la quatrième croisade, car elle écarta les hommes les plus intéressés à mettre obstacle à son ambition. De nouveaux désastres à la Terre-Sainte, où tout le royaume de Jérusalem se trouvoit désormais compris dans la seule enceinte de la ville d'Acre, avoient réveillé l'enthousiasme des Occidentaux. Foulques, curé de Neuilly, avoit commencé, dès les dernières années du siècle précédent, à prêcher une nouvelle croisade. Le comte Thibaud III de Champagne avoit été un des premiers à prendre la croix, et comme il étoit le plus élevé en dignité entre ceux qui s'étoient voués à la guerre sainte, c'étoit à lui que le commandement en avoit été décerné; mais il mourut, à l'âge de vingt-deux ans, peu de semaines avant le départ des croisés. Il étoit marié à Blanche de Navarre, qu'il laissoit enceinte; et c'est d'elle que naquit Thibaud IV, comte de Champagne, et, plus tard, roi de Navarre, prince également célèbre par ses intrigues, ses poésies et ses combats. Les Champenois, qui s'étoient voués en grand nombre à suivre leur comte à la croisade, ne se crûrent point dégagés de leurs vœux par sa mort. Ils se rangèrent sous le drapeau de Geoffroi de Villehardouin, maréchal de Champagne, qui fut aussi l'historien de cette croisade, et le plus ancien des chroniqueurs qui ait écrit en français.

Les comtes de Flandre, de Blois, de Saint-Paul et du Perche s'étoient engagés dans la même expédition. Après leur départ, il ne restoit plus dans le nord de la France aucun grand seigneur qui put causer de l'inquiétude à Philippe-Auguste. Les croisés français, au nombre de vingt mille guerriers environ, s'embarquèrent, à Venise, le 8 octobre 1202; ils se laissèrent distraire du but de leur expédition, d'abord par le siége de Zara, ensuite par une intervention dans la succession de l'empire grec; enfin, le 12 avril 1204, ils prirent d'assaut Constantinople, ils divisèrent l'empire grec entre les Latins, et ils élevèrent Baudoin, comte de Flandre, sur le trône de l'Orient.

Les seigneurs du Midi s'étoient, en tous temps, regardés comme plus étrangers à la monarchie que ceux du Nord; ils avoient peu d'intérêts à démêler avec le roi, et ils ne croyoient pas encore avoir occasion de le craindre. D'ailleurs le plus puissant d'entre eux, Raymond VI, comte de Toulouse, commençoit déjà à se sentir en butte aux violentes animosités de la cour de Rome, qui ne pouvoit lui pardonner de n'avoir pas encore exterminé les réformateurs de ses États. Il hésitoit entre l'obligation qu'on vouloit lui imposer d'allumer des bûchers dans toutes les villes du Languedoc pour y brûler tous les sectaires, et la compassion qu'il ressentoit pour une partie aussi

nombreuse de ses sujets, ou la crainte de se ruiner lui-même en les ruinant. Il étoit d'ailleurs depuis long-temps en lutte avec les rois d'Angleterre, issus de Léonore d'Aquitaine, qui prétendoient avoir des droits sur tout son héritage; en sorte qu'il vit, avec plus de plaisir que d'inquiétude, le roi Jean dépouillé de ses possessions continentales. Le comte de Flandre étoit devenu empereur de Constantinople; le comte de Champagne étoit un enfant à la mamelle; et comme le roi Jean avoit réuni les deux duchés d'Aquitaine et de Normandie, il ne restoit plus de pair laïque que le duc de Bourgogne; aussi on est embarrassé à comprendre quels étoient les pairs que Philippe-Auguste avoit pu assembler pour leur soumettre la cause du roi d'Angleterre. Au reste, Philippe se regardoit comme le maître d'exécuter ou non cette sentence, et, le 26 octobre 1206, il signa une trève avec le roi Jean, par laquelle celui-ci lui abandonnoit la Normandie, le Maine, la Bretagne, et les parties de l'Anjou et de la Touraine qui sont situées au nord de la Loire, tandis qu'il ne se réservoit que la Guienne, et les parties du Poitou, entre la Dordogne et la Loire, qui ne lui avoient point encore été ravies.

Ainsi à peu près toute la partie des Gaules qui parloit français reconnoissoit déjà la domination de Philippe-Auguste. Le midi de la Gaule avoit

presque universellement renoncé au nom de Français; les habitans du Languedoc, de la Provence, de la Catalogne, et de tous les pays rapprochés des Pyrénées, se faisoient nommer Provençaux, leur langue étoit la provençale, et c'étoit alors la plus cultivée de l'Europe, la plus harmonieuse, la plus propre à la poésie. Pierre II, roi d'Aragon, étoit encore comte de Barcelone, de Provence et de Forcalquier, et sa cour étoit la plus élégante et la plus polie du Midi, celle que fréquentoient le plus les poètes et les troubadours. Mais on trouvoit encore ce même amour pour les lettres et les arts, cette même élégance de manières chez son gendre Raymond VI, comte de Toulouse; chez les comtes de Béarn, d'Armagnac, de Bigorre, de Cominges et de Foix; chez les vicomtes de Narbonne, de Béziers et de Carcassonne; chez le seigneur de Montpellier: toutes ces petites cours étoient comme autant de foyers d'où la civilisation et la culture d'esprit se répandoient sur tout le Midi. L'agriculture avoit prospéré dans ces heureux climats; les villes étoient populeuses et industrieuses; elles jouissoient de grandes libertés municipales; enfin, dans ce pays, qui sembloit marcher en avant de toute l'Europe, l'esprit d'examen s'étoit réveillé de bonne heure; il avoit repoussé les anciennes superstitions, mais en même temps il s'étoit allié avec l'enthousiasme religieux, et de nombreux sectaires avoient voulu

chercher leur salut dans une foi plus simple et une morale plus épurée.

Les catholiques désignoient cette doctrine nouvelle par le nom d'hérésie des catharins ou des patérins, et les sectaires avoient eux-mêmes adopté les premiers ces deux noms, car ils signifioient ceux qui recherchoient la pureté, ou ceux qui se soumettoient à la souffrance. Ils assuroient avoir conservé les doctrines primitives du christianime. Pendant la désolation de l'empire des Carlovingiens, la population libre s'étoit retirée dans les asiles les plus inaccessibles des montagnes; c'est là aussi que, loin des regards des prélats et des moines, elle avoit pu conserver ses traditions sans être molestée. Ce fut seulement vers l'an 1000 que ces libres montagnards recommencèrent à descendre dans les plaines; alors aussi ils se trouvèrent en contact avec les délégués de la cour de Rome, et ils commencèrent à disputer son autorité, qui avoit démesurément grandi dans l'intervalle : dès qu'ils se furent fait ainsi remarquer, ils furent persécutés. Cependant cette persécution ne les atteignoit pas en tous lieux également. Partout où la féodalité conservoit son entière indépendance, le seigneur châtelain ne vouloit point perdre ses hommes; ils faisoient sa richesse et sa force : d'ailleurs il ne vouloit pas reconnoître que ses vassaux fussent justiciables d'autres que de lui. On ne voyoit

guère élever de bûchers que dans les cités, non point celles qui se gouvernoient en commune, mais celles qui appartenoient à quelque seigneur puissant, comme le roi de France, le roi d'Angleterre ou l'empereur. Alors le prince étoit trop riche pour que la vie de quelques sujets lui parût un objet de grande importance; il ne songeoit plus à ce que pouvoit lui rapporter leur industrie, mais il écoutoit ou son propre fanatisme, ou l'ambition d'acheter les faveurs de la cour de Rome par le sacrifice de quelques victimes.

Cependant, depuis que le pouvoir des rois s'étoit augmenté, ces sacrifices devenoient et plus fréquens et plus nombreux; mais l'atrocité des tourmens ne ralentissoit point l'ardeur des sectaires : de nouveaux missionnaires partoient tour à tour des montagnes de l'Albigeois et de celles des Vaudois, et ils se répandoient dans les provinces les plus lointaines, pour y porter ce qu'ils regardoient comme le flambeau de la vérité. Le pape Innocent III, qui travailloit avec une vigueur et une activité sans exemple à établir la puissance absolue de l'Église, s'étonnoit de la persistance de ces sectaires; il vouloit les anéantir jusque dans leurs retraites, persuadé que, s'il ne triomphoit pas d'eux, eux-mêmes triompheroient de lui et de son clergé, et feroient prévaloir en tous lieux la réforme. Averti de la résistance que lui avoient opposée jusqu'alors les

seigneurs féodaux, il jugea convenable de les intéresser à la destruction de l'hérésie en leur accordant, en 1198, la confiscation de tous les biens des hérétiques; mais en même temps il frappa d'anathème ceux qui ne voudroient pas en faire leur profit. Les seigneurs ne se laissèrent point prendre à cette amorce; ils savoient que les biens des hérétiques n'étoient pas considérables, mais que leur industrie produisoit chaque année un revenu important qui périroit avec eux.

Innocent III jugea ensuite convenable d'envoyer un légat dans les quatre provinces d'Embrun, d'Aix, d'Arles et de Narbonne, avec commission de représenter aux quatre archevêques, que tous les hérétiques qui se répandoient en France partoient des provinces confiées à leur inspection, et que la foi ne seroit plus exposée à un tel danger s'ils mettoient plus d'activité à découvrir tous les sectaires qui se cachoient dans leurs montagnes, et à les faire tous périr dans les flammes. Pour ranimer et diriger leur zèle, disoit-il, il leur adjoignoit un nouvel ordre monastique, celui des prédicateurs que venoit de fonder l'Espagnol saint Dominique, et il donnoit à ces moines la commission de s'enquérir de la foi, même des personnes les plus obscures, de les ramener à la vérité par leurs prédications, et de les punir de leurs erreurs en les livrant au bras

séculier; ce fut le commencement de l'inquisition. Mais un nouveau légat d'Innocent III, Pierre de Castelnau, offensa tellement les gentilshommes languedociens, par son arrogance et ses invectives, que l'un d'eux le tua le 15 janvier 1208. Innocent III comprit alors qu'il ne pourroit point, à l'aide des seuls Provençaux, extirper l'hérésie, qui s'étoit tellement multipliée parmi eux, que ceux mêmes qui ne la partageoient pas la regardoient avec indulgence; il jugea nécessaire de les mettre aux prises avec un autre peuple, et il résolut de faire prêcher une croisade dans le nord de la France contre le Midi. Il chargea en même temps de cette prédication tous les moines de Cîteaux, qu'on nommoit aussi Bernardins.

La foi dans les indulgences de la croisade étoit encore entière; toutefois tant de revers avoient signalé les expéditions à la Terre-Sainte, que les plus dévots hésitoient à acheter leur salut en bravant ces dangers lointains. Innocent III ne demanda plus aux chrétiens zélés que de faire une campagne de quarante jours seulement contre les hérétiques du Midi, et il chargea les religieux Bernardins de leur promettre en retour les indulgences les plus étendues qui eussent jamais été gagnées par le passage en Orient. Tous les péchés de la vie la plus criminelle devoient être lavés par cette seule pénitence, tandis que les personnes et les propriétés des Provençaux étoient

abandonnées aux croisés pour qu'ils assouvissent toutes leurs passions. Des offres aussi magnifiques enflammèrent à la fois le zèle et la cupidité : le succès de la prédication des Bernardins fut merveilleux ; le duc Eudes III de Bourgogne, Simon de Montfort, comte de Leicester ; les comtes de Nevers, de Saint-Paul, d'Auxerre, de Genève et de Forez, prirent la croix pour la guerre de Provence ; cinquante mille guerriers se rangèrent sous leurs drapeaux, et cent mille pèlerins les suivirent, non point pour combattre, mais pour massacrer et pour piller. Les croisés se partagèrent en trois armées, dont l'une se composoit des sujets de l'empereur, l'autre des sujets du roi de France, et la troisième de ceux du roi d'Angleterre. Elles entrèrent simultanément dans les pays de la langue provençale : Raymond VI fut si troublé, qu'il n'essaya point de leur opposer de résistance ; mais, après s'être efforcé de désarmer l'inimitié des prêtres par une pénitence publique, il vint joindre les croisés avec ses soldats. Son neveu, au contraire, Raymond-Roger, vicomte de Carcassonne, quoiqu'il se vît abandonné, se prépara à la résistance.

Raymond-Roger avoit réuni les deux vicomtés de Béziers et de Carcassonne ; ces deux villes étoient riches, populeuses et bien fortifiées ; toutefois il ne leur fut point possible de résister au nombre, à la férocité et à la perfidie des croisés.

Béziers fut pris d'assaut, dans les derniers jours de juillet 1209; et comme on demandoit au légat comment distinguer les hérétiques des fidèles, il répondit : « Tuez-les tous, le Seigneur connoîtra bien ceux qui sont à lui; » tout périt en effet, les uns disent quinze mille habitans, d'autres, comptant tous les campagnards qui s'étoient réfugiés dans la ville, élèvent le nombre des morts à trente-huit mille. Les croisés marchèrent ensuite vers Carcassonne; ils parurent devant cette ville le 1er août. Les habitans étoient glacés de terreur; et le vicomte, pour sauver son peuple, consentit à se rendre à une conférence à laquelle le légat l'invitoit. Ce légat, Arnaud, abbé de Cîteaux, qui prenoit sur lui la direction de tous les croisés, lui avoit accordé le plus ample sauf-conduit, ainsi qu'aux trois cents chevaliers qui l'accompagnoient, et il l'avoit confirmé par serment. Mais Innocent avoit dit : « C'est manquer à la foi, que de garder la foi à qui n'a point la foi. » Tous furent chargés de fers; le vicomte mourut peu après par le poison; ses chevaliers périrent, pour la plupart, dans les flammes. Pendant la nuit cependant les habitans de Carcassonne s'étoient échappés par un souterrain de trois lieues de longueur qui communiquoit avec les montagnes : quand les croisés entrèrent le matin dans la ville, ils la trouvèrent déserte. Il leur falloit néanmoins un holocauste pour couronner leurs travaux : le

légat fit rassembler dans la campagne quatre cents prisonniers, c'étoient des femmes comme des hommes; on les réunit sur un immense bûcher, où ils furent consumés tous ensemble; cinquante autres furent pendus; plus de cent des châteaux de la province, qui avoient été abandonnés par tous leurs habitans, furent rasés; dans d'autres, qui tentèrent de se défendre, tous les êtres vivans qui s'y trouvèrent furent égorgés. Puis les croisés, ayant accompli leur vœu de quarante jours de service, se retirèrent chez eux, assurés, par les moines qui les avoient conduits, de toutes les joies du paradis.

Simon de Montfort étoit resté en Languedoc, après leur départ, avec Arnaud Amalric, chef de l'ordre de Cîteaux et légat du pape. C'étoit à eux qu'étoit déléguée la tâche d'accomplir l'œuvre des croisés. En récompense, les vicomtés de Béziers et de Carcassonne avoient été donnés au premier, et l'archevêché de Narbonne, auquel le titre de duché étoit attaché, au second. Simon, seigneur de Montfort l'Amaury, étoit fils d'une Anglaise, de qui il tenoit le titre de comte de Leicester, et époux d'une Montmorency. Il étoit récemment revenu de la Terre-Sainte, et il passoit pour un des plus vaillans et des plus habiles chevaliers de France : son ambition étoit sans bornes, et elle étoit égalée par sa duplicité et sa férocité. Il se proposoit de parvenir à la souveraineté du comté de Toulouse; du

comté de Foix, ou plutôt de toute la France provençale, et la croisade lui paroissoit lui en ouvrir le chemin. La plupart des sectaires, il est vrai, avoient déjà péri; le petit nombre de ceux qui restoient se cachoient avec soin, et toute résistance avoit cessé. Mais Montfort désiroit la continuation de la guerre, et les missionnaires de Cîteaux se complaisoient dans leur prédication. Des centaines de ces derniers sortoient de leurs couvens, ils continuoient à se répandre dans toutes les provinces, ils occupoient toutes les chaires, et ils prodiguoient toujours toutes les indulgences de l'Église à ceux qui contribueroient à faire périr les Albigeois dans les flammes. La croisade du Languedoc étoit la plus facile des expiations; pour des soldats farouches et des fanatiques, c'étoit un plaisir plutôt qu'une fatigue. Pendant sept ans, ou de 1209 à 1215, cette malheureuse province vit des essaims de pèlerins se succéder sans relâche. Comme ils n'étoient tenus qu'à un service de quarante jours, leurs armées se renouveloient jusqu'à quatre fois dans l'année. Non seulement ils venoient vivre à discrétion chez le bourgeois ou le paysan, ils ne regardoient leur vœu comme accompli qu'autant qu'ils avoient découvert quelque hérétique; aussi ils tenoient tout Provençal pour suspect, tout au moins de tolérance; de sa part la moindre résistance étoit punie de mort, le moindre mot qui

pouvoit prêter au soupçon d'hérésie faisoit vouer aux flammes celui qui le proféroit.

Simon de Montfort dirigea tour à tour ces fanatiques contre tous les châteaux dont il convoitoit la propriété; mais, surtout, il les envoyoit sans cesse à l'attaque des États du comte de Toulouse. Le plus souvent les croisés ne trouvoient point d'hérétiques dans leurs conquêtes, ce qui ne les empêchoit pas d'en passer les habitans au fil de l'épée; mais, quand ils pouvoient découvrir quelques patérins, leur joie en les conduisant sur le bûcher, et en voyant l'agonie de leurs souffrances, étoit presque délirante. L'historien des croisés, le Bernardin Pierre de Vaux-Cernay, en racontant comment, après la prise du château de Minerve, ils brûlèrent vivans, en une seule fois, cent quarante patérins, hommes et femmes, exprime cette joie avec une férocité dont on n'auroit pas cru le cœur humain susceptible.

L'œuvre de destruction fut accomplie; l'évêque de Toulouse, Fouquet, fit, dans son seul diocèse, périr dix mille personnes dans les flammes; tous les châteaux de la province étoient brûlés; dans plusieurs lieux les croisés avoient arraché les oliviers et les vignes : la moitié de la population avoit succombé; le commerce étoit détruit, les manufactures abandonnées, une sombre désolation remplaçoit les chants des troubadours dans le pays de la gaie science; mais

l'Église étoit vengée, son triomphe étoit assuré; personne n'osoit plus examiner sa foi ou élever un doute sur les enseignemens de ses prêtres.

Le roi d'Aragon voulut cependant prendre la défense de son beau-frère, Raymond VI, mais il fut défait et tué à la bataille de Muret, le 12 septembre 1213. Dès lors, il fut reconnu que toute résistance étoit impossible : Raymond VI déposa tous les insignes du pouvoir; il quitta son palais pour une maison privée; et, plus tard, il alla demander un asile au roi d'Angleterre; enfin, en 1215, le quatrième concile de Latran, l'un des plus nombreux qu'ait vus la chrétienté, donna la souveraineté de Toulouse, de Montauban, et de tout le pays conquis par les croisés, à Simon de Montfort; mais, en même temps, il ordonna aux Bernardins de cesser la prédication de la croisade.

Le roi Philippe-Auguste n'avoit point pris part à celle contre les Albigeois : il étoit retenu dans le nord de la France par la poursuite de ses projets contre le roi d'Angleterre, ou par ses expéditions contre les alliés de celui-ci. Là, aussi, les guerres prenoient un caractère d'atrocité qu'on ne leur avoit point vu dans le siècle précédent. Il semble qu'à mesure que le pouvoir royal grandissoit, toute résistance à ce pouvoir étoit considérée comme plus coupable, et étoit punie par l'effusion de plus de sang. Le

roi Jean, effrayé du prodigieux armement qu Philippe-Auguste avoit préparé pour attaque l'Angleterre, déclara, en 1213, qu'il tenoit l couronne de cette île en fief du saint-siége, et il rendit les Anglais tributaires du pape. A cette nouvelle, le changement de Rome à son égard fut instantané: il étoit sous le poids d'une excommunication, elle fut supprimée : le cardinal Pandolphe, légat du saint-siége auprès de lui, déclara qu'il le prenoit sous la protection de l'Église, et qu'il étoit prêt à frapper Philippe-Auguste d'excommunication, s'il osoit attaquer un ennemi devenu désormais vassal de saint Pierre.

Le roi des Français avoit assemblé pour son expédition une brillante armée, que la protestation du légat rendoit inutile, et qu'il ne vouloit cependant pas licencier; à la suggestion du légat lui-même, il résolut de s'en servir pour attaquer la Flandre. Jeanne, fille de Baudoin IX, que la quatrième croisade avoit fait empereur de Constantinople, avoit porté en dot la souveraineté du comté de Flandre à Ferrand de Portugal, qui étoit alors même à l'armée du roi; mais Ferrand avoit contrarié Philippe quand celui-ci vouloit porter la guerre en Angleterre, et avoit rappelé à tous ses vassaux que l'Angleterre ne relevoit point de la couronne de France. Philippe, se rappelant tout à coup un ressentiment oublié, s'écria : « Qu'il « parte à l'instant de la cour, car, par tous les

« saints de France, ou la France deviendra « Flandre, ou la Flandre deviendra France. » L'annonce de cette guerre nouvelle fut accueillie avec une vive joie par toute la chevalerie de France, car il n'y avoit pas de région où l'on pût espérer un plus riche pillage que dans ce pays industrieux ; en même temps, les nobles ressentoient une amère jalousie et une profonde irritation contre ces orgueilleux bourgeois qui avoient amassé des richesses plus grandes que les leurs, et qui osoient prétendre à la liberté. Aussi ne leur suffisoit-il pas de piller ces marchés, où l'on voyoit accumulées tant de richesses qui excitoient leur envie, ils vouloient tout détruire ; ils vouloient que ces bourgeois, qui après tout n'étoient que des vilains, fussent ramenés à la condition des vilains de leurs propres terres. Tel fut le motif de l'acharnement de l'armée française contre les Flamands, qui la virent entrer chez eux sans savoir même qu'ils fussent ennemis. Dam fut prise et pillée avec une rigueur inouïe ; Cassel, Ypres et Bruges ouvrirent leurs portes, sans pouvoir échapper ainsi à de pesantes contributions ; Lille fut brûlée ; à un second retour de l'armée, Dam fut brûlée aussi, et les soldats se répandirent ensuite dans la campagne pour égorger tous les paysans qu'ils purent atteindre.

Une flotte anglaise survint et brûla la flotte française dans le port de Dam, et le roi Jean

profita de ce premier succès pour attaquer la France, en 1214, avec plus de vigueur qu'il ne l'eût encore fait. Philippe-Auguste avoit rebuté par son orgueil, sa rapacité et sa cruauté, les provinces de l'Ouest qu'il avoit conquises, et elles rappeloient leur ancien maître, oubliant que son administration avoit été tout aussi oppressive, et que son caractère étoit encore plus méprisable. Sur leur invitation, Jean descendit en Poitou avec une puissante armée d'aventuriers qu'il avoit pris à sa solde; et en même temps son neveu, Othon IV, vint joindre le comte de Flandre pour l'aider à prendre sa revanche sur les Français. Othon IV, duc de Brunswick, avoit été élu empereur par le parti guelfe, à la suggestion d'Innocent III, et pour disputer la couronne à Philippe de Souabe. Mais, depuis que Frédéric II étoit à la tête du parti gibelin, Othon IV avoit été abandonné par les divers États de l'empire; et quoiqu'il portât toujours le titre d'empereur, il ne lui restoit plus d'autres États que son duché héréditaire de Brunswick. Aussi n'amena-t-il au comte de Flandre pour tout renfort que quelques centaines de cavaliers qu'il joignit à ses braves milices. Avec cette armée, forte de quinze ou vingt mille hommes, il attaqua Philippe-Auguste, comme celui-ci, avec une armée à peu près d'égale force, venoit, le 27 août 1214, de passer le pont de Bouvines. La bataille fut longue et acharnée.

Philippe et Othon, qui tous deux étoient entrés dans la mêlée, furent tour à tour renversés de cheval et en danger d'être pris; enfin, les Flamands furent entièrement défaits, le comte de Flandre fut fait prisonnier, Othon IV se retira dans son duché de Brunswick, d'où il ne ressortit plus, et Philippe rentra en France, emmenant avec lui un grand nombre de prisonniers.

De son côté, Jean avoit de nouveau trahi par sa lâcheté ses anciens sujets du Poitou, du Maine et de l'Anjou, qui avoient pris les armes pour lui. Son armée étoit formidable, mais lorsqu'il se trouva proche du prince Louis, que son père Philippe-Auguste avoit chargé de lui tenir tête sur la Loire, le cœur lui manqua, il s'enfuit sans combattre, et il reperdit en peu de jours toutes les provinces qui s'étoient déclarées pour lui. Rentré en Angleterre, il provoqua par ses exactions et ses cruautés les barons dont il déshonoroit les armes : sa conduite étoit si inconséquente et si odieuse qu'on doit peut-être y voir la preuve d'une aliénation mentale. Les Anglais ne voulurent pas s'y soumettre plus long-temps. Les barons, appelant à eux leurs hommes d'armes, se présentèrent au roi Jean, à Londres, au commencement de l'année 1215, et lui demandèrent une charte qui garantît leurs droits et leurs libertés. Ce fut celle que les Anglais ont nommée la Grande-Charte. Par cette

constitution, il s'engageoit « à ne plus dépouiller « les mineurs et les veuves qui seroient sous sa « tutelle; à ne plus exiger de rédemptions exor- « bitantes des chevaliers qui succédoient à un fief; « à ne plus lever de subsides sans l'approbation du « conseil commun du royaume; à ne plus se faire « suivre par ses juges pour les tenir dans une « absolue dépendance de lui; à ne plus impo- « ser d'amende aux francs-tenanciers, aux mar- « chands et aux paysans, sans le jugement de « douze de leurs pairs; à ne plus les emprisonner, « les priver de leur vie ou de leurs membres « sans un jugement semblable. » Telles étoient les garanties qu'à cette époque tous les peuples désiroient obtenir de leurs rois, mais que tous les rois refusoient à leurs peuples. Jean signa la Grande-Charte, et il en jura l'observation, tout en protestant que régner à de telles conditions c'étoit être, non pas roi, mais esclave; et Innocent III, lorsqu'il en eut connoissance, déclara, par son bref du 24 août 1215, la Grande-Charte illicite et inique; il l'annula, et il défendit au roi Jean de l'observer, sous peine d'anathème.

Jean n'avoit en effet aucune intention de l'observer: il leva des troupes mercenaires en France, leur promettant pour récompense la confiscation de tous les biens de sa noblesse, et il attaqua ses barons. Ceux-ci, à leur tour, appelèrent à leur aide Louis de France, fils de Philippe. Ce prince

n'avoit, il est vrai, aucunement la pensée de prendre les armes pour favoriser les Anglais dans la conquête de leur liberté. Aussi chercha-t-il pour faire la guerre un prétexte qui lui fût tout personnel, et qui n'eût aucune relation avec les droits du peuple. Il prétendit que Jean s'étoit rendu indigne du trône en se reconnoissant pour vassal du saint-siége, et que cet acte équivalant à une abdication, la couronne devoit passer à sa propre femme, Blanche de Castille, fille d'Éléonore, sœur de Jean. Cette Blanche n'étoit pourtant pas la première, à beaucoup près, dans la ligne de succession féminine. Les barons anglais ne disputèrent point sur ces titres, ils avoient besoin des soldats que Louis pouvoit leur amener, et ils le reçurent avec empressement, lorsque le 21 mai 1216 il aborda en Angleterre. Ils l'introduisirent à Londres, où les bourgeois comme les chevaliers lui firent hommage, et bientôt ils le rendirent maître de tout le midi de l'Angleterre jusqu'à York. Ce royaume auroit probablement perdu son indépendance, et seroit demeuré annexé à la France, si la mort de Jean, survenue le 19 octobre 1216, ne l'avoit pas sauvé. Il ne laissoit pour être son successeur qu'un fils âgé de dix ans, Henri III, qui ne pouvoit inspirer ni crainte ni jalousie; aussi les barons et le peuple abandonnèrent-ils l'étranger pour se rattacher au drapeau national. A la fin de la seconde cam-

pagne, Louis sentit qu'il ne lui restoit pas d'espérance, et par son traité du 11 septembre 1217, il renonça à la couronne d'Angleterre, et il se rembarqua avec ses soldats français, à des conditions honorables.

Philippe-Auguste à cette époque avoit à peine passé cinquante ans; ses sujets le regardoient comme un des plus glorieux monarques qui fussent montés sur le trône de France. Toutefois, son règne avoit été signalé par de grandes calamités, car jamais peut-être tant de férocité n'avoit été déployée à la guerre, et tant de Français n'avoient péri d'une manière si misérable. Mais les morts sont bien vite oubliés, et les survivans, perdant peu à peu le souvenir des souffrances passées, ne voient que les grands résultats d'un règne. Le pays qui obéissoit à Philippe avoit plus que triplé en étendue par ses conquêtes; les grands vassaux, même ceux qui n'avoient eu jamais avec lui aucun démêlé, étoient bien plus soumis que sous les rois ses prédécesseurs; la France n'étoit plus une confédération, mais une monarchie féodale. Le monarque avoit aussi porté des idées de grandeur dans les travaux publics : jusqu'à lui, les domaines de la couronne étoient demeurés dans un état de délabrement et de ruine, tandis que les prélats, les barons et les villes libres faisoient déjà fleurir l'architecture civile et militaire. Philippe entoura de fortes murailles Paris et

les principales villes de son domaine; il éleva dans toutes d'utiles édifices publics; il sut en même temps maintenir l'ordre dans ses finances, et son trésor étoit toujours bien garni, encore qu'il fît plus de dépenses que les autres monarques de la chrétienté.

Mais vers l'époque du retour de son fils d'Angleterre, on remarqua que l'énergie de Philippe-Auguste l'abandonnoit, que sa dévotion devenoit plus superstitieuse, son obéissance aux prêtres plus implicite, et qu'il sembloit ne plus ambitionner que le repos pour ses dernières années. Les rois, au milieu de toutes les jouissances du luxe, vieillissent plus tôt que les autres hommes, et Philippe étoit déjà regardé comme un vieillard. Il n'avoit point voulu prendre part à l'expédition de son fils contre le roi Jean, et dès lors jusqu'à la fin de son règne il se maintint en paix avec Henri III. Il demeura de même étranger à toutes les croisades qu'on prêcha en France après son propre retour de la Terre-Sainte. Une des plus funestes fut celle qui mit tous les pères de famille en deuil en 1213. Des fanatiques annoncèrent que c'étoit aux mains innocentes des enfans que Dieu avoit réservé le recouvrement du Saint-Sépulcre : un jeune garçon traversa la France sur un char orné de riches drapeaux, et entouré d'une multitude d'enfans qui chantoient avec lui une antienne pour demander au Seigneur Jésus de

leur rendre sa croix sainte. Il se dirigeoit vers la Méditerranée, et tous les enfans des provinces qu'il traversoit accouroient pour se joindre à lui; la plupart des villes n'étoient pas assez grandes pour loger cette multitude d'enfans; leur troupeau, conduit à l'aventure et vivant de la charité publique, perdoit chaque jour des centaines de victimes par la fatigue et la misère; enfin, ils s'embarquèrent, et, s'abandonnant aux secours célestes pour conduire leur navigation, ils furent tous abîmés dans les flots. Quatre-vingt-dix mille enfans périrent dans cette expédition insensée.

Philippe-Auguste refusa aussi de prendre part à de nouvelles croisades qui furent prêchées contre les Albigeois. Simon de Montfort s'étoit brouillé en 1216 avec le légat Arnaud, devenu archevêque de Narbonne. Son atroce cruauté et ses perfidies avoient soulevé contre lui tous les peuples de la langue provençale; les Toulousains avoient rappelé leur comte Raymond VI avec son fils Raymond VII. Le dernier, rentré à Toulouse, le 13 septembre 1217, y avoit été assiégé par Simon de Montfort, qui fut enfin tué devant cette ville, le 23 juin 1218. Le prince Louis, qui s'étoit déjà croisé en 1215 contre les Albigeois, revint en 1219 pour prendre part à cette guerre épouvantable; mais les secours qu'il amenoit à Amaury de Montfort, fils de Simon, lui furent inutiles,

ne put jamais réussir à déterminer les Provenaux à reconnoître pour leur souverain un homme dont le nom leur rappeloit tant de forfaits.

Une cinquième croisade avoit été ordonnée par le concile de Latran pour sauver Saint-Jean-d'Acre et Tyr, les seules villes qui fussent demeurées aux chrétiens dans l'Orient : elle fut prêchée par un Français, Jacques de Vitry, qui en fut aussi l'historien ; elle fut conduite par un Français, Jean de Brienne, qui depuis 1209 portoit le titre de roi de Jérusalem. Près de cinquante mille Français passèrent par mer en Orient, de 1217 à 1221, et parmi eux on remarqua un grand nombre d'évêques ; presque tous ces guerriers périrent au siége de Damiette, qui se rendit à eux le 5 novembre 1215, ou sur les plages pestilentielles de l'Égypte, où les croisés s'obstinèrent à faire la guerre plutôt qu'en Palestine. Ils se vantèrent d'avoir fait périr quatre-vingt mille Musulmans à Damiette, mais les morts qu'ils laissèrent sans sépulture se vengèrent sur les vivans; l'armée, ruinée par la peste, et compromise par l'imprudence du légat qui l'avoit conduite au siége du Caire, dut enfin capituler avec les Musulmans, et abandonner l'Égypte le 30 août 1221. Philippe-Auguste avoit eu à peine le temps de voir revenir les croisés qui échappèrent à tant de désastres, lorsqu'il fut atteint,

en 1222, d'une fièvre quarte qui mina long-tem
sa constitution. Enfin, il mourut à Mantes,
14 juillet 1223, à l'âge de cinquante-huit an
après en avoir régné quarante-trois.

SECTION DEUXIÈME.

Règne de Louis VIII. — 1223-1226.

Après un monarque qui, pendant un règne de quarante-trois ans, changea la face de la France et sa constitution, et inspira à ses contemporains, par la persistance de son caractère et l'étendue de ses conquêtes, un étonnement mêlé de terreur, vint un roi qui n'occupa que trois ans le trône, qui n'eut point de succès dans la seule guerre qu'il entreprit, et dont l'image effacée ne se grave point dans notre souvenir. Louis VIII étoit âgé de trente-six ans quand il succéda à son père : il étoit né de la première femme de Philippe, Marguerite de Hainault. On disoit généralement que sa santé étoit débile, son caractère foible, ses talens inférieurs à ceux de son père. Il avoit commandé, en Poitou, une armée opposée au roi Jean; il s'étoit deux fois engagé dans les odieuses croisades contre les Albigeois, et il avoit fait deux campagnes en Angleterre, de concert avec les barons conjurés pour la liberté. On lui avoit donné le surnom de Lion, parce qu'il falloit alors aux souverains un surnom

qui inspirât de la crainte ; cependant on ne croyo point à ses talens militaires.

Louis VIII commença son règne comme Philippe-Auguste, par une injustice envers les Juifs. il publia un édit qui abolissoit toutes les dettes que la noblesse avoit contractées envers eux ; c'étoit le moyen qui lui parut le moins dispendieux pour attacher cette noblesse à son service. Il vouloit l'engager à le suivre dans une expédition qu'il avoit projetée contre les Albigeois ; plus fanatique que son père, il partageoit toutes les passions des persécuteurs, et il ne pensoit point qu'il pût faire son salut par une voie qui fût plus agréable à Dieu que la destruction des hérétiques ; mais en même temps son ambition étoit peu scrupuleuse, et de même qu'il avoit voulu usurper la couronne d'Angleterre en paroissant servir la liberté, il songeoit aussi à s'emparer du comté de Toulouse et de toute la France provençale en paroissant servir la religion.

Raymond VI, comte de Toulouse, étoit mort au mois d'août 1222 ; mais son fils, Raymond VII, déjà âgé de vingt-cinq ans, étoit chéri de ses sujets, et, vaillamment secondé par le comte de Foix, il avoit recouvré presque tous les États de son père, et forcé son rival, Amaury de Montfort, à reculer devant lui. Louis VIII, dès qu'il fut monté sur le trône, entra en traité avec Amaury pour l'engager à lui céder tous ses droits sur l'Albigeois,

n échange de la charge de connétable de France. En même temps, il sollicita Honorius III, qui avoit accédé à Innocent III, de faire de nouveau prêcher une croisade contre le comte de Toulouse, et d'offrir, pour récompense aux croisés, toutes les grâces spirituelles dont dispose la cour de Rome. A cette même époque, le pape étoit sollicité par l'empereur Frédéric II de favoriser une croisade qu'il méditoit pour la Terre-Sainte. Quoique le pape préférât les croisades d'Occident, qui établissoient bien plus solidement le pouvoir de la cour de Rome, il ne voulut pas repousser les instances que lui faisoit le plus grand prince de la chrétienté, il entra même en négociations avec le comte de Toulouse pour le réconcilier avec la cour de Rome, et comme ce comte n'étoit pas moins orthodoxe que le roi de France, qu'il étoit d'ailleurs prêt à se soumettre à toutes les conditions qu'on voudroit lui imposer, sa paix paroissoit bien près de se faire.

Pendant que Rome se refusoit à donner aux négociateurs français une réponse positive, Louis VIII prit le parti de tourner contre l'Angleterre les forces qu'il avoit préparées pour la croisade. Henri III arrivoit à l'âge d'homme, et déjà il laissoit voir qu'il marcheroit sur les traces de son père : c'étoit la même incapacité, la même inconséquence, la même perfidie. Loin de songer à protéger les sujets français qu'il savoit que Louis

étoit sur le point d'attaquer, il acheva de les alie ner en les trompant indignement. Il leur avoi annoncé l'envoi de sommes considérables pou venir à leur aide, dans leurs urgentes nécessités mais quand on ouvrit, à La Rochelle, les caisse pesantes qu'il avoit fait charger à la tour de Londres, on les trouva pleines de pierres et de son. Louis VIII n'éprouva presque aucune difficulté à se rendre maître de tout le Poitou; La Rochelle lui ouvrit ses portes le 3 août 1224, et l'autorité du roi fut reconnue jusqu'à la Garonne.

La croisade d'Orient avoit sur ces entrefaites été ajournée, et Honorius III se décida tout à coup à rompre, le 14 mars 1225, ses négociations avec Raymond VII, à rejeter sa soumission, et à faire prêcher la croix contre lui. Les croisades précédentes contre l'Albigeois avoient été l'explosion d'un fanatisme féroce; mais celle-ci n'avoit d'autre motif qu'une froide et cruelle politique, car il ne restoit dans la province point de rébellion à subjuguer, point de sectaires à punir. Louis VIII néanmoins fit marcher, avec les croisés, tous les vassaux de la couronne, dont il exigea le service féodal, et lorsqu'il partit de Lyon, à la fin de mai 1226, il se trouva à la tête de cinquante mille hommes. La terreur étoit extrême dans le Midi; tous les alliés de Raymond VII l'abandonnoient, à la réserve du seul comte de Foix. Ses sujets, qui l'aimoient, se préparèrent, quoique

euls, à une vigoureuse défense : ils croyoient l'ailleurs fermement que les croisés avoient pris 'engagement de passer tous les habitans du comté le Toulouse au fil de l'épée, pour repeupler ensuite cette contrée avec des hommes d'une autre ace.

Louis, arrivé à Avignon, trouva que les habians lui avoient préparé des vivres, et lui livroient e passage de leur pont, mais qu'ils ne vouloient oint le laisser entrer dans leur ville. Avignon toit alors une des quatre grandes cités de Provence qui se gouvernoient en républiques sous la protection de l'empire. Le roi fut choqué de leur résistance; il voulut s'ouvrir, l'épée à la main, l'entrée de leur ville, et il en commença le siége le 10 juin; mais il fut retenu devant ses murs pendant trois mois entiers; pendant ce temps, les chaleurs, les fièvres et la contagion décimèrent son armée; le 12 septembre enfin, il entra dans Avignon, moyennant une capitulation qu'il cessa d'observer dès qu'il se sentit le maître. Mais, quoiqu'il pût traiter les habitans de cette ville avec une injuste rigueur, il avoit cessé d'être formidable pour le reste de la province : la plupart de ses vassaux, ayant accompli le temps de leur service, l'avoient déjà abandonné. Il s'avança pourtant jusqu'à quatre lieues de Toulouse; il y fit brûler sous ses yeux un vieux prédicateur hérétique, que ses infirmités avoient empêché de s'enfuir

avec les autres : ce fut le seul qu'il put découvrir; puis il reprit le chemin des montagnes de l'Auvergne, espérant échapper ainsi à l'épidémie qui s'acharnoit sur son armée; mais, le 29 octobre, il en fut atteint lui-même, et il en mourut à Montpensier, le 3 novembre 1226.

SECTION TROISIÈME.

Règne de Saint-Louis. — 1226-1270.

PHILIPPE-AUGUSTE avoit reconstitué la monarchie; il avoit élevé le pouvoir royal sur la ruine des grands vassaux. Son fils n'avoit fait en quelque sorte que continuer son règne; il avoit suivi la même politique, et l'on avoit à peine eu le temps de s'apercevoir qu'il ne tenoit point les rênes de l'état d'une main si ferme; toutefois, la monarchie devoit courir les chances attachées à cette forme de gouvernement; et, après deux rois dans la force de l'âge, le sceptre devoit passer à un mineur. Louis IX, que plus tard on nomma Saint-Louis, étoit né le 25 avril 1215; il étoit donc, à la mort de son père, âgé de onze ans et demi.

Louis VIII n'avait fait aucune disposition testamentaire sur la tutelle de son fils ou sur la régence de ses états; aucune loi royale n'avoit prévu un cas qui devoit si fréquemment se représenter, et aucune coutume n'étoit établie pour suppléer au silence de la loi. L'enfant royal pouvoit, il est

vrai, s'attendre à trouver un protecteur dans s famille, mais rien n'étoit réglé sur la prééminenc entre les membres de cette famille, et la mèr et l'oncle de Louis IX avoient des droits à pe près égaux. La mère, Blanche de Castille, étoit âgée d'environ quarante ans; elle avoit donné onze enfans à son mari, mais quatre fils et une fille avoient seuls survécu; elle n'avoit eu jusqu'alors aucune part au gouvernement; elle n'avoit exercé sur son mari aucune influence, et l'on savoit peu ce qu'on devoit attendre d'elle. L'oncle, Philippe, surnommé Hurepel, ou le Rude, étoit âgé de vingt-six ans; il étoit né de Philippe-Auguste et d'Agnès de Méran, sa troisième femme, celle dont le mariage avoit été cassé par le pape. L'Eglise ne regardoit donc point sa naissance comme légitime, et son père lui-même ne lui avoit donné pour apanage que le petit comté de Clermont en Beauvoisis; il avoit toutefois épousé l'héritière du comté de Boulogne, dont le père étoit dans les prisons du roi.

Ni Philippe ni Blanche n'osèrent affirmer que les lois leur attribuassent la régence; aussi, sans décider à qui appartenoit l'autorité, ils convinrent que le jeune roi paroîtroit l'exercer tout entière; les seigneurs qui avoient entouré Louis VIII à son lit de mort écrivirent au baronnage de France pour l'inviter au sacre du jeune roi, qui se fit à Reims, le 29 novembre 1226.

Cette cérémonie religieuse étoit alors regardée comme conférant le pouvoir royal; elle s'accomplit malgré l'absence des principaux seigneurs du royaume, qui avoient protesté ne vouloir point s'y rendre si le roi ne reconnoissoit pas auparavant leurs droits et leurs libertés.

Blanche étoit ambitieuse, hautaine et jalouse; elle vouloit gouverner son fils, et par lui elle gouverna le royaume; elle avoit aussi les passions ardentes des Espagnoles; et, au milieu des luttes de l'ambition, elle sut profiter avec adresse des sentimens qu'elle excitoit, ou de la galanterie qu'on affectoit avec elle pour s'assurer des partisans, ou déjouer les intrigues de ses rivaux. Elle avoit, en particulier, accordé sa confiance au légat du pape, le cardinal Romain Bonaventure, qu'on prétendit être son amant; elle accepta en même temps les hommages de Thibaud IV, comte de Champagne, qui, quoique de treize ans plus jeune qu'elle, se déclara son chevalier, et se sépara plus d'une fois de ceux dont il avoit recherché l'alliance pour se ranger dans son parti.

La minorité du roi suspendoit cependant en quelque sorte l'autorité royale, et le pouvoir retournoit aux grands seigneurs que Philippe-Auguste avoit pris tant de peine à ramener sous sa dépendance. Mais ces grands seigneurs à leur tour éprouvoient les chances de l'hérédité, et ne présentoient point à cette époque un concert re-

doutable. Le plus puissant d'entre eux, Henri III, roi d'Angleterre, n'avoit conservé en France que le duché d'Aquitaine : il chercha bien à se faire un parti parmi les autres grands vassaux pour ressaisir les fiefs qui lui avoient été ravis, mais sa versatilité et sa lâcheté ruinoient toujours tous ceux qui s'attachoient à lui. Le second en puissance étoit le duc de Bretagne, Pierre, surnommé Mauclerc, ou le Mauvais-Clerc, second fils du comte de Dreux, qui avoit épousé l'héritière de ce duché. A lui s'étoit uni Hugues de Lusignan, comte de la Marche, dont la femme, Isabelle, comtesse d'Angoulême, étoit la mère de Henri III. Le roi Jean la lui avoit enlevée, et l'avoit épousée au mépris des mœurs publiques, mais, après la mort de Jean, son premier mari l'avoit reprise pour recouvrer avec elle le comté dont elle étoit souveraine. Les mœurs de la comtesse de Flandre, dont le mari étoit resté douze ans prisonnier depuis la bataille de Bouvines, ne donnoient pas moins de scandale. Le duc de Bourgogne, Hugues IV, n'avoit pas plus de quatorze ans. Enfin, Thibaud IV, comte de Champagne, qui réunissoit à Provins une cour brillante et spirituelle, et qui passoit pour le meilleur chevalier et le meilleur poète de son siècle, entreprenoit tour à tour de diriger la reine et ses adversaires. Cinq ans se passèrent en intrigues entre ces divers princes, entremêlées de courtes hosti-

lités. La réputation de Blanche n'en sortit pas absolument sans tache; mais elle réussit à diviser ses adversaires et à les contenir. Enfin, le 4 juillet 1231, elle les engagea à signer avec elle, à Saint-Aubin-du-Cormier, une trève qui mit fin aux guerres civiles de la minorité de Saint-Louis. Trois ans plus tard, Philippe-Hurepel, le rival qui avoit donné le plus d'inquiétude à Blanche, mourut subitement; Thibaud IV, qu'on accusa de l'avoir empoisonné, fut appelé au trône de Navarre, par le droit de sa mère, et Blanche, délivrée simultanément des deux hommes qui pouvoient le mieux disputer son pouvoir, s'affermit dans la direction des affaires, que Saint-Louis lui abandonnoit avec une déférence filiale.

Ce fut pendant l'administration de Blanche que la couronne s'appropria les conquêtes que les croisés contre les Albigeois avoient faites depuis le commencement du siècle. La guerre de religion que Louis VIII avoit renouvelée, n'avoit plus cessé : l'évêque de Toulouse, Fouquet, s'acharnoit à purifier son diocèse de tout soupçon d'hérésie, et comme il faisoit périr dans les flammes, non seulement les Patérins, mais tous ceux qui leur avoient montré quelque pitié, tous ceux qui témoignoient quelque effroi des persécuteurs, il changeoit rapidement le Toulousain en un désert inculte. La constance des Languedociens se lassoit, ils n'avoient plus ni courage ni

force pour résister à une si atroce persécution Raymond VII étoit prêt à acheter à tout prix s paix avec l'Église; il n'essayoit plus de modéra la rigueur des supplices pour les sectaires; il n'espéroit plus sauver les droits de ses sujets ou les siens propres; tout ce qu'il demandoit, c'est que les moines cessassent de se répandre dans toutes les chaires de France, et de promettre toutes les joies du paradis à quiconque viendroit égorger des Languedociens. Enfin, ne pouvant obtenir de paix à aucune autre condition, il vint de lui-même se constituer prisonnier au Louvre, et c'est là qu'il signa, le 12 avril 1229, un traité par lequel il consommoit son sacrifice. Il cédoit à la couronne de France les deux tiers de ses États; il gardoit Toulouse, mais après qu'on en auroit abattu cinq cents brasses de mur; il assuroit en même temps l'héritage de cette partie de ses États à Jeanne, sa fille unique, et il la donnoit en mariage à Alphonse, troisième fils de la reine Blanche : les deux enfans étoient du même âge, ils avoient alors neuf ans, et ils furent confiés à la garde de la reine-mère.

Pour se réconcilier avec la cour de Rome, aussi bien qu'avec celle de France, Raymond VII fut contraint de céder à la première le marquisat de Provence, qui s'étendoit sur la rive gauche du Rhône, entre la Durance et la Drôme : l'Église ne conserva cependant de cette propriété que le

comtat Venaissin, elle laissa les officiers du roi de France gouverner le reste, mais elle tint rigoureusement la main à l'extirpation des sectaires. L'inquisition fut définitivement établie dans ces provinces par le concile de Toulouse (novembre 1229) : une organisation plus formidable encore lui fut donnée en 1233 par Grégoire IX ; il confia exclusivement aux dominicains les tribunaux de la foi. Ce furent eux qui préparèrent et multiplièrent les *sermons publics* : c'est ainsi qu'on nommoit alors ce que nous nommons aujourd'hui *auto-da-fé*. Ils furent fréquens, non seulement dans tous les pays de langue provençale, mais dans toute la France, l'Allemagne et l'Italie : à chaque sermon, on imposoit des pénitences arbitraires à ceux qu'on jugeoit le moins coupables, on emmuroit le plus grand nombre, on brûloit les hérétiques *parfaits* et les relaps; et l'instruction aux inquisiteurs pour tromper et surprendre les hérétiques, qui nous a été conservée, fait comprendre comment il étoit presque impossible qu'un seul d'entre eux leur échappât.

Louis IX n'avoit que dix-neuf ans lorsque sa mère le maria, le 27 mai 1234, à Marguerite de Provence, fille aînée de Raymond Bérenger IV, qui n'avoit alors que douze ans. Ce fut seulement en 1240 que le jeune roi eut d'elle un premier enfant; et plusieurs années après, Blanche continuoit à veiller sur les deux jeunes époux, à

leur défendre de se rencontrer, et à renvoyer son fils des appartemens de Marguerite, toutes les fois qu'elle l'y surprenoit. Jalouse de ses affections, et despotique par caractère, elle continuoit à exiger de l'adolescent, de l'homme fait, la même obéissance qu'elle avoit obtenue de l'enfant. Elle avoit soigné son éducation, sans épargner la férule, même depuis qu'il étoit roi : elle lui avoit fait acquérir toutes les connoissances que les pédagogues du temps savoient enseigner; elle lui avoit communiqué sa piété superstitieuse et fanatique, et son intolérance. Elle n'avoit pas cependant détruit ainsi la bonté de son cœur ou la rectitude de son jugement, et elle lui avoit inspiré un désir ardent d'accomplir toujours son devoir, qui dirigea toute sa conduite.

Ce fut le 25 avril 1236 que Louis IX accomplit sa vingt-unième année; mais on l'avoit regardé comme régnant dès le jour même de son sacre, en sorte que sa majorité légale ne fut point annoncée à ses sujets, et n'apporta presque aucun changement à sa conduite. Il montra toujours la même déférence pour sa mère, et il ne se demanda pas même s'il avoit quelque chose à changer à son système politique. Modeste, et se défiant de lui-même, il n'étoit point empressé de se livrer aux projets ambitieux de la jeunesse. Sa confiance en Dieu le rendoit courageux, mais il ne sentoit point en lui-même le bouillonnement du sang de

l'adolescence : il n'aimoit pas la guerre, et il ne se sentoit point attiré par la cupidité vers ce grand jeu de hasard des rois. D'ailleurs, il avoit toujours présens à la pensée les droits de ses adversaires autant que les siens, et il ne vouloit rien leur ôter de ce qu'il croyoit leur appartenir avec justice; aussi, même après les avoir vaincus, il s'abstenoit de les dépouiller. Sa conscience n'étoit pas même en repos sur son droit aux provinces que son aïeul Philippe-Auguste avoit enlevées aux Anglais, et il prêtoit quelque foi à la déclaration de ceux-ci, que Louis VIII, avant de pouvoir s'embarquer pour quitter l'Angleterre, avoit promis de les restituer. Enfin, comme le 14 janvier 1236 Henri III épousa Éléonore de Provence, sœur de sa femme Marguerite, il ne vit plus qu'un beau-frère dans le monarque avec lequel il étoit quelquefois appelé à en venir à des hostilités.

Dans l'espace de temps qui s'écoula depuis la majorité de Saint-Louis jusqu'à son départ pour la croisade, son affection pour sa mère et pour ses frères lui fit relever une fausse féodalité, celle des princes du sang, pour remplacer celle qui disparoissoit devant la puissance royale. Jusqu'au règne de Saint-Louis, les apanages des plus jeunes fils de France avoient été peu considérables. Le second fils de Louis VII n'avoit eu en partage que le comté de Dreux, et le second fils de Philippe-Auguste,

que le comté de Clermont en Beauvoisis. M
Saint-Louis fit un puissant souverain de chac
de ses trois frères. Il donna en 1237 le comté d'A
tois à Robert, qui étoit l'aîné, et il lui fit épou
ser en même temps la fille du duc de Brabant; i
donna le comté de Poitou au second, Alphonse, a
moment où s'accomplissoit en 1241 son mariag
avec la fille et l'héritière de Raymond VII, comt
de Toulouse; enfin, il donna au troisième, Charles,
les comtés d'Anjou et du Maine en 1246, lorsqu
celui-ci épousa Béatrix de Provence, la plus jeun
des sœurs de sa propre femme. Ainsi commencèrent des dynasties puissantes et souvent rivales de la maison royale d'où elles étoient sorties. On les a souvent confondues avec les dynasties féodales, mais elles ne conservoient point le même caractère : aucune affection héréditaire ne les lioit à leurs vassaux, elles ne les représentoient point, elles ne se croyoient liées à aucune protection envers eux, et le plus souvent elles ne se faisoient pas même un devoir de vivre au milieu d'eux; elles voyoient seulement la source de leurs revenus dans les comtés qui formoient leur apanage, et elles ne songeoient qu'à leur arracher le plus d'argent possible, pour venir ensuite le dissiper dans le faste de la cour royale.

Tandis que Saint-Louis partageoit sa puissance avec ses frères, il fut appelé quelquefois à faire courber sous le joug les anciens vassaux. La

jalousie contre la couronne avoit augmenté parmi ceux-ci, avec les conquêtes de Philippe-Auguste, et ils commençoient à sentir que toute indépendance leur échappoit. Mais quoique, en combinant leurs efforts, ils fussent encore plus puissans que le monarque, ils ne surent jamais s'entendre pour combattre de concert. Le duc de Bourgogne sommeilloit dans cette indolence et cette indifférence qui sembloient héréditaires dans la branche cadette des Capétiens, depuis qu'elle possédoit ce grand fief. La comtesse de Flandre, que ses nombreuses galanteries exposoient au mépris de ses sujets, ne portoit pas ses regards au-delà de son palais. Thibaud IV, comte de Champagne, depuis qu'il étoit devenu roi de Navarre, prenoit moins d'intérêt aux affaires de France, et évitoit tout ce qui pouvoit exposer ses possessions à des hostilités. Pierre Mauclerc, après avoir gouverné vingt-un ans la Bretagne au nom de sa femme Alix, héritière de ce duché, venoit de la rendre à son fils, après la mort de la duchesse. Hugues X, comte de la Marche et d'Angoulême, formoit sans cesse des projets pour faire recouvrer à son beau-fils, Henri III, ses provinces de France; il réveilloit le ressentiment de Raymond VII; il vouloit l'engager à se remarier pour pouvoir déshériter sa fille mariée au frère du roi. Il croyoit enfin être assuré de l'assistance de tous les grands vassaux et de

celle des rois d'Angleterre, d'Aragon, de Casti et de Navarre, lorsque Alphonse, le nouve comte de Poitou, voulut tenir sa cour plénière Poitiers, pour les fêtes de Noël 1241. Il y invi Hugues de la Marche et sa femme, la comtes d'Angoulême, et au moment où il attendoit qu ceux-ci lui fissent hommage, ils s'approchèren de lui, et lui déclarèrent qu'ils ne le reconnoi troient jamais ni pour seigneur ni pour légitim propriétaire du Poitou; ils mirent le feu à l maison où ils avoient été logés, et ils partirent d Poitiers en menaçant.

Louis IX apprit en même temps que son frère avoit été insulté dans sa cour, et qu'une ligue formidable éclatoit contre lui : il rassembla une armée de vingt mille hommes pour attaquer l'Angoumois et la Saintonge, et Henri III arriva d'Angleterre pour les défendre, avec son frère Richard, qu'il avoit fait duc d'Aquitaine. Mais la présomption, l'inconséquence et la lâcheté de Henri III suffisoient pour assurer la défaite de tout parti auquel il s'associoit. Il amena en Saintonge beaucoup moins de troupes qu'il n'avoit promis; ses alliés de leur côté n'étoient point venus au rendez-vous; et la campagne, que Saint-Louis avoit commencée par le siége de plusieurs châteaux, ne fut plus marquée que par les retraites précipitées de Henri III, qui s'enfuyoit au moment où l'on attendoit la bataille.

C'est ainsi qu'il s'échappa d'abord de Taillebourg, plus tard de Saintes, et enfin de Blaye, après quoi il s'enferma dans Bordeaux. Ses alliés, déconcertés, ne songeoient plus qu'à traiter, et cependant Louis de son côté voyoit dépérir rapidement son armée par les fièvres pestilentielles qu'elle avoit gagnées dans la marécageuse Saintonge. On assure que quatre-vingts chevaliers bannerets et vingt mille soldats périrent autour de Louis, des fièvres et des dysenteries qu'engendrèrent le mauvais air et la mauvaise nourriture. Le roi lui-même tomba malade; il licencia ce qui lui restoit de son armée et se retira à Paris; mais ses ennemis de leur côté étoient déconcertés, ils signèrent au printemps de 1243 une trève de cinq ans, par laquelle Henri III abandonna tout ce qu'il possédoit au nord de la Garonne; il renonça à l'hommage de tous ses feudataires en Saintonge et en Poitou; Raymond VII se soumit entièrement au roi, et confirma le traité de Paris; le comte de la Marche et d'Angoulême, avec tous ses vassaux, passa au parti de France; et le comte de Foix, qui jusqu'alors avoit été vassal du comte de Toulouse, fut admis à tenir son fief immédiatement de la couronne. L'issue de cette guerre parut convaincre tous les grands vassaux du danger qu'il y auroit pour eux à lutter avec l'autorité royale.

La santé du roi étoit alors dans un état alar-

mant, soit qu'il ne se fût point rétabli de la mala die qu'il avoit gagnée en Saintonge, ou qu'il eût éprouvé une rechute; pendant toute l'année 1244, on le voyoit rapidement dépérir; il s'étoit fait transporter à Pontoise, et déjà on ne conservoit plus d'espoir pour lui, lorsque, le 27 novembre, il demanda à l'évêque de Paris, qui venoit auprès de son lit, de lui donner la croix d'Orient, car il étoit résolu à consacrer le reste de ses forces à la délivrance du Saint-Sépulcre. Dès que les deux reines Blanche et Marguerite apprirent qu'il s'étoit croisé, elles versèrent autant de larmes que s'il étoit mort, « car, disoient-elles, de dix « chevaliers qui passent à la Terre-Sainte, à peine « en revient-il un seul. » Cependant Louis IX se crut dès lors sous la protection immédiate de la Providence, et, le calme étant rendu à son esprit, il commença lentement à se rétablir.

Depuis que Saint-Louis étoit sur le trône, de nombreuses croisades avoient été prêchées dans l'Occident contre les infidèles. L'empereur Frédéric II, le plus grand prince que la chrétienté eût vu depuis long-temps sur un trône, avoit conduit la première en 1228: il avoit obtenu du sultan d'Égypte un traité avantageux, et recouvré la cité sainte; mais, pendant le temps même qu'il combattoit en Judée, le pape Grégoire IX l'avoit excommunié, et avoit fait prêcher en France une croisade contre lui pour lui enlever

les deux Siciles. En 1230, Jean de Brienne, roi de Jérusalem, avoit été appelé à Constantinople, il y étoit arrivé avec d'autres croisés français, et il avoit été proclamé empereur d'Orient. En 1235, Grégoire IX fit prêcher une nouvelle croisade : cette fois, ce fut Thibaud IV, comte de Champagne et roi de Navarre, qui fut mis à la tête des croisés, mais cette croisade ne fut presque signalée que par le massacre des Juifs, en Bretagne, Anjou et Poitou; les croisés les attaquèrent dans toutes les villes avant de partir, et ils ne les firent périr, avec leurs femmes et leurs enfans, qu'après les avoir exposés aux supplices les plus cruels. Pierre Mauclerc, Jean de Béthune et le duc de Bourgogne, chacun avec une troupe indépendante, prirent encore le chemin de Jérusalem; mais ces princes n'agissoient point de concert; leur discorde augmenta les dangers et les souffrances de la Terre-Sainte; plusieurs d'entre eux, tombés au pouvoir des Musulmans, furent rachetés par Richard, duc de Cornouailles, qui arriva, en 1240, en Terre-Sainte, et qui en repartit au printemps de 1241, après avoir renouvelé la paix conclue, douze ans auparavant, par Frédéric II. D'autres croisades toutes françaises avoient été, dans le même temps, conduites à Constantinople, mais avec tout aussi peu de succès. Saint-Louis n'y avoit pris aucune part, mais il avoit profité de la détresse de Baudoin II pour

obtenir de lui, moyennant une grosse somme d'argent, les reliques du Saint-Sépulcre, qui ornent encore aujourd'hui la Sainte-Chapelle. Les acheter auroit été simonie; aussi l'empereur déclara-t-il qu'il donnoit gratuitement ses reliques et Saint-Louis gratuitement son argent.

Jérusalem, avec la Judée, avoient donc été restituées aux chrétiens: il est vrai qu'il n'y restoit point d'habitans. Saint-Louis n'étoit appelé à prendre les armes, ni pour recouvrer le Saint-Sépulcre, déjà aux mains des chrétiens, ni pour défendre des coreligionnaires opprimés par les Musulmans: aucune provocation de ceux-ci ne donnoit de justes motifs de guerre; en même temps, la haine acharnée du pape contre Frédéric II, et la défiance qu'exciteroient les croisés s'ils débarquoient dans les Deux-Siciles, devoient apporter de nouveaux obstacles aux succès de l'entreprise. Louis IX ne s'arrêta point à ces considérations: il tenta bien de réconcilier Frédéric II avec le pape Innocent IV, mais, n'ayant pu y réussir, il passa outre; il employa quatre ans à ramasser de l'argent et à rassembler d'immenses approvisionnemens de vivres dans l'île de Chypre. Il chargea sa mère, la reine Blanche, de gouverner son royaume pendant son absence, et d'y maintenir la paix; puis, se regardant non plus comme roi, mais comme pèlerin occupé de faire son salut, il travailla à faire des recrues pour

la guerre sainte; il ne leur donnoit point d'ordre, comme aussi point de solde, mais il employoit les instances et la persuasion pour leur faire prendre la croix. Quelquefois même il l'attachoit, par supercherie, à leurs épaules. C'est ainsi qu'il engagea dans son expédition ses trois frères, les comtes d'Artois, de Poitou et d'Anjou; les ducs de Bourgogne et de Brabant, la comtesse de Flandre et ses deux fils, les comtes de Bretagne, de Bar, de Soissons, de Saint-Paul, de Dreux, de Rethel, de La Marche et de Montfort; les archevêques de Reims, de Sens et de Bourges; les évêques de Beauvais, de Laon et d'Orléans, et environ 2,800 chevaliers. Il leur donna rendez-vous dans l'île de Chypre, et il les invita à y venir, comme ils pourroient, à leurs frais, avec leurs suivans d'armes. Lui-même il se mit en route, de Paris, le 12 juin 1248; il s'embarqua, le 25 août, à Aigues-Mortes, et il vint prendre terre à Limisso en Chypre, le 17 septembre de la même année.

La dévotion exaltée de Louis et son ardent désir d'accomplir son devoir pouvoient dès lors le faire considérer comme un saint, mais il n'étoit nullement un homme de guerre : aussi, dans toute la conduite de la croisade, il accumula faute sur faute. L'anathème dont le pape avoit frappé l'empereur avoit empêché les croisés de relâcher dans son royaume de Sicile; la même cause les empê-

cha de prendre terre dans son royaume de Jérusalem. Ce royaume étoit alors réduit à quelques villes, le long des côtes, où commandoit un lieutenant de Frédéric II, tandis que dans tout l'intérieur des terres il ne restoit plus un seul habitant, ni aucune trace de culture. Louis résolut donc de porter la guerre en Égypte; mais il eut l'imprudence de séjourner huit mois en Chypre avant de faire le trajet, laissant ainsi au sultan d'Égypte tout le temps de se préparer à la résistance. En effet, l'armée des Mameluks étoit rangée en bataille sur le rivage de Damiette, lorsque Louis, avec les croisés, vint y débarquer le 5 juin 1249. La valeur française triompha de ces ennemis, quoiqu'ils eussent tous les avantages de la position et d'une longue préparation : les Mameluks prirent la fuite; les habitans de Damiette furent frappés d'une indicible terreur; les Français enfoncèrent les portes de la ville le 7 juin, et la saccagèrent d'une manière épouvantable. Les immenses magasins qu'elle contenoit furent dispersés ou détruits, et l'armée ne tarda pas à regretter les ressources qu'elle avoit si imprudemment et si barbarement anéanties.

Les croisés, au lieu de profiter des basses eaux pour marcher sur le Caire, dont ils se seraient rendus maîtres aisément durant cette première terreur, séjournèrent cinq mois et demi à Damiette, consumant leurs provisions, et perdant leurs soldats

par la maladie. Louis ne se remit en mouvement que le 20 novembre, et il employa un mois tout entier pour se rendre de Damiette au bord du canal d'Aschmoum, en face de Mansourah, quoique la distance ne soit que de deux marches. Pour passer ce canal, où les eaux du Nil couloient avec impétuosité, Saint-Louis eut recours à l'expédient bizarre et absurde de le fermer par une chaussée, se figurant que les eaux refluéroient dans le lit principal du fleuve. Il semble que, dans toute cette guerre, le roi, ses soldats et ses prêtres, comptoient sur des miracles et ne consultoient jamais leur raison. Le fleuve, dans son cours impétueux, emportoit chaque nuit les obstacles qu'on lui avoit péniblement opposés dans le jour. Enfin, les eaux du Nil, qui s'étoient lentement abaissées, rentrèrent complétement dans leur lit; le canal d'Aschmoum était presque à sec, et les Français purent le passer à gué le 8 février 1250; mais, à cette époque, épuisés par le manque de vivres, la fatigue et la maladie, ils avoient cessé d'être redoutables, encore que les chevaliers retrouvassent au moment du combat leur vaillance ordinaire. Ce jour-là même, le comte d'Artois, malgré les ordres qu'il avoit reçus du roi son frère, entraîna ses plus braves guerriers jusqu'au milieu de la ville de Mansourah, où il fut tué avec eux. Dès ce moment, la situation des croisés devint désespérée, et cepen-

dant le roi eut l'inconcevable imprudence de séjourner encore deux mois à la même place. Enfin, le 5 avril, voyant qu'une flotte ennemie lui interceptoit la navigation du Nil, que les vivres manquoient presque absolument, que des monceaux de cadavres couvroient le canal et le fleuve, qu'enfin une effroyable maladie, qui l'avoit déjà atteint lui-même, ravageoit son camp, il donna ordre de repartir dans la nuit pour Damiette; mais tous ses mouvemens étoient surveillés; les Musulmans, qui avoient allumé de grands feux, lui voyoient embarquer ses malades. Tous ses vaisseaux tombèrent en effet entre leurs mains. Les chevaliers qui se sentoient encore la force de manier la lance avoient voulu faire la route par terre : ils furent enveloppés et désarmés. Le roi, accablé par la dyssenterie et le scorbut, lorsqu'il fut arrivé au village de Kiarcé, ne put pas aller plus avant. C'étoit le 6 avril 1250 au matin : il se rendit, et, de toute son armée, il ne put pas échapper un seul homme.

Touran Chah, qui étoit alors soudan d'Égypte, sentit toute l'importance de captifs tels que le roi et ses barons; aussi les fit-il soigner par ses médecins, leur procura-t-il tout ce qui pouvait leur être agréable ou commode, et réussit-il ainsi à leur rendre la santé; mais, quant aux simples soldats, aux matelots ou aux malades, il les fit tous égorger, à la réserve de ceux qui apostasiè-

rent. De la brillante armée des croisés, il ne resta qu'environ quatre cents prisonniers de distinction, tout le reste avoit péri. Touran Chah offrit aussitôt de rendre la liberté au roi et à ses compagnons de malheur, moyennant une rançon. Il demandoit la restitution de Damiette, où la reine Marguerite avoit été laissée, et quatre cent mille livres d'argent. Avant que le traité fût conclu, il fut tué, le 1er mai, dans une insurrection des Mameluks; mais son successeur continua la négociation, et, le 8 mai, l'échange ayant été accompli, Marguerite d'un côté, le roi et ses barons de l'autre, s'embarquèrent sans s'être revus auparavant, et firent voile pour Saint-Jean-d'Acre.

Le roi n'avoit plus d'armée, ses frères mêmes et presque tous ses barons l'avoient abandonné pour repasser en France; cependant il avoit résolu de ne point quitter la Terre-Sainte, et il y séjourna encore près de quatre ans. Ce ne fut pas pour faire la guerre, car il observa la trève qui avait été conclue au nom de l'empereur, mais pour veiller à la libération de ses captifs, pour employer l'argent qu'il avoit encore, ou qu'il recevoit d'Europe, à relever les fortifications des villes, et, en même temps, pour s'épargner l'humiliation de reparoître au milieu de ses sujets après ses désastres. Pendant qu'il visitoit tour à tour Acre, Tyr ou Jaffa, car il n'alla jamais jusqu'à Jérusalem, quelques enthousiastes

prêchèrent en France une croisade parmi les pauvres paysans, pour les engager à marcher à sa délivrance. Ils disoient que la libération du Saint-Sépulcre étoit réservée aux hommes pauvres et simples de cœur, et ils soulevèrent ainsi une grande multitude d'hommes, qu'on nomma les pastoureaux. Mais ceux qui les appeloient aux armes n'étoient point des prêtres ou des moines; au contraire, les prédicateurs des pastoureaux commencèrent bientôt à déclamer contre les vices du clergé, et le clergé en retour se déchaîna contre eux avec autant de haine que de jalousie; il communiqua ses sentimens à la reine Blanche, et, quoique les pastoureaux se fussent armés pour la délivrance de son fils, elle donna l'ordre de les détruire. Leur chef, qui étoit le plus habile de leurs prédicateurs, étoit venu à Paris, et il prêchoit devant la multitude assemblée, lorsqu'un bourreau de la reine, s'étant mêlé parmi les assistans, lui abattit la tête d'un coup de hache : ce fut un signal pour les soldats qui entouroient les pastoureaux, *ils les* massacrèrent tous.

Blanche, qui avoit conservé toute sa vigueur jusqu'à l'âge de soixante-cinq ans, mourut le 1er décembre 1253, et ce fut la nouvelle de sa mort qui détermina enfin Saint-Louis à revenir en Europe. Il vint débarquer à Hyères le 10 juillet 1254, et le 7 septembre, il fit son entrée à Paris. Ses sujets remarquèrent sur son visage l'em-

preinte de la profonde tristesse dont il n'avoit pu se défendre depuis ses désastres à la Terre-Sainte. Dès lors, en effet, sa dévotion devint toujours plus exaltée; il s'occupa plus uniquement de son salut, et il se montra plus résolu à lui sacrifier tout intérêt humain, aussi bien celui de ses sujets que le sien propre. Sa puissance étoit cependant plus grande qu'avant la croisade: ses frères se trouvoient élevés au-dessus de tous les grands vassaux. Raymond VII, comte de Toulouse, étoit mort le 27 septembre 1249, et il avoit laissé à son gendre Alphonse, frère du roi, cette belle principauté du Languedoc, que tant de désastres n'avoient pu entièrement ruiner. L'autre frère, Charles d'Anjou, possédoit alors la Provence, comme héritage de sa femme; il avoit réduit sous sa domination les quatre républiques de cette contrée, Avignon, Arles, Nice et Marseille; puis il avoit tourné son ambition vers la Flandre, où la comtesse Marguerite faisoit la guerre à ses fils du premier lit, qu'elle déclaroit bâtards, pour favoriser ceux du second. Charles d'Anjou avoit pris part à cette guerre entre les Davesnes et les Dampierre, avec l'espoir de soumettre les uns et les autres à son obéissance. Le roi d'Angleterre Henri III, à qui il ne restoit plus que la Guienne, de toutes ses possessions continentales, l'avoit encore poussée à la révolte par les désordres intolérables de son administra-

tion ; l'empereur Frédéric II enfin étoit mort - 13 décembre 1250 ; son fils Conrad IV, et le pontife qui lui avoit fait tant de mal, Innocent IV, venoient aussi de mourir ; le long interrègne de l'empire d'Occident avoit commencé ; et Louis IX étoit sans contestation le premier et le plus puissant monarque de la chrétienté.

Mais Louis IX, au lieu de profiter de ces avantages pour augmenter son pouvoir, n'avoit d'autre pensée que de réparer les injustices qu'il reconnoissoit intérieurement que son aïeul avoit commises. Henri III, son beau-frère, ne cessoit de réclamer auprès de lui la restitution de la Normandie, de l'Anjou, du Poitou, de toutes les provinces enfin que Philippe-Auguste avoit, depuis cinquante ans, enlevées à la couronne d'Angleterre. Ces provinces, toutefois, étoient devenues françaises de cœur, et elles repoussoient avec la plus violente aversion la domination des Anglais. Henri III, d'ailleurs, étoit un des rois les plus faux et les plus méprisables qui fussent de long-temps montés sur un trône ; aussi, les révoltes contre lui se succédoient presque sans interruption parmi ses sujets, tant anglais que gascons. Si Louis avoit jamais appris que les gouvernemens sont faits pour les peuples, et que les volontés, comme les intérêts de ceux-ci, doivent être consultées dans la transmission de la souveraineté, il auroit pu mettre sa conscience en repos sur les réclamations

e Henri III. La force, il est vrai, lui avoit enlevé es provinces, mais la force n'avoit prévalu sur ui que parce qu'il n'avoit pas l'amour des peuples, arce qu'il n'étoit pas digne de les gouverner.

Ces considérations n'eurent aucune influence ur l'esprit de Saint-Louis, et il se seroit peut-tre absolument dépouillé lui-même si ses deux rères, les comtes de Poitou et d'Anjou, ne 'étoient pas obstinément refusés aux restitutions u'il méditoit. Ils lui représentoient, d'ailleurs, ue Henri III prétendoit, à cette époque, à tous es trônes de l'Europe; qu'il avoit prodigué les résors de l'Angleterre pour gagner une partie des lecteurs germaniques, qui avoient choisi son rère Richard pour roi des Romains; qu'en même temps, il négocioit avec le pape pour faire accorder à Edmond, son second fils, la couronne des Deux-Siciles, que la cour de Rome vouloit enlever à Manfred, fils naturel de Frédéric II. Ce n'étoit pas un tel moment que la maison de France devoit choisir pour ajouter encore à la puissance des Anglais. Enfin, le 20 mai 1259, un traité définitif fut signé entre Louis IX et Henri III, par lequel le premier rendit au second le Périgord, le Limousin, l'Agénois, une partie du Quercy et de la Saintonge, tandis que le roi d'Angleterre abandonna toutes ses prétentions sur la Normandie, la Touraine, l'Anjou, le Maine et le Poitou. Louis IX avoit aussi signé un an aupara-

vant, ou le 11 mai 1258, un traité avec le
D. Jayme d'Aragon, par lequel les droits litigie
des deux couronnes étoient réglés. Louis céd
en toute souveraineté au roi d'Aragon le Rou
sillon et la Catalogne, qui jusqu'à lui avoient é
considérés comme des fiefs relevant de la co
ronne de France; et, d'autre part, D. Jaym
cédoit au roi tous ses fiefs de Languedoc, à l
réserve de la seule seigneurie de Montpellier.

Les frères du roi étoient ceux qui gagnoient l
plus à ces deux traités de paix, car ils mettoie
fin à toute contestation sur leurs apanages; le
peuples étoient loin d'y gagner autant : ceux qu
étoient rétrocédés à l'Angleterre en reçurent l
nouvelle avec désespoir; lorsque long-temps plu
tard Louis IX fut canonisé, ils ne voulurent
point reconnoître pour saint un roi qui leur avoi
causé un si grand dommage. Les Normands s
réjouirent de ne pas retourner sous la domination anglaise, car ils s'étoient déjà aperçus qu'ils seroient devenus les sujets du peuple qu'ils avoient conquis. Mais tous également regrettoient les duc et les comtes qui possédoient les grands fiefs, leur gouvernement local, et les petites cours qui animoient leurs provinces. Les princes apanagés ne vivoient point dans leurs domaines, comme les grands vassaux. Alphonse s'étoit établi à Vincennes, et le Poitou, dont il étoit comte, ou le Toulousain, dont sa femme avoit hérité, ne con-

paissoient de lui que les vexations de ses agens et des fermiers de ses revenus. Étranger à la noblesse, dont il se disoit le chef, il étoit encore plus hostile à la bourgeoisie. Toutes les grandes villes du Midi, entre autres Toulouse, Nîmes et Narbonne, se gouvernoient presqu'en républiques; mais il supprima tous leurs priviléges, qui mettoient obstacle à ses exactions. Charles d'Anjou traitoit avec plus de rigueur encore les grandes villes de la Provence, qui, de leur côté, montrèrent plus d'obstination dans la défense de leurs libertés. Marseille étoit chaque année arrosée du sang des victimes qu'il envoyoit à l'échafaud pour avoir défendu leurs priviléges. Peut-être l'habitude lui auroit-elle inspiré quelque affection, quelque compassion pour ses vassaux de l'Anjou ou de la Provence, s'il avoit vécu au milieu d'eux, mais son ambition le retenoit près de son frère, toutes les fois qu'il n'étoit pas engagé dans les guerres civiles de Flandre; ce qui dura jusqu'au temps où les deux papes français, Urbain IV et ensuite Clément IV, l'appelèrent, de préférence à Edmond d'Angleterre, à conquérir les Deux-Siciles sur Manfred.

Le même sentiment religieux qui avoit dirigé Louis dans ses traités de paix et ses restitutions le guida aussi dans la confection de ces ordonnances dont le recueil est connu sous le nom

d'*Établissemens de Saint-Louis*. Son but fut surtout de mettre un terme aux violences et aux injustices qui lui paroissoient compromettre le salut éternel de ses sujets. C'est ainsi qu'il prit à tâche de supprimer le droit de guerre privée, quelque cher qu'il fût à la noblesse, qui le regardoit comme une de ses plus belles prérogatives, et qui, tant qu'elle en jouit, étoit intéressée à se ménager l'affection de ses paysans et de ses vassaux. Il interdit encore aux tribunaux de déférer le combat judiciaire : c'étoit aux yeux de Saint-Louis tenter Dieu, et exposer les pécheurs à périr dans un état d'impénitence; l'Église l'avoit aussi toujours réprouvé, mais les mœurs et l'opinion publique le retenoient avec obstination. D'ailleurs, ni l'Église ni Saint-Louis n'avoient prévu toutes les conséquences de la substitution de la preuve testimoniale au gage de bataille. Les arguties de la loi remplacèrent la violence; les juges militaires et les barons abandonnèrent les tribunaux pour y laisser siéger les légistes. Ces derniers, animés d'une double jalousie contre la noblesse et contre le clergé, acquirent tout à coup une puissance exorbitante; ils prirent à tâche de rabaisser ces deux ordres, de les faire courber sous l'autorité royale, qu'ils vouloient rendre absolue, pour l'exploiter à leur profit; ils donnèrent à la justice criminelle une effrayante sévérité, et ils intro-

duisirent dans la procédure les enquêtes secrètes et la torture, telles que les avoient adoptées les tribunaux nouveaux de l'inquisition.

Ce furent les légistes qui firent publier à Louis IX, au mois de mars 1268, la *pragmatique sanction*, ordonnance très vague contre les usurpations ecclésiastiques, mais qu'ils surent exploiter en ramenant les affaires de l'Église pardevant les tribunaux du roi, par l'*appel comme d'abus*. Ce furent les légistes encore qui engagèrent Saint-Louis à dépouiller les seigneurs du droit de battre monnoie, dont ils étoient en possession. Il y avoit alors en France environ quatre-vingts seigneurs dont la monnoie avoit un cours légal : il en résultoit une grande confusion dans le commerce, et souvent des fraudes que le saint roi avoit voulu prévenir; d'autre part, la concurrence entre ces monnoies diverses arrêtoit les abus les plus scandaleux, tandis que les rois, lorsqu'ils se furent attribué le monopole de la fabrication des monnoies, crurent avoir aussi le droit de leur donner le titre et le poids qu'ils voudroient. Aussi, après Saint-Louis, le faux monnoyage devint la ressource la plus prompte comme la plus funeste de la couronne dans tous ses embarras. Ainsi, Saint-Louis, dans toute sa législation, fut dirigé par un sentiment consciencieux, et cependant il porta un coup fatal à tout ce qui restoit de libertés à la France. Il fonda le

despotisme royal, et la domination bien plus cruelle, plus oppressive encore et plus avilissante, des hommes de loi.

Durant les seize années qui s'écoulèrent depuis le retour de Louis IX de sa première croisade, jusqu'à sa mort à la seconde, ou de 1254 à 1270, l'histoire de France ne présente que peu d'événemens, et les historiens nationaux sont d'une extrême aridité. La féodalité avoit perdu toute indépendance, et avec elle la vie s'étoit éteinte dans les provinces : les pouvoirs locaux, s'il en restoit quelques uns, ne pouvoient se maintenir qu'en se cachant dans l'ombre. L'action extérieure de la France devoit seule désormais occuper ses historiens, et sous Saint-Louis, cette action se borna aux efforts du monarque pour maintenir la paix entre les chrétiens. La couronne impériale étoit à cette époque (1257-1273) disputée entre deux concurrens : Richard de Cornouailles et Alphonse X de Castille; l'Allemagne auroit pu souffrir à cette époque si elle avoit été attaquée par un voisin ambitieux, mais Louis évita de lui donner aucune inquiétude. L'Angleterre étoit déchirée par des guerres civiles : Simon de Montfort, fils de celui qui avoit été le fléau des Albigeois, s'étoit mis à la tête du parti de la liberté, pour attaquer Henri III., Louis IX fut invoqué comme médiateur entre les deux partis : son prononcé (à Amiens 1264) fut tout en faveur de

l'autorité royale et contre le peuple, mais il ne prit point sur lui de le mettre à exécution. Enfin, l'Italie étoit en proie à des guerres sanglantes. Les papes vouloient écraser la faction gibeline et les derniers rejetons de la maison de Hohenstauffen; ils offroient dans ce but la couronne des Deux-Siciles à un prince français; Louis IX la refusa pour lui-même et pour son fils; son frère, Charles d'Anjou, l'accepta au contraire : grâce à l'esprit aventureux des Français, il trouva beaucoup de guerriers prêts à le suivre. Manfred fut défait et tué le 26 février 1266, à la bataille de Grandella, et Charles, couronné à Naples, abusa de sa victoire avec toute la férocité et la cupidité d'un barbare. Il vainquit de nouveau, à Tagliacozzo, le 23 août 1268, Conradin, qui venoit reconquérir son héritage, et il fit périr sur l'échafaud ce dernier rejeton d'une race héroïque. Mais tandis que Charles d'Anjou attiroit sur lui-même et sur les Français l'exécration du seul peuple alors civilisé, Saint-Louis continuoit à recueillir l'amour et la vénération de tous par ses douces vertus.

Cependant, le cœur de Saint-Louis étoit toujours à la Terre-Sainte; il se figuroit toujours que son premier devoir étoit de faire la guerre pour Dieu : il n'avoit pas cessé, depuis son retour, de porter la croix, et d'envoyer des subsides aux chrétiens de Palestine; mais depuis 1263 la

France fut alarmée par le récit des victoires de Bendocdar, soudan d'Égypte, qui, ayant conquis la Syrie, étoit déterminé à chasser aussi les Francs de la Judée : il prit l'une après l'autre ces places que Louis avoit mis tant de soin à fortifier. Césarée, Arzuf, Saphat, Jaffa, Belfort, furent successivement conquises par les Mamelucks, qui passoient au fil de l'épée tous les chrétiens qui ne vouloient pas apostasier; enfin, le 29 mai 1268, Bendocdar entra dans Antioche : dix-sept mille personnes furent passées au fil de l'épée, cent mille furent vendues en esclavage, et la capitale de l'Orient fut changée en désert. Saint-Louis se crut appelé par une si grande calamité à reprendre les armes pour le service de Dieu : malgré l'état de foiblesse extrême à laquelle il étoit réduit, il se voua à une nouvelle croisade, non pour vaincre, mais pour mourir en combattant les infidèles. Il entraîna dans cette dernière expédition tous ceux qui lui étoient le plus chers : trois de ses fils, son frère, le comte de Toulouse; son neveu, le comte d'Artois, et la plus brillante noblesse de son royaume; tandis qu'il convint avec son autre frère, Charles d'Anjou, que ce dernier partiroit de son royaume de Naples, avec une autre armée, pour le joindre au pays des infidèles. Louis agit encore cette fois avec la même imprévoyance qu'il manifestoit dans les guerres sacrées, où il se faisoit un devoir de repousser la prudence humaine pour s'en fier

uniquement à la Providence : quoi qu'il fût parti e 14 mars 1270 de Paris, il s'embarqua seulement e 1er juillet suivant, après avoir exposé son armée à d'ardentes chaleurs dans le climat malsain l'Aigues-Mortes.

Le but de la croisade sembloit devoir être de repousser Bendocdar, et de sauver de ses armes ce qui restoit de la Terre-Sainte ; mais les chevaliers qui accompagnoient le saint roi lui représentèrent qu'il leur suffisoit, pour faire leur salut, de combattre les infidèles, en quelque lieu qu'ils les rencontrassent ; que le roi de Tunis étoit le souverain musulman le plus rapproché d'eux ; que comme il venoit d'avoir avec Louis une correspondance tout amicale, il étoit absolument sans défiance ; qu'en l'attaquant à l'improviste, on se rendroit aisément maître de ses ports, et qu'on y trouveroit d'immenses richesses qui récompenseroient le zèle des croisés. Saint-Louis eut la foiblesse de céder à leurs instances. Le 17 juillet, la flotte française parut, à trois heures après midi, devant le port de Carthage, et l'attaqua sans déclaration de guerre ; le débarquement s'effectua le lendemain, et le 24 Carthage fut prise d'assaut ; tous ceux que les soldats rencontrèrent dans les rues furent passés au fil de l'épée, mais le plus grand nombre des habitans s'étoit réfugié dans des souterrains cachés au milieu des ruines. Ce fut le divertissement des croisés, dans

les jours qui suivirent, de les y découvrir, (les y étouffer par la fumée, ou de les égorg quand ils s'échappoient. Louis retint un mo entier son armée sur cette plage ardente, o il attendoit son frère Charles d'Anjou. Un funeste épidémie se manifesta bientôt parmi le Francs : presque tous mouroient dès la premièr invasion de la maladie; le roi, au contraire lorsqu'il en fut atteint, languit encore vingt-deu jours. Il étoit déjà si affoibli qu'un mal nouvea ne pouvoit se développer en lui avec le même caractère de violence. Ses yeux étoient constamment fixés sur la croix; il passoit au milieu de se prêtres les jours et les nuits en prières. Enfin, i expira le 25 août 1270, âgé de cinquante-cinq ans et quatre mois, après avoir régné quarante-quatre ans.

SECTION QUATRIÈME.

Règne de Philippe III. — 1270-1285.

Une assez vive lumière historique éclaire les deux règnes de Philippe-Auguste et de Saint-Louis : une grande révolution dans l'organisation sociale s'opéroit de leur temps ; elle frappoit les esprits, elle attiroit l'attention de tous, et le souvenir en a été transmis à la postérité. La rapide conquête de la France occidentale enlevée aux Anglais, la ruine de la France méridionale consommée avec celle des Albigeois, trouvèrent des historiens, et Saint-Louis, dans sa croisade d'Égypte, eut un ami, un compagnon d'armes, le sire de Joinville, qui écrivit en français ses mémoires avec une naïveté, une simplicité, dont les écrivains latins n'approchoient point. Mais après Saint-Louis les ténèbres s'obscurcissent de nouveau sur la France. Philippe III, son fils et son successeur, prince foible, superstitieux et cruel, sembloit vouloir se dérober aux yeux de son peuple, et s'enfermer dans son palais, comme les despotes d'Orient, avec d'obscurs favoris ; en même temps, la vie avoit cessé dans les provinces ; il n'y avoit plus de

lutte ni d'indépendance loin de la cour, et qu
par accident un rayon de lumière tombe sur ce
cour, il ne sert qu'à la faire mépriser davantage.

Philippe III, au moment de la mort de son pèr
étoit âgé de vingt-cinq ans. Il étoit marié, d
puis plusieurs années, à Isabelle d'Aragon, do
il avoit quatre enfans. Tandis que Louis IX, e
partant pour la croisade, l'avoit désigné pour étr
son successeur, il avoit aussi distribué des ap
nages à ses autres fils, qu'il avoit également m
riés. A Jean, qui étoit le second, il avoit don
le comté de Valois, auquel ce prince joignit cel
de Nevers par son mariage. Pierre, le troisième,
eut le comté d'Alençon en apanage, et sa femm
lui apporta celui de Blois. Robert, le quatrième,
reçut de son père le comté de Clermont, et de s
femme celui de Bourbon. Ainsi se relevoit d
toute part une fausse féodalité, qui prétendoi
à tous les droits de l'ancienne, sans les mérite
également. Les princes du sang n'avoient poin
la même affection pour leurs sujets que les ancien
feudataires : ils n'avoient pas besoin d'eux, ils n
vivoient pas au milieu d'eux, et ils ne quittoient
guère le séjour de la cour. La croisade de Tunis,
au reste, fut fatale à la nouvelle comme à l'ancienne féodalité : la peste, qui avoit décimé l'armée sur le rivage d'Afrique, s'attacha encore à elle à son retour. Le comte de Nevers étoit mort à Tunis. Thibaud II, roi de Navarre et gendre

de Saint-Louis, mourut à Trapani, et sa femme mourut peu après lui; Alphonse, comte de Poitou et de Toulouse, vint mourir à Savone, et sa femme, l'héritière de Raymond VII, mourut le lendemain. Philippe III étoit malade lui-même, et il avoit perdu à Cozenza sa femme et son fils : aussi il conduisoit avec lui cinq cercueils lorsqu'il rentra, le 21 mai 1271 dans sa capitale. Ces funérailles cependant l'avoient rendu plus puissant; il réunit à la couronne le Valois de son frère, le Poitou de son oncle, et ce comté de Toulouse, qu'on regardoit comme la royauté du Midi. Il est vrai qu'à mesure que les grands fiefs étoient réunis à la couronne, ils perdoient, avec leur indépendance et leurs libertés, leurs richesses et leur population.

On a surnommé Philippe III le Hardi, sans nous faire connaître une seule circonstance de sa vie qui justifie ce surnom. Dès son enfance, il avoit été confié aux soins d'un barbier ou chirurgien, nommé Pierre de La Brosse, qui, en le flattant et favorisant ses penchans, avoit acquis toute son affection; avant même d'être roi, il l'avoit désigné dans son testament pour prendre soin de son fils, s'il venoit à mourir à la croisade. De ce valet de chambre, il avoit fait plus tard son chambellan et son confident intime; mais lorsqu'il se remaria avec Marie de Brabant, et que celle-ci lui eut donné un fils et deux

filles, la cour commença à être troublée par la jalousie que la reine ressentoit du confident : celui-ci de son côté insinua au roi qu'il devoit se tenir en garde contre les projets que pourroit former une marâtre contre ses enfans du premier lit. Sur ces entrefaites, l'aîné de ceux-ci, le prince Louis, mourut en 1276. On prétendit voir dans sa maladie des symptômes de poison ou d'ensorcellement, car on confondoit toujours alors l'un avec l'autre. Philippe, ignorant et superstitieux, pour éclaircir ses soupçons, s'adressa non aux médecins, mais aux sorciers, et, quoiqu'un tel recours fût considéré comme un crime par l'Église, ce furent deux évêques et deux autres ecclésiastiques qu'il employa pour consulter la devineresse. Il y a lieu de croire que celle-ci fut tour à tour gagnée ou effrayée par La Brosse et par la reine, et que ses réponses, de même que celles de deux autres sorciers, ne purent fixer les soupçons du roi. Mais le duc de Brabant, père de la reine, le duc de Bourgogne et le comte d'Artois, ne pardonnèrent point au barbier de s'être mêlé des secrets des princes : comme issu de bas lieu, il étoit en haine à toute la noblesse et à tous les princes du sang. On apporta au roi des papiers qui, disoit-on, le compromettoient, mais sur le contenu desquels on garda toujours un profond secret. Il fut traduit devant une commission composée de ses

trois ennemis, les ducs de Bourgogne, de Brabant et le comte d'Artois, et condamné par eux à être pendu, le 30 juin 1278, au gibet de Montfaucon, sans que le public apprît jamais de quel crime il étoit accusé.

Ce roi, peu capable de se gouverner lui-même, ambitionnoit cependant d'étendre sa domination sur de nouvelles contrées. C'étoient les royaumes d'Espagne qu'il songeoit alors à soumettre à son pouvoir, car, sur ses autres frontières, de nouveaux souverains, supérieurs à lui en vertus et en talens, commençoient à se montrer redoutables. Henri III d'Angleterre étoit mort le 20 novembre 1272, et il avoit été remplacé par son fils Édouard Ier, qui, par ses grandes capacités et son énergie, regagnoit les cœurs des Anglais et des Aquitains; d'autre part, le 30 septembre 1273, Rodolphe de Hapsburg, pauvre gentilhomme suisse, avoit été nommé roi des Romains, et il commençoit déjà à rétablir quelque ordre dans l'empire, en même temps qu'il s'étoit emparé de la Bohême; mais l'Espagne se trouvoit dans une situation critique, et pouvoit devenir la proie de l'ambition française. Le roi de Castille, Alphonse X, si peu digne du surnom de Sage qui lui a été donné, avoit soulevé ses sujets par son orgueil et ses exactions; il étoit en même temps menacé de perdre son royaume, alors envahi par les Maures de Maroc; ses troupes avoient été deux fois défaites; son fils aîné, Fer-

dinand de la Cerda, mourut comme il partoit pour les combattre ; un frère de celui-ci, don Sanche-le-Fort, se présenta pour hériter de la couronne au préjudice des infans de la Cerda, tandis que ceux-ci recoururent à la protection de la France. Le roi de Navarre, Henri Ier, étoit mort, le 22 juillet 1274, étouffé par son excessif embonpoint ; sa femme, qui étoit française et fille du comte d'Artois, s'étoit dérobée à ses sujets avec sa fille, agée de trois ans, qui devoit hériter du royaume, et elle s'étoit réfugiée à la cour de France. L'Aragon enfin, envahi en même temps par les Maures, avoit été partagé en 1276 en deux royaumes entre deux frères, dont l'un, don Pedro, conserva l'Aragon, la Catalogne et Valence, et l'autre, don Jayme, fut roi de Majorque, de Roussillon et de Montpellier. Philippe III, en même temps qu'il s'empara de la Navarre au nom de l'enfant qui lui avoit été livré, fomenta les guerres civiles de la Castille, au nom des infans de la Cerda, et celles de l'Aragon, au nom de don Jayme de Majorque. Il s'étoit aussi *saisi* du comté de Foix, et il retint dix-huit mois dans les prisons de Carcassonne le comte de Foix, qui prétendoit qu'une partie de ses fiefs relevoit du royaume d'Aragon.

Pendant tout le règne de Philippe III, cependant, les Français parurent bien moins occupés des guerres ou de l'ambition de leur roi que des

succès ou des revers de Charles d'Anjou, roi des Deux-Siciles, et le seul survivant des frères de Saint-Louis; on le regardoit comme le vrai chef de la maison de France, et tous les hommes d'un caractère aventureux et énergique s'étoient dévoués à lui. L'ambition de Charles étoit sans bornes, et plusieurs papes, Français de naissance, l'avoient successivement favorisée. C'étoit lui qui avoit persuadé à son frère d'attaquer Tunis, au lieu de passer à la Terre-Sainte : son projet étoit de rendre, par les armes des croisés, ce royaume tributaire des Deux-Siciles. Comme au retour de Tunis, la flotte qu'avoit commandée son frère avoit été assaillie par la tempête sur les côtes de Sicile, il avoit impitoyablement fait valoir le droit de bris sur les navires échoués des croisés, s'enrichissant des désastres de ses frères d'armes. Il projetoit alors la conquête de Constantinople, et il avoit engagé le pape à excommunier, pour le favoriser, l'empereur Michel Paléologue, encore qu'il eût renoncé au schisme, et qu'il se fût réconcilié avec l'Église latine. Charles d'Anjou pouvoit compter sur le dévouement des chevaliers français qui l'avoient suivi; il les avoit enrichis en leur accordant la confiscation des biens de toutes les familles les plus riches des Deux-Siciles; il les protégeoit dans toutes leurs extorsions, dans toutes leurs violences; mais, plus il recherchoit l'amitié de ces maîtres avides, orgueilleux et

cruels, plus il se rendoit odieux à leurs vassaux et à tout le peuple des Deux-Siciles. Il regardoit ces vassaux comme des esclaves qu'il pressuroit pour les faire travailler, qu'il méprisoit, et qu'il détestoit. Il étoit brave, et plus habile que son frère dans l'art de la guerre; mais il prenoit sa cruauté impitoyable pour de la bravoure; quoique dévot et fanatique, il savoit allier la fourberie à la superstition. Il maîtrisoit sa contenance, son langage, et jusqu'à ses sentimens: jamais on ne le vit s'emporter, jamais on ne le vit perdre de vue son propre avantage, jamais aussi on ne le vit pardonner.

Les Palermitains, pour rejeter le joug insupportable de ce conquérant, se soulevèrent, le 30 mars 1282, au son de la cloche de vêpres, et massacrèrent tous les Français qui se trouvoient à Palerme. Ce furent les vêpres siciliennes; le massacre s'étendit bientôt à tous les Français qui étoient en Sicile. Le complot avoit été préparé et mûri par Jean de Procida, qui s'étoit assuré des secours de l'empereur grec et du roi d'Aragon, D. Pedro. Ce dernier avoit pour femme Constance, fille de Manfred, et dernier rejeton du sang des Hohenstauffen. D. Pedro arriva le 30 août avec une grande flotte pour seconder les Siciliens; d'autre part, Philippe III promit à son oncle la puissante assistance de la France. Toute la noblesse française regardoit les vêpres siciliennes

comme un affront fait à la France, et elle étoit impatiente de le venger. Le pape Martin IV, qui lui-même étoit français, accorda toutes les indulgences de la croisade à quiconque s'armeroit ou contre les Siciliens ou contre les Aragonais. Il déclara, par sa bulle du 26 août 1283, D. Pedro déchu de la couronne; il conféra le royaume d'Aragon à Charles de Valois, second fils de Philippe III; il chargea ses légats de suivre les armées françaises qui marcheroient ou contre les Siciliens, ou contre les Aragonais; il les autorisa à délier tous les vassaux de tout serment qu'ils auroient prêté à leurs princes; à exhorter même les soldats français à n'accorder aucune merci aux vaincus, et à sacrifier les femmes et les enfans avec les guerriers d'une race coupable; mais tous les projets de la haine, toutes les menaces de la vengeance, vinrent échouer contre l'obstination des Aragonais et des Siciliens, ou contre les rigueurs de la fortune.

Les revers de Charles d'Anjou et de Philippe III se succédèrent avec une effrayante rapidité. Le 27 septembre 1282; le Calabrois Roger de Loria, le premier grand homme de mer qu'ait produit l'Europe, força Charles d'Anjou à lever le siége de Messine, et brûla sa flotte sous ses yeux. Au printemps de 1283, le comte d'Alençon, fils de Saint-Louis, qui avec une armée de croisés français assiégeoit la Catona, fut tué dans sa tente par

des soldats almogavares, qui avoient passé de nuit le détroit de Messine. Malgré ces revers, l'espoir du pillage et la dévotion attiroient une foule d'aventuriers en Provence, qui demandoient avec impatience à passer à Naples pour y gagner des indulgences et de l'argent. Trois flottes l'une après l'autre se chargèrent de les transporter : la première fut battue devant Malte, par Roger de Loria, le 8 juin 1284 : elle perdit vingt-cinq vaisseaux; la seconde fut également battue par lui devant Naples, le 23 juin suivant; et Charles-le-Boiteux, fils aîné de Charles d'Anjou, qui la montoit, y fut fait prisonnier avec toute sa noblesse. Charles d'Anjou arriva lui-même à Gaëte sur la troisième, le lendemain de cette défaite. Il redoubla d'efforts et d'activité pour préparer un armement avec lequel il pût se venger; mais le dépit, l'inquiétude et l'humiliation l'emportèrent enfin sur la force de sa constitution. Il tomba malade, et mourut à Foggia le 7 janvier 1285.

De son côté, Philippe III avoit embrassé la querelle de son oncle contre le roi d'Aragon, comme son affaire propre : au printemps de cette même année, il se mit en marche, à la tête d'une puissante armée, pour venger Charles d'Anjou, et conquérir cette couronne d'Aragon, que le pape avoit promise à son second fils. Le 26 mars, il avoit été prendre l'oriflamme à Saint-Denys : c'étoit proprement le drapeau du Vexin français,

que le roi tenoit en fief de l'abbaye de Saint-Denys; mais à ce titre même, on le regardoit comme le drapeau personnel du monarque. Le 23 mai, Philippe III se rendit maître d'Elna, dernière ville du Roussillon, et il en fit massacrer tous les habitans. Il s'engagea ensuite dans les montagnes, qu'il passa lentement, et ce ne fut que le 23 juin qu'il put mettre le siége devant Girone. Mais durant ce siége, il ne tarda pas à se voir exposé aux fièvres du Lampourdan, bien plus redoutables que les soldats almogavares qu'il devoit combattre. Girone capitula le 7 septembre: à cette époque, l'armée à laquelle cette ville se rendoit étoit détruite par la maladie. Philippe III étoit lui-même atteint par elle, et ce fut en litière, ou quelquefois porté sur un brancard, qu'il reprit le chemin de France à la tête d'un cortége de malades et de mourans. Chaque soir, ces pauvres gens n'arrivoient à leur gîte qu'après avoir été trempés toute la journée par les pluies abondantes qui sont si fréquentes dans les pays chauds. Le roi ne put pas continuer sa marche au-delà de Perpignan; il y mourut le 5 octobre 1285, à l'âge de quarante ans; mais le pape Martin IV, qui l'avoit poussé à cette expédition désastreuse, étoit mort avant lui, le 29 mars de la même année, tandis que son rival, D. Pedro d'Aragon, victime de ce même climat du Lampourdan, ne lui survécut que jusqu'au 11 novembre.

SECTION CINQUIÈME.

Règne de Philippe-le-Bel. — De l'an 1285 à l'an 1300.

Lorsque Philippe III mourut à Perpignan, son fils, jeune homme de dix-sept ans, et qui portoit le titre de roi de Navarre, comme déjà marié à l'héritière de ce royaume, se trouvoit dans cette ville, où il avoit été confié aux soins de son oncle D. Jayme d'Aragon. Cet oncle, *roi* de Majorque, et qui s'étoit allié à la France pour faire la guerre à son frère et à ses neveux, paroît avoir eu de l'influence sur le jeune monarque dans le commencement de son règne. Mais le silence des historiens est aussi complet sur Philippe IV que sur Philippe III. Ce roi est connu dans l'histoire sous le nom de Philippe-*le-Bel*, et c'est un des surnoms les mieux mérités qu'aient porté les rois de France. Cependant aucun écrivain du temps n'a cherché à nous donner une idée de sa figure. Il n'y avoit personne qui pût ou personne qui osât juger le monarque ou regarder les rouages du gouvernement; il n'y avoit point de grande notabilité nationale, et point de

public qui mît un vrai intérêt à les connoître: Philippe-le-Bel, qui régna vingt-neuf ans, et dont le règne se partage également entre le treizième et le quatorzième siècle, doit se montrer à nous dans ses actions, car aucun homme de son temps n'a osé le peindre.

Cependant il n'y a peut-être aucun règne plus important dans l'histoire de France, aucun règne qui ait plus affermi le pouvoir monarchique. La grande figure de Philippe-le-Bel y paroît toujours la même, sans que, depuis l'âge de dix-sept ans, qu'il commença à régner, jusqu'à celui de quarante-six, qu'il mourut, on distingue ou les passions de la jeunesse ou le progrès des années; il avance toujours d'un même pas pour atteindre un même but; on croit voir un système effrayant qui envahit l'état, sans que le regard de l'observateur puisse saisir ni la personne du roi ni celle d'aucun de ses courtisans ou de ses ministres.

Ce fut le règne de Philippe-le-Bel qui accomplit la révolution commencée par Philippe-Auguste, qui acheva de dompter les grands vassaux et de détruire toute indépendance féodale; mais dans le même temps il resserroit les liens du vasselage et de la subordination, et il en faisoit un des principaux appuis de l'autorité royale. Ce fut lui qui souleva les bourgeois contre les gentilshommes, non pour accorder aux pre-

miers quelque garantie, mais pour humilier les seconds et les contenir par la terreur. Alors fut perfectionné l'art de régner par les légistes, de faire trembler devant eux tous les ordres de l'État, de tenir leur hache suspendue sur toutes les têtes, de leur soumettre jusqu'aux prêtres, et de rabaisser devant eux la cour de Rome.

Ce règne, sous un autre point de vue, est caractérisé par une soif d'argent qui tourmente sans relâche le gouvernement, et qui le pousse aux actions les plus odieuses. Saint-Louis s'étoit trouvé riche avec une monarchie bien moins grande que celle qui obéissoit à Philippe-le-Bel; indépendamment des trésors qu'il avoit prodigués dans ses deux croisades, il avoit envoyé chaque année des subsides à la Terre-Sainte, en même temps qu'il avoit pourvu amplement à toutes les dépenses du gouvernement : les revenus royaux n'avoient point diminué, la valeur de l'argent n'avoit point changé, et Philippe-le-Bel éprouvoit cependant sans cesse des besoins urgens. Cette situation nouvelle ne nous est point expliquée, car les chroniqueurs arides de cette époque ne nous expliquent rien. Peut-être l'orgueil d'un adolescent, qui, depuis l'âge de dix-sept ans, ne rencontroit aucun obstacle à ses volontés, l'entraîna-t-il dans des habitudes de luxe et de dissipation; peut-être, comme nous aurons lieu de le soupçonner plus tard, employa-t-il beaucoup d'argent à séduire

les conseillers et les ministres de ses adversaires; mais ce qui semble la cause plus habituelle de sa détresse, c'est que, comme il n'employoit jamais que des hommes nouveaux, des parvenus, il étoit obligé de faire leur fortune. Avant lui, la France se gouvernoit elle-même, et à ses frais, par le pouvoir féodal des grands ou l'association volontaire des communes. A dater de Philippe-le-Bel, le roi voulut tout faire par ses propres agens, et dès lors il dut tout payer.

Cette soif d'argent qui tourmentoit sans cesse le roi étoit un fléau d'autant plus redoutable pour les peuples que Philippe-le-Bel ne concevoit pas même qu'il eût des devoirs envers ses sujets; leurs biens et leurs personnes étoient à ses yeux des propriétés dont il disposoit selon son caprice, sans même s'imposer la règle de ne leur faire d'autre mal que celui qui pourroit lui être utile; jamais aucune pitié, aucune considération des douleurs d'autrui ne l'arrêtoit. Nous ne savons rien de ses foiblesses ou de ses vices : une seule passion se manifeste en lui par ses actions, c'est celle de la domination; une seule volonté, celle d'écraser tout ce qui lui fait obstacle, et, à côté de cette volonté impitoyable, on voit se développer une adresse, une constance, au besoin un empire sur lui-même, qui lui assurent des succès constans.

Au commencement de son règne, Philippe

étoit toujours engagé dans cette guerre avec le roi d'Aragon où son père avoit succombé. Sa situation pouvoit paroître difficile, mais deux rois, ses parens et ses vassaux, D. Jayme, roi de Majorque, et Édouard Ier, roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine, prirent à tâche de préserver de tout mal leur jeune suzerain. Édouard Ier étoit cousin germain du père de Philippe ; il regardoit d'ailleurs comme la première des vertus d'accomplir loyalement tous les devoirs de vassal envers son seigneur. Il vint rendre hommage, à Paris, à son jeune parent, le 5 juin 1284, avec cet appareil de soumission féodale qu'il croyoit devoir pour l'Aquitaine, tandis qu'il l'exigeoit de ses vassaux, comme roi d'Angleterre. En bon vassal, il s'occupa aussitôt de retirer honorablement son seigneur de la guerre fâcheuse où il étoit engagé. Philippe III avoit perdu son armée en Aragon, et toutes ses conquêtes lui avoient été ravies. Son allié Charles II de Naples étoit demeuré prisonnier des Aragonais. Édouard Ier, aux conférences d'Oléron (25 juillet 1287), obtint pour les princes français des conditions de paix raisonnables ; aux conférences de Campo-Franco (octobre 1288), il leva les difficultés qui restoient encore ; il fournit lui-même de l'argent et des otages pour la rançon de Charles II, qui fut remis en liberté, et peu après couronné par le pape. Mais celui-ci le délia des sermens qu'il avoit pré-

tés. Philippe-le-Bel ne voulut pas renoncer à la concession que la cour de Rome avoit faite à son frère de la couronne d'Aragon, et la guerre recommença. Comme les Français n'y avoient aucun succès, il fallut négocier de nouveau, et Édouard Ier l'entreprit encore. Ce fut par son entremise qu'un traité, signé, à Tarascon, le 19 février 1291, mit fin aux hostilités entre les maisons de France et d'Aragon. La paix définitive ne fut cependant conclue que le 23 juin 1295, au congrès d'Anagni.

Édouard Ier avoit rendu à Philippe-le-Bel un service d'autant plus important que ce prince n'aimoit pas la guerre; mais l'orgueil de Philippe étoit humilié par toute espèce d'obligation envers autrui; il n'y avoit pas d'injure dont il fût si empressé de se venger que d'un bienfait. Il le montra à son oncle, au protecteur de sa jeunesse, D. Jayme, roi de Majorque, qu'il chercha à dépouiller de la souveraineté de Montpellier. Il le montra également à Édouard Ier, en cherchant à lui enlever l'Aquitaine. Le roi anglais, qui travailloit à subjuguer les Écossais et les Gallois, négligeoit ses possessions de France. Il les faisoit gouverner par des Anglais, qui se montroient souvent insolens et brutaux envers les Aquitains. Ces derniers, rapprochés par la communauté de langue et de mœurs, se disoient Français; ils tournoient tous leurs regards vers le roi de France, leur suzerain,

plutôt que vers le roi d'Angleterre, leur seigneur immédiat; ils recouroient au parlement de Paris toutes les fois qu'ils croyoient éprouver quelque injustice, et ce parlement accueilloit tous leurs appels. D'autre part, Philippe IV traversa leur pays en 1290, pour se rendre à une conférence qu'il eut, à Bayonne, avec D. Sanche, roi de Castille. Il les flatta, il les caressa, et il s'assura qu'Édouard Ier étoit sans force pour défendre contre lui cette province. Aussi saisit-il avec empressement l'occasion d'une querelle survenue, en 1292, sur le port de Bayonne, entre des matelots anglais et normands, pour citer les délinquans devant ses cours de justice; et, comme ceux-ci ne comparurent pas, il cita, en novembre 1293, Édouard lui-même à comparoître devant son parlement de Paris.

Édouard fut fort embarrassé : à cette époque même, il vouloit contraindre Jean Baillol, roi d'Écosse, son vassal au même titre auquel il étoit lui-même vassal de Philippe, à reconnoître la juridiction de ses tribunaux : toute sa politique avoit toujours tendu à resserrer la subordination féodale, et il ne vouloit point nier que le parlement de Paris n'eût juridiction sur lui; d'autre part, il lui étoit impossible de prendre aucune confiance dans les cours de justice de Philippe-le-Bel. Il voyoit ses légistes n'avoir d'autre pensée que d'accroître la puissance du monarque,

de seconder toutes ses volontés, tous ses caprices. Les juges de Philippe savoient trouver dans toutes les lois, dans tous les actes judiciaires, un fondement pour quelque chicane, moyennant laquelle ils pussent, selon sa volonté, faire naître un droit ou le détruire, condamner ou absoudre quiconque il lui plairoit de mettre en jugement. Cette même année 1293, le roi avoit acheté les droits de l'évêque de Maguelone sur la ville de Montpellier. Depuis deux ans, les tribunaux royaux avoient prononcé à plusieurs reprises que ces droits étoient absolument invalides ; mais dès que le roi les eut acquis, ils les firent valoir au contraire avec la dernière rigueur, pour dépouiller son oncle le duc de Majorque. En effet, Philippe-le-Bel n'accordoit de faveur qu'aux légistes, mais il choisissoit entre eux : le savoir et l'adresse d'esprit devoient être unis à une profonde servilité pour parvenir auprès de lui ; et il avoit formé ses tribunaux des plus habiles, mais des plus déloyaux et des plus impitoyables parmi les jurisconsultes.

Après quelque hésitation, le roi d'Angleterre arriva enfin à une résolution qui paroît fort étrange. Il envoya son frère Edmond à Paris pour donner satisfaction au roi, et celui-ci consentit à ce que les commissaires du roi prissent pacifiquement possession de l'Aquitaine, le 5 février 1294, sous condition que ce ne seroit de

leur part qu'une vaine formalité, et qu'Édouard rentreroit en possession de son duché dès que les poursuites contre les délinquans de Bayonne seroient terminées. A cette condition, la citation personnelle faite à Édouard fut mise à néant. Toutefois la saisie de ce grand duché ne fut pas plus tôt effectuée que le parlement déclara Édouard contumace, pour n'avoir pas obtempéré à cette citation. Une sommation nouvelle, avec des peines plus sévères, lui fut adressée, comme s'il ne s'étoit pas déjà soumis. Jamais la mauvaise foi politique n'avoit eu plus le caractère d'une escroquerie. Édouard étoit indigné : cependant son manifeste du 14 juin 1294, par lequel il renonçoit à son hommage, et déclaroit la guerre au roi de France, étoit un modèle de modération.

Au reste, Édouard ne se montroit loyal et modéré que dans ses rapports avec son seigneur le roi de France. Il avoit traité, au contraire, avec autant de cruauté que de perfidie les Écossais et les Gallois, dont il s'efforçoit de ravir l'indépendance; il avoit ainsi provoqué de leur part le plus profond ressentiment; il étoit obligé de réserver pour les combattre toutes les forces et les richesses de l'Angleterre; il étoit entouré de mécontens dans son propre royaume; il ne trouvoit chez les Anglais aucun désir de défendre ou de recouvrer ses possessions continentales, tandis

que les Aquitains, qui ne savoient point encore quelle seroit la pesanteur du joug de Philippe, préféroient leur nouveau maître, et repoussoient l'ancien de toutes leurs forces. Jean Baillol, roi d'Écosse, contracta, le 23 octobre 1295, une alliance avec Philippe IV, et il força Édouard à s'arrêter en Angleterre pour défendre ses propres foyers.

Édouard, de son côté, chercha des alliances sur le continent. Il crut s'être assuré des secours de l'empereur; mais c'étoit alors Adolphe de Nassau, prince pauvre et peu redoutable, qui, après avoir reçu les subsides du roi anglais, ne fit rien en sa faveur. Édouard voulut aussi attacher à ses intérêts Guï de Dampierre, comte de Flandre, et, sans l'obliger à prendre part à la guerre, il lui demanda sa fille en mariage : avec elle, il devoit recevoir 200,000 liv. de dot. Mais Philippe, qui étoit parrain de la fille du comte de Flandre, lui fit dire qu'il se tiendroit pour offensé si sa filleule ne venoit pas le voir avant de contracter un si grand mariage. Guï de Dampierre lui-même la conduisit aussitôt à Paris; et il n'y fut pas plus tôt arrivé que Philippe les fit enfermer tous deux dans la tour du Louvre. Au bout de quelques mois, le comte de Flandre réussit bien à s'échapper, mais sa fille, qu'on avoit transférée au palais pour l'élever avec les enfans de France, fut alors empoisonnée. Dans l'amer-

tume de son cœur, le comte de Flandre, dès qu'il en fut instruit, en 1297, renonça à son allégeance, et déclara la guerre au roi; toutefois comme il avoit violé les priviléges de ses sujets, il avoit perdu leur affection, et il les trouva tièdes et indifférens lorsqu'il les appela à le défendre. Charles de Valois, frère de Philippe, entra en Flandre avec une armée française, et défit les Flamands, près de Furnes, le 13 août 1297; il étendit ensuite ses ravages sur toute la province. Le comte Gui, après des efforts impuissans, fut enfin obligé de rechercher la paix. Il crut à la loyauté de son adversaire; Charles de Valois, qui s'offrit à la négocier pour lui; il se remit entre ses mains, avec ses deux fils et cinquante otages choisis dans la première noblesse du pays; alors Philippe IV, ne tenant aucun compte des promesses que son frère avoit faites en retour, fit jeter dans des cachots Gui de Dampierre, avec ses fils et ses otages, et s'empara de la souveraineté de la Flandre.

Les Anglais avoient bien tenté de renouveler la guerre en Guienne, mais ils n'y avoient débarqué, au mois de janvier 1295, que des forces insuffisantes; et la conduite de ces soldats anglais, leur insolence, leur cruel abandon, dans les capitulations; des Gascons qui combattoient avec eux, augmentèrent l'éloignement entre les deux nations. Un autre allié d'Édouard, le comte de Bar, qu'il avoit engagé, en lui payant un subside,

à attaquer la Champagne, y fut battu; Philippe-le-Bel, qui ne se montroit jamais aux armées, triomphoit de toute part. Le roi d'Angleterre, découragé, céda à la fortune; il donna, le 18 février 1298, des pleins pouvoirs au pape, c'étoit alors Boniface VIII, pour qu'il rétablît la paix entre les deux couronnes, et le pape, par son prononcé du 30 juin, montra une partialité manifeste pour le roi de France. Il ne régla pas cependant tous les points en contestation, qui ne furent arrangés définitivement que par le traité de Montreuil, du 19 juin 1299. Par ce traité, l'Aquitaine fut partagée entre les deux rois, chacun d'eux retenant la possession de la partie qui étoit occupée par ses troupes. Le vieux Édouard épousa Marguerite, sœur de Philippe, et son fils, qui fut depuis Édouard II, fut promis en mariage à Isabelle, fille du même Philippe IV. Les Aquitains, humiliés par ce partage de leur patrie, et froissés dans tous leurs intérêts économiques, furent en butte à la défiance des deux rois, et accablés par leurs exactions. Tous les alliés, de part et d'autre, furent sacrifiés. Édouard n'eut point à s'occuper, il est vrai, d'Adolphe de Nassau, qui fut tué dans une bataille contre Albert d'Autriche (2 juillet 1298); mais le vieux comte de Flandre demeura en prison avec ses fils, et son pays fut confisqué,

tandis que le roi d'Écosse fut abandonné à la merci de celui d'Angleterre.

Les succès constants de Philippe-le-Bel dans sa lutte avec tous ses rivaux, son influence croissante sur les comtes de Bourgogne, de Provence et du Dauphiné, qui relevoient de l'empire, la canonisation de son aïeul Saint-Louis, qu'il avoit obtenue du pape, le 11 août 1297, étoient probablement autant de fruits de l'argent qu'il savoit distribuer à propos dans les conseils de ses adversaires; mais cet argent, il ne l'amassoit qu'aux dépens de la morale, de l'intégrité des tribunaux et de la prospérité des peuples. Ce furent les Juifs qui, les premiers, furent exposés à sa rapacité; il ne les regardoit que comme une propriété de la couronne, comme des esclaves qui travailloient pour son profit. Au commencement de l'année 1290, il les fit tous arrêter en un même jour; il confisqua tous leurs biens, et les menaça de la torture pour leur arracher la révélation de leurs créances cachées. Ce premier acte de rapine lui donna du goût pour les confiscations en masse. Dans les principales villes de France, on rencontroit alors de riches marchands italiens qui seuls importoient dans le royaume des marchandises de grand prix et de grands capitaux, et qui seuls avoient l'intelligence de la banque. Philippe IV les fit tous arrêter en une même nuit, le 1er au

1291, et, après les avoir laissés languir quelque temps dans des cachots infects, il les fit avertir que ses juges alloient procéder contre eux comme usuriers, et qu'ils commenceroient l'instruction par la torture. On savoit déjà que le prévenu, livré aux bourreaux, n'avoit que le choix, ou de hâter son supplice en s'avouant coupable, ou de périr dans les tourmens. Les marchands italiens, plutôt que de s'exposer à une telle épreuve, préférèrent payer une haute rançon, et se hâter de sortir de France. L'année suivante (1292) fut signalée par l'établissement de la malôte, imposition arbitraire, dont le nom même, *male tolta*, indiquoit la rapacité avec laquelle elle étoit perçue : les bourgeois de Rouen se soulevèrent pour la repousser; mais, lorsque la ville se fut volontairement soumise, Philippe IV fit pendre tous ceux qui avoient eu part à la sédition. En 1294, Philippe fit saisir toute la vaisselle d'argent de ses sujets, les princes seuls exceptés, et il menaça du dernier supplice quiconque tenteroit de cacher ou d'exporter la sienne. En 1295, il commença l'altération des monnoies; il retranchoit en même temps et du poids et du titre de celles qu'il faisoit battre, tout en contraignant ses sujets à les recevoir toujours sur le même pied. Bientôt il s'aperçut qu'on s'efforçoit de dérober à sa rapacité et les anciennes monnoies, qu'il n'avoit pas encore altérées, et les métaux

précieux; il interdit la sortie des uns et des autres par son édit du 17 août 1296. En même temps il saisissoit tous les bénéfices ecclésiastiques qui devenoient vacans, il s'en attribuoit le revenu à titre de régale, et il accabloit de décimes, perçues avec une extrême rigueur, tous les biens du clergé.

« Déjà tes sujets sont aggravés de tant de fardeaux divers, écrivoit le pape à Philippe IV « dans la bulle *Ineffabilis* (du 21 septembre 1296), « qu'on a lieu de croire que leur dévouement « accoutumé s'est considérablement refroidi; et « plus tu augmentes leurs charges, plus à l'avenir « il se refroidira encore. » Le pontife qui écrivoit ainsi étoit Boniface VIII, élu le 24 décembre 1294, et qui avoit embrassé avec toute l'ardeur d'un Guelfe forcené les intérêts du roi de France; mais, en même temps qu'il sacrifioit tous ses adversaires à son intérêt, il croyoit que son âge et son caractère sacré l'autorisoient à lui parler avec franchise : l'orgueil de Boniface VIII blessa l'orgueil de Philippe IV; d'ailleurs, *il l'*avoit offensé plus gravement encore que par ses remontrances, il lui avoit conféré des bienfaits.

CHAPITRE DIXIÈME.

Les Français au quatorzième siècle.

SECTION PREMIÈRE.

Fin du règne de Philippe-le-Bel. — 1300-1314.

Il se présente dans l'histoire moderne, mais surtout dans l'histoire de France, un phénomène qui frappe toujours d'étonnement, qui trompe toujours l'attente du lecteur, et qui doit toujours être expliqué par la même cause. On marche de calamités en calamités; chaque acte d'oppression est bientôt suivi par un acte d'oppression plus cruel encore; on croiroit que la nation doit succomber sous tant de malheurs; au contraire, on découvre tout à coup que, tandis qu'elle excite notre pitié, elle acquiert sans cesse de nouvelles forces, et qu'elle reproduit sa population et ses richesses plus rapidement qu'une odieuse tyrannie n'a pu les consommer. La cause en est que l'activité de l'esprit humain est sans cesse dirigée vers les moyens de réparer les calamités que tous éprouvent; en même temps, la transmission de

l'expérience des générations passées ajoute sans cesse au fonds de science dont l'humanité dispose.

Parmi les travaux que les hommes confient à la terre, plusieurs sont destinés à la féconder à perpétuité; leur produit échappe le plus souvent à la rapacité d'un tyran. Après que celui-ci a ravi les fruits de l'industrie, le capital fixe demeure, et recommence à répandre ses bienfaits. La race humaine est douée de la faculté de se reproduire avec une grande rapidité; aussi long-temps qu'un travail croissant est demandé et payé au pauvre, ses enfans se multiplient; les massacres comme les épidémies augmentent souvent ce prix du travail, et sont alors suivis d'une augmentation dans le nombre des naissances. Mais ce pouvoir réparateur de la nature s'exerce en silence et en secret. Les calamités seules ont frappé l'attention de l'historien; il a enregistré les centaines de milliers de victimes des croisades, la dépopulation de l'Albigeois, les procédures atroces de l'inquisition, le naufrage de la croisade des enfans, le massacre de celle des pastoureaux, la fureur des guerriers dans les campagnes contre les Anglais, les Espagnols, les Flamands; la destruction, la confiscation de tous les capitaux des Juifs, des Italiens, qui animoient l'industrie; le bouleversement causé dans le commerce par la falsification des monnoies; et il n'est pas moins surpris que ses lecteurs en retrouvant, à la fin du treizième siècle, la France

plus puissante qu'elle ne l'étoit à la fin du douzième.

Cette puissance, il est vrai, étoit devenue alors d'autant plus redoutable que le roi qui en disposoit joignoit au caractère le plus odieux des talens fort rares sur le trône. On diroit que Philippe-le-Bel avoit fait une étude approfondie de toutes les mauvaises passions humaines, et qu'au besoin il savoit également les dissimuler ou les dompter en lui-même, les diriger vers ses fins dans les autres. Quoi qu'il fût le plus orgueilleux et le plus vindicatif des hommes, il savoit contenir sa superbe et son courroux, de manière à profiter jusqu'au bout des services de ceux qu'il vouloit accabler. Il travailla trente ans à abaisser les grands vassaux, la noblesse et le clergé; cependant il ne les poussa jamais à se coaliser contre lui. La noblesse, loin de lutter pour maintenir son indépendance, sembla tenir à honneur d'exécuter toutes ses volontés, et si elle attira sur elle la haine des peuples, ce fut moins en défendant ses droits qu'en servant la couronne. Le clergé laissa envahir ses priviléges, ses richesses, et accabler son chef suprême, sans livrer de combat, tant Philippe savoit circonvenir les corps qu'il vouloit détruire, les diviser, les corrompre, ou les glacer de terreur. Aucun roi ne frappa la population en masse par plus de calamités, ne fit plus souvent massacrer tous les habitans d'une

ville ou d'un village, n'envoya plus souvent, par centaines, les hommes à la potence; aucun ne détruisit plus de richesses par des confiscations de marchandises, de vaisselle, de créances, ou par la falsification des monnoies, et cependant Philippe-le-Bel eut rarement à réprimer des révoltes, tandis qu'il inspira au contraire aux Flamands, aux Aquitains, le désir de se donner à lui, en se révoltant contre leurs princes. Il se fit passer même quelquefois pour le restaurateur des libertés du peuple; il vendit à beaucoup de paysans leur affranchissement; il accorda à beaucoup de cités des droits communaux; il rétablit les assemblées nationales, qui, depuis long-temps, étoient suspendues, et, le premier, il y introduisit les députés d'un ordre nouveau, le tiers-état. Il est vrai que ces représentans de la souveraineté populaire devinrent, entre ses mains, de dociles ministres de ses volontés, de serviles instrumens de ses passions les plus odieuses; mais l'existence qu'il avoit donnée aux paysans libres, aux bourgeois, au tiers-état, dura plus que lui. Il leur avoit donné la mission de faire du mal, et ils lui survécurent pour faire du bien.

Philippe-le-Bel avoit appelé auprès de lui des ministres auxquels il accordoit toute sa confiance, mais qu'il avoit choisis avec habileté. Comme lui, ils étoient sans cœur, ils exécutoient sans scrupule ses volontés les plus impitoyables, mais ils

joignoient à une vaste érudition l'esprit le plus adroit et l'audace la plus intrépide. On distinguoit parmi eux Pierre Flotte, son chancelier, Guillaume de Nogaret et Guillaume de Plasian, deux élèves des écoles de droit du Midi, qui connoissoient toutes les subtilités de la chicane; Enguerrand de Marigni enfin, qui, plus particulièrement, sembloit être l'ami et le confident du monarque. Tous quatre étoient sortis des rangs du peuple, c'étoient des parvenus : mais tous quatre prenoient le titre de chevaliers ès-lettres. En eux commençoit cette noblesse de robe, cette noblesse dont l'illustration étoit tout intellectuelle, et qui auroit été hautement honorable si, en s'élevant, elle n'avoit pas perdu toute sympathie avec les rangs d'où elle étoit sortie.

Philippe n'avoit que trente-deux ans au commencement du siècle, il n'en avoit que quarante-six quand il mourut. Durant cette période, qui est celle de la plus grande vigueur de l'homme, il semble avoir donné constamment toute son attention, toute sa volonté aux affaires, et ne s'en être point laissé distraire par les plaisirs. Sa femme, Jeanne, qui lui avoit apporté en dot le royaume de Navarre et le comté de Champagne, mourut le 2 avril 1305. On ne dit point qu'elle ait jamais eu sur lui aucune influence, mais il ne se remaria pas; on ne lui connoît aucune maîtresse; il ne laissa aucun fils naturel. Il n'aima point la guerre, et il ne la fit

que lorsqu'il y étoit forcé; les historiens ont parlé du faste de ses fils, jamais du sien; aussi le désordre croissant et la dissipation de ses finances, malgré ses extorsions impitoyables, ont-ils quelque chose d'inexplicable. Ses deux frères, Charles, comte de Valois, et Louis, comte d'Évreux, auxquels il accordoit une grande confiance, furent, il est vrai, accusés de concussions; à leur tour, ils rétorquèrent cette accusation contre Enguerrand de Marigni, qu'ils firent périr après la mort de Philippe. Il est probable que tous voloient en effet, mais que la diplomatie de Philippe lui coûtoit plus encore que ses favoris; qu'il avoit corrompu les ministres et les conseillers de ses rivaux, et que c'est l'explication de l'ascendant qu'il conservoit toujours sur eux. Les milliers de faux témoins qu'il produisit dans les odieuses procédures qui remplirent toute la fin de son règne durent aussi lui coûter des sommes très considérables.

Le différend de Philippe avec Boniface commença cette longue série de scandales. Boniface VIII, âgé de quatre-vingt-six ans quand il mourut, conserva jusqu'à la fin de sa vie son caractère ardent et impétueux. Il n'étoit ni moins orgueilleux ni moins irritable et cruel que Philippe: aussi, quel que fût son zèle pour le parti guelfe, que les Italiens identifioient avec la maison de France, il n'avoit pas tardé à offenser le jeune roi,

parcequ'il prétendoit le protéger, le diriger et le contrôler. Comme vieillard, comme directeur de sa conscience, et comme pape, il lui parloit en supérieur revêtu d'autorité. Il l'avoit mortellement offensé dès l'an 1296, par deux de ses bulles, dans lesquelles il lui avoit reproché les abus de son gouvernement. Mais Philippe dissimula et continua à profiter des bons offices du pape. En effet, Boniface, toujours ardent à servir la maison de France, plaça un fils du roi de Naples sur le trône de Hongrie; il travailla avec zèle à faire obtenir à Charles de Valois d'abord la couronne de l'empire d'Occident, ensuite celle de l'empire d'Orient. Choisi pour arbitre entre Philippe et Édouard d'Angleterre, il prononça en faveur du premier avec une partialité scandaleuse; sa sentence en faveur de Philippe contre les Flamands ne fut pas moins injuste, car il n'étoit ni plus scrupuleux ni moins habile que les ministres du roi dans tous les arts de la chicane. Il les avoit étudiés quarante ans auparavant, lorsqu'il avoit été reçu docteur en droit.

Philippe attendit d'avoir recueilli tous les fruits qu'il pouvoit espérer de la partialité du souverain pontife, avant de le provoquer. Il ne laissa éclater ses longs ressentimens qu'à l'occasion de la nomination faite par Boniface de Bernard de Saisset, évêque de Pamiers, pour légat en France. Ce prélat étoit apparenté avec la haute noblesse du

Midi, et il étoit ému de compassion pour les Languedociens, qui gémissoient sous une horrible oppression. Il aigrit Philippe par des reproches, et Philippe fit aussitôt commencer une instruction contre lui, l'accusant d'avoir voulu faire révolter le Languedoc, et y ajoutant des inculpations d'hérésie, de blasphème et de simonie, contre lesquelles il n'y avoit jamais moyen de se défendre. Ce vieillard infirme fut arrêté dans son palais épiscopal, le 12 juillet 1301, et jeté dans un cachot. En même temps, Philippe écrivit au pape la lettre la plus violente, pour demander sa dégradation, afin qu'on pût l'envoyer au supplice. Boniface étoit loin de vouloir abandonner ainsi les immunités ecclésiastiques; il adressa à Philippe la bulle fameuse *Ausculta, fili*, dans laquelle il lui rappeloit et ses offenses et la soumission qu'il devoit au souverain pontife. Philippe prétendit y voir une attaque contre sa souveraineté. Il fit brûler la bulle, le 11 février 1302, en présence de sa noblesse; puis il assembla les états-généraux à Paris, afin de les associer à son ressentiment. Pour la première fois, le 10 avril 1302, on vit siéger dans l'église de Notre-Dame les députés de quarante-deux communes, avec ceux de la noblesse et du clergé. Le chancelier leur communiqua, non point la bulle *Ausculta, fili*, qui est fort longue, mais un précis en peu de lignes, qu'il en avoit fait faire, pour le rendre plus offensant, et

qui est connu sous le nom de la petite bulle; une réponse également apocryphe du roi fut communiquée par le chancelier, qui suggéra enfin aux trois ordres les lettres qu'ils devoient adresser eux-mêmes à Rome : elles furent immédiatement adoptées, et les états furent dissous le même jour.

Ainsi, la nation tout entière sembloit s'associer à la colère de Philippe, parce que le pape avoit reproché à Philippe d'opprimer ses sujets. Mais ce n'étoit pas assez pour la vengeance du roi, il s'adressa à ses jurisconsultes, et ceux-ci n'eurent pas de peine à trouver dans l'exécrable jurisprudence que l'Église avoit adoptée pour la destruction des hérétiques les moyens d'accabler le chef lui-même de cette Église. Le 13 avril et le 13 juin 1303, Nogaret et Plasian intentèrent, chacun séparément, une accusation contre Boniface, pour avoir usurpé le souverain pontificat sur Célestin V. Ils affirmèrent qu'il n'étoit point un vrai pape, mais, au contraire, un hérétique, un simoniaque, si endurci dans le péché qu'on ne pouvoit espérer sa conversion. Ils demandèrent qu'il fût arrêté et gardé en prison jusqu'à ce qu'il pût être jugé par le concile, et ils se fondèrent sur les décisions récentes de l'Église, qui avoit ordonné que, dans une cause d'hérésie, tout accusé seroit tenu pour convaincu jusqu'à ce que son absolution eût été prononcée par un juge compétent; que tout ministère d'avocats,

toute assistance pour se défendre, lui seroient refusés; qu'enfin le témoignage même des infâmes seroit regardé comme suffisant pour prouver un délit contre la foi.

Cette scandaleuse accusation contre le chef de l'Église, contre le puissant souverain d'une partie de l'Italie, fut considérée d'abord comme une menace frivole; mais Philippe avoit mis à la disposition de Nogaret de grosses sommes d'argent pour qu'il pût faire suivre ses paroles par des effets. Nogaret passa secrètement en Italie; il y enrôla des bandits, auxquels il joignit les ennemis les plus acharnés de Boniface; il séduisit des traîtres dans Anagni, ville natale du pape, où il étoit venu passer les grandes chaleurs, et, le 7 septembre 1303, il y entra, avec Sciarra-Colonna et une troupe de gens de guerre : le palais pontifical fut envahi et pillé; le vieux pontife fut menacé d'être conduit garrotté à Lyon, pour être jugé. Cependant, au bout de trois jours, un soulèvement du peuple le délivra de sa captivité; mais le coup étoit porté. Pendant ces trois jours, Boniface n'avoit voulu prendre aucune nourriture; l'agitation, la peur, la colère, avoient consumé le reste de ses forces; en arrivant à Rome, où il se hâta de retourner, il fut saisi d'une fièvre chaude, et il y mourut le 11 octobre, un mois après sa délivrance.

L'arrestation du souverain pontife pouvoit être

considérée comme un outrage fait à la chrétienté tout entière; et Philippe lui-même pouvoit craindre le ressentiment universel; il pouvoit craindre surtout que le successeur de Boniface ne fît retomber sur lui le châtiment dû à ceux qui n'avoient pas respecté l'inviolabilité du saint-siége. En effet, ce successeur, nommé Benoît XI, ne se sentit pas plus tôt affermi sur son siége qu'il publia, le 7 juin 1304, une bulle d'excommunication contre les auteurs du forfait d'Anagni, dans laquelle Philippe pouvoit se croire compris: dès le 7 juillet, ce nouveau pape mourut empoisonné. Cette fois, le roi se trouva en mesure de profiter de la vacance du saint-siége. Ses partisans eurent l'adresse, après neuf mois de conclave, de le rendre absolument maître de l'élection. Philippe offrit la papauté à Bertrand de Goth, archevêque de Bordeaux, sous des conditions qui le mettoient dans sa dépendance absolue; et le vaniteux Gascon accepta ce marché sacrilége. Il se fit nommer Clément V, et il fut couronné, à Saint-Just de Lyon, le 14 novembre 1305; mais il ne devoit plus sortir de France; Philippe étoit résolu à l'y garder sous sa main pour en faire un instrument de sa toute-puissance.

En effet, la dépendance de Clément V, qui mourut seulement peu de mois avant Philippe (le 20 avril 1314), fut dès lors aussi honteuse que funeste pour l'Église et pour l'humanité. Il ac-

corda une absolution entière à tous ceux qui avoient eu part à l'attentat d'Anagni ; il rétablit dans leurs dignités tous les ennemis de Boniface ; il introduisit dans le sacré collége un si grand nombre de cardinaux créatures de Philippe que l'élection d'un nouveau pape devoit dépendre désormais de la France ; il accorda au roi le droit de lever, pendant cinq années, sur l'Église nationale, les décimes qui auroient dû être le fonds réservé pour la croisade. Mais Philippe-le-Bel n'étoit point satisfait encore, il lui falloit des procès criminels ; il en demandoit deux, l'un pour condamner la mémoire de Boniface VIII, lequel, selon le droit canonique, ayant été accusé d'hérésie, et ne s'étant pas justifié, devoit être tenu pour convaincu. Philippe vouloit qu'il fût déclaré usurpateur de la papauté, et que ses os fussent brûlés publiquement. L'autre procès devoit être intenté aux Templiers. Leur ordre étoit français par excellence, et les cadets des familles les plus illustres du royaume y avoient fait leurs vœux ; mais ils avoient choqué Philippe par leur orgueil et leur indépendance, tandis que leurs richesses, qu'on disoit immenses, tentoient sa cupidité.

Clément V se sentoit lié par ses sermens, par les otages qu'il avoit donnés, par sa captivité en France. Il laissa donc commencer ces odieux procès qui remplirent tout son pontificat. Il

chercha bien cependant, en 1307, à s'échapper de Poitiers, où Philippe lui avoit donné rendez-vous, et à se dérober à tant d'infamie; mais les satellites du roi l'y retinrent par force. De nombreux témoins furent entendus contre Boniface, et l'on ne sait ce qui révolte davantage, dans ce volumineux procès, des inductions hasardées sur lesquelles Nogaret fondoit son accusation d'hérésie, ou des obscénités scandaleuses par lesquelles il s'efforçoit de souiller la mémoire d'un vieillard de quatre-vingt-six ans. Cependant la condamnation de Boniface auroit entraîné la nullité des nominations de cardinaux faites par lui; alors l'élection de Clément V lui-même devenoit illégitime. Celui-ci, pour sauver et la mémoire d'un mort et son intérêt propre, n'hésita point à sacrifier les vivans. Il consentit à la condamnation des Templiers, pourvu que la poursuite contre Boniface fût abandonnée. Avant même qu'il y eût donné son assentiment, tous les champions de la croix, dont la bravoure et le dévouement avoient fait si long-temps l'admiration de la Terre-Sainte, furent arrêtés en un même jour, le 13 octobre 1307, dans toute la France; des encouragemens et des récompenses furent offerts à quiconque voudroit les accuser; tous furent accueillis également, quelque absurde que fût l'accusation, quelque infâme que fût l'accusateur. Les Templiers captifs furent ensuite tous

exposés à la torture. Les dépositions qu'on leur arrachoit par les tourmens furent écrites en latin, que, pour la plupart, ils n'entendoient pas, en sorte qu'ils ignoroient ce qui étoit contenu dans leurs interrogatoires, lors même qu'on les leur faisoit signer. Tous les juges qui leur étoient donnés savoient qu'ils se perdoient eux-mêmes s'ils les trouvoient innocens; que toute la faveur royale leur étoit promise, au contraire, s'ils en faisoient des coupables. Les bourreaux avoient acquis une si exécrable habileté dans l'art de prolonger les tortures qu'aucune force humaine ne pouvoit y résister : les uns mouroient sur les chevalets en protestant de leur innocence, les autres, pour suspendre tout au moins les tourmens, avouoient tout ce qu'on leur suggéroit. Ainsi furent recueillis ces volumineux interrogatoires, où nous ne devons reconnoître qu'une seule chose, l'atroce tyrannie du monstre qui les ordonnoit. De temps en temps, Philippe faisoit brûler publiquement cinquante ou soixante de ces malheureuses victimes, mais c'étoit à petit feu, et en commençant par les jambes; tantôt on les déclaroit convaincus par leur propre confession, tantôt relaps pour avoir déclaré que ces confessions, arrachées par les tourmens, étoient mensongères. L'ordre comptoit environ quinze mille chevaliers, dont plus de la moitié étoient Français. Sa suppression fut prononcée, *par pro-*

vision, au concile de Vienne, le 3 avril 1312. Les derniers supplices furent ceux du grand-maître de l'ordre et du maître de Normandie, le 11 mars 1314. Le nombre total des supplices n'est pas connu.

Ainsi Philippe avait abaissé devant des légistes, et l'Église, représentée par son chef suprême, et la noblesse, représentée par son ordre le plus illustre. Ces deux grandes persécutions avoient cependant rempli toute la seconde partie de son règne, et l'occupation qu'elles lui avoient donnée l'avoit forcé à se relâcher dans la poursuite de quelques autres objets de son ambition. La perfidie par laquelle il s'étoit rendu maître de la Flandre, l'oppression intolérable qu'y exerçoit son lieutenant Jacques de Châtillon, le mépris qu'il montroit pour l'industrie et le commerce, auxquels les Flamands devoient toutes leurs richesses, avoient, en 1302, poussé ces peuples à la rébellion. Bruges se souleva le 21 mars, et la petite armée que Châtillon introduisit dans cette ville pour dompter les révoltés fut détruite par eux. Robert, comte d'Artois, que Philippe-le-Bel envoya contre les Flamands, avec une brillante armée française, fut défait et tué à Courtrai, le 11 juillet suivant; deux cents seigneurs de marque et deux mille cavaliers restèrent sur le champ de bataille, et Philippe, alors embarrassé de sa querelle avec le saint-siége,

accepta avec empressement une trève d'une année. En 1304, il se mit lui-même à la tête de l'armée qui envahit la Flandre, en même temps qu'une flotte, commandée par le Génois Renier Grimaldi, attaquoit, par ses ordres, celle des Pays-Bas. Les Génois battirent, au mois d'août, la flotte flamande devant Ziriksee; mais cette victoire fut achetée par la destruction de tous les vaisseaux français qui leur étoient associés. Le mois suivant, Philippe IV lui-même remporta une grande victoire sur les Flamands, à Mons-en-Puelle : la bataille, il est vrai, avoit été si opiniâtrement disputée, et les Français s'étoient vus si près de la perdre, que leur estime pour leurs adversaires s'en étoit fort accrue. Philippe fut plus étonné encore quand, au bout de trois semaines, il vit les Flamands rentrer en campagne, avec une nouvelle armée de soixante mille hommes. Il crut plus sage de faire enfin la paix: il reconnut l'antique liberté et l'indépendance des Flamands; il relâcha ceux de leurs princes qu'il retenoit dans ses prisons, et il se contenta d'une somme d'argent, avec la cession qui lui fut faite de la partie de la Flandre jusqu'à la Lys où l'on parle français.

Ce fut de même pour se réserver les mains libres qu'au plus fort de son différend avec Boniface, lorsqu'il pouvoit craindre ou une croisade de la chrétienté contre lui, ou des soulèvemens à

l'intérieur, Philippe termina ses différends avec l'Angleterre : il signa, le 20 mai 1303, son traité de paix définitive avec Édouard Ier. Il lui rendit le duché d'Aquitaine avec tous les fiefs et toutes les seigneuries qui en dépendoient jusqu'à la Dordogne, tandis qu'Édouard, comme duc d'Aquitaine et pair de France, lui rendit la foi et l'hommage. Édouard Ier mourut le 7 juillet 1307. Il fut remplacé par son fils Édouard II, prince efféminé et méprisable, qui reperdit immédiatement toutes les conquêtes que son père avoit faites en Écosse, et qui, étant marié à la fille de Philippe IV, ne lui causa plus aucune inquiétude.

Parmi les exactions auxquelles Philippe avoit recours pour remplir son trésor, celle qui revenoit le plus fréquemment, et qui étoit la plus ruineuse pour ses peuples, étoit l'altération des monnoies; on lui vit changer leur poids et leur titre jusqu'à cinq ou six fois dans la même année. Lorsqu'il avoit de grands paiemens à faire, il frappoit des monnoies du plus bas aloi, qui souvent ne contenoient pas le quart de fin, et ne valoient pas le quart de celles dont elles portoient l'empreinte, et qu'elles remplaçoient dans la circulation; mais dès que la fraude étoit reconnue, dès qu'elles avoient baissé de prix jusqu'à leur valeur intrinsèque, il les décrioit, il déclaroit ne vouloir point les recevoir en paiement; il menaçoit même de punir *de corps et d'avoir* ceux qui se

trouveroient en être porteurs. Une si odieuse mauvaise foi causa plusieurs soulèvemens, mais Philippe les réprimoit avec vigueur, et envoyoit aussitôt au supplice tous ceux qu'on pouvoit arrêter dans l'émeute. Souvent aussi de simples propos contre lui étoient punis de mort, car le roi se proposoit de frapper les imaginations de terreur, soit par le nombre des victimes, soit par l'atrocité de leurs souffrances. Ainsi, dans la seule petite ville de Limoux, il fit pendre, le 29 novembre 1305, quarante bourgeois; il en fit pendre tout à la fois, à Paris, plusieurs centaines, dans l'été de 1306, après une insurrection causée par une de ses lois sur les monnoies. Cette fois cependant il sentit la nécessité de réparer le désordre qu'il avoit jeté dans la circulation, et il rendit plusieurs ordonnances sur le taux auquel les engagemens contractés en monnoie foible seroient acquittés en monnoie forte, ou *vice versa*, se réglant sur le principe, raisonnable dans son iniquité, que sa mauvaise foi ne devoit profiter qu'à lui seul, et non à de tiers créanciers.

Philippe-le-Bel avoit tour à tour employé ses bourreaux contre le peuple, contre la fleur de la noblesse et de la chevalerie, contre les ecclésiastiques, contre les Juifs, contre les hérétiques du Midi, contre les béguins, ou les hommes qui, sans s'écarter de la foi, faisoient seulement profession d'une piété plus exaltée, et d'une vie plus pure : tout à

coup, en 1314, il leur livra sa maison royale elle-même. Il avoit trois fils, qu'il avoit mariés aux filles des souverains des deux provinces de Bourgogne : l'aîné épousa la fille du duc, le second et le troisième les filles du comte. Philippe se persuada qu'elles étoient infidèles à leurs maris : deux gentilshommes accusés d'être leurs amans furent les premiers mis à la torture, et la violence des tourmens fut telle qu'on leur arracha des aveux évidemment suggérés par leurs interrogateurs. Ils périrent dans des supplices épouvantables. Après eux, un nombre infini d'officiers du palais, de nobles, de roturiers, d'ecclésiastiques, de femmes, furent à leur tour exposés à la torture, puis envoyés au supplice. Ces exécutions continuèrent jusqu'au moment où la mort de Philippe lui-même, le 29 novembre 1314, après plusieurs semaines de langueur, vint y mettre un terme. Des trois princesses, deux furent déclarées convaincues : elles furent tonsurées et enfermées au Château-Gaillard, d'où Louis X, successeur de Philippe, fit retirer sa femme, pour la faire étouffer, lorsqu'il voulut se remarier. La femme du second, Philippe-le-Long, étoit héritière du comté de Bourgogne, ou de la Franche-Comté, qu'elle avoit apporté en dot à son mari. En la répudiant, il auroit fallu renoncer à ce riche héritage : aussi ses juges eurent ordre de proclamer son innocence.

SECTION DEUXIÈME.

Règne des trois fils de Philippe-le-Bel. — 1314-1328.

L'AVÉNEMENT au trône d'un nouveau souverain peut être considéré, dans les monarchies absolues, comme un retour irrégulièrement périodique de soulagement au sein des souffrances les plus cruelles, comme un réveil pour des espérances long-temps oubliées. Tels furent les sentimens de la France en apprenant la mort de Philippe-le-Bel : l'homme qui avoit fait répandre tant de larmes, l'homme qui avoit ordonné tant de supplices, et qui avoit prolongé pendant des heures, pendant des jours, l'agonie de tant de milliers de victimes, étoit lui-même appelé devant son juge, pour rendre compte du pouvoir dont il avoit si cruellement abusé; et le peuple, qui s'apercevoit déjà que ceux qui devoient lui succéder ne lui ressembloient point, ne pouvoit se figurer qu'ils infligeassent à leur pays de semblables souffrances.

Philippe-le-Bel laissoit trois fils, qui, dans le court espace de quatorze ans, régnèrent tous trois

après lui, et moururent tous également sans descendance masculine. L'aîné des trois, Louis X, n'avoit que vingt-cinq ans : son étourderie, son goût pour le bruit et le désordre, lui avoient fait donner le surnom de *Hutin*, qui exprimoit alors cette idée; le second, Philippe, n'avoit que vingt-un ans; le troisième, Charles, n'en avoit que vingt. On supposoit que ces trois princes seroient dirigés par les conseils de leurs deux oncles, Charles, comte de Valois, et Louis, comte d'Evreux, qui n'étoient pas nés de la même mère. Philippe IV avoit toujours montré une grande confiance à ces deux frères; il avoit chargé Valois du commandement de ses armées, et l'on pouvoit craindre que cet homme avide et cruel n'engageât son neveu à persister dans un système de gouvernement dont on avoit tant souffert.

Mais la profonde indignation que Philippe-le-Bel, *il mal di Francia*, comme l'appelle le Dante, son contemporain, avoit excitée, exerçoit au moment de sa mort une si puissante réaction qu'elle maîtrisoit les affections des frères du feu roi et de ses fils, ou de ceux qu'on nommoit alors les royaux de France. Chacun sentoit que les vrais ennemis du peuple comme de la noblesse, les ennemis de la justice et de la loi comme de l'humanité, c'étoient les légistes; chacun, plein d'horreur pour tant de condamnations obtenues par le parjure des faux témoins ou par les atroces dou-

leurs de la torture, regrettoit les procédures barbares, mais franches, des temps où le courage pouvoit défendre le droit, tels que le gage de bataille et la guerre privée. Charles de Valois, qui nourrissoit une haine personnelle contre Enguerrand de Marigni, voulut se séparer d'une manière éclatante de l'administration de son frère, et regagner pour lui-même la faveur de la noblesse et du peuple, en sacrifiant au ressentiment public les ministres que Philippe-le-Bel avoit employés. Il fit jeter dans un cachot le chancelier Pierre de Latilly ; mais, comme ce magistrat étoit en même temps évêque, la lenteur des procédures ecclésiastiques le sauva. Enguerrand de Marigni, au contraire, fut pendu; les sorciers auxquels on prétendit qu'il avoit eu recours furent brûlés vifs; Raoul de Presle, le plus habile jurisconsulte du parlement de Paris, fut mis à la torture et ses biens furent confisqués, encore que ses juges déclarassent qu'ils ne le trouvoient coupable d'aucune offense : ce fut le moment que choisit Louis X pour faire étouffer entre des linceuls sa femme Marguerite de Bourgogne, afin de pouvoir se remarier avec Clémence de Hongrie, nièce de Robert, roi de Naples.

Tandis que Charles de Valois livroit aux bourreaux ses anciens associés pour se laver dans leur sang, aux yeux de la noblesse et du peuple, de la part qu'il avoit eue aux crimes de son frère,

Louis X poursuivoit son goût pour le hutin, pour la débauche et l'incontinence. Cependant les traces qu'il a laissées de son court règne au recueil des ordonnances sont honorables. Chaque province à son tour lui demanda des garanties contre le retour d'un régime de terreur, tel qu'avoit été celui de son père, et il accorda successivement la *Charte aux Normands* (19 mai 1315), et les ordonnances de réformation des Bourguignons, des Champenois, des Picards, des Languedociens. Les conditions de chacune étoient différentes : cependant, en général, le roi promettoit à ses peuples de ne plus altérer les monnoies, de ne plus lever de tailles extraordinaires, de ne plus faire appliquer un homme libre à la torture, sans de fortes présomptions d'un crime capital; et, dans plusieurs provinces, il rétablit le combat judiciaire, et rendit aux chevaliers bannerets le droit de guerre privée.

Mais, pour que la nation conservât la jouissance des droits qu'elle se faisoit rendre, il auroit fallu qu'elle constituât un pouvoir politique indépendant de la royauté, et qui pût lui résister; elle ne sut jamais le faire. Les Français ne se sentirent aucune envie de confier à des états-généraux la défense de leurs libertés : de telles assemblées étoient décriées; Philippe-le-Bel, en effet, les avoit réunies à plusieurs reprises, quand il vouloit repousser la responsabilité de quelque grand acte

d'iniquité ; les trois ordres n'y avoient rivalisé que de servitude et de bassesses dans leur obéissance au tyran, et l'on ne croyoit pas devoir en attendre rien de mieux pour l'avenir. Louis X rendit encore une ordonnance pour autoriser les paysans à se racheter de l'esclavage, mais ils étoient trop misérables pour pouvoir profiter de cette faveur. Il rappela les Juifs, auxquels il permit de reprendre leur ancien commerce de banque. Il se prépara ensuite à subjuguer les Flamands, dont la trève venoit d'expirer. Mais l'armée qu'il conduisit dans leur pays, au mois d'août 1315, fut assaillie par des pluies si obstinées qu'il fut contraint de la congédier sans avoir rencontré l'ennemi. Une cherté effrayante fut la conséquence de ce désordre des saisons : on voulut apaiser le courroux du ciel par des cérémonies religieuses, et celles auxquelles on eut recours étoient fort étranges : ce furent des processions d'hommes tout nus, de femmes nues de la ceinture en bas, qu'on vit parcourir toutes les grandes villes de France. Louis X ne fut point témoin du miracle qu'on en attendoit, il mourut, le 5 juin 1316, victime de sa passion pour le hutin. Après s'être violemment échauffé au jeu de paume, il descendit dans une cave très froide, pour y boire du vin très frais. Il fut emporté en peu de jours par la maladie qu'il avoit ainsi provoquée.

Au moment où Louis X mourut, son frère

Philippe, que, d'après la hauteur de sa taille, on avoit surnommé le Long, se trouvoit dans le midi de la France. Il s'y étoit rendu pour chercher à mettre un terme au long interrègne de la papauté. En effet, depuis la mort de Clément V jusqu'à l'élection de Jean XXII, il s'écoula vingt-sept mois et demi. Les cardinaux avoient été d'abord enfermés en conclave à Carpentras; mais comme ils n'avoient pu se mettre d'accord, et qu'ils souffroient de leur réclusion, le 22 juillet 1314, ils s'étoient échappés par une fenêtre, et s'étoient dispersés. Dès lors il avoit été impossible de les réunir. Philippe, pour les attirer du moins dans l'enceinte d'une même ville, à Lyon, avoit été obligé à s'engager par serment, envers eux, à ce que, dans aucun cas, on ne les soumettroit plus à la clôture. Ils recommencèrent donc à tenir des assemblées dans un couvent de dominicains, en se retirant chaque soir chez eux. Sur ces entrefaites, Philippe reçut la nouvelle de la mort de son frère, et se détermina à partir immédiatement pour Paris; mais auparavant, sans se soucier du serment qu'il avoit prêté, il fit murer la porte du couvent de dominicains où les cardinaux se trouvoient alors réunis, et il donna ordre qu'on diminuât leurs rations de vivres jusqu'à ce qu'ils se fussent mis d'accord. Les cardinaux, qui, divisés en deux factions égales, n'avoient aucune chance de s'accorder, et

qui souffroient tous les jours davantage de leur réclusion, après quarante et un jours de captivité, convinrent d'accepter le choix que feroit pour eux le cardinal d'Ossa : celui-ci, le 7 août 1316, se nomma lui-même, et se fit couronner sous le nom de Jean XXII, dans l'église de Sainte-Marie-d'Avignon.

Louis X avoit reconnu pour légitime la fille qu'il avoit eue de sa première femme, Marguerite de Bourgogne; et au moment de sa mort, sa seconde femme, Clémence de Hongrie, étoit enceinte. Dans le cours des trois derniers siècles, le droit des femmes à la succession avoit été reconnu et suivi dans presque tous les grands fiefs de France; il étoit de même admis dans presque toutes les monarchies de l'Europe; mais durant ces mêmes trois siècles, l'occasion ne s'étoit point présentée de discuter si les femmes avoient quelque droit à la couronne de France; car, depuis Hugues-Capet, cette couronne avoit été toujours transmise de père en fils, sans que la ligne masculine eût été une seule fois interrompue. La circonstance de la mort de Louis X n'étoit pas heureuse pour faire valoir ce droit des femmes. S'il existoit, il étoit alors dévolu à Jeanne, fille de Louis X, enfant de quatre ou cinq ans, dont la mère avoit été mise à mort pour infidélité conjugale. Philippe-le-Long, à son retour de Lyon, s'empara du palais et du trésor de son frère; il appela à

lui ses soldats, qui parurent empressés à lui obéir. Cependant il y avoit un autre prétendant encore: la reine Clémence, veuve de son frère, lui fit dire qu'elle étoit enceinte. Philippe se contenta de lui répondre que si elle avoit un fils, quand ce fils auroit vingt-cinq ans, il lui rendroit la couronne; et Clémence, jeune, timide, étrangère et sans protecteur, fut obligée de se contenter d'une promesse aussi vague. Toutefois, d'après ce doute, Philippe ne prit encore que le titre de régent. Au bout de quatre mois, Clémence accoucha d'un fils; mais comme il mourut le cinquième jour, Philippe V, ou le Long, garda la couronne, que, dès le moment de la mort de son frère, il étoit bien déterminé à ne point rendre. Cette usurpation eut cependant l'avantage de fixer le droit français, et de rendre constitutionnelle l'adoption de la succession masculine. Cette règle est la plus salutaire, et celle qui laisse le moins de chances aux guerres de succession ou au passage des peuples sous une domination étrangère; mais il y avoit absurdité ou mauvaise foi à prétendre la trouver dans la loi salique, parce qu'un article obscur de cette loi barbare portoit que, dans le partage des propriétés privées, ce qu'on y nommoit *terre salique*, sans le définir, ne passeroit point aux femmes.

Le 9 janvier 1317, Philippe-le-Long se fit sacrer à Reims, et de ce jour seulement datoit sa

royauté, selon les opinions qui régnoient alors. Cependant ce sacre avoit lui-même été accompli par la violence. Le duc de Bourgogne, avec plusieurs pairs, protestèrent contre l'injustice dont les filles de France se trouvoient victimes. Les oncles du roi eux-mêmes ne voulurent pas assister au sacre. Une femme, la comtesse d'Artois, fut chargée de porter la couronne à l'Église, et des gardes nombreux durent protéger la cérémonie. Philippe V, pour obtenir une nouvelle sanction de son droit, convoqua les états-généraux à Paris, pour le commencement de février. Peu de députés arrivèrent dans une ville où aucune liberté ne leur étoit garantie. Cependant Philippe occupoit le trône, et il ne tarda pas à être reconnu par tout le royaume.

Ce prince, âgé seulement de vingt-quatre ans, n'étoit ni moins avide de plaisirs ni moins déréglé que son frère; mais il étoit plus craintif, plus soupçonneux et plus cruel. Le caractère de Jean XXII, qu'il avoit contribué à faire élire à Lyon, n'étoit ni moins soupçonneux ni moins cruel; et ce pontife, qui avoit en même temps la foi la plus entière dans son propre savoir et ses propres talens, se donna la mission de diriger le jeune roi, et il le poussa à des persécutions continuelles. Les cinq années du règne de Philippe-le-Long ne présentent, en effet, d'autre souvenir que celui d'un long enchaînement de supplices, toujours plus épouvantables. Jean XXII adopta

la superstition nouvelle qui accusoit les sorciers de pouvoir *envoûter* les rois et les princes; il croyoit que ceux-ci savoient faire un *voult* (*volto*), ou image de cire, de ceux qu'ils vouloient attaquer; qu'ils le faisoient baptiser, et que, le piquant ensuite au cœur, ils faisoient mourir le modèle de langueur. Le pape donna la sanction de l'Église à cette croyance. Il fit écorcher vif, tirer à quatre chevaux, puis brûler, l'évêque de Cahors, qu'il accusa de l'avoir *envoûté;* et dès lors les accusations de sorcellerie se multiplièrent, et les supplices des malheureux qu'on jugeoit suspects devinrent plus horribles et plus fréquens.

Jean XXII prit aussi querelle avec le tiers-ordre de Saint-François, pour une subtilité scolastique, et il fit brûler un nombre infini de ces malheureux moines, parce qu'ils nioient qu'ayant fait vœu de pauvreté, leurs alimens fussent à eux au moment où ils les mangeoient. L'inquisition contre les hérétiques redoubla aussi de rigueur, et les *sermons publics*, où les patérins et pauvres de Lyon étoient brûlés, devinrent toujours plus fréquens. En 1320, des fanatiques recommencèrent à prêcher, comme au temps de Saint-Louis, que la délivrance de la Terre-Sainte, ainsi que la réforme de la chrétienté, étoient réservées aux bergers et aux pauvres en esprit; et, de toutes les provinces, des pastoureaux se ras-

semblèrent par milliers, comme ils avoient fai en 1251. Les paysans et les gens du peuple étoient exposés à tant de souffrances et d'oppression qu'il étoit toujours facile de les engager à abandonner leurs foyers. Dans toutes les villes à la fois, on les voyoit entrer en procession, les pieds nus, déguenillés, suivant deux à deux l'étendard de la croix. A eux aussi on avoit persuadé que la piété se manifestoit par la cruauté. Ils cherchoient les Juifs pour les faire périr dans les tourmens. Ils brûlèrent en un même jour, au bord de la Garonne, ceux du diocèse de Toulouse, hommes, femmes et enfans, au nombre de cinq cents. Cependant eux-mêmes manquoient de tout, et ne pouvoient se procurer de vivres que par la violence. Des plaintes en furent portées à Philippe V, qui donna aussitôt l'ordre de les détruire. Ils s'étoient acheminés d'eux-mêmes vers Aigues-Mortes, pour s'y embarquer au port de Saint-Louis; les lieutenans royaux les cernèrent dans ces plaines insalubres; ils les acculèrent les uns contre les autres jusqu'au nombre de quarante mille; ils leur coupèrent les vivres; ils leur fermèrent toute issue, faisant pendre tous ceux qui tentoient de s'échapper; et sans s'avancer, pour ne pas voir de leurs yeux l'horrible souffrance à laquelle ils les condamnoient, ils les laissèrent tous mourir de faim.

Une autre scène d'horreur signala d'une ma-

nière plus atroce encore peut-être l'année suivante. Les croisés avoient rapporté la lèpre d'Orient en France; elle y étoit fort répandue, et aux portes de toutes les villes on voyoit des lazarets, ou ladreries, dans lesquels les lépreux, repoussés du commerce des hommes, vivoient ensemble sur des fonds assignés par la charité publique. Au mois de juin 1321, on vint annoncer au roi que des députés de toutes les ladreries de la chrétienté avoient tenu quatre conciles généraux; que les lépreux y avoient résolu de faire périr toute la partie saine et vigoureuse du genre humain; qu'à la suggestion du roi de Grenade, et par l'entremise des Juifs, ils avoient empoisonné tous les puits, toutes les fontaines, toutes les rivières du royaume. Deux ou trois sachets du prétendu poison, où l'on reconnut une tête de couleuvre et des pieds de crapaud, furent produits; mais on ne fit sur eux aucune expérience. On ne constata pas qu'une seule fontaine eût été empoisonnée, qu'un seul individu eût péri par ces maléfices: tous les malheureux lépreux néanmoins, tous ceux qui avoient quelque maladie de la peau, furent saisis dans toute la France, et appliqués à la torture; puis tous les juges du roi, des barons, des prélats, des cités, furent également mis à l'œuvre. Tous furent autorisés, par l'ordonnance du 18 août 1321, *à laver la terre de la pourri-*

ture criminelle et superstitieuse des lépreux. Ils périrent presque tous dans les flammes.

A la réserve de ces monstrueuses atrocités, le règne de Philippe-le-Long présente peu d'événemens. En 1318, il révoqua tous les dons qui avoient été faits par son père ou son frère, pour récompenser leurs serviteurs, « de terres, rentes, « châteaux, villes, bois, possessions et domaines, « encore qu'ils eussent été transportés à d'autres « par achat ou échange. » Sur cette première ordonnance est fondée la doctrine que le domaine de la couronne est inaliénable. Trois fois Philippe-le-Long tint l'assemblée des états-généraux du royaume; mais ces états, sans dignité, sans indépendance, toujours prêts à sanctionner toutes les volontés du monarque, n'ont laissé aucun honorable souvenir. Ce roi fit la paix, en 1320, avec le comte de Flandre, et maria sa fille au petit-fils de celui-ci. La guerre que ce traité terminoit n'avoit été signalée par aucune action d'éclat; le plus souvent même elle étoit suspendue d'année en année par des armistices. Ce fut aussi en 1320 que Philippe reçut à Amiens l'hommage d'Edouard II, son beau-frère, pour le duché d'Aquitaine, et il en prit occasion de l'entourer de fêtes splendides, où le roi anglais oublioit le mépris et la haine que ses sujets avoient conçus pour lui. Au milieu de l'été suivant, Philippe-

le-Long fut atteint de la maladie qui, après cinq mois de langueur, le mit au tombeau le 3 janvier 1322.

Le troisième fils de Philippe IV, Charles IV, qu'on nomma le Bel, succéda sans difficulté à son frère, encore que celui-ci laissât des filles. Il avoit eu aussi un fils; mais celui-ci étoit mort en bas âge. Charles étoit alors âgé de vingt-huit ans; sa femme, Blanche de Bourgogne, condamnée comme adultère, étoit toujours en prison. Devenu roi, il fit prononcer son divorce par le pape, et il se remaria, le 21 septembre 1322, à Marie de Luxembourg. Celle-ci étoit sœur de Jean, roi de Bohême, qui vécut toujours comme un chevalier errant parmi les rois, et qui dès lors passa la plus grande partie de sa vie en France, pour y jouir des fêtes et de la galanterie de la cour; car, malgré les forfaits que nous venons de passer en revue, la France étoit encore regardée comme un des pays les plus civilisés de l'Europe.

Le règne de Charles IV, qui dura un peu plus de six ans, est moins connu encore que celui des deux rois précédens. Ce roi n'a point eu d'historiens, et ce n'est en quelque sorte que du dehors de son royaume qu'il est présenté à nos regards. On le voit intervenir dans les affaires de la Flandre, de l'Allemagne et de l'Angleterre; mais pendant ce temps-là même la plus profonde obscurité

enveloppe sa cour, son administration et son peuple.

Le comte de Flandre, Louis de Rethel, successeur de Robert III, son aïeul, qui avoit fait la paix avec la France, ne fut pas plus tôt reconnu qu'il essaya d'enlever à ses sujets la liberté dont ils étoient depuis long-temps en possession, et qui faisoit leur prospérité : il avoit violé les sermens qu'il leur avoit prêtés; il avoit, le 13 juin 1325, fait mettre le feu aux maisons qu'habitoient les députés du peuple à Courtray; et ce feu, gagnant bientôt la ville, l'avoit consumée tout entière. Les Flamands, indignés, arrêtèrent leur comte, et le jetèrent en prison. Charles IV fut invoqué par lui. Il intervint comme médiateur, et il fit, au mois de novembre 1326, remettre en liberté le comte, qui jura de nouveau de respecter les libertés de son peuple, et qui ne tarda pas à violer de nouveau ses sermens.

Dans le même temps, l'Allemagne étoit désolée par la guerre civile entre Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche, qui tous les deux prétendoient à l'empire. Charles IV, comptant sur l'assistance de son beau-frère le roi de Bohême, et sur la partialité ouverte du pape Jean XXII, se figura qu'il pourroit faire annuler l'élection de l'un et de l'autre prétendant, et joindre ensuite la couronne impériale à celle de France. Le pape, à sa suggestion, frappa en effet Louis de Bavière

de ses excommunications, et le déclara déchu du trône, à l'époque même où la défaite et la captivité de son compétiteur (28 septembre 1322) semboient lui en assurer la possession. Charles commença ouvertement à solliciter les suffrages pour lui-même; il envoya des sommes considérables aux princes allemands; son argent fut porté jusqu'en Lithuanie, en Russie, en Walachie, pour déterminer les peuples barbares de ces contrées à envahir l'empire; il n'y fit point cependant passer de soldats français, et lorsque Léopold d'Autriche, qui le secondoit dans ses intrigues, vint à mourir (27 février 1326), Charles IV abandonna l'espérance d'engager les Allemands à faire de lui leur empereur.

Enfin l'Angleterre, à son tour, attira l'attention de Charles IV. Son beau-frère, Edouard II, que des vices honteux rendoient méprisable, que la cruauté et la perfidie rendoient odieux, avoit éprouvé, en combattant contre les défenseurs des libertés britanniques, une alternative de succès et de revers, durant lesquels il avoit toujours pu compter également sur l'amitié de la France. Toutefois, Charles IV, qui le secondoit contre ses sujets, profitoit de son embarras pour étendre sans cesse sa juridiction sur l'Aquitaine, et pour faire condamner sous de faux prétextes les feudataires de ce duché, afin de se saisir de leurs fiefs. Tant d'injustices produisirent quelque résistance, et le

roi de France en prit occasion pour faire envahir l'Aquitaine (juillet 1324) par son oncle Charles de Valois. Alors la reine d'Angleterre, Isabelle, sœur de Charles IV, jalouse du favori de son mari, ou séduite par son propre amant, Roger de Mortimer, crut l'occasion favorable pour perdre son mari. Elle passa à la cour de France, chargée de négocier pour lui; elle y conduisit son fils, qui devoit rendre hommage pour l'Aquitaine. Elle obtint en effet de son frère un traité, du 31 mai 1325, qui sembloit terminer toutes les difficultés entre les deux couronnes; mais bientôt elle leva des troupes en son nom propre pour délivrer, disoit-elle, l'Angleterre d'un grand scandale. Elle y débarqua avec son fils, qui n'avoit encore que treize ans, le 26 septembre 1326; elle le fit proclamer roi sous le nom d'Édouard III, et s'étant rendue maîtresse de la personne de son mari, elle le fit périr d'une manière aussi honteuse que cruelle. Ce fut le dernier grand événement dont Charles IV fut le témoin. Il mourut le 1er février 1328, sans avoir signalé son caractère ou son règne par aucun trait dont l'impression soit durable.

SECTION TROISIÈME.

Règne de Philippe VI de Valois. — 1328-1350.

Les trois fils de Philippe-le-Bel étoient morts sans laisser de descendance masculine, et déjà la chrétienté voyoit dans cet événement un jugement du ciel, qui punissoit l'outrage fait à Boniface VIII. D'après la règle qui, pour la première fois, avoit été invoquée lorsque le second d'entre eux avoit succédé au premier, les femmes étant à jamais exclues du trône de France, c'étoient les frères de Philippe-le-Bel et leur descendance masculine qui devoient recueillir l'héritage de ses fils. Charles de Valois, l'aîné de ces frères, étoit mort (16 décembre 1325), et ses droits étoient dévolus à son fils, Philippe de Valois; mais comme la veuve de Charles IV se déclara enceinte, ce ne fut que deux mois plus tard, lorsqu'elle accoucha d'une fille, que ce prince fut reconnu pour roi, et sacré sous le nom de Philippe VI. Louis d'Évreux, le second des frères, étoit mort aussi; mais son fils Philippe avoit été marié, dès l'an 1318, à Jeanne, fille de Louis X, qui devoit lui apporter

l'héritage de la Navarre, de la Champagne et de la Brie, fiefs féminins entrés dans la maison de France par la mère de Philippe-le-Bel.

Philippe VI, ou de Valois, fut sacré à Reims, le 29 mai 1328, devant une assemblée nombreuse et brillante des pairs et des grands seigneurs de France. Il fut reconnu par la nation; cependant un sentiment assez universel repoussoit son titre comme illégitime. On regardoit la royauté comme un héritage, non comme une fonction. On ne se demandoit point si les femmes y étoient aussi propres que les hommes, mais seulement s'il n'étoit pas cruel de les priver du bien paternel; car quant à l'article de la loi salique qu'on leur appliquoit, lors même qu'il se seroit rapporté à la couronne, il devoit être censé aboli, aussi bien que tout le reste de cette loi. Toutefois les partisans de la succession féminine pouvoient se partager entre trois concurrens, et cette division même les affoiblissoit. Les uns, regardant les irrégularités précédentes comme sanctionnées par la possession, auroient appelé au trône la fille aînée du dernier roi, Marie; mais comme ce n'étoit qu'un enfant, ses prétentions furent bientôt oubliées. D'autres affirmoient que l'usurpation de Philippe V ou de Charles IV ne pouvoient détruire le droit de Jeanne, fille de Louis X, alors âgée de dix-sept ans, et mariée à Philippe, comte d'Évreux. Cette prétention étoit à la fois

et la plus fondée et la plus redoutable; aussi Philippe VI se hâta-t-il de traiter avec son cousin d'Évreux; il lui restitua le royaume de Navarre, sous condition qu'il renonceroit à la Champagne, à la Brie et aux droits qu'il pouvoit avoir sur la couronne de France. Ce traité cependant ne s'est point conservé, et Charles-le-Mauvais, fils de la reine de Navarre, ne cessa de réclamer un héritage dont il se prétendoit injustement dépouillé. D'autres enfin convenoient que la couronne de France ne pouvoit jamais passer aux femmes, mais ils maintenoient le droit du fils d'une fille de France; et comme Isabelle, reine d'Angleterre, étoit la seule princesse de France qui eût un fils, ils regardoient ce fils, Édouard III, âgé alors de seize ans, comme l'héritier légitime de la couronne. Isabelle, dès le 28 mars, adressa aux principaux seigneurs de France des protestations où elle faisoit valoir les prétendus droits de son fils.

Telle étoit la question que devoient décider ces effroyables guerres de succession qui ensanglantèrent la France pendant plus d'un siècle, et qui créèrent cette animosité héréditaire entre les Français et les Anglais que les enseignemens de la morale et de la politique ont tant de peine, même aujourd'hui, à faire entièrement oublier. Cependant il se passa dix ans entiers (1328-1337) avant que les rois rivaux recourussent aux armes.

Philippe VI fut, pendant ces dix ans, en possession de la royauté, sans opposition de la part de ses sujets, sans contestation de la part des autres souverains de l'Europe. Les deux concurrens, qui étoient aussi ses cousins germains, Philippe d'Évreux, roi de Navarre, et Édouard III, roi d'Angleterre, sembloient abandonner leurs prétentions. Édouard III vint même, le 6 juin 1329, lui faire hommage, à Amiens, pour son duché d'Aquitaine; et peut-être il n'auroit plus parlé de ses prétendus droits si Philippe VI ne l'avoit pas provoqué à dessein.

Le nouveau roi des Français étoit orgueilleux, impétueux et plein de rancune; il étoit personnellement brave, mais il n'avoit pas les premières notions de l'art de la guerre; encore que son ignorance fût profonde sur toute chose, il vouloit tout régler par son autorité despotique : aussi sembloit-il fait pour provoquer des ennemis et pour leur donner sur lui-même tous les avantages. Il n'avoit nourri son esprit, comme toute la noblesse de son temps, que par la lecture des livres de chevalerie : aussi aspiroit-il à être le premier chevalier de son royaume. Il étoit beau de figure, adroit à tous les exercices du corps. Il croyoit que la vaillance consistoit à braver tous les périls sans les calculer jamais; il vouloit encore que sa magnificence étonnât tous ceux qui l'approchoient, que sa volonté fût un décret

de la Providence, auquel toute résistance étoit impossible. Il n'estimoit que la noblesse, et il regardoit les roturiers comme un vil troupeau, qu'il n'étoit pas même appelé à ménager; sa prodigalité envers la première étoit sans bornes; ses fêtes étoient les plus brillantes de l'Europe, et la cour de France acquit sous son règne la réputation d'être le siége de la chevalerie, de l'élégance, de l'urbanité et des plaisirs. La noblesse qu'il y attiroit oublia tous ses anciens sentimens féodaux pour devenir uniquement courtisane. Selon l'exemple que lui donna le roi, elle s'éloigna du peuple, elle rompit le lien réciproque de protection et de fidélité qui l'attachoit à lui, elle perdit toute sympathie avec lui, elle témoigna son admiration pour la prodigalité royale, qui ruinoit l'État, mais dont elle se partageoit les munificences; elle abandonna toute idée de ses droits, de ses libertés, de ses priviléges, pour s'enorgueillir du pouvoir absolu de son maître, autant que le faisoit le maître lui-même.

Cette vie de tournois, de fêtes et de galanterie, ne charmoit pas seulement les nobles, mais aussi les autres souverains; jamais encore on ne les avoit vus ainsi affluer à la cour de France. Le roi de Navarre et le roi de Bohême aimoient mieux y vivre comme courtisans que de régner au milieu de leurs sujets demi-barbares. Le jeune roi d'Écosse, David Bruce, et le petit roi de Majorque,

de la maison d'Aragon, y faisoient souvent aussi leur résidence; puis tous les princes plus puissans qu'eux, qui ne relevoient que de l'empereur dans le royaume d'Arles, et qui cependant affectoient de se faire toujours plus français, tels que le comte de Bourgogne, le comte de Savoie et le dauphin de Viennois. Enfin le grand-pontife de la chrétienté s'étoit fait François avec toute sa cour. Jean XXII étoit venu s'établir à Avignon, ville libre et impériale, sur laquelle les comtes de Provence avoient cependant des prétentions, et qui relevoit en même temps des empereurs, comme rois d'Arles. Les habitudes républicaines cédèrent peu à peu le terrain aux prélats et aux gens d'Église, qui enrichissoient cette cité célèbre; elle ne soutint aucune lutte pour défendre sa liberté. Aussi, quand Jeanne, reine de Naples, éprouva de grands revers de fortune et vendit au pape Clément VI, le 19 juin 1348, pour le prix de quatre-vingt mille florins, tous les droits qu'elle avoit comme comtesse de Provence sur Avignon, l'empereur Charles IV confirma cette vente l'année suivante, sans que les citoyens réclamassent pour le maintien de droits sur leur cité qui n'appartenoient qu'à eux seuls.

Le comte de Flandre, de son côté, qui étoit en même temps comte de Nevers et de Rethel, s'attachoit toujours plus à la cour de France, et, au milieu des seigneurs qui entouroient Philippe,

il s'accoutumoit toujours plus à jeter des regards d'envie, de mépris et de haine sur ces hommes de bas lieu que le commerce avoit enrichis, et qui osoient lui disputer l'usage de leurs richesses; il engagea Philippe à faire contre les Flamands ses premières armes, et celui-ci trouva toute la chevalerie de France empressée à punir ces insolens bourgeois de Bruges et d'Ypres, qui osoient exiger des gentilshommes flamands qu'ils payassent leurs dettes. Ce fut le 22 juillet 1328 que Philippe VI partit d'Arras à la tête d'une des plus brillantes armées qu'aucun roi de France eût encore rassemblées. Il trouva les Flamands, qui avoient pris position sur une montagne en avant de Cassel; il n'osa point les attaquer; ce fut lui au contraire qui, dans la nuit du 23 août, fut surpris dans son camp, et courut risque de demeurer leur prisonnier. Avant la fin de la journée, cependant, il prit sa revanche; les Flamands, inférieurs en nombre et dépourvus de cavalerie, furent défaits; mais, au lieu de fuir, ils se firent tuer sur la place; ils n'étaient que 5,000, et ils laissèrent sur le champ de bataille 13,000 morts. Cette boucherie ne satisfit point encore la férocité du comte de Flandre. Dans les trois mois qui suivirent, on estime à dix mille le nombre de ses sujets qui périrent par les mains du bourreau.

Parmi les seigneurs qui brilloient à la cour de

Philippe VI, il y en avoit un qui, pendant les deux premières années, jouit de toute sa faveur et parut être son principal ministre, c'étoit Robert d'Artois, comte de Beaumont, qui étoit en même temps son cousin et son beau-frère, car il avoit épousé sa sœur. Ce Robert descendoit en ligne directe, à la quatrième génération, du premier Robert comte d'Artois, frère de Saint-Louis; mais pendant sa minorité, et comme son père étoit mort avant son aïeul, la sœur de ce père, Mahault, comtesse de Bourgogne, s'empara du comté d'Artois, et le parlement déclara, par un arrêt du 3 octobre 1307, que la représentation n'avoit pas lieu en Artois; en sorte que la fille cadette devoit y être préférée au fils du fils aîné. C'étoit là un de ces arrêts de complaisance que la cour ne refusoit pas à Philippe-le-Bel, lequel avoit fait épouser à deux de ses fils les deux filles de Mahault. Lorsque Philippe VI succéda à ses neveux, la faveur royale changea : il auroit volontiers réinstallé sa sœur dans la possession du comté d'Artois, dont il la voyoit injustement dépouillée; aussi assure-t-on qu'il dit à son beau-frère qu'il feroit revoir son procès, s'il pouvoit produire la moindre petite pièce nouvelle pour motiver cette révision.

Robert d'Artois ne possédoit aucune pièce nouvelle; mais il paroît que sur cet encouragement il n'hésita pas, avec sa femme, à fabriquer

pièces fausses. Dans l'intervalle, avant qu'elles sent être produites, les dispositions du roi ient changé ; il avoit appris que Robert s'étoit té de lui avoir donné la couronne, d'avoir à sa disposition une troupe armée au mont où il en avoit besoin, et d'avoir entraîné noblesse vacillante. Se vanter d'avoir fait un , c'est presque se vanter de pouvoir le défaire. lippe, dès lors, sentit contre Robert une prode indignation, un ardent désir de le ruiner. s poursuites pour crime de faux furent commcées en 1330, contre lui, contre sa femme, ntre ses complices, et poursuivies avec acharment; plusieurs de ceux qui avoient travaillé ur lui furent mis à la torture, puis brûlés s. Robert et sa femme s'enfuirent à Bruxelles, de là en Angleterre ; mais de nouveaux crimes empoisonnement et de sorcellerie leur furent iputés, et Philippe VI sembla prendre à tâche remplir l'Europe du bruit des forfaits de sa eur et de son cousin.

Le roi d'Angleterre reçut avec faveur Robert sa cour ; déjà il avoit de fortes raisons de se laindre de Philippe VI, qui lui cherchoit chaque our de nouvelles chicanes en Aquitaine, et ui, sans aucune provocation, venoit encore e faire surprendre la ville de Saintes par son rère le comte d'Alençon, et de la faire raser. Édouard III, il est vrai, redoutoit de se brouiller

ouvertement avec la cour de France; ses sujets voyoient avec défiance tout ce qui pouvoit amener une guerre continentale; leur animosité étoit évillée contre les Écossais, et c'étoit de ce côté que le roi lui-même tournoit toute son attention; d'ailleurs, il n'étoit pas sans inquiétude dans sa propre cour; la conduite scandaleuse de sa mère l'avoit engagé à la faire enfermer le 19 octobre 1331. Ce n'étoit pas le moment de faire valoir les droits de cette même reine à la couronne de France. Tout trembloit en Europe devant Philippe VI; le pape continuoit de poursuivre de ses excommunications l'empereur Louis IV de Bavière, uniquement pour servir l'ambition de la France. Bien plus, il avoit abandonné ses propres opinions théologiques par la peur que lui avoit fait Philippe; car celui-ci, étonné des propositions de Jean XXII, sur la vision béatifique, propositions qui n'étoient pas approuvées par la Sorbonne, déclara qu'il le feroit brûler comme hérétique s'il ne se rétractoit pas. Le pape se rétracta pleinement le 3 décembre 1334, et mourut le lendemain. Son successeur, Benoît XII, plus impartial, plus honnête homme, plus désireux de la paix, ne put cependant secouer le joug de Philippe, qui vint le trouver à Avignon en 1336, et qui le contraignit à renouveler ses bulles d'excommunication contre Louis IV.

Les causes d'aigreur entre Philippe VI et

douard III alloient sans cesse en augmen-
nt. Philippe vouloit qu'Édouard lui livrât
obert pour le faire périr; il ne pouvoit goû-
r aucun repos tandis qu'il croyoit que son
eau-frère faisoit agir des sorciers contre lui pour
envoûter. Il envoyoit des secours aux Écossais;
faisoit attaquer les vassaux d'Édouard en Aqui-
taine; il faisoit armer dans tous ses ports des
aisseaux pour une descente en Angleterre; enfin
engagea le comte de Flandre, sans égard pour
es intérêts de ses sujets, dont toute l'industrie
'exerçoit sur les laines anglaises, à faire arrêter
n un même jour, au mois de septembre 1336,
ous les Anglais qui se trouvoient en Flandre.
Édouard chercha encore à négocier; mais, ne pou-
vant obtenir aucune satisfaction, il déclara la
guerre à la France le 21 août 1337, et le 10 novem-
bre il prit d'assaut Cadsand, qu'il pilla et brûla.

Toutefois, ce n'étoit pas sans effroi qu'É-
douard III s'engageoit dans cette lutte redou-
table. Depuis cent cinquante ans, il n'y avoit pas
eu de guerre entre la France et l'Angleterre qui
n'eût tourné au désavantage des Anglais. Dans
ces guerres, ils avoient perdu successivement la
Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le
Poitou, le Limousin, l'Angoumois, le Périgord;
il leur restoit l'Aquitaine, que les Français avoient
déjà saisie à plusieurs reprises, et le petit comté
de Ponthieu, simple fief de gentilhomme, qu'É-

douard Ier avoit hérité en 1279 de sa belle-mère la reine de Castille, et qui fut saisi au commencement des hostilités. Les Anglo-Saxons n'étoient pas encore pleinement réconciliés avec leurs maîtres normands, et ils considéroient les guerres de France comme pouvant augmenter encore le pouvoir dont ils étoient déjà jaloux. C'étoit en eux cependant que résidoit la vraie force d'Édouard, une force qu'il ne soupçonnoit point encore. Depuis le déclin de la puissance continentale des Plantagenets, des armes avoient été rendues au paysan anglais, et, avec le moyen de se défendre, il avoit recouvré son adresse, sa force et sa fierté : l'infanterie, formée de paysans, étoit donc excellente. Les Anglais étoient les meilleurs arbalétriers de l'Europe. En France, au contraire, les paysans, comme les bourgeois, étoient trop opprimés pour que l'infanterie des communes ressentît aucun point d'honneur ou fût animée d'aucun courage. D'autre part, les Anglais eux-mêmes reconnoissoient la supériorité de la gendarmerie française. Cette gendarmerie, toute composée de noblesse, combattoit pour la gloire, et n'obéissoit qu'au point d'honneur le plus exalté.

Édouard III ne pouvoit transporter sur le continent qu'un nombre fort limité de cavaliers, et cependant il les regardoit comme formant seuls le nerf des armées. Il cherchoit donc à se fortifier

par des alliances continentales pour ajouter à sa gendarmerie celle que pourroient lui fournir les États dépendant de l'empereur. Il eut avec celui-ci, le 3 septembre 1338, une conférence publique à Coblentz. Louis IV de Bavière avoit été cruellement outragé et par la France et par le pape; il embrassoit donc avec empressement une occasion de nuire à Philippe VI; il nomma le roi d'Angleterre vicaire impérial dans les Pays-Bas; mais il avoit besoin de toutes ses forces pour ses propres querelles, et il ne lui fournit ni un écu ni un soldat. Édouard prodigua alors son argent aux princes de la basse Allemagne pour les engager à le servir dans sa querelle; mais il étoit aisément déjoué par Philippe VI; Édouard les payoit pour s'exposer avec lui; Philippe les payoit pour se tenir tranquilles.

Les deux premières années de la guerre s'écoulèrent en démonstrations hostiles, qui ruinoient les malheureux paysans, et qui épuisoient les finances des deux souverains sans amener aucun événement sérieux; mais, en 1339, la fermentation de liberté qui avoit éclaté en Flandre donna enfin un puissant allié à Édouard. Les Flamands avoient mis à leur tête, depuis deux ans, un grand citoyen, Jacques d'Arteveld, brasseur de bière à Gand, qui, pour sauver les priviléges de sa patrie, n'avoit pas craint de chasser tous les satellites du comte de Flandre. Ce comte, tout vendu à Phi-

lippe VI, comptoit, avec l'aide de son suzerain détruire jusqu'aux derniers restes des libertés flamandes. Arteveld osa se tourner vers Édouard « Au lieu de disputer sur vos droits comme duc « d'Aquitaine, lui dit-il, prenez hardiment le titre « de roi de France : vous légitimerez ainsi les « efforts de ceux des vassaux français qui se dé- « clareront en votre faveur. » Le conseil fut suivi, et le 28 janvier 1340, un traité fut signé entre Édouard, qui se disoit roi de France et d'Angleterre, et les magistrats de toutes les villes de Flandre. Ceux-ci le reconnurent pour leur suzerain, tandis qu'il leur garantit leurs libertés.

L'année 1340 est encore signalée par la mention faite pour la première fois de canons et de bombardes : ces armes nouvelles furent employées pour défendre les murs du Quesnoy contre l'armée française, sans que ceux qui rapportent ce fait en témoignent aucun étonnement. La même année encore, une grande flotte française fut détruite devant l'Écluse, le 24 juin, par Édouard III, qui revenoit d'Angleterre : les généraux français, bons gentilshommes, qui ne connoissoient point la mer, ne voulurent jamais écouter les conseils de Barbavara de Gênes, le seul marin qui leur fût associé. Ils s'étoient fortifiés dans une anse où leurs navires se touchoient tous, et où ils se félicitoient de ne pouvoir être tournés; mais, au moment de l'attaque d'Édouard seulement, ils

s'aperçurent qu'ils n'avoient point d'espace pour manœuvrer. Ils furent tous pris ou coulés à fond, et leur perte, assure-t-on, s'éleva à trente mille hommes. Mais sur terre, les événemens furent sans importance. Édouard avoit cruellement ruiné les campagnes autour de Tournai; les généraux de Philippe avoient eu des succès en Aquitaine et en Écosse; de part et d'autre, on avoit perdu l'espoir de remporter de grands avantages: les deux rois étoient fatigués, les deux royaumes ruinés par les impôts, et lorsqu'un armistice de six mois fut signé le 25 septembre 1340, il fut regardé par les deux peuples comme un bienfait, car il leur donnoit l'espoir d'une paix définitive.

L'armistice, en effet, fut prolongé d'année en année, et il ne fut déclaré rompu que le 24 avril 1345; mais les malheureux sujets de Philippe de Valois éprouvèrent à peine quelque soulagement par cette suspension des combats; ils restoient toujours également victimes du faste du monarque, de son ineptie, de son mépris outrageant pour l'humanité. A dater de Philippe-Auguste jusqu'à Philippe-le-Bel, les Capétiens avoient surtout été dirigés dans leur conduite par leur jalousie des grands vassaux. Ils avoient élevé les légistes en opposition à la noblesse; des libertés de la loi féodale, ils avoient fait une loi d'oppression pour quiconque relevoit de la couronne; ils avoient anéanti dans les ducs et les comtes tout sentiment

d'indépendance; ils avoient accoutumé la noblesse tout entière à mettre sa gloire dans son obéissance, à chercher sa protection au pied du trône, et à s'interdire toute sympathie avec ceux qui dépendoient d'elle. Le changement dans les mœurs et les opinions étoit accompli quand les Valois montèrent sur le trône. Philippe VI n'avoit plus aucune raison d'être jaloux de la noblesse, et il ne le fut plus. Il ne voulut dès-lors plus être que le roi des gentilshommes. Il attira tous les grands seigneurs auprès de lui, il les fit vivre dans les fêtes, il les combla de ses présens avec une prodigalité qu'il croyoit glorieuse; il leur permit de s'attribuer le droit de prise, tel qu'il l'exerçoit lui-même, ainsi que la reine, les princes du sang, et tous les officiers de son hôtel, c'est-à-dire le droit de prendre sans payer, pour son service, chez tout roturier, tout ce qui étoit à sa convenance. Mais le roi, qui partageoit les plaisirs et les passions des gentilshommes, ne leur accordoit cependant aucune influence politique: il ne délibéroit point en public, il n'annonçoit point ses motifs à son peuple, et ne l'associoit point, comme Édouard III, à ses résolutions, par ses lettres, ses circulaires et ses manifestes; ses ordres étoient toujours absolus, toujours inattendus, et ils partoient comme des éclairs du milieu des ténèbres.

L'administration de Philippe de Valois étoit tellement absurde qu'il ne faut pas s'étonner si

elle réduisoit son peuple à la dernière misère, au dernier désespoir. Il n'y eut pas d'année dans son règne où il ne publiât au moins huit ou dix ordonnances sur les monnoies; il changeoit autant de fois cette mesure de toutes les valeurs; il la réduisoit du tiers, des deux tiers, et en 1343, des quatre cinquièmes, puis il l'accroissoit de nouveau, de telle sorte qu'il put, à chaque fois, emprunter de l'argent pur, et rembourser du cuivre. Le premier, il établit le monopole du sel au profit du fisc (20 mars 1343), et il attribua en même temps à ses commissaires sur la gabelle du sel, un pouvoir absolu sur tous les contribuables, les soustrayant également à la juridiction du parlement et à celle de la chambre des comptes. Il introduisit aussi le funeste droit des *quatre deniers*, ou du soixantième, qui se prélevoit sur le prix de toute marchandise vendue dans son royaume, et qui se percevoit autant de fois qu'une marchandise passoit de main en main. Pour le recueillir, il avoit fallu multiplier les espions comme les percepteurs sur tous les marchés, faire peser la tyrannie sur toutes les actions de la vie, et rendre tout commerce presque impossible. Avec le même mépris pour la propriété et pour tous les droits des roturiers, Philippe avoit, en 1331, aboli les dettes des seigneurs; il avoit supprimé la plupart des droits de commune; il avoit institué un monopole sur les laines, et ensuite, moyennant le

paiement d'une grosse somme, il avoit consenti à y renoncer.

Le menu peuple, effrayé ou ruiné, n'avoit d'autre pensée que de cacher les effets de quelque valeur qu'il pouvoit posséder encore; il abandonnoit l'agriculture, le commerce, l'industrie; il ne trouvoit de protection nulle part, il perdoit le sentiment de sa propre dignité, et il ne concevoit plus la possibilité de la résistance. Malgré son abaissement, on l'appeloit à la guerre, et des masses de milices demandées aux communes étoient forcées de suivre les armées; mais cette cohue, sans nerf et sans courage, ne servoit qu'à enfler le rôle des morts qui avoient péri dans les batailles; souvent aussi elle aggravoit les défaites; car l'infanterie mise en déroute portoit le trouble parmi la gendarmerie, sur laquelle seule on comptoit pour le combat. On eût dit que le massacre du roturier étoit un plaisir qu'on vouloit, comme la chasse, réserver au gentilhomme. Dans les romans de chevalerie, qui formoient les mœurs du temps, et dans Froissart, l'historien contemporain, qui les peignoit au naturel, on trouve presque à chaque page : « belles envahies, et belles rescousses, « beaux faits d'armes, et belles prouesses, et la « ville assez tôt gagnée par force, et tantôt robée « et mise à l'épée, sans mercy, hommes et femmes « et enfans, et les églises arses et brûlées. »

Ces effroyables boucheries continuèrent pendant

toute la durée de l'armistice; car dès l'année 1341, la succession contestée de Bretagne avoit remis aux prises les deux nations, sur un théâtre, il est vrai, plus limité. Le duc Jean III de Bretagne étoit mort le 30 avril 1341, sans laisser d'enfans. De ses deux frères, l'un étoit déjà mort, et sa fille unique, Jeanne-la-Boiteuse, avoit épousé Charles de Blois, neveu de Philippe VI. L'autre frère, Jean, comte de Montfort, étoit né d'une seconde femme. Charles de Blois et Jean de Montfort prétendirent tous deux à la succession, car les deux questions de la succession des femmes et de la représentation des lignes n'étoient nullement décidées dans aucun fief ou dans aucun royaume. Chacun comptoit toujours que la force ou le pouvoir royal fausseroit le droit, et Charles de Blois invoqua l'aide de Philippe VI, comme Jean de Montfort celle d'Édouard III.

Philippe croyoit signaler sa grandeur par sa colère : sa première pensée étoit toujours d'effrayer par la rapidité des châtimens quiconque s'opposoit à lui, de supprimer toute forme de justice, pour que ceux qui lui résistoient ne se figurassent pas qu'ils pouvoient raisonner avec lui. Montfort s'étoit mis promptement en possession de la Bretagne; il avoit pour lui le peuple et le clergé, mais la noblesse s'attachoit à Charles de Blois; un arrêt du parlement avoit été rendu en sa faveur, et quoique Philippe lui laissât le soin de

l'exécuter avec ses seules forces, son fils, l'hér tier du trône, son frère et tous les princes c sang s'étoient rendus à l'armée avec laquel Charles de Blois envahit la Bretagne. Le succ étoit douteux cependant; mais Montfort étan sorti de Nantes pour traiter dans le camp de so adversaire, y fut arrêté en trahison, le 1er novembre 1341, et enfermé au Louvre. Sa femme, la comtesse Marguerite, loin de se laisser abattr par cet événement, se mit aussitôt à la tête du part de Montfort, et le dirigea avec une vigueur e une constance qu'on auroit à peine attendue du plus brave chevalier ; en même temps, à l'opiniâtreté des Bretons, à l'acharnement d'une guerre civile, se joignoit la profonde animosité des Français et des Anglais, qui ne paroissoient que comme auxiliaires dans les deux armées, encore qu'ils apportassent à leurs combats une férocité jusqu'alors sans exemple.

Les haines réciproques s'augmentèrent encore lorsqu'on apprit en Bretagne, qu'au sein d'une trève qui avoit suspendu les hostilités, Philippe VI avoit, le 29 novembre 1343, fait trancher la tête dans son propre parti à Olivier de Clisson et à quatorze autres des principaux seigneurs de Bretagne, qu'il avoit invités à un tournois à Paris, et qu'il fit périr non seulement sans jugement, mais sans laisser connoître à personne le motif de son ressentiment. Au printemps de 1344,

trois seigneurs normands furent de même décapités à Paris par ordre du roi; mais Godefroi de Harcourt, qu'il vouloit faire périr aussi, lui échappa, et se réfugia auprès du duc de Brabant. Philippe paroissoit croire que ces exécutions inspireroient d'autant plus de terreur qu'elles n'étoient précédées d'aucune dénonciation, d'aucune formalité de justice : elles excitèrent l'horreur au contraire, et entraînèrent dans le parti d'Édouard III une partie de la noblesse de Normandie et de Bretagne, lorsque celui-ci en prit occasion pour renouveler les hostilités.

Les Anglais s'étoient aguerris dans les combats de Bretagne, et ils commençoient à ne plus redouter des hostilités qui leur ouvroient la voie vers le pillage. Dans une guerre contre la France, leurs propres biens, leurs maisons, leurs familles, étoient en sûreté, tandis que, vainqueurs ou vaincus, ils faisoient toujours retomber les désastres de la guerre sur des villes françaises. Aussi se présentèrent-ils en foule à Édouard III, lorsque celui-ci se détermina, en 1345, à recommencer les hostilités; il put avec ses sujets former trois armées pour attaquer la France par trois côtés à la fois. Henri de Lancaster, comte de Derby, à la tête de trois mille Anglais, auxquels il joignit les soldats de la Guienne, attaqua, dans le Périgord et la Saintonge, L'Ile-Jourdain, que Philippe lui avoit opposé, le chassa devant lui, le fit prisonnier

(23 octobre) avec les hommes les plus marquans dans la noblesse de Languedoc, et s'avança jusqu'à Angoulême. Les succès de cette petite armée étoient dus bien autant à l'humanité, à la générosité de son chef, à la protection qu'il s'empressoit toujours d'accorder aux vaincus, qu'à sa valeur.

La seconde armée anglaise, commandée par le comte de Northampton, fut chargée de poursuivre la guerre en Bretagne, de concert avec le comte de Montfort, que quelques amis obscurs avoient réussi à faire évader de sa prison, et qui, le 20 mai 1345, fit hommage, comme duc de Bretagne, à Edouard III, qu'il reconnut pour roi de France. Un mois plus tard, Godefroi de Harcourt lui fit également hommage pour les fiefs qu'il tenoit en Normandie. Montfort, affoibli par sa longue captivité, et découragé par quelques revers, mourut avant la fin de la campagne (26 septembre), qui ne fut signalée par aucun grand événement. Edouard III débarqua lui-même en Flandre avec sa troisième armée, mais il n'y arriva que pour recevoir la nouvelle du massacre de son ami et de son allié, Jacques d'Arteveld, qui fut tué à Gand, le 19 juillet 1345, dans une sédition : la rivalité entre les tisserands et les marchands de drap, qui se disputoient le monopole de cette industrie prospérante, fut l'occasion de la mort de leur illustre concitoyen, et de la ruine des uns et des autres.

Les Anglais se proposoient, en 1346, d'attaquer de nouveau la France par trois côtés à la fois; de son côté, Philippe VI avoit destiné son fils Jean à leur tenir tête; il avoit nommé duc de Normandie ce prince, alors âgé de vingt-sept ans. Tous les plus grands seigneurs de France s'empressèrent de se ranger sous ses étendards avec toute leur chevalerie; toutes les communes furent aussi obligées de faire marcher leurs milices, et Jean avoit, à ce qu'on assure, cent mille hommes sous ses ordres, lorsqu'il s'avança dans l'Angoumois pour reprendre aux Anglais les conquêtes qu'ils avoient faites l'année précédente; mais, loin d'imiter l'humanité de Derby, il pilla toutes les villes d'où le général anglais se retiroit, Miremont, Villefranche, Saint-Jean-d'Angely, Tonnéins, et il fit égorger tous les habitans des deux premières; il s'arrêta enfin devant la petite ville d'Aiguillon, où une garnison anglaise lui tint tête depuis la fin d'avril jusqu'au 20 août.

Pendant ce temps, Edouard III avoit débarqué à la Hogue, en Cotentin, le 12 juillet, avec quatre mille hommes d'armes et vingt-huit mille fantassins : c'étoit la plus belle et la plus nombreuse armée qu'il lui fût possible de rassembler. A sa tête, il commença à ravager la Normandie, où il ne rencontra point de résistance : une partie de la noblesse, aliénée par les exécutions de 1343, se déclara pour lui; les villes et les communes

trembloient, et avoient perdu tout esprit militaire, et Philippe ne s'étoit point attendu à être attaqué de ce côté. Edouard III ne montroit point cependant la générosité qui avoit facilité les succès de Derby dans le Midi; il pilloit toutes les villes de Normandie qui lui ouvroient leurs portes, et il faisoit entraîner sur ses vaisseaux et transporter au loin tous leurs habitans pour n'en laisser aucun derrière lui. C'est ainsi qu'il traita Caen, Louviers, Vernon, Verneuil, le Pont-de-l'Arché : encore les bourgeois de ces villes pouvoient-ils s'estimer heureux quand, après la première heure depuis l'entrée de ses troupes il arrêtoit le massacre. Les Français n'avoient point d'armée sur la rive gauche de la Seine, mais ils avoient coupé les ponts de la rivière, et se tenoient en garde sur la rive droite. Edouard III remontoit le long de la rive gauche, brûlant et pillant toujours. Il arriva enfin à Poissy, où il passa la Seine le 15 août, tandis que des partis anglais s'avançoient presque jusqu'aux portes de Paris, et venoient brûler les villages de Saint-Germain, Montjoie, Saint-Cloud, Boulogne et Bourg-la-Reine.

Philippe VI frémissoit de rage d'être ainsi insulté jusqu'au centre de ses États; mais sa grande armée étoit toujours à Aiguillon, à cent cinquante lieues de distance; quoiqu'il eût appelé à lui sa noblesse, il ne voyoit point l'armée

royale grossir aussi rapidement qu'il l'auroit souhaité. Ce fut avec joie qu'il y vit arriver le roi Jean de Bohême, alors devenu aveugle, et son fils Charles IV, que les prêtres avoient nommé empereur, mais que les peuples ne vouloient pas reconnoître. Enfin, au milieu d'août, il se mit en campagne avec huit mille cavaliers, six mille arbalétriers génois, et cinquante mille fantassins des communes. Il suivit Édouard III, qui, après avoir passé la Seine, se dirigeoit vers la mer, comptant pouvoir passer aussi la Somme, et se reposer dans son comté de Ponthieu, ou bien retrouver sa flotte à Montreuil. La situation d'Édouard étoit très critique ; l'armée qui le suivoit étoit déjà double de la sienne, et grossissoit sans cesse ; le pays qu'il traversoit étoit ennemi ; le lieu de refuge qu'il cherchoit ne lui présentoit aucune garantie. Enfin, le 24 août, il passa la Somme à gué à la Blanche-Tache, près de son embouchure, pendant la retraite du flux, et l'eau qui commença aussitôt à remonter empêcha son ennemi de le suivre. Ce n'étoit que quelques heures de repos qu'il gagnoit ainsi ; il sentit bien qu'il ne pouvoit aller plus avant, et le lendemain il fit à Crécy-en-Ponthieu toutes ses dispositions pour attendre la bataille, apportant tous ses soins à repaître, à rafraîchir, à reposer ses hommes et ses chevaux, et à leur faire mettre leurs armes en bon état.

Philippe VI regardoit des soins semblables comme au-dessous de sa dignité; il n'écoutoit que sa colère et son orgueil offensé, et il vouloit que la nature obéît à ses passions. Il partit d'Abbeville le 26 août au matin par une pluie abondante, et après cinq heures de marche il arriva en vue des Anglais. Ses hommes et ses chevaux étoient harassés, et les cordes des arbalètes de ses archers étoient si trempées par la pluie qu'elles étoient hors d'état de servir. Philippe avoit annoncé qu'il attendroit au lendemain pour livrer bataille; mais quand il vit les Anglais, sa haine contre eux ne put plus s'accommoder d'aucun délai. Il donna l'ordre que les Génois passassent immédiatement au front de l'armée pour commencer l'attaque. Les Génois répondirent qu'avec leurs arbalètes mouillées et leurs cordes raccourcies il leur étoit impossible de combattre. Philippe VI s'obstina, et ils engagèrent la bataille avec beaucoup de résolution, mais avec un tel désavantage qu'au bout de peu de temps ils furent mis en déroute. La haie des gendarmes français, placée derrière eux, les empêchoit de fuir, quand tout à coup Philippe éleva la voix et cria aux gendarmes : « Or tost, tuez » toute cette ribaudaille, car ils nous empêchent » la voie sans raison. » Cet ordre atroce fut exécuté : les gendarmes français fondirent sur leurs auxiliaires pour les mettre en pièces; mais ce fut

la cause de la perte de la bataille. Pendant la mêlée entre ces deux parties d'une même armée, aucune flèche anglaise ne portoit à faux ; les chevaux s'effarouchoient ; le désordre fut bientôt extrême ; les cavaliers renversés étoient tués par les coutiliers de Galles et de Cornouailles, qui se glissoient entre eux. L'aveugle roi Jean de Bohême, qui s'étoit fait lier à ses compagnons d'armes et conduire au plus fort de la mêlée, y fut tué avec eux. Le duc de Lorraine, les comtes d'Alençon, de Flandre, de Nevers, de Blois, de Harcourt, d'Aumale, de Bar, de Sancerre, de Savoie, et un nombre infini d'autres seigneurs, furent tués aussi. La France n'avoit point encore éprouvé de semblable déroute ; sa plus brillante noblesse avoit succombé, et trente mille morts couvroient le champ de bataille. Ceux-ci, pour la plupart, avoient fait partie de cette malheureuse milice des communes, qui étoit toujours appelée au danger, sans avoir jamais aucune part à la gloire.

Le désastre étoit immense ; mais la manière dont la bataille de Crécy frappa l'imagination du peuple fut plus funeste encore que la perte de tant de soldats. Jusqu'alors, les Français avoient considéré une guerre avec les Anglais comme une occasion presque certaine de conquête ; tout à coup ils se persuadèrent, au contraire, qu'à égalité de nombre ils ne pouvoient pas tenir devant

eux. Le découragement et la confiance dans la fortune avoient changé de drapeaux ; les sentimens ont plus d'influence dans les combats que de nombreux bataillons. Cependant ce n'étoit pas la supériorité de la bravoure anglaise, mais la férocité brutale de Philippe et la présomption insubordonnée de sa noblesse qui avoient causé sa défaite. A cette présomption succéda une défiance de soi-même qui paralysa toute résistance.

Les revers se succédoient pour les Français avec rapidité. Édouard III vint investir Calais, et put, sans être molesté, transformer son camp en une cité nouvelle, où il reposa ses soldats. Le duc de Normandie leva le siége d'Aiguillon, licencia son armée, et laissa toute liberté à Derby de reconquérir l'Agénois, et de s'avancer dans le Poitou. Charles de Blois, en Bretagne, se laissa surprendre et faire prisonnier (18 juin 1347) près de la Roche d'Ériens. Calais enfin, que Philippe ne put secourir, capitula dans les premiers jours d'août 1347 ; et comme Édouard vouloit du sang pour se venger de la longue résistance de cette ville, six héroïques bourgeois s'offrirent volontairement à encourir seuls tout son courroux, pour sauver leurs concitoyens. La reine d'Angleterre eut bien de la peine à obtenir de son mari, par ses instantes supplications, qu'il ne leur fît pas trancher la tête. Ces bourgeois cependant, auxquels l'amour de leur cité avoit inspiré un si

admirable dévouement, aimoient Calais, et non point la France, et ils y demeurèrent dès lors fidèles aux Anglais. Après la capitulation de cette ville, les deux rois, également épuisés, sentirent la nécessité de suspendre leurs hostilités. Une trève pour dix mois fut signée entre eux le 28 septembre 1347, et elle fut ensuite prorogée pendant toute la durée du règne de Philippe VI.

Mais la cessation de la guerre avec les Anglais ne mit point un terme aux calamités des peuples. La France fut tour à tour désolée par la grande peste de 1348, qui se prolongea encore pendant les deux années suivantes, et qui lui enleva un tiers de ses habitans, et par le redoublement de la férocité superstitieuse, soit des magistrats, soit du peuple, qui parut être la conséquence du malheur et de la crainte. Ceux qui voyoient tomber de tous les côtés, autour d'eux, les victimes du fléau de Dieu, vouloient s'en prendre à quelqu'un de la calamité qu'ils éprouvoient. La multitude accusa d'abord les Juifs d'avoir empoisonné les puits et les fontaines. Les moines ne laissoient jamais échapper une occasion de diriger contre eux la fureur populaire. Toutes les demeures des Juifs furent forcées : on les entraînoit sur la place publique, où d'immenses bûchers étoient préparés, et ils périssoient dans les flammes avec leurs femmes et leurs enfans, au milieu des cris de joie d'une populace forcenée. De son côté,

Philippe accusoit les blasphémateurs d'avoir attiré le fléau de Dieu. Quiconque entendoit une parole irrévérente fut contraint, sous des peines sévères, à la dénoncer; et le roi faisoit couper une lèvre, puis l'autre, et enfin la langue, pour chaque récidive. Cependant quelques enthousiastes avoient proposé, pour apaiser le ciel, des processions de flagellans (1349). De longues files d'hommes et de femmes, à moitié nus, parcouroient les rues en faisant jaillir leur sang à coups de discipline; mais Philippe, qui se défioit de tout rassemblement populaire, les fit charger par ses soldats, qui les dissipèrent.

Au milieu des calamités publiques, Philippe VI avoit cependant rempli de nouveau son trésor. Le 22 juin 1349, il avoit rendu une ordonnance pour faire vendre à l'enchère les prévôtés et tous les autres offices de judicature auxquels étoit attaché le droit d'imposer des amendes, réduisant ainsi la justice à n'être plus qu'une ferme royale des extorsions à exercer sur les prévenus. Le monopole des monnoies n'étoit en même temps, pour lui, qu'un moyen de pressurer et de ruiner le commerce par des falsifications continuelles. Avec l'argent qu'il levoit ainsi, il acheta, de deux souverains inconséquens et dissipateurs, deux provinces dont il enrichit le royaume de France. Jacques II d'Aragon avoit perdu son royaume de Majorque, qui avoit été conquis par la branche

aînée de sa maison. Il ne lui restoit que les deux seigneuries de Montpellier et de Lattes; il les vendit au roi, le 18 avril 1349, pour cent vingt mille écus, qu'il dissipa dans une entreprise contre les îles Baléares. La même année, le dauphin Humbert II de Viennois, qui n'avoit point d'enfans, et qui se sentoit accablé de dettes, conséquences de ses déréglemens et de son faste, vendit à Philippe le Dauphiné, pour le prix de deux cent mille florins. Charles, petit-fils du roi, fut investi à Vienne, le 16 juillet 1349, de la souveraineté de cette province. Ce fut ce même prince qui, parvenu plus tard à la couronne, voulut que le titre de dauphin fût affecté désormais au fils aîné des rois de France.

Philippe VI, qui avoit perdu sa femme pendant la peste, se remaria, le 19 janvier 1350, à Blanche de Navarre, jeune princesse de dix-huit ans, promise auparavant à son fils; mais il ne survécut que sept mois à ce mariage. Il mourut le 22 août 1350, à l'âge de cinquante-huit ans, laissant après lui deux fils déjà hommes faits, et sa jeune femme, enceinte d'une fille.

QUATRIÈME SECTION.

Règne de Jean. — 1350-1364.

A la mort de Philippe de Valois, la couronne de France fut transmise à son fils aîné, âgé de trente et un ans. Jean, jusqu'alors duc de Normandie, avoit quatre fils et trois filles. Le second des fils du feu roi Philippe, duc d'Orléans et de Valois, n'avoit pas d'enfans. Le règne de Jean sembloit ne devoir être qu'une continuation de celui de Philippe VI. On trouvoit en lui les mêmes qualités et les mêmes défauts : la même beauté de figure héréditaire dans toute sa race, la même adresse dans les exercices du corps, la même bravoure et la même prétention à être un parfait chevalier ; mais aussi la même prodigalité, le même faste, la même précipitation dans sa colère, la même ignorance de tout principe de gouvernement, comme de toutes les règles de l'art de la guerre. Aussi les fautes et les calamités des deux règnes furent également semblables.

En raison de ce caractère même, Jean, tout comme Philippe, mit sa seule personne à la place

de l'État, et ne prit pour règle de conduite que ses affections et ses caprices; aussi le changement de règne, tandis qu'il ne changeoit aucun des principes ni des habitudes du gouvernement, causa une révolution parmi les dépositaires du pouvoir; car Jean avoit été jaloux de tous ceux qui approchoient de son père, et il ne vouloit élever que ceux qui avoient éprouvé les rigueurs de celui-ci. L'ami et le principal conseiller de Philippe VI avoit été le comte d'Eu et de Guines, qu'il avoit fait connétable. Ce seigneur, fait prisonnier à Caen, en 1346, et mis à rançon par Édouard III, pour soixante mille écus, avoit été relâché sur sa parole d'après les instances du roi. A son avénement au trône, Jean lui fit trancher la tête dans son palais, sans l'intervention d'aucun juge, sans même assigner aucun motif pour cette cruauté. Aussi Édouard III affirma-t-il que cette exécution n'avoit eu d'autre but que de lui faire perdre les soixante mille écus de rançon qui lui étoient dus. D'autre part, Jean combla de ses faveurs ses cousins, les fils de ce Robert d'Artois que Philippe VI avoit accusé de crimes si honteux, et il donna à l'aîné le comté d'Eu; il donna en même temps à Charles d'Espagne, ou de la Cerda, la charge de connétable, dépouille du malheureux favori de son père, qu'il venoit de faire périr.

Jean fut sacré à Reims, le 25 septembre 1350. Jusqu'alors il n'avoit point pris le titre de roi; il

n'avoit employé que le sceau de son duché de Normandie. La phrase bizarre : *Le roi est mort; vive le roi!* est d'une invention plus moderne. Mais, avant même de se dire roi, il avoit commencé à altérer les monnoies. Son inconstance surpassa encore celle de tous ses prédécesseurs. Chaque année, durant son règne, il rendit sur cette matière quinze à dix-huit ordonnances, ramenant souvent le marc d'argent à sa valeur première de 4 livres; après quoi, par des opérations secrètes et frauduleuses, il tiroit de ce même marc 12, 15, et même 17 livres 8 sols. Chaque *crue* des monnoies, ou ordonnance qui *accroissoit* le nombre des livres tirées d'un marc, équivaloit donc à une abolition des dettes; chaque réduction à l'ancien tarif forçoit, au contraire, le débiteur à payer trois et quatre fois ce qu'il avoit emprunté. Ces variations violentes jetèrent un tel désordre dans le commerce, que tous les marchands étrangers abandonnèrent la France, et que le roi fut obligé de régler par un tarif le prix de toute chose vénale.

Les ouvriers des monnoies étoient les seuls employés des finances qui reçussent directement leur paie du roi; en retour, ils s'obligeoient par serment à garder le secret sur toutes les opérations qu'ils exécutoient. Quant aux contributions, elles étoient perçues par des autorités provinciales ou communales, qui comptoient ensuite avec le

trésor royal. Le roi trouvoit plus commode cette perception, qui lui sembloit gratuite. Il ne payoit de gages à personne; et, en effet, si ses officiers civils ou militaires avoient dû recevoir leur paie du trésor, ils l'auroient presque toujours trouvé vide à l'échéance. De cet arrangement financier naissoit le besoin, pour la couronne, d'assembler fréquemment les États-Généraux. Jean n'entendoit point leur permettre de limiter sa propre autorité; il vouloit seulement rejeter sur les députés du peuple ce qu'il pouvoit y avoir d'odieux dans ses trop fréquentes demandes d'argent. Le plus souvent il assembloit séparément les états de la langue d'Oïl, ou des Français du Nord, qui parloient le roman wallon et suivoient le droit coutumier, et les états de la langue d'Oc, ou Français du Midi, qui parloient le roman provençal et suivoient le droit latin. Quelquefois aussi il les réunit en une seule assemblée. Au reste, nous ne trouvons dans aucun des historiens du temps aucun détail sur ces états du royaume, qui souvent ne siégeoient qu'un seul jour. Personne ne sembloit soupçonner leur importance; toutefois la nation commençoit à s'occuper de ses affaires, et quand les jours des grandes calamités survinrent, on la trouva plus préparée qu'on ne s'y attendoit à intervenir dans le gouvernement.

Vers la fin de sa vie, Philippe VI avoit montré beaucoup de faveur aux enfans de ce comte

d'Évreux, son cousin, auquel il avoit marié la fille de Louis X, en lui cédant le royaume de Navarre. Il avoit épousé sa fille Blanche, et il avoit fait épouser à son fils Charles, roi de Navarre, alors âgé de dix-sept ans, une fille de Jean. Mais ce dernier haïssant tous ceux que son père avoit aimés, ne pardonnoit point à son gendre la faveur de Philippe. Ce gendre a reçu des Français le surnom de Charles-le-Mauvais. Il avoit infiniment d'esprit, d'éloquence et d'adresse, mais on l'accusoit d'être faux et cruel ; surtout on ne lui pardonnoit pas ses prétentions, qui cependant étoient fondées. Si le droit des femmes au trône de France étoit admis, c'étoit lui, et non point Édouard III, qui y avoit le meilleur titre ; si leur exclusion étoit reconnue, ses droits aux comtés de Champagne et de Brie étoient du moins incontestables. Il en avoit été dépouillé, pendant sa minorité, par un compromis de ses tuteurs, qui s'étoient contentés de recevoir en échange les comtés d'Angoulême et de Mortaing. Le roi de Navarre se plaignoit de ce que ceux-ci, qui étoient ruinés par la guerre, ne lui donnoient aucun revenu ; le roi Jean en prit occasion pour les lui reprendre sans compensation, et les donner à son connétable et son favori, Charles d'Espagne. L'injure étoit sanglante, et fut punie par du sang. Le roi de Navarre, qui étoit alors à Évreux, son héritage paternel, fit

uer le connétable dans une embuscade, le 8 janvier 1354, et se hâta de se fortifier par l'alliance les Anglais. En même temps, il se montra disposé à s'humilier devant son beau-père, pour acheter sa réconciliation. Deux traités de paix furent signés successivement, le 22 février 1354 et le 10 septembre 1355; et le roi Jean, ayant juré à son gendre qu'il lui pardonnoit, n'attendit plus que le moment où il pourroit se venger de lui.

Ce moment vint seulement le 16 avril 1356. Jean avoit fait son fils Charles duc de Normandie, et ce jeune homme, alors âgé de dix-neuf ans, avoit invité son beau-frère le roi de Navarre, le comte d'Harcourt et plusieurs autres seigneurs normands, à dîner avec lui au château de Rouen. Le roi Jean, qui le savoit, partit d'Orléans la veille, avec soixante cavaliers, le casque en tête. Il entra l'épée nue à la main dans la salle du festin; il saisit lui-même par le collet le roi de Navarre, qu'il appela mauvais traître, en jurant et en le menaçant; il frappa d'une masse de sergent le comte d'Harcourt sur les épaules, et le fit garrotter avec tous les autres convives de son fils. Cinq des prisonniers furent placés sur deux charrettes, et conduits derrière le château, au champ du *Pardon*, où le roi ordonna qu'on l'attendît; il se mit à table, et mangea le dîner qui avoit été préparé pour ceux qu'il envoyoit à la mort; puis,

avec ses enfans et toute la cour, il remonta à cheval, et s'avançant vers les charrettes, il fit couper devant lui la tête du comte d'Harcourt et de trois autres gentilshommes normands. Après quelque hésitation, il envoya le roi de Navarre et deux autres captifs à la prison du Louvre; mais pendant plusieurs semaines, les gardiens du premier continuèrent à lui annoncer, quatre ou cinq fois par jour, qu'ils avoient ordre ou de lui couper le cou ou de le jeter dans un sac à la rivière. Pendant ce temps, le capitaine-général de Normandie attaquoit les terres du roi de Navarre. Évreux, après un assez long siége, fut pris et brûlé. Pont-Audemer fut assiégé ensuite; mais le frère du roi de Navarre, Philippe, comte de Longueville, arriva à temps avec les Anglais, dont il avoit imploré le secours, pour faire lever le siége.

La guerre avec les Anglais avoit recommencé le 25 juin 1355, à l'expiration de la trève, que les deux rois s'étoient refusés à renouveler. Pendant cette première campagne, Édouard III avoit ravagé le comté d'Artois, tandis que son fils, le prince de Galles, que, d'après la couleur de ses armes, on nommoit le prince Noir, ravageoit le Languedoc. Ce jeune homme avoit, dès l'âge de seize ans, gagné ses éperons à la bataille de Crécy; il en avoit alors vingt-six. Il étoit brave et généreux avec les gentilshommes; mais aussi cruel,

aussi féroce qu'aucun autre avec les malheureux roturiers. Il prit et brûla Castelnaudary, les faubourgs de Carcassonne et de Narbonne; il emmena avec lui cinq mille des pauvres habitans qu'il jugea le plus en état de payer rançon, et il chargea mille charrettes de tout le butin qu'il enlevoit. Le comte d'Armagnac, que Jean avoit chargé de lui tenir tête, n'osa se présenter à lui nulle part.

Au mois d'août 1356, le prince Noir se mit de nouveau en campagne. Il partit de Bordeaux avec deux mille hommes d'armes et six mille archers. On remarquoit dans ses marches et la disposition de son armée, une habileté que peu de généraux avoient encore acquise, et que les Français méprisoient, car elle indiquoit qu'il apprécioit ou qu'il craignoit le danger. Cependant le prince Édouard, lui aussi, se laissoit souvent emporter par la fureur de la guerre et l'ivresse de la destruction jusqu'à compromettre son armée. Il passa la Garonne, puis la Dordogne, en pillant successivement l'Auvergne, le Rouergue, le Limousin; il prenoit une ville après l'autre, et lorsqu'il les évacuoit ensuite, il faisoit brûler toutes les munitions, toutes les richesses, qu'il n'avoit pas pu consommer. Il sembloit s'acharner à détruire de fond en comble, jusqu'aux bords de la Loire, ces provinces qui avoient

été anglaises autrefois, et qui devoient bientôt le redévenir.

Dans cette marche, où chaque jour étoit signalé par l'incendie et le massacre, l'armée anglaise fut arrêtée par le château de Romorantin, à dix lieues de Blois, qui lui opposa une résistance obstinée. Édouard le prince Noir jura qu'il ne passeroit pas outre sans s'être vengé. Le château se rendit à discrétion le 3 septembre; il fut brûlé, et tous les êtres vivans qu'il contenoit furent égorgés. Mais l'imprudente obstination du prince anglais avoit donné au roi Jean le temps d'assembler, entre Chartres et Blois, une armée de cinquante mille hommes, en même temps qu'il avoit renforcé les garnisons de toutes les villes du Poitou. Cette armée, le 16 septembre, étoit arrivée à deux lieues de Poitiers; elle avoit coupé le prince de Galles, qui avoit devant lui l'ennemi, et derrière lui le pays qu'il avoit si cruellement ravagé, et où il ne pouvoit plus trouver de vivres.

Le prince de Galles étoit perdu si Jean, qui avoit avec lui son frère le duc d'Orléans, ses quatre fils, vingt-six ducs ou comtes, cent quarante seigneurs portant bannière et six fois plus de monde que son ennemi, avoit été doué de la prudence la plus commune. Édouard avoit occupé une position très forte au champ de Maupertuis, à deux lieues au nord de Poitiers, où l'on ne pouvoit

arriver que par un chemin montant, étroit et dangereux. Il y avoit fait les meilleures dispositions pour le défendre; mais comme il n'avoit point de vivres, et qu'il ne pouvoit en sortir, il auroit été contraint de poser les armes, au plus tard, le second ou le troisième jour; Jean, au lieu d'attendre, n'écoutant qu'une présomption qu'il prenoit pour une inspiration chevaleresque, voulut vaincre ses ennemis par l'épée, et non par la faim. Le 19 septembre, il fit attaquer le plateau de Maupertuis par un corps de cavalerie, qui fut renversé dans le chemin creux. Comme les chevaux effarouchés fuyoient sans leurs cavaliers vers la plaine, le souvenir de la bataille de Crécy frappa toutes les imaginations : une terreur panique s'empara des deux premières divisions de l'armée; le duc d'Orléans et trois des fils du roi, dont l'aîné avoit vingt ans, donnèrent l'exemple de la fuite; leurs courtisans, avec une menteuse loyauté, les accompagnèrent pour les couvrir, disoient-ils, et les sauver. La troisième division, que Jean commandoit en personne, et où il avoit gardé auprès de lui son quatrième fils Philippe, âgé seulement de quinze ans, étoit encore deux fois plus forte que l'armée anglaise; mais Jean, qui venoit d'entendre dire que ses chevaliers auroient dû attaquer à pied le plateau de Maupertuis, et que leurs chevaux effarouchés avoient causé leur perte, donna l'ordre à tous ses cavaliers de descendre

de cheval, au moment où les gendarmes anglais fondoient sur eux dans la plaine. Cette absurde manœuvre acheva de le perdre. Beaucoup de cavaliers, au lieu de quitter leurs chevaux, piquèrent des deux et s'enfuirent; les autres combattirent bravement, mais en désordre. Jean lui-même et son jeune fils, qui gagna alors le nom de Philippe-le-Hardi, montrèrent toute cette vaillance personnelle qu'ils se figuroient former toute la gloire du capitaine; mais leurs chevaliers tomboient les uns après les autres sous le fer ennemi. A midi, toute résistance ultérieure étoit devenue impossible, et Jean se rendit à un transfuge français (Denis de Morbecque); beaucoup de seigneurs et de chevaliers partagèrent le même sort; onze mille morts couvroient le champ de bataille de Maupertuis jusqu'à Poitiers, et le nombre des prisonniers surpassoit celui des vainqueurs.

Le roi Jean, après cette fatale bataille de Poitiers, fut conduit à Bordeaux, et six mois plus tard en Angleterre. Le prince Noir, et ensuite son père, déployèrent toute leur courtoisie dans les égards qu'ils montrèrent au roi leur prisonnier. De son côté, le roi Jean joua le rôle auquel il étoit appelé, de magnanimité dans l'infortune, de magnificence quand il avoit tout perdu, de manière à recueillir les applaudissemens des deux cours. D'autre part, il ne mit pas même en doute que son sort personnel ne fût plus important que

celui de la France. Dès le 23 mars 1357, il conclut une trève de deux ans entre les deux royaumes; puis, quand cette trève fut expirée, il signa, en avril 1359, le traité de Londres, par lequel il partageoit le royaume avec son rival, pour racheter à ce prix sa liberté.

Charles, dauphin, et duc de Normandie, arriva toujours fuyant à Paris, le 29 septembre 1356, dix jours après la bataille. On le regardoit comme un jeune homme instruit pour son siècle, et ses études en astrologie lui ont valu le surnom de Sage, mais sa constitution physique étoit foible; son caractère étoit faux, et la lâcheté dont il venoit de donner des preuves à vingt ans achevoit de le décréditer. Dans le désastre universel, il fut forcé d'avoir recours aux États-Généraux, et il invoqua l'aide de la nation, quand toute autre aide étoit devenue impossible. Il ne restoit, en effet, plus d'armée, plus de trésor, plus de commerce ou d'industrie, et presque plus d'agriculture. Un grand nombre de villes avoient été pillées et brûlées; dans les autres, les variations journalières des monnoies avoient dissipé toute richesse mobilière. Aux champs, dans des provinces entières, les blés avoient été brûlés, les bestiaux égorgés, souvent même les paysans massacrés. Les gens de guerre avoient été congédiés par les deux rois, mais ils s'étoient formés en compagnies d'aventure; c'étoit le nom que pre-

noient les armées qui faisoient la guerre pour leur propre compte, vivant aux dépens du pays, et traitant en ennemi quiconque avoit quelque chose à prendre. En même temps, des milliers de gentilshommes, qui avoient été faits prisonniers par les Anglais, étoient revenus sur leurs terres, délivrés sur parole, pour y rassembler l'argent nécessaire à leur rançon. N'en ayant point eux-mêmes, ils cherchoient à en arracher à leurs paysans, auxquels ils supposoient toujours quelques écus cachés pour leurs dernières nécessités. « Jacques Bonhomme, disoient-ils, crie, mais il « paiera. » Il crioit en effet, car c'étoit en le brûlant avec un fer rouge qu'on lui demandoit de l'argent. C'est alors surtout que naquit, que s'envenima cette haine profonde, invétérée, du paysan contre la noblesse, dont on retrouve aujourd'hui tant de traces. C'étoit pourtant l'institution royale et non féodale qui l'opprimoit. Enfin, n'en pouvant plus de douleurs, il se souleva au mois de mai 1358; on nomma ce soulèvement la Jacquerie. Les Jacques vouloient brûler tous les châteaux, égorger tous les gentilshommes; mais ceux-ci, qui étoient armés et organisés, se réunirent avec les soldats de tous les partis, contre les paysans : on les poursuivit comme des bêtes féroces; tous ceux qu'on trouva rassemblés, tous ceux qu'on soupçonna d'avoir pris part à la révolte, furent massacrés.

Les États-Généraux, sur ces entrefaites, avoient été rassemblés à trois reprises, au mois d'octobre 1356, au mois de mars 1357, et au mois de septembre de la même année; deux hommes d'un grand talent et d'un haut patriotisme, Robert Le Cocq, évêque de Laon, et Étienne Marcel, prévôt des marchands de Paris, se distinguèrent dans ces assemblées. Ils s'efforcèrent d'apporter remède au désordre épouvantable des finances, de donner de la fixité à la monnoie, de changer les impôts les plus oppressifs contre d'autres moins ruineux, et qui produisissent davantage, de reformer enfin une armée nationale; mais le dauphin, qui ne prit le titre de régent que le 14 mars 1358, lorsqu'il fut arrivé à l'âge de vingt-un ans accomplis, ressentoit une mortelle jalousie de l'autorité que s'attribuoient ces assemblées populaires; il arriva jusqu'à interdire à ses sujets de payer l'aide que les États avoient décrétée en sa faveur. Incapable de sauver lui-même la France, il ne vouloit pas que les députés du peuple la sauvassent pour lui.

Robert Le Cocq et Marcel auroient voulu que le peuple ne confondît point le gouvernement avec la personne royale, qui paroissoit en prendre la responsabilité; ils accusèrent vingt-deux des ministres et des conseillers du dauphin de lui avoir donné des conseils perfides, et ils exigèrent leur destitution. Le dauphin les déclara en effet

déchus de leurs emplois; mais, au lieu de les éloigner, il continua à ne consulter qu'eux, à n'accorder sa confiance qu'à eux seuls. Les Etats insistèrent encore pour que le roi de Navarre, qui étoit toujours en prison depuis le festin de Rouen, fût remis en liberté; ils ne l'avoient point encore pu obtenir, quand quelques uns de ses serviteurs réussirent à le tirer de sa prison le 8 novembre 1357. Mais le roi de Navarre, quoiqu'il fît sa cour au peuple, étoit au fond du cœur bien plus porté pour les gentilshommes, et parmi ceux-ci la haine des bourgeois l'emportoit universellement sur la crainte des Anglais; aussi abandonnoient-ils les uns après les autres les États de Paris. Étienne Marcel, pour rendre la confiance à ses partisans, en leur faisant reconnoître combien ils étoient nombreux, les invita à porter, comme marque distinctive, un chaperon miparti de rouge et de bleu, et toute la bourgeoisie adopta aussitôt le symbole du prévôt des marchands.

Les conseillers du dauphin vouloient avant tout dégoûter le peuple du gouvernement populaire; ils prenoient à tâche de faire échouer toutes les mesures des États; ils avoient, malgré les injonctions de ceux-ci, porté la plus extrême confusion dans les monnoies; ils avoient violé la paix conclue avec le roi de Navarre, et poussé ce prince à renouveler des hostilités qui affamoient Paris et

remplissoient la ville de fugitifs. Le prévôt des marchands vint, le 22 février 1358, porter au dauphin les plaintes de Paris contre ses ministres, que les États lui avoient fait destituer : deux d'entre eux, les maréchaux de Normandie et de Champagne, étoient à ses côtés dans ce moment. Le dauphin les consulta avant de donner à Marcel une réponse aigre et insultante, qui augmenta encore l'exaspération des bourgeois. Il n'y avoit aucune loi, aucune justice à laquelle il fût possible de recourir; Étienne Marcel se laissa entraîner par l'exemple de tous les puissans du siècle, qui mettoient toujours la force au lieu de la légalité : il fit tuer les deux maréchaux sous les yeux du dauphin ; alors celui-ci se jeta à ses genoux, lui demanda la vie, arbora lui-même le chaperon mi-parti, et promit de suivre désormais ses conseils en toute chose.

Les États, ou plutôt les trente-six commissaires qu'ils avoient désigné entre eux, pour les associer plus immédiatement au gouvernement, pressoient le prince, depuis qu'il avoit pris le titre de régent, de montrer plus d'activité. Ils le virent avec plaisir se rendre à Provins aux États provinciaux de Champagne, sans prévoir que Charles s'y trouveroit bientôt entouré d'une noblesse irritée contre les bourgeois, et empressée de leur arracher le pouvoir. Soutenu par elle, il prit courage, et convoqua à Compiègne d'autres États-Généraux en

opposition à ceux de Paris. Bientôt il annonça son intention de réduire à la soumission sa capitale par la famine; il appela sous ses étendards toutes les compagnies d'aventure, tous les soldats débandés, tous les brigands qui ravageoient la contrée; il leur fit brûler les greniers, couper les blés en vert et arrêter tous les paysans qui se rendoient à Paris; il s'empara des petites villes qui commandoient le cours des rivières, et il réussit ainsi à faire augmenter démesurément le prix des comestibles. Le petit peuple et la bourgeoisie commencèrent alors à accuser de leurs souffrances leur généreux prévôt. Le roi de Navarre, en qui Marcel mettoit toute son espérance, négocioit tour à tour avec lui et avec le dauphin. Ce dernier en même temps offroit de riches récompenses à quiconque trahiroit Marcel; il gagna en effet un des échevins de Paris, nommé Jean Maillard, qui, dans la nuit du 1er août 1358, tua Marcel devant la porte Saint-Denis, qu'il ouvrit aussitôt aux troupes du dauphin. Six des magistrats de Paris furent tués aux côtés de leur chef; plus de soixante de ceux qui l'avoient secondé furent jetés en prison, et quand Charles rentra le 3 août dans sa capitale, les arrestations de plusieurs centaines de bourgeois, leur torture et leur supplice, signalèrent le triomphe de l'autorité royale.

Cependant, le traité que le roi Jean avoit signé à

Londres avoit été communiqué au dauphin. Le roi captif, pour recouvrer sa liberté, cédoit au roi d'Angleterre, en toute souveraineté, la Normandie, la Guienne, la Saintonge, l'Aunis, l'Agénois, le Quercy, le Bigorre, le Périgord, le Limousin, la Touraine, le Poitou, l'Anjou, le Maine, Boulogne, le Ponthieu et Calais, avec la souveraineté sur la Bretagne, et de plus une rançon de quatre millions d'écus d'or. Le dauphin ne vouloit pas racheter la liberté de son père au prix d'une paix si désastreuse; mais il n'y avoit qu'une autorité nationale qu'il pût opposer à celle du roi; et lui, qui avoit travaillé avec persistance à ôter tout pouvoir aux États-Généraux, il fut obligé de recourir à ces mêmes États pour leur faire rejeter un traité qui livroit la France à ses ennemis. Il les convoqua donc de nouveau à Paris pour le 19 mai 1359. Peu de députés, il est vrai, se rendirent à leur poste; il falloit, pour arriver des provinces, braver les brigands qui ravageoient le pays, et s'exposer ensuite à braver le courroux, ou du prince régent, ou de son père. Telle qu'elle étoit, cette assemblée rejeta le traité de Londres dans sa séance du 28 mai, et déclara qu'elle préféroit la guerre.

Cette guerre, en effet, recommença dans l'automne de 1359. Édouard III vint débarquer à Calais; il s'y trouva bientôt à la tête d'une armée redoutable, composée, non plus d'Anglais seule-

ment, mais d'aventuriers de toutes les nations, qui s'empressoient d'accourir sous les drapeaux d'un roi victorieux. Édouard se dirigea vers Reims; il avoit la pensée ou de s'y faire sacrer, ou si le dauphin vouloit l'en empêcher de lui livrer bataille; mais Charles, pour éviter toute chance d'une défaite, étoit résolu d'éviter tout combat. Il laissa le roi d'Angleterre arriver le 30 novembre devant Reims avec six mille cavaliers armés de fer, et un train de fourgons et d'équipages de guerre tel qu'on n'en avoit point vu de semblable depuis un siècle. Le siége d'une grande ville étoit une opération trop dangereuse pour une saison si avancée; les Français ne vouloient pas même se présenter pour escarmoucher aux estacades qui entouroient les portes. Édouard se contenta donc de ravager le pays. Après avoir dévasté la Picardie, il dévasta la Champagne, puis la Bourgogne, sans rencontrer nulle part de soldats français. Le duc de Bourgogne, qui se voyoit abandonné par son suzerain, signa, le 10 mars 1360, un traité par lequel il s'engageoit à demeurer neutre entre les deux monarques, et promettoit deux cent mille écus pour se racheter du pillage. Édouard vint ensuite se loger à Bourg-la-Reine, à deux lieues de Paris, et il ravagea les environs de cette capitale sans pouvoir réussir à provoquer le dauphin.

Après sa retraite le régent fut enfin obligé

d'écouter les plaintes universelles de la noblesse : celle-ci se voyoit ruinée dans toutes les parties du royaume; ses terres étoient ravagées, ses revenus étoient détruits; elle ne vouloit plus de guerre, et Charles dut consentir à ouvrir de nouvelles négociations. De son côté, Édouard s'apercevoit qu'il n'avoit aucune chance de conquérir le royaume de France, et qu'il n'étoit pas plus avancé vers ce but qu'avant ses victoires. Des conférences furent donc ouvertes le 1er mai à Bretigny, près de Chartres, et un traité y fut enfin signé le 8 mai 1360, par lequel Édouard renonçoit à ses prétentions à la couronne de France, comme aussi à l'héritage des Plantagenets au nord de la Loire; tandis que le roi de France lui cédoit, non plus en fief, mais en toute souveraineté, le Poitou, l'Aquitaine et tous les arrière-fiefs qui en dépendoient, depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées. Indépendamment de ces cessions de provinces entières, la France devoit racheter son roi par une rançon de trois millions d'écus d'or, payables à raison de 400,000 écus par année. L'argent nécessaire au premier paiement fut fourni par Galéas Visconti, seigneur de Milan, qui fut fier d'acheter à ce prix le mariage de son fils avec une fille de France. Le duc d'Orléans, avec deux des fils du roi, et un grand nombre de seigneurs et de bourgeois, furent donnés en otage pour le reste. Le roi, pour consoler ses fils de la capti-

vité à laquelle il les livroit, les créa à cette occasion ducs d'Anjou et de Berry.

Jean fut remis en liberté le 25 octobre, et se rendit à pied en pèlerinage de Calais à Boulogne; de là il s'arrêta dans toutes les villes qui se trouvoient sur son passage, pour y recevoir des fêtes, et il ne fit son entrée à Paris que le 13 décembre 1360. Son royaume étoit en paix, car le roi de Navarre avoit de son côté signé sa pacification le 24 octobre. Mais les habitans n'avoient regagné aucune sécurité; car les soldats licenciés des deux armées s'étoient aussitôt formés en compagnies d'aventure de six ou huit mille guerriers, qui se jetèrent sur les provinces le moins ruinées par la guerre. Comme ils n'attendoient point de solde, et qu'ils devoient vivre uniquement de butin, ils arrachoient à tous ceux qui tomboient entre leurs mains l'argent qu'ils supposoient caché, par tous les tourmens que la plus infernale invention pouvoit suggérer. Tant de douleurs, et de si mortelles inquiétudes, jointes à la misère universelle et à la famine, réveillèrent la peste, qui ne fut pas moins meurtrière de 1361 à 1363 qu'elle l'avoit été en 1348.

On ne convenoit presque jamais que de grands seigneurs fussent morts de la peste; ce fut cependant sous ce fléau que succombèrent, dans l'automne de 1361, le duc de Bourgogne, sa mère et sa sœur. Avec eux s'éteignit l'ancienne maison de

Bourgogne, première branche, détachée en 1031 de la maison capétienne. La Bourgogne étant un fief féminin, cette puissante principauté auroit dû passer au roi de Navarre, arrière-petit-fils du duc Robert II, par l'aînée de ses filles. Mais Jean, qui détestoit Charles-le-Mauvais, ne tint aucun compte de son droit; il se saisit de la Bourgogne; puis, le 6 septembre 1363, il l'octroya, comme duché-pairie, à son quatrième fils, Philippe. Il déclara que c'étoit pour le récompenser de sa constance et de son courage à la bataille de Poitiers, où, seul entre ses enfans, il ne l'avoit pas abandonné. Un tel éloge impliquoit en même temps une sévère condamnation de ses trois autres fils, le dauphin, et les ducs d'Anjou et de Berry. Le duc d'Anjou venoit alors même de fausser sa parole aux Anglais: livré comme otage pour la rançon de son père, il avoit profité de la liberté que la courtoisie d'Édouard III lui accordoit pour s'échapper de Calais et venir à Paris. Le roi Jean fut très choqué de ce mépris des lois de la chevalerie. Il ne connoissoit qu'elle, car il n'avoit aucune idée des devoirs d'un roi, aucun souci de relever le royaume de l'état désastreux où il l'avoit fait choir. Il visitoit alors ses provinces du Midi, pour y recevoir des fêtes, pour y briller par sa belle figure, son adresse dans les exercices du corps, et sa prodigalité au moment où l'argent manquoit pour les dépenses les plus urgentes. Malgré le

besoin extrême que ses peuples avoient de repos, il avoit pris la croix à Avignon, le 31 mars 1363, et s'étoit engagé à conduire en Orient une nouvelle croisade. Le désir d'associer Édouard III à cette folle entreprise, ou celui d'excuser la fuite de son fils, le duc d'Anjou, le détermina à repasser en Angleterre le 3 janvier 1364, après avoir obtenu d'Édouard un ample sauf-conduit pour lui-même, et deux cents chevaliers, avec pleine faculté d'aller et de revenir. Il n'en revint point cependant, car, au milieu des fêtes et de la *galanterie* où il passoit ses journées, il tomba malade, à l'hôtel de Savoie, où il étoit logé, et il y mourut le 8 avril 1364, à l'âge de quarante-cinq ans.

SECTION CINQUIÈME.

Règne de Charles V, ou le Sage. — 1364-1380.

Le roi Jean ne s'étoit proposé d'autre but dans la vie, il n'avoit conçu d'autre gloire que celle d'être un bon chevalier. Ce caractère lui paroissoit appartenir à la bonne mine, à la force de corps, à l'adresse dans les exercices, à la bravoure et à la prodigalité. Il eut pour successeur l'aîné de ses fils, Charles V, le prince le plus éloigné, entre tous ses contemporains, du caractère chevaleresque. Charles V étoit entré dans sa vingt-huitième année; il étoit foible, maladif, et d'un caractère peureux. Il ne quittoit guère son palais, et il s'y déroboit autant qu'il pouvoit aux regards du public. Il avoit étudié quelque peu dans les livres; il passoit pour savoir l'astrologie, et de là lui vint son surnom de Sage ou de savant. Mais la postérité a confirmé ce surnom, parce que, durant les seize années de son règne, il releva la puissance royale, il rendit de nouveau la France redoutable à ses voisins, et il recouvra les provinces qu'il avoit lui-même abandonnées aux Anglais par le traité

de Bretigny. Toutefois, tandis que ses succès furent constans, aucun monarque n'afficha jamais plus ouvertement l'intention de se refuser à tout danger; aussi, ne pouvoit-on s'empêcher de le comparer à une araignée, qui veille et se cache dans un coin obscur, tandis que ses filets sont étendus en tout sens, et qui dévore l'un après l'autre des ennemis bien plus forts et plus courageux qu'elle, après seulement qu'elle les a enlacés.

Charles V étoit rempli de haine et de jalousie contre les libertés et les priviléges de ses peuples. Pendant qu'il étoit encore dauphin, il avoit lutté contre les États-Généraux à Paris; et, après les avoir subjugués, il avoit poursuivi avec acharnement tous les amis d'Étienne Marcel, tous les patriotes, pour les faire périr dans les supplices. Devenu roi, il assembla encore plus d'une fois les États-Généraux, surtout lorsqu'il avoit besoin de s'appuyer sur eux pour se délier des engagemens qu'il avoit pris. Il n'avoit plus rien à craindre de leur part: les députés, effrayés par les supplices récens, attendoient ses ordres pour voter, et faisoient entre eux assaut de servilité. Incapable de pitié, d'affection et de reconnoissance, il étoit en retour détesté par ses proches, mais surtout par sa belle-mère, Jeanne de Boulogne, par les deux reines Jeanne et Blanche de Navarre, veuves de Charles IV et de Philippe VI, et par sa sœur, la

reine de Navarre. De son côté, il ressentoit la haine la plus implacable contre Charles-le-Mauvais, mari de celle-ci. Il savoit bien qu'il étoit accusé de l'avoir trahi lorsqu'il lui avoit donné le festin de Rouen, où le roi de Navarre avoit été arrêté. Aussi, n'ayant plus de réputation à ménager, il le trahit de nouveau, au moment où il apprit la mort de son père. Il ne changea son titre de duc de Normandie contre celui de roi que le 19 mai, jour de son sacre. Mais, dès le 7 avril, au sein de la paix, il chargea son lieutenant, Boucicault, d'attaquer en trahison, surprendre et piller Mantes, Meulan, et les autres forteresses du duché d'Évreux, qui appartenoient au roi de Navarre. Charles V n'avoit pas plus de pitié de son peuple que de ses proches; quand il voyoit les villages français brûlés par ses ennemis, ou leurs habitans égorgés, il disoit tranquillement : *Ce ne sont que fumées*, et jamais il ne vouloit rien hasarder pour les sauver. Cependant, il apportoit à l'administration un plan, une volonté, une intelligence dont son père avoit été incapable; il rétablit de l'ordre dans les finances, il renonça à la fatale pratique d'altérer les monnoies; et, par sa régularité et sa prudence, quoiqu'il ne se proposât jamais le bien de ses sujets, il contribua à améliorer leur sort.

D'ailleurs, il survenoit à cette époque un changement dans l'art de la guerre, qui sembloit s'ac-

corder avec le caractère du nouveau roi. La noblesse française avoit enfin reconnu quelle calamités elle avoit attirées sur elle-même par son mépris de toute stratégie, de toute tactique, de toute prudence militaire; elle s'étoit alors jeté d'un extrême dans l'autre : elle avoit voulu exceller dans l'art, et elle l'avoit confondu avec la fourberie; elle avoit aussi admis en principe qu'à la guerre le succès justifie tout. Un nombre infini de chefs d'aventuriers s'étoient formés dans les longues guerres civiles de Bretagne. Sur ce théâtre étroit, où ils n'étoient occupés que de surprises de châteaux, de stratagèmes et de ruses de guerre, ils s'étoient accoutumés à regarder la foi aux sermens et à la parole donnée comme duperie. On les avoit vus souvent invoquer la générosité ou la compassion de leurs adversaires pour leur tendre un piége et les faire périr. C'étoit ainsi que Boucicault, le premier jour du nouveau règne, avoit surpris Mantes; c'étoit ainsi que du Guesclin grandissoit en renommée. Ce dernier étoit un pauvre gentilhomme breton, illétré, hargneux, d'une figure ignoble, d'un caractère féroce, d'habitudes prodigues, qui l'avoient rendu cher aux soldats. Il avoit signalé ses talens pour la ruse dans les surprises et les trahisons de Bretagne; en même temps, fort de corps, adroit, et d'une bravoure à toute épreuve, il joignoit à ces qualités le coup d'œil du capi-

taine, et il montra dans la conduite des armées une habileté jusqu'alors inconnue en France. Peu de généraux cependant furent plus souvent faits prisonniers. Ce fut son sort entre autres à la bataille d'Auray, le 29 septembre 1364, où Charles de Blois, l'un des prétendans au duché de Bretagne, fut tué.

La France avoit jusqu'alors soutenu le parti de Charles de Blois, mais il n'étoit pas dans le caractère de Charles V de s'obstiner contre la fortune: il reconnut pour duc de Bretagne le rival de Charles de Blois, Jean IV de Montfort, par le traité de Guérande, qui mit fin, le 11 avril 1365, aux guerres de succession par lesquelles cette province avoit été désolée pendant vingt-cinq ans. Charles V décida aussi son beau-frère, le roi de Navarre, à signer à Paris, le 6 mars 1365, un traité par lequel il renonçoit à ses droits sur Meulan, Mantes et Longueville, que les Français lui avoient enlevées par surprise, et il soumettoit ses prétentions sur la Bourgogne à l'arbitrage du pape. Ainsi, le royaume avoit cessé d'être en guerre, mais l'on ne peut appeler paix l'état effroyable de désolation des provinces, abandonnées aux ravages des compagnies d'aventuriers. Non seulement les soldats des trois rois, de France, d'Angleterre et de Navarre, marchoient réunis sous les drapeaux de quelque brigand qui conduisoit souvent jusqu'à huit ou dix mille hommes, on en voyoit arriver

d'autres d'Espagne, de Belgique et d'Allemagne et comme ils faisoient la guerre uniquement pour le pillage, aucune paix, aucune trève n'étoit possible avec eux, aucune merci ne pouvoit être espérée par ceux qui tomboient entre leurs mains.

Un seul expédient sembloit s'offrir pour délivrer la France de ce fléau : c'étoit d'entraîner tous ces brigands dans quelque expédition étrangère. La discorde entre Pierre-le-Cruel, roi de Castille, et son frère Henri de Trastamare, offrit à Charles V cette occasion, qu'il cherchoit. Pierre avoit, en 1361, fait mourir par le poison sa femme, sœur de la reine de France, et fille de la duchesse de Bourbon ; la punition de ce forfait donnoit un aspect chevaleresque à l'expédition où l'on vouloit entraîner les soldats de France. Charles se soucioit fort peu de cette vengeance, mais il lui importoit de trouver un homme qui inspirât de la confiance aux compagnies, et qui réussît à leur faire passer la frontière. Aucun ne lui parut propre à ce métier difficile à l'égal de du Guesclin : il paya donc sa rançon, il lui avança de l'argent, pour qu'il pût appeler à lui tous les aventuriers qui désoloient la France; et leur armée, conduite par ce grand capitaine, franchit en effet les Pyrénées au mois de janvier 1366.

A l'apparition de ces brigands en Espagne, la révolution de Castille s'accomplit, moins par leur

bravoure que par l'impatience du peuple, qui de toute part se soulevoit contre Pierre-le-Cruel : celui-ci, sans tenter de combattre, s'enfuit vers l'Andalousie, tandis que son frère naturel, Henri de Trastamare, fit son entrée à Burgos, le 5 avril 1366, et se fit couronner comme roi de Castille. Il n'eut plus grande hâte que de congédier les brigands des compagnies, avec de riches récompenses, et ceux-ci, dès le mois de juin, avoient repris la route de France. D. Pierre-le-Cruel y arrivoit de son côté avec ses deux filles et ses trésors. Repoussé de toute l'Espagne, il s'étoit embarqué, et il étoit venu se mettre, à Bordeaux, sous la protection d'Édouard, prince de Galles et duc d'Aquitaine. Le prince Noir, qui aimoit la guerre, sans se soucier d'examiner quelle estime pouvoit mériter son protégé, promit à don Pedro de le remettre sur le trône : les brigands, de retour d'Espagne, arrivoient justement alors sur sa frontière; il n'eut aucune difficulté à les engager à venir avec lui défaire l'ouvrage qu'ils venoient à peine d'accomplir. A leur tête, il partit de Bordeaux le 10 janvier 1367; il entra en Espagne par les défilés de la Navarre; il défit, le 3 avril, dans la grande bataille de Najarra, le nouveau roi D. Henri, encore que celui-ci eût confié le commandement de son armée à du Guesclin, qu'il avoit fait connétable de Castille. D. Henri s'enfuit. Du Guesclin

demeura prisonnier du prince de Galles, et don Pierre-le-Cruel fut rétabli sur son trône.

Cette intervention des Anglais en faveur d'un monstre exécrable fut la vraie cause de la ruine de leur pouvoir en France. Le prince de Galles avoit plus de talens comme guerrier que comme administrateur; aussi avoit-il aliéné les cœurs des Aquitains soumis à son gouvernement. Il y avoit plus de deux siècles qu'Éléonore d'Aquitaine avoit porté son héritage à Henri II; mais les peuples qui avoient obéi si long-temps aux Anglais, se sentoient plus Français qu'à aucune époque précédente, justement parce que leurs maîtres étoient *plus Anglais*. Au lieu d'être ensemble sujets d'un même *roi*, l'un des peuples étoit devenu sujet de l'autre, et il étoit offensé à toute heure par l'orgueil et les préjugés de ses maîtres. Mais l'aigreur entre eux s'augmenta par les contributions de guerre qu'exigea le prince pour subvenir à son expédition de Castille, par la défiance qu'il témoigna aux seigneurs gascons qui s'étoient engagés à le suivre, et qu'il congédia; par le renvoi surtout du sire d'Albret, qu'il avoit invité à lever mille lances pour son service, tandis qu'il n'en voulut ensuite admettre que deux cents dans son armée. La crainte toutefois maintenoit les Gascons dans l'obéissance; cette crainte cessa quand ils virent revenir, au mois de septembre, le prince Édouard; il avoit perdu les

trois quarts de son armée par les maladies : lui-même, il étoit affoibli, épuisé par la fièvre, et il portoit dans son sein les germes du mal auquel il succomba près de dix ans plus tard. Le prince Noir vida son épargne, il fondit sa vaisselle, il doubla les impôts pour payer la solde de ses troupes, auxquelles D. Pedro avoit manqué de parole; et quand il vit que, malgré ses efforts, il ne pouvoit empêcher le pillage de ses propres États, il lâcha de nouveau son armée sur la France. Alors, la fermentation sourde, l'impatience, la haine s'accrurent rapidement dans toutes les provinces où commandoient les Anglais, et elles éclatèrent enfin par une tentative presque universelle pour secouer leur joug.

Charles V, caché dans son palais, et le plus souvent malade, se faisoit remplacer par ses frères dans le gouvernement des provinces. Les anciens grands vassaux avoient disparu, mais les princes du sang formoient une nouvelle féodalité royale : elle étoit fastueuse, hautaine, ignorante; elle ne connoissoit d'autre principe de gouvernement que le despotisme, et elle le substituoit à l'ancienne pondération du seigneur et du vassal; elle regardoit les provinces avec mépris: leurs mœurs, leurs célébrités locales, leur langage, lui paroissoient ridicules. Tandis que l'antique féodalité trouvoit dans ses seigneuries sa puissance et sa gloire, la nouvelle n'y voyoit que

des revenus. Les frères du roi n'étoient pas les seuls princes du sang : le roi de Navarre, les ducs de Bretagne, de Bourbon, d'Orléans ; les comtes de Dreux, d'Alençon, d'Eu, d'Étampes, et plusieurs autres encore, étoient issus de la maison royale ; quant aux anciennes familles provinciales, presque toutes s'étoient éteintes.

Charles V, se conformant aux volontés de son père, avoit donné, le 31 mai 1364, l'investiture du duché de Bourgogne à son quatrième frère Philippe-le-Hardi, et comme celui-ci épousa, le 19 juin 1369, Marguerite, héritière du comté de Flandre, il réunit sous sa domination les deux *plus puissantes* et les plus riches des anciennes pairies. A son second frère, le duc d'Anjou, Charles confia le gouvernement du Languedoc, et celui-ci y exerçoit une autorité si illimitée qu'il écrivit, le 31 janvier 1366, aux sénéchaux de ses trois provinces, de n'exécuter aucun ordre du roi son frère s'il ne l'avoit sanctionné lui-même. Le duc d'Anjou, qui avoit faussé sa foi aux Anglais, et qui sentoit qu'il étoit méprisé par eux, leur portoit en retour une haine implacable, et chaque jour il la faisoit ressentir au prince de Galles dans les rapports de frontières entre le Languedoc et la Guienne. Les autres otages laissés en Angleterre par le roi Jean s'étoient pour la plupart rachetés en livrant aux Anglais leurs forteresses au lieu de leur personne. C'étoit ce qu'avoit fait entre autres le duc

de Berri, troisième frère du roi. Quoique sa tête fût foible et que son caractère fût lâche, Charles, à son retour en France, lui avoit donné le gouvernement de l'Auvergne.

L'action du pouvoir public, sous ces princes ignorans et fastueux, étoit constamment funeste au peuple. Un dénombrement auquel on travailla en Languedoc pour la perception d'un fouage fit voir que sous l'administration des Valois la guerre, la peste et la famine avoient réduit la population, dans quelques districts, aux deux tiers, dans d'autres, au tiers de ce qu'elle étoit auparavant; mais cette dépopulation fut justement la cause qui redoubla l'énergie de la reproduction. Tant de travail étoit devenu nécessaire que les salaires montèrent au taux le plus élevé: aussi, malgré les impôts, les incendies, le pillage des gens de guerre et le droit de prise, le pauvre trouvoit moyen de vivre dans l'abondance dès qu'il savoit et vouloit travailler.

Charles V reconnut que ce retour de bien-être avoit produit un réveil du patriotisme: le roi avoit rétabli quelqu'ordre dans ses finances; il s'étoit attaché de bons capitaines, et il jugea le moment favorable pour recommencer les hostilités, afin de chasser les Anglais de France. Le prince Édouard avoit à peine quitté la Castille que Henri de Trastamare y étoit rentré; il avoit vaincu son frère à la bataille de Montiel le 14

mars 1369, et, l'ayant fait prisonnier, il l'avoit poignardé de sa main. Henri, plein de reconnoissance pour la France, s'étoit allié étroitement à elle par son traité du 20 novembre 1368. D'autre part, les Anglais s'étoient chargés de faire valoir les droits des filles de Pierre-le-Cruel, et en 1372 les deux frères du prince de Galles les épousèrent. Dès-lors, l'aîné, Jean de Gand, duc de Lancastre, prit le titre de roi de Castille, et la maison d'Angleterre annonça la prétention de conquérir à la fois la France et l'Espagne.

Dès l'année 1368, Charles V préparoit son attaque contre les Anglais; il avoit attaché à ses intérêts en Bretagne Olivier de Clisson, fils de celui que Philippe VI avoit si barbarement fait mourir; il avoit contracté une alliance de famille avec le sire d'Albret et le comte d'Armagnac; il s'étoit assuré les secours de Henri de Castille; il avoit enfin reçu un appel, du 30 juin 1368, des seigneurs gascons contre Édouard, qui vouloit lever sur eux un nouveau fouage: ceux-ci, qui avoient refusé cet impôt en déclarant que le luxe du prince et ses prodigalités le forçoient seuls à grever ainsi ses sujets, prétendoient que le roi de France étoit toujours leur seigneur suzerain, car il n'avoit pas dépendu de lui de renoncer à leur allégeance. Charles, en conséquence, cita, le 25 janvier 1369, le prince duc d'Aquitaine à comparoître devant sa cour des

pairs *pour ouïr droit sur les plaintes émises contre lui*. Édouard, enflammé de colère, répondit qu'il se présenteroit en effet à la cour, mais à la tête de soixante mille hommes. Cependant, la maladie qu'il avoit gagnée en Castille ne lui permit point d'exécuter cette bravade. Le 29 avril, le roi lui avoit déclaré la guerre, et le même jour il avoit surpris et séquestré le Ponthieu. Des États-Généraux assemblés à Paris au mois de mai déclarèrent que, malgré les stipulations expresses du traité de Bretigny, le roi étoit toujours suzerain de l'Aquitaine, et que le duc étoit tenu de se soumettre à son jugement. Les ducs d'Anjou et de Berri étoient entrés en Guienne, et ils avoient poussé les peuples à la révolte; le duc de Bourgogne, en même temps, avoit rassemblé une armée en Normandie. Tous trois, il est vrai, d'après les ordres de leur frère, se retirèrent et congédièrent leurs soldats dès que les Anglais marchèrent à leur rencontre.

L'année suivante, Charles V poursuivit le même système avec plus de succès encore. La cour des pairs, qui mettoit en oubli tout principe d'impartialité ou de justice, condamna, le 14 mai 1370, le prince Édouard comme rebelle, et confisqua son duché d'Aquitaine; le duc d'Anjou fit révolter l'Agénois, le duc de Berri le Limousin; mais tous deux se retirèrent dès que le prince de Galles entra en campagne. Celui-ci étoit gra-

vement atteint d'hydropisie, et réduit à se faire porter en litière. Il vint toutefois attaquer Limoges, dont l'évêque avoit, peu de semaines auparavant, dans les premiers jours d'octobre, ouvert les portes au duc de Berri; il y entra par la brèche, et, malade comme il étoit, regardant de sa litière, il en fit massacrer sous ses yeux tous les habitans désarmés, avec leurs femmes et leurs enfans. Ce forfait fut le terme de sa carrière militaire; il repassa en Angleterre au mois de janvier 1371; dès lors il continua à y lutter contre la maladie à laquelle il succomba le 8 juin 1376.

Le massacre de Limoges ne fit aucune impression sur Charles V; il ne prenoit point de souci des calamités qui n'atteignoient que ses sujets. Il avoit revêtu du Guesclin, le 20 octobre 1370, de la charge de connétable; il l'employoit de concert avec son compatriote Olivier de Clisson, que sa férocité avoit fait surnommer *le Boucher*; tous deux, entrant dans sa politique, fatiguoient les Anglais, qu'ils laissoient librement parcourir la France, puis, lorsqu'ils les voyoient épuisés, ils les attaquoient tout à coup et obtenoient sur eux de petits avantages. Le duc de Lancaster, qui avoit succédé à son frère dans le gouvernement de l'Aquitaine, avoit ensuite quitté cette province pour porter la guerre en Castille; les Anglais, s'abandonnant à la folle ambition de conquérir à la fois deux puissans royaumes, s'é-

puisoient dans l'un et dans l'autre, et ne se présentoient plus qu'en nombre fort inférieur à leurs ennemis. Les Aquitains se révoltoient les uns après les autres pour se donner à la France. Poitiers ouvrit ses portes au connétable au mois de juin 1372, La Rochelle le 15 août, Thouars le 29 septembre, et la conquête du Poitou fut accomplie le 21 mars 1373 par le petit fait d'armes de Chizey, où du Guesclin, avec 1400 hommes, défit environ 700 Anglais, et les fit tous prisonniers. La Bretagne fut ensuite attaquée par le connétable : le duc de cette province ayant embrassé le parti d'Édouard III, son beau-père et son bienfaiteur, elle fut presque en entier conquise en une seule campagne. Édouard III, pour relever la réputation de ses armes, renvoya vers la fin de juillet 1373, le duc de Lancaster à Calais, avec une brillante armée; mais Charles V, fidèle à sa politique, lui refusa toute occasion de combattre; il lui laissa traverser sans résistance la Picardie, l'île de France, la Bourgogne, le Nivernois, le Forez, l'Auvergne et le Limousin, brûlant et dévastant les villes et les villages, détruisant les granges, égorgeant les troupeaux et souvent les bergers, sur toute la longue ligne qu'il avoit suivie. Enfin après cinq mois de marche, le duc de Lancaster amena, peu avant Noël, son armée à Bordeaux, épuisée de fatigue, ayant perdu

ses chevaux et ses équipages dans les montagnes d'Auvergne, et n'étant plus en état de rien entreprendre.

Cette expédition, qui avoit humilié la France et ruiné tant de provinces, acheva toutefois d'abattre la puissance des Anglais sur le continent. Dès le mois de janvier 1374, une suspension d'armes fut signée entre les deux couronnes; elle fut suivie, le 27 juin 1375, d'une trève, conclue seulement pour une année, mais qui se prolongea jusqu'après la mort d'Édouard III, survenue le 21 juin 1377. Charles V, sans livrer de bataille, avoit recouvré le Ponthieu, le Quercy, le Limousin, le Rouergue, la Saintonge, l'Angoumois, le Poitou, et il avoit engagé tous les feudataires de la Haute-Gascogne à se remettre sous son autorité. En même temps, il avoit affermi sur le trône de Castille le roi qu'il avoit aidé à y monter, et qui lui avoit voué une reconnoissance inaltérable; il s'étoit assuré l'amitié de son oncle l'empereur Charles IV, et de son beau-frère Jean Galéaz Visconti, souverain de la Lombardie; enfin il continuoit à tenir dans Avignon le pape sous sa dépendance, et il avoit rempli l'Europe d'admiration pour sa haute habileté et pour sa puissance.

La France étoit crainte, mais elle étoit loin d'être heureuse ou enviée : les autres nations

la regardoient comme soumise à un esclavage qu'elles ne se seroient jamais résignées à supporter. Charles V n'avoit pu, même par ses conquêtes, faire goûter à la nation française sa manière de faire la guerre; elle se sentoit humiliée de ce que ses armées reculoient sans cesse devant l'ennemi. Les gentilshommes rougissoient de cet aveu journalier de leur manque de vaillance; les bourgeois, les paysans, désormais battus, baffoués par tous ceux qui prétendoient agir au nom du roi ou des princes, avoient perdu tout sentiment de leur propre dignité. Charles V les avoit néanmoins délivrés des compagnies d'aventure, qui, pendant la paix précédente, avoient causé tant de ravages. Plusieurs d'entre elles avoient passé en Italie; Enguerrand de Coucy avoit, en 1375, conduit les autres en Suisse; mais là elles avoient rencontré, au lieu de vilains abrutis par l'esclavage, des paysans libres et armés, qui n'avoient pas seulement repoussé ces brigands, mais les avoient bientôt tous détruits.

Les pauvres, à qui l'ordre social ne réservoit que des souffrances, ne trouvoient point dans les pensées religieuses les consolations qu'ils y cherchoient : la douleur préparoit à la dévotion, le progrès des lumières arrivées du dehors, par le plus grand mélange des peuples, hâtoit la fermentation des esprits; mais lorsque les âmes pieuses se tournoient vers la cour de Rome pour lui de-

mander ou des consolations ou des exemples. elles la trouvoient devenue toute mondaine, toute politique, dans sa captivité d'Avignon, et elles étoient rebutées de sa profonde corruption aussi elles recouroient à des docteurs plus austères et plus enthousiastes. Depuis l'an 1000, l'appel à une vie plus dévote, l'enseignement d'une morale plus épurée, n'avoit jamais été suspendu; mais le clergé avoit toujours considéré cet appel comme une usurpation de ses droits, comme une rébellion contre son autorité. L'inquisition veilloit sans cesse, et arrêtoit ce mouvement des esprits par d'effroyables supplices. Une bulle d'Urbain V, du 3 septembre 1365, avoit recommandé aux inquisiteurs de France la prompte extermination de ceux que le vulgaire nommoit *béguards* et *béguines*, du nom des capuchons dont ils couvroient leur tête. Grégoire XI, qui succéda, en 1370, à Urbain V, se montra plus alarmé encore des progrès de l'esprit d'examen. Il fit rallumer, en 1372, les bûchers en Allemagne contre les béguards et les béguines; la persécution fut surtout atroce à Magdeburg, à Brême, et elle fit refluer sur toute l'Europe ceux qui s'efforçoient d'y échapper. Grégoire XI en étant averti, adressa des lettres encycliques au clergé d'Allemagne, de Hongrie, de Pologne et de France, pour demander qu'ils fussent partout arrêtés et détruits. On leur donna le nom nou-

teau de *Turlupins*, comme s'étant tournés en loups, ou ayant pris leur retraite parmi les loups, et les outrages auxquels ils étoient livrés avant leur supplice furent nommés *turlupinades*. L'inquisition en fit brûler un grand nombre à Paris et dans les principales villes du royaume.

Dans le même temps, des lettres, bien plus pressantes encore, étoient adressées par le pape aux évêques du Dauphiné et du Piémont, pour qu'ils fissent brûler les Vaudois des Hautes-Alpes; ainsi qu'à ceux du Languedoc, pour qu'ils fissent brûler tous les patérins de l'Albigeois. Dans ces provinces, après des exécutions en masse, les juges ecclésiastiques et les bourreaux se lassoient, et l'on voyoit les sectaires renaître de leurs cendres dans ces intervalles de langueur. Le pape crut devoir exciter le zèle des persécuteurs par la cupidité. Il ordonna, en 1375, que les confiscations des biens des suppliciés appartiendroient aux juges qui les auroient condamnés, tandis que la nourriture des détenus seroit à la charge des évêques qui les auroient laissés vivre.

Mais, vers cette époque même, le pape fut rappelé en Italie, par la guerre dite de la liberté, que la république de Florence porta dans les États de l'Église. Il partit d'Avignon le 13 septembre 1376, et recouvra une partie de ses états, mais il mourut à Rome le 27 mars 1378. Le collége des cardinaux auroit probablement donné à l'Église

un chef qui l'auroit remise sous la domination de la France, sans l'intervention du peuple de Rome. L'élection d'Urbain VI, qui se fit au milieu de ses clameurs, donna naissance au grand schisme d'Occident. Urbain VI fut reconnu par la plus grande partie de l'Europe; Clément VII, qui lui fut opposé, revint avec les cardinaux français s'établir à Avignon. Il fut le pape de la France et de ses alliés. Les deux papes, occupés dès lors à s'accabler réciproquement d'anathèmes, se relâchèrent dans la poursuite des hérétiques; et Jean Wickleff, docteur en théologie à Oxford, osa enseigner, sous la protection du duc de Lancaster, les mêmes doctrines pour lesquelles on venoit de brûler les Albigeois, les Vaudois, les Béguards, et les Turlupins.

Le prince de Galles, le roi Édouard III, et le pape, moururent de 1376 à 1378, et Charles V, qui étoit presque toujours malade, avoit pu s'attendre à les précéder. Cette pensée lui fit rendre, au mois d'août 1374, lorsque son fils aîné n'avoit encore que six ans, sa loi royale, ordonnance qui fixoit la majorité de son successeur au jour où il entreroit dans sa quatorzième année, et qui déféroit jusqu'à cette époque la régence à son frère le duc d'Anjou, et la tutelle à la reine-mère. Mais, tandis que Charles V se figuroit pouvoir hâter par une loi l'âge de la prudence pour son fils, il profitoit de ce que le

petit-fils de son ancien rival, Richard II, roi d'Angleterre, étoit lui-même, en raison de son âge, incapable de se défendre : il le fit attaquer en 1377, et en Angleterre et en Guienne; il fit brûler Rye et l'île de Wight, et du Guesclin fit prisonnier Thomas Felton, sénéchal de Bordeaux, avec les quatre plus grands seigneurs gascons du parti anglais : les sires de Duras, de Rosan, de Mucident et de Langoyran. Charles V saisit aussi cette occasion pour attaquer son beau-frère, le roi de Navarre, pour l'accuser de crimes atroces et invraisemblables, et pour faire périr par un horrible supplice ses deux conseillers les plus intimes, du Rue et du Tertre, qui gouvernoient pour lui le comté d'Évreux.

La fortune toutefois commençoit à se lasser des faveurs qu'elle avoit si long-temps montrées à Charles V. Aucun roi de France n'avoit ressenti plus de haine pour le pouvoir populaire, et n'avoit apporté plus de constance à supprimer toute résistance à l'autorité royale; tandis que son époque étoit précisément celle où, dans toute l'Europe, les peuples commençoient à se réveiller, et à demander compte aux souverains de ces prérogatives qu'ils n'auroient dû exercer que pour le bien de tous. En Espagne, en Italie, en Angleterre, en Allemagne, en Bohême, en Flandre, la résistance opposée aux abus du pouvoir avoit été couronnée par le succès, et le prince avoit dû reculer devant

le peuple. Charles V éprouva à son tour la même résistance qu'il avoit provoquée par d'intolérables extorsions. Son frère Louis, duc d'Anjou avoit engagé la reine Jeanne de Naples à l'adopter comme fils, et à le désigner pour être son successeur. Pour profiter de cette faveur, il auroit *falla* une puissante armée; et Louis d'Anjou, pour la rassembler et pour remplir son trésor, écrasoit les provinces que Charles V lui avoit données à gouverner. Il avoit tellement épuisé le Languedoc, que le nombre des feux de cette province étoit tombé de cent mille à trente mille. La contribution directe que payoit chaque feu, ou ménage, et qu'on nommoit le fouage, ne passoit point en général une livre par année. Mais, au mois de mars 1379, le duc d'Anjou demanda cinq livres par feu au Languedoc; et, au mois d'octobre de la même année, douze livres. Une aussi ruineuse exaction fit éclater des révoltes dans la plupart des villes, et pour les dompter le duc d'Anjou eut recours à d'effroyables supplices. Le 24 janvier 1380, il prononça la condamnation de Montpellier, qui lui avoit cependant ouvert volontairement ses portes : deux cents citoyens de cette seule ville devoient être brûlés vifs, deux cents pendus, deux cents décapités, et dix-huit cents devoient être notés d'infamie, tandis que tous leurs biens seroient confisqués. Nîmes et Clermont-Lodève avoient déjà été châtiées avec

cette main de fer, mais Charles V ne permit pas que la sentence contre Montpellier fût mise à exécution. Il ôta au duc d'Anjou le gouvernement du Languedoc. Ce duc mécontent se retira dans son apanage : c'étoit le Maine, l'Anjou et la Touraine, provinces qui étoient toujours abandonnées à ses caprices.

Vers le même temps, Charles V avoit offensé lui-même une autre de ses provinces. Quoique les Bretons eussent embrassé la cause de la France contre l'Angleterre, ils tenoient à l'indépendance de leur patrie et au lustre de la cour des ducs de Bretagne ; aussi repoussèrent-ils avec indignation un arrêt de la cour des pairs, du 9 décembre 1378, qui condamnoit leur duc Jean de Montfort, et déclaroit son duché confisqué ; ils rappelèrent Montfort d'Angleterre, et le reçurent avec enthousiasme, lorsque, le 3 août 1379, il vint débarquer à Saint-Malo. Ses anciens adversaires eux-mêmes vinrent se ranger sous ses étendards. La plupart des capitaines bretons qui étoient à la solde de Charles V lui demandèrent leur congé pour aller servir leur patrie : ce congé fut accordé, mais ils furent presque tous assassinés sur la route par des gens appostés par le roi. Du Guesclin seul et Clisson, quoiqu'ils eussent le cœur breton, crurent que les hautes dignités dont ils étoient revêtus ne leur permettoient pas de répondre à l'appel de leur patrie ;

du Guesclin toutefois fut presque disgracié, et il alla mourir, le 13 juillet 1380, au siége du château de Randan.

Cependant une armée anglaise avoit débarqué à Calais, le 26 juillet 1380, sous les ordres du comte de Buckingham; elle s'étoit mise en marche pour entrer, par terre, en Bretagne, et Charles V avoit donné ordre au duc de Bourgogne de la suivre avec une armée française, et de ne point la combattre. Buckingham étoit arrivé jusqu'aux bords de la Sarthe, et le passage de cette rivière pouvoit n'être pas sans danger, lorsqu'il apprit, le 16 septembre, que le duc et tous les princes avoient déserté le camp français, et lui laissoient le passage libre. La nouvelle, en effet, leur étoit parvenue que le roi se mouroit. Un cautère qu'il entretenoit depuis vingt-trois ans s'étoit séché de lui-même. Il expira le jour même que les Anglais passoient la Sarthe, le 16 septembre 1380, à l'âge de quarante-trois ans. Son frère, le duc d'Anjou, étoit alors caché, sans que le roi en sût rien, dans le château de Beauté-sur-Marne, près de Vincennes, où Charles expiroit. Il put ainsi devancer le duc de Bourgogne, qui revenoit précipitamment de l'armée, et, au moment où son frère fermoit les yeux, le duc d'Anjou se fit livrer tous les joyaux de la couronne, avec tous les trésors que Charles V avoit accumulés par son économie.

SECTION SIXIÈME.

Première partie du règne de Charles VI. — 1380-1400.

Au monarque habile, mais sans cœur et sans pitié, qui avoit reconquis une si grande partie de la France, succéda un enfant, destiné à occuper le trône pendant quarante-deux ans, sans être, pendant un si long règne, jamais en pleine possession de ses facultés intellectuelles. Comme adolescent, il devoit se montrer capricieux, emporté et cruel; comme homme fait, il devoit être insensé, et il devoit marquer de son nom, Charles VI, l'époque la plus calamiteuse et la plus honteuse de l'histoire de France. Les vingt premières années de ce règne déplorable appartiennent au quatorzième siècle : dans celles-là, c'est le crime qui domine; dans les suivantes, c'est la honte, et elles ouvrent le quinzième siècle; toutes deux excèdent en souffrances les plus douloureuses époques des annales d'aucune nation.

Charles VI, lorsqu'il succéda, le 16 septembre 1380, à son père, étoit âgé de onze ans et neuf mois; son frère Louis n'avoit que huit ans et

demi, sa sœur trois ans; sa mère étoit morte. Charles V avoit pris tant de peine à humilier les États-Généraux, à détruire en eux tout esprit national, toute indépendance, toute intelligence, qu'il ne falloit plus compter sur eux pour appuyer ou diriger le jeune roi. Le pouvoir retomboit donc tout entier entre les mains de ceux qu'on nommoit les *royaux de France;* c'étoient les trois frères de Charles V, et son beau-frère le duc de Bourbon : or l'on auroit eu de la peine à trouver dans tout le royaume quatre hommes plus dépourvus de tout sentiment de devoir, de toute capacité et de toute vertu.

Les trois frères du roi n'avoient connu jamais qu'une seule instruction; ils ne s'étoient proposé qu'un seul modèle de grandeur ou de gloire. Formés et corrompus par la lecture des romans de chevalerie, ils s'étoient pénétrés avant tout de l'orgueil de leur rang : ils voyoient un abîme entre eux et tout le reste du genre humain; ils vouloient soutenir ce rang par une magnificence sans bornes, une prodigalité qui auroit épuisé en peu de jours tous les trésors à leur disposition. D'autre part, ils n'hésitoient point à croire que tout le bien de leurs sujets, toutes les propriétés du royaume, étoient à eux; aucune pensée d'avenir, aucun soin de la prospérité publique, aucune pitié, ne les arrêtoient dans leurs spoliations. Enfin, ils trouvoient souvent dans leurs romans

de grandes destructions de toute une armée, de grands massacres de tout un peuple, et c'étoit à ces boucheries générales qu'ils attachoient leur idée de gloire royale. Charles V, encore qu'il n'eût lui-même d'autre vertu que la prudence, ne pouvoit s'empêcher de mépriser ses frères. Il venoit de disgracier le duc d'Anjou, qui étoit l'aîné; par sa loi royale, il avoit exclu le second, le duc de Berri, de la régence et de la tutelle. Il montroit plus de faveur au duc de Bourgogne, qui étoit le troisième : c'étoit le seul qui eût fait preuve de bravoure, et qui y joignît quelque capacité. Le duc de Bourbon valoit un peu mieux que ces trois princes; mais comme il n'étoit qu'oncle maternel du nouveau roi, il n'osoit rien prendre sur lui.

Dès les premiers jours du nouveau règne, ces quatre ducs furent sur le point d'en venir aux mains pour se disputer le pouvoir : Anjou réclamoit la régence, Bourgogne la tutelle, les deux autres prétendoient que les dernières dispositions mortuaires de Charles V avoient invalidé les premières. Ne pouvant s'accorder autrement, ils convinrent enfin d'émanciper le jeune roi, et de le laisser, à douze ans, gouverner le royaume de sa souveraine autorité. Mais Anjou, en compensation de ce qu'il renonçoit à la régence, qu'il prétendoit lui appartenir, se fit abandonner tout l'or et l'argent qui se trouvoient dans toutes les

caisses du royaume, toutes les armes, toutes les munitions des arsenaux, tout enfin ce dont il pourroit faire son profit pour l'expédition qu'il méditoit contre Naples. Berri se fit donner le Languedoc et la Guienne, avec la clause inouïe qu'il convertiroit à son propre usage, sans en rendre compte, tous les fruits et les contributions de ces provinces.

Cependant Anjou saisit avec une telle rigueur, dans tout le royaume, non seulement tout l'argent accumulé, mais tout celui qui étoit destiné aux dépenses journalières, que tous les services publics furent suspendus : la paie manqua aux soldats, les gages aux employés, aux magistrats, aux juges; tous se jetèrent sur le peuple pour vivre à discrétion sur le paysan et le bourgeois : les grands comme droit de prise, les petits comme pillage. En même temps, les quatre ducs demandèrent à la France des impôts nouveaux, inouïs, exorbitans, qu'elle n'auroit pu payer dans sa plus grande prospérité, et ils menacèrent d'exécution militaire ceux qui les refuseroient; ils persuadèrent à l'enfant-roi qu'il régnoit, qu'il étoit tout-puissant; qu'on ne pouvoit lui désobéir sans crime, et ils lui firent sanctionner leurs actes les plus iniques. Tour à tour ils excitèrent et satisfirent ses caprices; ils l'enivrèrent d'orgueil, ils ne lui laissèrent connoître aucun devoir, et ils jetèrent ainsi de bonne heure dans

son cerveau les germes de la démence qui devoit apporter à la France de si longues calamités.

Cependant l'Europe commençoit à se soulever contre le despotisme, au moment où les royaux de France prétendoient l'aggraver. Plusieurs rois enfans étoient montés en même temps sur le trône, Wenceslas sur celui des Romains à dix-sept ans, Richard II et Charles VI à onze ans, sur ceux de France et d'Angleterre; Marie à quatre ans, sur celui de Sicile; une autre Marie, encore enfant, sur celui de Hongrie; trois Pedro en Castille, en Aragon et en Portugal, avoient porté le surnom de cruel; Charles de Navarre étoit surnommé le Mauvais, et Wenceslas et Jeanne de Naples sembloient prendre à tâche de couvrir de honte, par leurs vices, la majesté royale. La réaction de la part du peuple éclata de toutes parts : en Angleterre, le soulèvement, dirigé par Watt-Tyler, ébranla, en 1381, le trône de Richard II. Dès le mois de novembre précédent, une émeute à Paris avoit contraint le duc d'Anjou à retirer son édit pour la levée de nouveaux impôts; le Languedoc s'étoit soulevé, et ne vouloit pas reconnoître pour gouverneur le duc de Berri; mais c'étoit en Flandre surtout que le peuple montroit son courage et son amour pour la liberté.

Les riches, puissantes et industrieuses communes de Flandre avoient été contraintes de s'ar-

mer pour conserver leurs antiques priviléges, tandis que le dernier de leurs comtes, Louis de Male, qui avoit marié sa fille au duc de Bourgogne et lui avoit promis son héritage, s'indignoit de ce que ces riches bourgeois vouloient apporter quelques bornes à son luxe extravagant, et de ce qu'ils osoient parler de leurs droits devant des gentilshommes. Lui-même, il avoit adopté les mœurs et les opinions des princes français, et il se laissoit dominer tour à tour par l'amour des plaisirs, la cupidité et la haine contre les roturiers.

L'insurrection des grandes communes de Flandre datoit de l'an 1379; les amis de la liberté avoient repris pour marque distinctive les blancs chaperons dont ils s'étoient décorés dans leurs précédentes guerres civiles. Ils avoient mis à leur tête, en 1381, Philippe d'Arteveld, fils de ce Jacques qui avoit été l'allié d'Édouard III. La guerre s'étoit continuée avec fureur pendant ces deux années; les Flamands avoient éprouvé de grands revers, et leurs défaites étoient rendues plus désastreuses encore, parce que les gentilshommes ne ressentoient aucune pitié pour les bourgeois, et n'observoient envers eux aucune des lois de la guerre; ils ne recevoient jamais les vaincus à merci, mais ils continuoient le massacre tant que des êtres vivans, quoique désarmés, se trouvoient devant eux. De son côté le comte,

après les gendarmes, faisoit avancer les bourreaux. Dans les villes soumises, c'étoit par sept cents et huit cents à la fois qu'il faisoit pendre les bourgeois. Avant ce siècle, on n'avoit encore jamais vu les souverains se montrer résolus à anéantir la nation qu'ils gouvernoient. Au temps de Charles VI, une guerre d'extermination parut allumée entre la noblesse et tous les habitans des villes : c'étoit la destruction, non la soumission, de Nîmes, de Montpellier, de Bruges et de Gand, que s'étoient proposé le comte de Flandre, le duc de Berri et le duc d'Anjou.

Ce dernier, le duc d'Anjou, ne prit pas de part il est vrai, à la guerre de Flandre. Au mois d'avril 1382, il étoit parti de Provence, après avoir entièrement ravagé ce comté, d'où il avoit expulsé les partisans de la maison de Durazzo. Il marchoit sur Naples, se prétendant fils adoptif et héritier de la reine Jeanne; il annonçoit vouloir la venger sur Charles III de Durazzo, qui l'avoit fait mourir. On assuroit qu'il avoit sous ses ordres au moins quinze mille chevaux; mais il fatigua et épuisa cette belle cavalerie dans les montagnes de l'Abruzze; il la livra ensuite aux fièvres et aux dysenteries de la Pouille et de la Capitanate; il y épuisa les immenses trésors de Charles V, dont il s'étoit emparé; il y perdit toute son argenterie, toutes ses munitions; il mourut enfin de la fièvre à Biseglio, le 10 octobre 1384. Son armée

se dissipa aussitôt, et le petit nombre de ses barons ou de ses chevaliers qui réussirent à regagner la France furent contraints à mendier leur pain sur leur chemin pour traverser toute l'Italie.

Pendant que le duc d'Anjou entraînoit une partie des guerriers de la France dans cette expédition malheureuse, les ducs de Berri et de Bourgogne engageoient Charles VI à embrasser la protection du comte de Flandre, et à lui assurer la victoire sur les blancs chaperons. Déjà le comte s'étoit rendu maître de Bruges et d'Ypres, mais Gand résistoit toujours. Les Gantois, il est vrai, avoient éprouvé de grandes défaites, le 27 août 1380 à Rousselaer, le 13 mai 1381 à Nivelle. Ils étoient resserrés dans leur ville, ils manquoient de vivres, et le comte ne vouloit accepter leur capitulation que sous condition que tous les Gantois de l'âge de quinze à soixante ans, se présenteroient à lui, la corde au cou, en chemise, « s'en remettant à sa pure volonté du mourir ou du pardonner. » Philippe d'Arteveld tenta une sortie à la tête de cinq mille de ces bourgeois réduits au désespoir; il défit le 3 mai 1382 l'armée du comte devant Bruges; il prit cette ville, il rétablit l'abondance dans sa patrie; il souleva la Flandre tout entière, et il força le comte fugitif à aller implorer l'aide du roi de France.

Les ducs de Berri et de Bourgogne annoncèrent à leur jeune neveu que c'étoit en Flandre

qu'il devoit aller vaincre ses propres sujets. En effet, les Français réduits au désespoir par la rapacité de ces deux ducs, se soulevoient de toute part. A Paris, l'insurrection éclata le 1er mai 1382, à l'occasion de l'imposition d'un douzième sur le prix de toute chose mise en vente. Les insurgés, pour chasser les préposés des marchés, s'étant armés de maillets de plomb, on les nomma les maillotins. Une sédition semblable éclata aussi à Rouen. Comme cette ville ne contenoit pas une population si considérable, les oncles du roi l'attaquèrent la première. Ils introduisirent le jeune roi dans Rouen par la brèche : Charles VI, alors âgé de quatorze ans, étoit ivre de joie; il se croyoit un triomphateur. On fit pendre aussitôt ou jeter à la Seine, cousus dans des sacs, des centaines de ceux qu'on nommoit les séditieux. Des exécutions semblables furent ordonnées à Paris, et les maillotins, pris sans bruit, en détail, chacun dans leurs maisons, ne résistèrent pas.

Les oncles du roi cependant se préparoient à la campagne de Flandre, et la joie de Charles VI redoubla quand il se vit au moment de faire vraiment la guerre. Bourgogne, qui voyoit dans la Flandre son futur héritage, vouloit que la crainte seule apprît au peuple à le respecter. Berri, qui multiplioit en vain les supplices en Languedoc, sans pouvoir y arrêter les soulèvemens (car et les paysans et les bourgeois affamés, après qu'il leur

avoit tout pris, se jetoient dans les bois pour y vivre de brigandage), croyoit qu'une grande victoire en Flandre intimideroit ces insurgés, qu'on nommoit en Languedoc les Tuchins.

Charles VI alla prendre l'oriflamme à Saint-Denis, le 18 août 1382; ses trois oncles, Berri, Bourgogne et Bourbon, appelèrent à lui toute la noblesse, et à la fin d'octobre il arriva en Flandre avec une armée forte au moins de cinquante mille hommes. Il étoit trop tard cependant pour commencer la campagne dans un pays pluvieux: c'étoient les dissipations de la cour et l'incapacité des généraux qui en avoient ainsi retardé l'ouverture. L'armée française souffrit beaucoup au milieu des boues de Flandre, dans lesquelles elle resta plongée pendant presque tout le mois de novembre. Arteveld, avec ses braves Gantois, avoit pris une forte position, et son succès étoit assuré si les Flamands avoient eu plus de patience. Mais il ne put leur persuader d'attendre quelques jours de plus. Le 27 novembre, ils fondirent sur le front des Français à Rosebecque, avec l'impétuosité des sangliers, et ils l'enfoncèrent. Ils ne formoient qu'une seule colonne, et leurs longues piques les lioient les uns aux autres, de sorte qu'ils ne pouvoient se retourner et se défendre sur les côtés. Les deux ailes françaises, au contraire, qui avoient été momentanément coupées, revinrent à la charge, les attaquèrent de flanc, les

pressèrent et les écrasèrent. Les Flamands, qui s'étoient crus victorieux, pressés, culbutés, étouffés, se confondirent bientôt en une cohue incapable de se mouvoir. Les gentilshommes vouloient qu'ils y périssent tous. Leurs valets se glissoient sous les piques pour les tuer à coups de couteau, sans qu'ils pussent se défendre; vingt-six mille cadavres couvrirent le champ de bataille, sans compter ceux qui furent tués dans la poursuite. Philippe d'Arteveld fut trouvé mort au milieu de ses braves Gantois, qui, au nombre de neuf mille, avoient péri tous ensemble. Charles VI, à qui il ne manquoit plus que six jours pour accomplir sa quatorzième année, et à qui on persuadoit que c'étoit lui qui avoit remporté la victoire, encore qu'on l'eût toujours retenu hors de la portée des coups, fit pendre à un arbre le corps du martyr de la liberté, se figurant qu'il dépendoit d'un homme tel que lui de départir l'honneur ou la honte à un homme tel qu'Arteveld.

La terreur de toute la Flandre fut extrême: Bruges ouvrit ses portes, et Gand étoit également prêt à capituler, mais les oncles de Charles VI lui persuadèrent de ne pas l'attendre. La saison étoit trop mauvaise, lui dirent-ils, pour faire plus long-temps la guerre hors de son propre pays; c'étoit chez lui, c'étoit en couchant chaque soir dans son propre palais, qu'il falloit désormais

poursuivre sa victoire contre ses propres sujets. Le roi reprit donc la route de Paris, mais avant de rentrer dans sa capitale à la tête de son armée, il en fit abattre les portes, arracher les chaînes, dissoudre, et désarmer les milices. Il s'avançoit à cheval, entouré d'armes menaçantes ; il s'efforçoit d'exprimer du courroux sur son jeune visage, et il ne répondoit au salut de personne. A peine fut-il descendu au Louvre que ses oncles ordonnèrent des visites domiciliaires. Trois cents bourgeois furent arrêtés, et les exécutions commencèrent. La vieille duchesse d'Orléans et le recteur de l'université vinrent alors demander grâce pour la ville : le duc de Berri leur répondit que tous les bourgeois de Paris avoient mérité la mort et la confiscation de leurs biens ; que cependant le roi, dans sa clémence, se contenteroit de faire un exemple des plus coupables. Plus de cent bourgeois avoient déjà été ou décapités ou pendus, lorsque les deux ducs jugèrent que tous les autres étoient assez intimidés pour faire l'abandon de leurs biens. Alors ils introduisirent de nouveaux supplians, qui invoquèrent la pitié du roi à genoux, et Charles VI leur répondit en public qu'il faisoit désormais grâce aux Parisiens de la vie, et qu'il changeroit en amendes pécuniaires la punition de tous ceux qui n'étoient pas encore jugés.

Dès ce jour, en effet, tous ceux à qui l'on con-

noissoit quelque richesse furent appelés l'un après l'autre à la salle du conseil, et condamnés à payer pour leur rançon de trois jusqu'à six ou huit mille francs. Ainsi, la capitale vit disparoître tout à la fois les richesses qu'y avoient accumulées le commerce, l'industrie et l'économie. Tous les priviléges de la ville furent en même temps abolis; l'échevinage fut supprimé, et des impôts plus accablans que ceux qui avoient causé le soulèvement des maillotins furent demandés à cette population ruinée. Les oncles du roi prirent goût à cette manière d'exploiter la bourgeoisie; ils traitèrent Rouen et d'autres grandes villes comme ils avoient traité Paris, et ils assignèrent les plus petites aux capitaines de l'armée, en paiement de ce que pouvoit leur devoir le fisc.

La Flandre étoit plus malheureuse encore. Les Français, avant d'en partir, avoient, le 12 décembre 1382, égorgé toute la population de Courtrai, pour se venger de la défaite que leurs ancêtres avoient éprouvée devant les murs de cette ville, quatre-vingts ans auparavant. Les Anglais, jaloux des immenses richesses que les soldats de Charles VI avoient rapportées de Flandre, y entrèrent à leur tour au printemps de 1383. L'évêque de Norwich les y conduisoit comme à une croisade contre l'anti-pape, et il prétendoit ne point entendre quand les Flamands lui déclaroient qu'ils suivoient dans le schisme le parti anglais,

souci de les mettre en sûreté. Ils envoyèrent une petite armée en Écosse pour inquiéter à son tour Richard II dans ses foyers; mais les soldats français trouvèrent les paysans écossais trop misérables pour vivre long-temps à leurs dépens. A la fin de l'été de 1386, de ruineux préparatifs furent faits dans tous les ports de Normandie pour transporter le roi et ses deux oncles avec une grosse armée en Angleterre; mais Berri, qui ne vouloit pas affronter de danger, et qui n'avoit fait armer la flotte que pour avoir occasion de lever une contribution extraordinaire, manqua au rendez-vous, et tous les approvisionnemens amassés à grands frais furent pillés ou vendus. De nouveaux armemens furent ordonnés pour l'année suivante, puis une querelle entre le duc de Bretagne et le connétable les rendit également inutiles. En 1388, le roi traversa les Ardennes pour attaquer le duc de Gueldre : c'étoit le duc de Bourgogne qui avoit une querelle avec ce prince pour les intérêts de la Flandre; cependant il ne voulut pas que l'armée française, qui alloit venger ses injures, traversât ses propres États; il la laissa donc s'engager dans un pays pauvre et sauvage, où elle eut tant à souffrir qu'à son arrivée à la frontière, entre Juliers et la Gueldre, elle étoit trop épuisée pour rien entreprendre. Aussi les Français s'estimèrent-ils heureux que ce petit duc offrît une apologie, et

lui accordèrent-ils une paix tout à son avantage.

Depuis long-temps le peuple français gémissoit sous l'administration des ducs de Bourgogne et de Berri; mais leurs voleries atteignoient peu la noblesse, tandis qu'elle profitoit souvent de leurs dilapidations. L'humiliation de la France à l'étranger lui fit perdre patience; elle avoit applaudi à la victoire de Rosebecque, mais elle s'indignoit de la paix de Flandre, de la campagne désastreuse du duc d'Anjou en Italie, des souffrances de l'armée française en Écosse, du triomphe de l'Angleterre, quand les deux prodigieux armemens faits contre elle en 1386 et 1387 avoient été abandonnés et dilapidés; enfin de l'avantage laissé au duc de Gueldre sur la France, tandis que toute la chevalerie française avoit perdu ses chevaux, ses équipages et sa santé dans la forêt des Ardennes. Les gentilshommes se résignoient à une détestable administration, mais non à la honte militaire. Le roi ayant tenu, au mois de novembre 1388, une assemblée de sa noblesse à Reims, le cardinal de Laon lui demanda, au nom de tous les assistans, de prendre désormais sur lui-même, puisqu'il entroit dans sa vingt-unième année, les soins de l'administration et l'exercice du pouvoir absolu. Toute l'assemblée applaudit; le jeune roi accepta l'offre qui lui étoit faite; les deux ducs, pris par surprise, se résignèrent de bonne grâce, et repartirent, l'un pour le Languedoc,

l'autre pour la Bourgogne. Berri, cependant, ne sortit point de Reims sans s'être vengé. Peu de jours après celui où il avoit été dépouillé de son pouvoir, le cardinal de Laon mourut empoisonné, et il déclara, dans son agonie, qu'il connoissoit son empoisonneur, et qu'il lui pardonnoit.

Toute la France parut ivre de joie quand elle apprit le renvoi de Bourgogne et de Berri; elle prenoit confiance dans son jeune roi; elle aimoit sa belle figure et les grâces de ses manières; elle croyoit que les conseillers de son père, *dont* il s'entoura au moment où il se chargeoit du pouvoir, lui inspireroient sa prudence et son économie, car, oubliant déjà ce qu'elle avoit souffert sous le règne précédent, elle honoroit par comparaison la mémoire de Charles-le-Sage. Le nouveau monarque étoit en effet doué de quelques heureuses dispositions : un peu d'ordre fut rétabli dans l'administration; les calamités sous lesquelles le peuple gémissoit furent suspendues; le 18 juin 1389, une trève de trois ans fut conclue avec l'Angleterre, et en 1390 le gouvernement du Languedoc fut ôté au duc de Berri; une commission présidée par l'archevêque de Reims fut chargée de réorganiser cette malheureuse province; mais à peine ce prélat étoit arrivé à Nîmes qu'il y mourut empoisonné.

On avoit persuadé à Charles VI, dès l'âge de

douze ans, qu'il étoit roi absolu; dès-lors il n'avoit plus reçu aucune espèce d'éducation : son ignorance, son orgueil, sa présomption, étoient extrêmes; aussi, il s'abandonna sans aucune retenue à son goût pour les plaisirs, à sa prodigalité, à son incontinence. A Paris, tous ses jours étoient remplis par les fêtes les plus dispendieuses; puis, dans l'hiver de 1389 à 1390, on lui persuada de faire le tour de ses provinces du Midi. Ce fut un carnaval continuel : il ne soumit pas même ses mauvaises mœurs à quelque retenue pendant son séjour dans le palais du pape Clément VII, à Avignon. Son frère Louis, qu'il avoit fait successivement duc de Touraine, puis d'Orléans, à qui il avoit fait acheter le comté de Blois, et qu'il avoit marié à la riche Valentine, fille de Jean-Galéaz Visconti, étoit le compagnon de ses plaisirs et de ses excès. De bonne heure aussi, le duc d'Orléans chercha à l'aigrir contre ses oncles, et dès l'année 1391, la cour étoit divisée entre les deux factions de Bourgogne et d'Orléans. Le parti des trois oncles n'étoit désigné que par le nom seul de Bourgogne, parce que, entre eux, ce duc seul, malgré son faste ruineux, sa cupidité et son mépris pour les droits de tous, montroit quelque intelligence. Le duc de Berri, au contraire, ne pouvoit s'élever au-dessus d'une seule idée, celle d'arracher le plus d'argent possible au peuple pour le donner à quelques bouffons

et à quelques bas favoris; quant au duc de Bourbon, il se cachoit dans l'ombre, de peur de se compromettre. Ces oncles du roi donnoient le nom de *marmousets* à la faction qui leur étoit opposée; ils vouloient qu'on crût que ce n'étoient que de jeunes étourdis, compagnons du duc d'Orléans, ou des gens de petit état. Parmi ceux-ci, on comptoit cependant Olivier de Clisson, connétable du royaume, et tous les anciens conseillers du feu roi.

Pour affoiblir ce parti, le duc de Bretagne, qui étoit étroitement lié avec les oncles du roi, chargea son ami et son parent Pierre de Craon, qu'on avoit déjà accusé d'avoir volé les trésors confiés par le duc d'Anjou à sa garde, d'assassiner le connétable. Craon l'attaqua en effet la nuit du 2 juin 1392, en guet-apens, dans les rues de Paris. Il crut l'avoir tué, mais il le laissa seulement blessé sur le carreau. Furieux d'une insulte qu'il regardoit comme faite à lui-même, Charles VI jura de venger son connétable sur la Bretagne; il rassembla son armée au Mans pour y porter la guerre. Il partit de cette ville, le 5 août, à midi, à la tête de ses soldats, par la chaleur la plus étouffante; mais l'ardeur du soleil, la colère, l'excitation d'un grand spectacle, firent éclater tout à coup en lui la folie dont depuis long-temps il portoit le germe, et que toute son éducation, ainsi que l'exercice du pouvoir absolu, son orgueil et son incontinence,

avoient contribué à développer. L'accès fut si violent, qu'on ne put garder aucun doute sur sa nature. Le roi avoit déjà tué quatre personnes de son cortége lorsqu'il succomba enfin à l'épuisement. Il fut couché par terre et désarmé, l'armée fut licenciée, les ducs ses oncles s'emparèrent de sa personne et en écartèrent tous ses conseillers. Bourgogne fit bientôt mettre en prison tous les plus notables entre les marmousets; il fit condamner Olivier de Clisson par le parlement, comme coupable de concussion, et il lui retira l'épée de connétable.

Dès lors, et jusqu'à la fin du siècle, il n'y eut point de gouvernement en France. Le roi étoit fou, mais ses accès de frénésie ne duroient pas constamment. Quelquefois ils ne se manifestoient qu'aux approches des grandes chaleurs, quelquefois il en avoit jusqu'à six ou sept attaques dans l'année. Dans l'intervalle, on ne pouvoit plus reconnoître en lui un homme de bon sens; il se montroit doux, bienveillant, animé des meilleures intentions, mais la moindre contradiction pouvoit le faire entrer en fureur. Il n'avoit plus de suite ni dans ses projets ni dans ses affections; il oublioit les ordres qu'il avoit donnés, il en donnoit chaque jour de contradictoires, et cependant il entendoit toujours être absolu, il n'admettoit aucune hésitation dans l'obéissance, et, chose étrange! la France le reconnoissoit

comme régnant seul ; aucune autorité nationale, aucune puissance légale n'avoit été substituée à la sienne. Les ducs de Bourgogne et de Berri ne le quittoient pas ; le premier, qui avoit plus de suite dans l'esprit, lui faisoit signer les décrets dont il avoit besoin. Le duc d'Orléans n'avoit garde aussi de s'éloigner. Chacun sentoit que celui qui étoit près du roi pouvoit faire de lui ce qu'il vouloit. C'étoit une arme meurtrière toujours chargée : celui qui s'en saisissoit pouvoit la tirer sur son voisin.

La duchesse d'Orléans, Valentine Visconti, avoit acquis un prodigieux ascendant sur Charles VI, par sa douceur, sa grâce et sa gaîté. Seule, elle savoit le calmer dans le paroxysme de ses accès. Cette influence excita la défiance des oncles du roi ; ils prétendirent qu'elle l'avoit ensorcelé ; ils la menacèrent de l'inquisition, et la forcèrent à s'éloigner. Cependant ils mettoient la France au pillage : chacun d'eux, à son tour, puisoit sans ménagement dans les caisses publiques. Ils s'étoient délivrés de tout souci sur la guerre ou la politique extérieure ; ils avoient signé, le 9 mars 1396, une trève de vingt-huit ans avec l'Angleterre. Les guerres civiles de Bretagne avoient été terminées, dès le 19 novembre précédent, par un traité entre le duc de Bretagne et Olivier de Clisson. Néanmoins les finances n'avoient jamais été dans un état plus déplorable.

Aucun service public n'étoit payé, de nouvelles tailles étoient redemandées aux contribuables jusqu'à trois ou quatre fois dans l'année; les paysans s'enfuyoient dans les bois, et ne vivoient plus que de brigandages; d'autres émigroient par grandes bandes, et les campagnes autrefois les plus fertiles demeuroient désertes.

Malgré cette misère, le faste extravagant de la cour, et surtout du duc de Bourgogne, étoit toujours le même. Au mois de mars 1396, il avoit envoyé son fils, le comte de Nevers, à une espèce de croisade, en Hongrie, avec mille chevaliers : les bannières, les guidons, les housses de leurs chevaux, étoient chamarrés d'or, d'argent et d'armoiries brodées; la somme consacrée aux joyaux et à la vaisselle du jeune prince auroit suffi pour entretenir une armée nombreuse. Toutes ces richesses furent perdues par son imprudence, qui valut à Bajazet-Ilderim la victoire de Nicopolis (28 septembre 1396). Tous les chevaliers furent massacrés par les Turcs, vingt-huit princes seulement, parmi les captifs, furent réservés en vie, et leur rachat coûta ensuite à la France des sommes énormes. D'autre part, le royaume fut désolé, en 1399, par des inondations effrayantes, par la cherté des vivres et les maladies pestilentielles; mais la nation, accablée par tant de calamités, sembloit n'avoir plus assez d'énergie pour chercher à y porter remède. Elle se soumettoit

avec une même résignation à la folie du roi, à la famine et à la peste; elle sembloit croire que le moment n'étoit pas venu de tenter quelque effort pour elle-même.

Si quelquefois la France sembloit encore accessible à une pensée de bien public, c'étoit celle de mettre un terme au schisme qui divisoit toujours la chrétienté; car on regardoit les anathèmes dont s'accabloient réciproquement les papes de Rome et d'Avignon comme attirant sur tous les châtimens du ciel. Déjà des élections nouvelles, faites par les cardinaux des deux obédiences, avoient donné des successeurs à Urbain VI aussi-bien qu'à Clément VII, mais les deux cours pontificales continuoient à se montrer également obstinées à repousser une réconciliation.

Toutefois, dans la dernière année du siècle, deux révolutions firent sentir de nouveau à l'Europe étonnée que ce pouvoir royal qui avoit été si scandaleusement abandonné en France, à un enfant, puis à un insensé, puis à de méprisables princes du sang, étoit une fonction publique et responsable, à laquelle des devoirs importans étoient attachés, et dont les peuples pouvoient un jour demander compte. Le voluptueux et lâche Richard II, qui avoit conjuré contre la nation anglaise pour lui ravir ses droits, qui avoit trompé ses oncles, qui les avoit disgraciés, et qui avoit fait périr le plus jeune des deux,

le duc de Glocester, fut à son tour attaqué par son cousin le comte de Derby, abandonné par son peuple, et tué en prison, le 14 février 1400. Ce cousin fut reconnu pour roi, sous le nom de Henri IV. Et peu de mois après, Wenceslas, roi de Bohême et empereur élu, qui ne s'étoit signalé que par son ivrognerie, fut déposé à la diète de Rensé, le 20 août 1400, par les électeurs d'Allemagne, qui décernèrent sa couronne à Robert, électeur palatin, en le nommant roi des Romains.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE ANALYTIQUE

DU PRÉCIS

DE L'HISTOIRE DES FRANÇAIS.

TOME PREMIER.

INTRODUCTION.

On voudroit s'arrêter sur l'histoire pour tout connoître, et avancer pour saisir l'ensemble..... page 1
A ces désirs opposés correspondent les grands corps d'histoire et les résumés..... 3
Un résumé ne peut être bien fait que par celui qui a écrit l'histoire détaillée..... 4
Ce qu'on doit chercher dans nos résumés des histoires d'Italie et de France..... 6
Nous ne voulons pas plus flatter le peuple que les grands, ou la vanité nationale que la royauté..... 8
Nous appelons les Français à connoître ce qui a été, pour le juger et profiter de l'expérience..... 10

CHAPITRE Ier. *État de la Gaule au cinquième siècle. — Fondation de la monarchie des Francs.*

Trois races occupent successivement le sol, les Gaulois, les Francs, les Français..... 13
De 60 à 50 A. C. Les Gaulois subjugués par les Romains. — Abus de la victoire..... 15

1–300. Progrès des grandes fortunes en Gaule, tandis que la population rurale disparoît..... page 16
La race celtique, mêlée aux Romains dans les villes, ne se conserve pure que dans quelques cantons..... 17
250–406. Invasions des Barbares, qui se fixent dans les Gaules, et y portent leur langue..... 19
Établissement dans les Gaules des Visigoths, des Bourguignons et des Francs..... 20
Les rois chevelus des diverses peuplades franques, ou les Mérovingiens..... 22
État de la Gaule au cinquième siècle, races diverses entremêlées sur son sol..... 23
481. Commencement de Clovis, roi des Francs saliens à Tournay..... 26
486. Clovis s'empare de Soissons; il demeure maître des deux Bélgiques..... 27
493. Mariage de Clovis à Clotilde; le clergé orthodoxe s'attache aux Francs, en haine des Ariens..... 28
496. Conversion de Clovis; union des Allemands avec les Francs..... 30
Gouvernement d'un tiers de la Gaule par l'armée des Francs; Champ de Mars..... 31
Gouvernement des Gallo-Romains sous les Francs; leurs mœurs..... 32
Par quels arts les Gallo-Romains retrouvèrent quelque faveur auprès des rois Francs..... 34
Puissance du clergé, tout romain d'origine, auprès des rois Francs..... 35

CHAPITRE II. *Les Francs au sixième siècle.*

Les succès de Clovis avoient attiré tous les aventuriers germains autour de lui..... page 38
Clovis attaque les Bourguignons, puis les Visigoths; ses succès contre eux..... 40
Clovis fait périr tous les rois Francs qui auroient pu être rivaux de ses fils..... 42
511-561. Règne des quatre fils de Clovis; la monarchie reste entre eux indivise..... 43
La vie des guerriers Francs s'use dans les excès, plus rapidement encore que celle de leurs princes..... 44
Tous les guerriers germains se disent Francs, pour s'associer à leurs victoires..... 46
Les Francs recrutent des soldats au Nord pour faire des conquêtes au Midi, sur les Visigoths et les Bourguignons..... 47
Le torrent de l'invasion continue à couler de la Germanie au travers de la France..... 48
Les fils de Clovis se dressent des embûches les uns aux autres; Clothaire seul survit..... 50
Les rois Francs ne gouvernoient point; ils ne régnoient que pendant la guerre..... 52
561-593. Règne des quatre fils de Clothaire Ier; partage de la monarchie..... 54
L'unité nationale abandonnée; nouvelle aristocratie des royaumes Francs..... 55
Deux courtes guerres étrangères, et de constantes guerres civiles..... 57
Jalousie féroce de deux femmes de rois, Frédegonde et Brunehault..... 58

Férocité de Chilpéric, le Néron de la France ; adoption des mœurs romaines..... page 60
La race de Clovis s'éteint rapidement par les assassinats et par la débauche..... 61

CHAPITRE III. *Les Francs au septième siècle.*

Barbarie croissante attestée par l'ignorance des historiens du septième siècle..... 64
Tous les rois Francs meurent dans l'adolescence, victimes de leurs débauches..... 65
613. Défaite et massacre de Brunehault et de ses arrière-petits-fils..... 66
La langue latine reprend le dessus dans les Gaules, tandis que les Francs sont victimes de leurs vices..... 68
L'incapacité des rois fait conserver les plaids publics, et instituer les maires du palais.... 69
613-638. Prospérité des Francs sous les règnes de Clothaire II et de Dagobert..... 71
Les Austrasiens et les peuples germains, jaloux des Gaulois, demandent un roi tout à eux.. 73
C'étoient les peuples qui exigeoient que les rois mérovingiens partageassent leurs états..... 75
Étendue de l'empire Franc dans tout le Nord, encore que les rois n'y exerçassent aucune autorité..... 77
Après la mort de Dagobert, lutte entre les hommes libres et les ducs..... 78
Organisation de la nation franque avant l'institution de la féodalité..... 79
658-681. Mairie du palais d'Ébroïn, chef des hommes libres de Neustrie..... 81

Les ducs d'Austrasie, chefs des grands, et fondateurs de la maison carlovingienne... page 82
687-700. Victoire de Pépin d'Héristal; domination des maires du palais héréditaires..... 83
La monarchie se trouve divisée entre des ducs presque indépendans..... 84

CHAPITRE IV. *Les Francs au huitième siècle.*

Trois fois les Francs atteignent la domination de l'Europe, et trois fois ils la laissent échapper..... 86
Oscillation entre le pouvoir unitaire qui fait la force, et le pouvoir fédéral qui fait le bonheur..... 87
Pépin d'Héristal ramène sous l'autorité centrale ceux qu'il avoit aidés à la secouer..... 88
714-741. Administration de Charles-Martel, époque la plus obscure de l'histoire..... 89
Siége de la monarchie à Cologne; Charles-Martel attaqué par les Saxons et les Aquitains..... 91
Invasion des Sarrasins en France. Ils sont défaits par Charles-Martel devant Poitiers, octobre 732..... 92
Guerres avec les Saxons, qui repoussoient le christianisme comme destiné à les asservir.. 94
Charles-Martel continue la vaine pompe des rois mérovingiens; il partage la France entre ses fils..... 95
Pépin abolit cette pompe le 1er mars 752; la race carlovingienne se met sous la protection de l'Église..... 97
Sous Pépin, les diètes nationales prennent le caractère de conciles..... 98

752-768. Pépin soumet la Septimanie et l'Aquitaine jusqu'aux Pyrénées ..... page 99
Le chargé, au temps de Pépin, travaille avec succès à réformer les mœurs nationales 101
Éducation supérieure donnée à Charles, fils aîné de Pépin ; hauteur de son génie 102
768-800. Triples guerres de Charlemagne, avec les Saxons, les Lombards et les Sarrasins 104
Charles voulait donner aux Saxons le christianisme et la civilisation. Ils préféroient la liberté et la barbarie 105
773. Conquête de l'Italie par Charles, qui se déclare roi des Lombards 106
778. Expédition de Charlemagne en Espagne; mort de Roland à Roncevaux 108
Sa rivalité avec Wittikind le Saxon. Charles ruine la Saxe sans pouvoir la subjuguer 109
Soumission des Bavarois, 787. Charles commence à attaquer les peuples slaves 111
785. Soumission de Wittikind. La Saxe se civilise et se repeuple 112
Efforts de Charles pour la civilisation de l'Europe, paralysés par les progrès de l'esclavage 113

Chapitre V. *Les Francs au neuvième siècle.*

Noël 800. Charlemagne couronné empereur par le pape, 324 ans après la suppression de l'empire d'Occident 117
Il se déclare ainsi le roi des vaincus et le promoteur de la civilisation 118
L'étendue de l'empire l'avoit affoibli ; les atta-

ques sur toutes les frontières ne sont plus repoussées..... page 119
La France toute cultivée par des esclaves, la Saxe par des hommes libres..... 121
Les guerres de Charlemagne consomment rapidement les hommes libres et les bénéficiers.. 122
Tous les domaines vendus successivement aux prélats, la race des esclaves s'éteint à son tour. 123
814-840. Règne de Louis-le-Débonnaire; ses vertus, son incapacité..... 124
Oppression universelle du peuple, révélés par les plaintes portées à Louis Ier..... 125
Louis partage ses états (817) avec ses fils et son neveu, pour en faire ses lieutenans..... 128
Louis, foible et irrésolu, altère sans cesse les partages entre ses enfans, et les aliène de lui. 129
822. Humiliation volontaire de Louis à Attigny (833), sa dégradation à Soissons..... 130
Guerres civiles, où l'on voit naître l'opposition entre les races teutonique, italienne et gauloise..... 132
Plusieurs petits peuples se détachent de l'empire, et les Normands commencent leurs invasions..... 133
840-877. Charles-le-Chauve, roi des Gaulois, qui se font nommer Français..... 135
841. 25 juin. Bataille de Fontenai; partage de l'empire selon les races..... 136
Épuisement extrême de la nouvelle France de Charles-le-Chauve..... 137
Le roi, errant dans son royaume désert, de couvent en couvent, et fuyant devant les Normands..... 138

Toutes les grandes villes pillées tour à tour par des bandes de deux ou trois cents Normands. page 140
Édit de Pistes (juin 864), dernier effort de la royauté pour empêcher la naissance de la féodalité..... 142
Extinction rapide des diverses branches carlovingiennes. Charles-le-Chauve succède à tous. 143
Décadence de la France sous les derniers Carlovingiens jusqu'à la déposition de Charles-le-Gros..... 145
885. Paris repousse les Normands qui l'assiégent; commencement des résistances locales..... 146
888-900. Grand nombre de rois électifs; l'autorité royale s'anéantit..... 147

CHAPITRE VI. *Les Français au dixième siècle.*

Les Français au dixième siècle remplacent les Francs et les Gaulois. Nouvelle langue..... 149
Ce n'est pas l'institution de l'armée territoriale qui distingue le système féodal..... 150
La mission de défendre la société retirée aux rois et confiée aux peuples..... 151
Partout où des murailles s'élevèrent naquit un pouvoir indépendant : prélat, baron ou cité. 152
Chaque muraille demande un homme pour la défendre. Protection offerte au paysan..... 153
Bénéfice, ou terre donnée sous charge de service militaire; tous les bénéfices rendus héréditaires..... 155
La terre concédée au vilain à perpétuité fut la loi agraire de la féodalité..... 157
Toute obligation à l'obéissance devient féodale. Hiérarchie sociale..... 158

Plus le pouvoir royal grandit dans le système féodal, plus le paysan est opprimé.... page 159
898-929. Charles-le-Simple. Son pouvoir n'est presque reconnu que dans la ville de Laon..... 160
Autres souverains qui, à cette époque, se partageoient la France..... 161
La construction des châteaux arrête les incursions des Normands; eux-mêmes désirent le repos..... 162
911. Ils s'établissent dans le pays dévasté, qu'ils nomment Normandie, et adoptent la féodalité..... 163
929-936. Règne de Rodolphe de Bourgogne; grandeur croissante des comtes de Paris..... 165
936-954. Règne de Louis IV, sous la protection de Hugues-le-Blanc, comte de Paris..... 166
954-986. Règne de Lothaire; tutelle de sa mère; influence de Thibaud-le-Tricheur..... 167
Les grands s'affoiblissent, et la noblesse châtelaine acquiert plus d'indépendance..... 168
On a décrié, peut-être sans raison, Lothaire, son fils Louis V, et son frère Charles de Lorraine..... 170
987-996. Hugues Capet, comte de Paris. Se fait roi sans avoir acquis aucune gloire..... 172
Hugues s'éleva par l'affection du clergé, dont il courtisa l'amitié..... 173
La fable des douze pairs du royaume n'a commencé qu'avec les romanciers de Charlemagne..... 174
La France orientale sous ses rois fainéans; ses cités libres et ses maisons princières..... 176
Prospérité rapidement croissante de toutes ces petites souverainetés..... 177

CHAPITRE VII. *Les Français au onzième siècle.*

L'indépendance et la grandeur de la féodalité contribuent à rabaisser le clergé..... page 179
Les prélats se donnent des vidames militaires, qui, bientôt, sont plus puissans qu'eux.... 180
Évêchés obtenus en commande par des séculiers, et même des femmes..... 181
Le sentiment religieux se ranime vivement au onzième siècle. Robert (996-1031), le roi des prêtres..... 182
Double mariage de Robert. Fables sur son excommunication et son abandon..... 184
Fréquens conciles provinciaux au onzième siècle pour relever la discipline du clergé..... 186
Le zèle religieux se manifeste par la construction de temples magnifiques..... 187
La religion favorise toutes les épreuves du courage. Nombreux pèlerinages..... 188
Zèle et persécution, qui commencent au onzième siècle (1010). Persécution des Juifs. 189
1016-1018. Premières guerres religieuses contre les Musulmans..... 191
1022. Enthousiastes qui veulent embrasser une vie plus pure. Ils sont brûlés..... 192
Robert, par sa débonnaireté et sa foiblesse, encourt le mépris des grands..... 194
1032. Extinction du royaume d'Arles et de Bourgogne, qui est réuni à l'empire..... 195
1031-1060. Règne de Henri Ier. Prince sans caractère. Son frère fonde la deuxième maison de Bourgogne..... 196
Henri Ier, ayant perdu deux reines allemandes, demande en mariage une princesse russe... 198

Grandeur et intrigues d'Eudes II de Champagne et de Foulques-Nerra d'Anjou..... page 199
Civilisation répandue en tout lieu par le grand nombre de petites cours..... 201
La violence des guerres privées tempérée par la trève de Dieu..... 203
Commencement des luttes entre l'empire et le sacerdoce. Les pouvoirs séculiers accusés de simonie..... 204
Le moine Hildebrand. Il veut fortifier le clergé en augmentant son esprit de corps..... 205
Persécutions de ceux qui prêchent une morale plus pure. Langue, poésie, chevalerie..... 206
1060-1108. Philippe Ier. Expéditions des Normands en Italie. Ils conquièrent les Deux-Siciles.. 208
1066. 29 sept. Départ de Guillaume-le-Bâtard, Normand, pour conquérir l'Angleterre..... 210
Abus que Guillame fait du droit de conquête. Spoliation des Anglais par les Normands... 212
Les Normands en butte à la haine du peuple qu'ils oppriment..... 213
Jalousie croissante entre la noblesse, qui s'appauvrit, et la bourgeoisie, qui s'enrichit..... 214
Inventions chevaleresques : les généalogies, les noms, les armoiries, les tournois. Opposition des communes..... 215
Désordres de Philippe Ier et de Henri IV de Germanie dans leur adolescence; leur simonie..... 218
1071. Grégoire VII traite Henri IV avec hauteur, et Philippe Ier avec mépris..... 219
Vices de Philippe; il enlève la femme du comte d'Anjou, et se fait excommunier..... 221

Le pape Urbain II veut armer le fanatisme des Français contre l'empereur Henri IV.. page 222
1095. Ce fanatisme lui échappe aux conciles de Plaisance et de Clermont. Prédication de la croisade..... 223
Une cohue effroyable de croisés traverse la première l'Allemagne et la vallée du Danube, et y périt..... 224
Trois grandes armées croisées accomplissent ensuite la conquête de la Terre-Sainte..... 225

CHAPITRE VIII. *Les Français au douzième siècle.* SECTION I. *Louis-le-Gros, de l'an* 1110 *à* 1137.

Le système féodal avoit produit au onzième siècle tout le bien qu'on pouvoit en attendre.. 228
Immensité du capital fixé à cette époque pour l'avantage de tous..... 229
Au douzième siècle, la féodalité, tout en s'affermissant, perdit son influence bienfaisante. 231
Les fiefs recommencent à s'agglomérer; quatre rois en France; extinction des familles princières. 232
Le seigneur, au lieu de rechercher l'amour du paysan, commence à envier ses biens..... 233
Crédit que les nobles exigent des bourgeois; brigandage des barons sur les marchands voyageurs..... 235
L'histoire des seigneuries du moyen âge n'a point été écrite. Prospérité de celles du Midi. 237
La monarchie grandit pendant le douzième siècle, mais la France ne grandissoit pas... 239
1100-1108. Foiblesse de l'autorité royale pendant les dernières années de Philippe Ier..... 240

Caractère chevaleresque de son fils, connu alors sous le nom de Louis *l'Éveillé*..... page 241
Louis VI force tous les petits seigneurs autour de Paris à renoncer au brigandage..... 242
Il confirme à prix d'argent quelques chartes de commune, sans avoir de but politique... 243
Intervention de Louis-le-Gros dans les affaires d'Angleterre entre les fils de Guillaume-le-Bâtard..... 245
Leur famille s'éteint, et Mathilde en porte l'héritage aux Plantagenets de l'Anjou..... 247
Pendant tout le règne de Louis-le-Gros, la puissance royale va en augmentant..... 248
1137. Peu avant de mourir, il marie son fils Louis-le-Jeune à l'héritière d'Aquitaine..... 249

SECTION II. *Louis-le-Jeune*, 1137-1180.

1137-1144. Jeunesse de Louis VII; ses vertus chevaleresques, ses talens inférieurs à ceux de son père..... 251
Renouvellement des études; époque de P. Abailard; brouillerie de Louis VII avec la cour de Rome..... 252
Puissance de Louis VII dans le duché de France et l'Aquitaine; trois autres rois en France.. 254
L'Empereur possède trois royaumes dans la France orientale; le roi anglais; plusieurs comtés dans l'occidentale..... 255
Puissance du roi d'Aragon dans le midi de la France..... 256
1144. Massacre d'Édesse. 1146. Croisade prêchée par Saint-Bernard; Louis VII prend la croix... 258

Conrad III et Louis VII se rendent à Constantinople par la vallée du Danube..... page 259
Les deux armées de croisés sont absolument détruites. Le caractère de Louis VII abattu par le malheur..... 260
1149. Retour de Louis VII. Son autorité s'affermit, sans qu'il y contribue par ses talens..... 262
Inconséquence de Louis, qui fait la guerre par humeur, et la paix par légèreté..... 263
1152. Louis VII se divorce d'avec Éléonore d'Aquitaine, et lui rend ses États, qu'elle porte en dot à Henri..... 266
1154. Henri II, roi d'Angleterre, fut dès-lors le rival de Louis VII..... 267
Talens et vigueur de Henri II. Influence qu'il acquiert en Bretagne..... 268
Respect de Henri II pour Louis VII, en qui il ne cesse jamais de voir son suzerain..... 269
Guerres fréquentes et conférences plus fréquentes encore entre ces deux souverains..... 270
Nouvelle ardeur des réformateurs patérins. Nouveaux supplices décernés contre eux..... 271
Zèle du clergé pour ses biens temporels. Traité de Worms; guerre de Frédéric Barberousse. 273
Brouillerie de Thomas Becket avec Henri II. 1170. Meurtre de T. Becket..... 274
Tous les fanatiques et tous les factieux, aidés par Louis VII, se soulèvent contre Henri II. 275
Louis arme les fils de Henri II contre leur père. Il est frappé d'apoplexie, et meurt au bout d'un an..... 276

SECTION III. *Philippe-Auguste*, 1180-1200.

Trois minorités dans le cours du douzième siècle. Philippe II, roi à quatorze ans... page 278
Orgueil de Philippe-Auguste. Sa résolution de ramener les grands vassaux sous l'obéissance. 279
Accroissement notable de férocité, depuis que la religion étoit toute militaire..... 281
Persécutions des Juifs, des blasphémateurs, des patérins, par lesquelles débute Philippe II. 282
Les fils de Henri II, compagnons de Philippe II, se proposent d'être de francs chevaliers.... 283
Rébellions journalières de ces fils contre leur père; elles causent sa mort..... 285
1187. Désastre de Tibériade. Il détermine Philippe et Richard à se vouer à la troisième croisade.. 286
1190. Philippe et Richard se rendent par mer à la Terre-Sainte. Leur rivalité..... 287
1191. Prise de Saint-Jean-d'Acre; massacre épouvantable de tous les captifs..... 289
1191-1199. Philippe suscite des embarras à Richard, sans oser lui faire la guerre..... 290
Philippe II bien supérieur à ses rivaux à la fin du douzième siècle..... 292

CHAPITRE IX. *Les Français au treizième siècle.* SECTION I. *Fin de Philippe-Auguste* 1201-1223.

Au treizième siècle, la monarchie domine et subjugue la féodalité..... 295
Les hommes aiment à glorifier le supérieur auquel ils obéissent..... 296
Les prêtres veulent accroître la prérogative

royale à leur profit, les légistes pour elle-même..... page 297
Les romanciers contribuent aussi à relever le pouvoir royal..... 299
Les douze paladins des romans de Charlemagne sont l'origine des douze pairs de France.... 300
Philippe-Auguste veut faire juger par les douze pairs les droits de Jean et d'Arthur à la Normandie..... 302
1202. Arthur poignardé par Jean; celui-ci abandonne ses possessions continentales..... 303
1205. Jean fait défaut devant la cour des pairs, qui confisque tous ses fiefs en France..... 305
Philippe II interdit pour son double mariage, et traduit devant un tribunal ecclésiastique... 306
Prédication de la quatrième croisade, qui contribue à affoiblir les grands vassaux..... 307
Le comte de Toulouse déjà menacé par l'Église, et en procès avec le roi d'Angleterre..... 309
Civilisation supérieure des Provençaux et Languedociens; leur esprit d'examen..... 310
Les patérins protégés par leurs seigneurs ou par les communes, et abandonnés par les rois..... 311
Innocent III ne peut réussir à intéresser les seigneurs à livrer leurs vassaux en confisquant leurs biens..... 313
Innocent III institue l'inquisition, et publie la croisade contre les patérins de l'Albigeois... 314
1209. Croisade des Français du nord contre les Provençaux; massacre de Béziers..... 315
Destruction des Provençaux; confiscations au profit de Simon de Monfort..... ... 316

1209-1215. Les croisades continuent chaque année, après que toute résistance a cessé.... page 318
1213. Le roi d'Aragon tué à la bataille de Muret. Supplices journaliers des Provençaux..... 321
1213. Jean d'Angleterre soumet sa couronne au saint-siége, qui embrasse sa protection contre la France..... 322
Pour profiter de son armée, Philippe II déclare la guerre à la Flandre : joie de sa chevalerie. 323
1214. 27 août. Défaite des Flamands à Bouvines. L'empereur Othon Ier avoit joint leur armée..... 324
1215. Grande charte arrachée par les Anglais au roi Jean. Louis, fils de France, passe en Angleterre..... 325
1217. A la mort de Jean, Louis, abandonné par les Anglais, quitte l'Angleterre..... 327
1218. Croisade d'enfans, qui coûte 90,000 victimes à la France..... 328
Nouvelles croisades contre l'Albigeois ; cinquième croisade à la Terre-Sainte..... 330

SECTION II. *Règne de Louis VIII.* 1223-1226.

Caractère foible, santé débile, manque de talens et fanatisme de Louis VIII. Roi à trente-six ans..... 333
1224. Louis VIII conquiert le Poitou, que Henri III d'Angleterre ne songe pas à défendre..... 335
1226. Louis VIII marche à la conquête de l'Albigeois avec 50,000 croisés..... 336
Il ruine son armée au siége d'Avignon, et meurt comme il s'étoit déjà mis en retraite..... 337

SECTION III. *Règne de Saint-Louis.* 1226–1270.

Louis IX, à onze ans et demi, succède à son père : prétentions à la régence, de sa mère et de son oncle..... page 339
Le roi fut supposé gouverner par lui-même, mais sa mère le dirigeoit avec habileté..... 340
1231. Les guerres civiles de la minorité de Saint-Louis terminées par le traité de Saint-Aubin..... 341
1229. Raymond VII cède à la France une partie de ses Etats, et donne le reste, avec sa fille, à un frère du roi..... 343
Fréquence des sermons publics, ou sacrifices de l'inquisition ; mariage de Saint-Louis.... 344
Caractère de Saint-Louis : douceur, rectitude, amour du devoir..... 346
Il relève une fausse féodalité par les grands apanages qu'il donne à ses frères..... 347
1241. Les grands vassaux, excités par le comte d'Angoulême, déclarent la guerre à Saint-Louis. 348
1243. Henri III renonce à toutes ses provinces au nord de la Garonne ; maladies dans l'armée du roi..... 350
1244. 27 novembre. Saint-Louis, très malade, prend la croix d'Orient. Diverses croisades durant son règne..... 351
Jérusalem avoit été rendue aux Chrétiens, et la croisade étoit sans motifs. Préparatifs du roi. 352
1248. 25 août. Saint-Louis s'embarque à Aigues-Mortes. Il se résout à porter la guerre en Egypte..... 354
1249. 5 juin. Saint-Louis débarque en Egypte. Temps perdu ; fautes répétées des croisés..... 355

1250. 8 février. Bataille de Mansourah. 6 avril. Le roi prisonnier avec toute son armée..... page 357
8 mai. Le roi, avec 400 chevaliers, sont remis en liberté contre rançon; le reste est égorgé. 358
Les pastoureaux, qui vouloient délivrer le roi, détruits par ordre de la reine Blanche..... 359
1254. 7 septembre. Saint-Louis rentre à Paris, de retour de la croisade, après la mort de sa mère. 360
Puissance de Louis IX à son retour. Il veut restituer ses conquêtes à Henri III..... 361
1259. 20 mars. Restitutions que fait Saint-Louis à l'Angleterre; autres à l'Aragon..... 362
Oppression des provinces par les princes apanagés, frères de Saint-Louis..... 363
Etablissemens de Saint-Louis; ses réformes tendent toutes à accroître le pouvoir des légistes. 365
L'histoire de France ne présente plus d'événemens à l'intérieur, depuis l'abaissement des grands vassaux..... 368
Charles d'Anjou, appelé par les papes, conquiert les Deux-Siciles (1266)..... 369
1268. Les conquêtes de Bendocdar en Syrie déterminent Saint-Louis à reprendre la croix..... 370
1270. Saint-Louis vient perdre son armée et mourir lui-même sur le rivage de Tunis..... 371

SECTION IV. *Règne de Philippe III.* 1270-1285.

Les ténèbres s'obscurcissent sur la France pendant le règne de Philippe III..... 373
Beaucoup de grands vassaux et de princes apanagés meurent au retour de la croisade..... 374
Rivalité entre la reine et le barbier du roi. Supplice de celui-ci (1278)..... 375

Les guerres civiles des divers royaumes d'Espagne offrent à Philippe la tentation de s'en mêler..... page 377
Toute l'attention des Français captivée par Charles d'Anjou à Naples..... 378
1282. Vêpres Siciliennes. Massacre des Français à Palerme. Revers multipliés de Charles d'Anjou. 379
Philippe III, invité par le pape, envahit l'Aragon; il y perd son armée et la vie..... 381

SECTION V. *Règne de Philippe IV*. 1285-1300.

Le silence des historiens continue. Philippe-le-Bel apparoît comme un système plutôt que comme personne..... 384
Il détruit l'indépendance féodale, tout en resserrant les liens du vasselage..... 385
Soif d'argent qui, à partir de ce règne, tourmente sans cesse le gouvernement..... 386
Zèle de D. Jayme d'Aragon et d'Édouard d'Angleterre pour protéger la jeunesse de Philippe IV..... 387
Philippe, ardent à se venger des bienfaits plus que des injures; il dépouille Jayme et Édouard.. 389
1274. Edouard Ier consent à mettre Philippe pacifiquement en possession de l'Aquitaine..... 390
Ce duché saisi par une escroquerie. Edouard déclare la guerre à Philippe..... 392
Philippe trompe le comte de Flandre, et s'empare de son pays..... 393
1299. Traité de Montreuil avec l'Angleterre. L'Aquitaine partagée entre les deux rois..... 395
Confiscations en masse des biens des Juifs, des marchands italiens, de la vaisselle; maltôte. 396

Altération des monnoies ; interdiction de les exporter ; reproches du pape Boniface VIII. p. 397

CHAPITRE X. *Les Français au quatorzième siècle.* SECTION I. *Fin du règne de Philippe-le-Bel.* 1300-1314.

Malgré ses calamités, la France plus puissante à la fin du treizième siècle qu'à la fin du douzième. 399
Philippe-le-Bel savoit faire tourner à ses fins toutes les mauvaises passions humaines. 401
Il appelle à l'existence le tiers-état pour faire du mal ; cet ordre lui survit pour faire du bien. 402
Ses habiles ministres ; il ne se laisse point distraire par les plaisirs ; il prodigue l'argent pour corrompre. 403
Bienfaits nombreux conférés par Boniface VIII à Philippe, mais il l'offense par ses conseils. . 404
1302. Philippe appelle les députés des communes à partager son ressentiment contre Boniface. . . 405
Boniface accusé d'hérésie pour le priver de toutes les garanties légales ; son arrestation et sa mort. 407
Benoît XI meurt empoisonné. Clément V doit sa nomination à Philippe. Sa servilité. 408
Scandaleux procès fait à la mémoire de Boniface VIII. Il est abandonné. 410
Procès de l'ordre des Templiers ; faux témoins encouragés ; suppliees atroces. 411
L'oppression des Flamands les pousse à la révolte ; ils obtiennent une paix honorable. . . . 413
Paix de Philippe avec le roi d'Angleterre ; il lui rend une partie de ses conquêtes. 414
Philippe réprime toutes les révoltes par de nom-

breux supplices. Procès des trois femmes de ses fils..... page 416

SECTION II. *Règne des trois fils de Philippe-le-Bel.* 1314-1328.

Louis X, 1314-1316. Son goût pour le désordre; son surnom de *Hutin*; ses oncles..... 418
Réaction de l'opinion contre les légistes; elle redemande le gage de bataille et la guerre privée..... 419
Garanties demandées par les provinces à Louis X. Charte aux Normands et autres..... 420
Philippe V le Long, 1316-1322. Il trompe les cardinaux pour les enfermer en conclave.... 422
Il s'empare du trône au préjudice des filles du dernier roi; le droit des femmes étoit encore douteux..... 424
Le règne des rois ne commençoit alors qu'avec le sacre. Celui de Philippe V fut mêlé de violence..... 425
Cruauté des procès contre les sorciers, les moines de Saint-François, les patérins, les pastoureaux..... 426
1321. Accusation absurde de complot contre les lépreux; ils sont tous mis à mort..... 428
Révocation des dons antérieurs. États-généraux de Philippe V. Paix de Flandre..... 430
Charles IV le Bel, 1322-1328. Il n'a point eu d'historien, et on sait peu de choses de lui.. 431
Il rend la paix aux Flamands; il demande la couronne impériale..... 432
Il favorise la révolution d'Angleterre et la déposition de Richard II..... 433

SECTION III. *Règne de Philippe VI de Valois*, 1328–1350.

Philippe de Valois succède sans difficulté à ses neveux, à l'exclusion des femmes... page 435
Femmes qui pouvoient prétendre à la succession. La reine de Navarre et la reine d'Angleterre. 436
Caractère de Philippe; ses prétentions à la chevalerie; son mépris pour le peuple..... 438
Plusieurs rois, plusieurs princes, et le pape même, se font Français..... 439
Guerre de Philippe VI en Flandre, en faveur du comte, contre les libertés de ses sujets... 440
Faveur dont jouit Robert d'Artois auprès du roi; elle se change en haine; son procès..... 441
Tout trembloit devant Philippe VI. Édouard III, provoqué par lui, redoutoit la guerre..... 443
1337. La guerre déclarée entre la France et l'Angleterre; premières hostilités..... 445
1338. Edouard III recherche l'alliance de l'empereur Louis IV; elle ne lui profite pas..... 446
Jacques d'Arteveld, tribun des Flamands, s'allie à Edouard, et l'engage à se dire roi de France..... 447
1340–1345. Armistice entre la France et l'Angleterre; Oppression des roturiers en France..... 449
Philippe VI ne veut être le roi que des gentilshommes; ses absurdes ordonnances sur les monnoies..... 450
L'oppression constante des roturiers leur fait perdre toute valeur militaire..... 452
1341. Guerre de succession en Bretagne entre Charles de Blois et Jean de Montfort. Les Anglais et les Français y prennent part..... 453

Exécutions de nobles bretons et normands, ordonnées sans jugement par Philippe VI. page 454
1345. Renouvellement de la guerre; trois armées anglaises en France; succès des Anglais..... 455
1346. Jean de Normandie envoyé en Guienne. Edouard III en Normandie; ses cruautés... 457
Édouard III vient insulter Philippe devant Paris; il passe la Seine, et se retire devant Philippe..... 458
26 août. Bataille de Crécy, perdue par la folie et la barbarie de Philippe VI..... 460
Après cette déroute, la présomption de la noblesse française fait place au découragement. 461
Août 1347. Capitulation de Calais; dévoûment de ses bourgeois. Armistice..... 462
Peste; redoublement du fanatisme et des persécutions; exactions royales..... 463
1349. Philippe achète la souveraineté de Montpellier et celle du Dauphiné..... 464

SECTION IV. *Règne de Jean*, 1350-1364.

Jean avoit toutes les qualités et tous les défauts de son père; ses favoris seulement étoient différens..... 466
Exécutions ordonnées par Jean; altérations scandaleuses des monnoies..... 467
Fréquentes assemblées des États-Généraux. Haine de Jean pour son gendre le roi de Navarre..... 468
1356. Jean arrête en trahison le roi de Navarre, et fait couper la tête à ses amis..... 471
1355. 25 juin. Renouvellement de la guerre avec les Anglais. Le prince Noir..... 472

1356. Le prince Noir dévaste toute l'Aquitaine jusqu'à la Loire ; il s'obstine au siége de Romorantin. p. 473
19 septembre. Bataille de Poitiers perdue par la présomption de Jean et la lâcheté de ses fils. 474
Le roi Jean est fait prisonnier et conduit à Londres ; il sacrifie son royaume à sa personne. 476
Le dauphin Charles s'enfuit à Paris et y convoque les États-Généraux ; Jacquerie. 477
1356-1357. Premiers combats pour la liberté. Robert-le-Cocq et Étienne Marcel. 479
1358. 22 février. Deux maréchaux, ennemis du peuple, tués aux pieds du dauphin. 480
Le dauphin fait la guerre aux états. 1er août 1358; les portes de Paris lui sont livrées par trahison. 481
28 mai 1359. De nouveaux états rejettent le traité de Londres signé par le roi Jean. 482
1360. 8 mai. Traité de Bretigny, qui cède en souveraineté l'Aquitaine aux Anglais. 484
Ravages des compagnies d'aventure ; peste ; extinction de la maison de Bourgogne. 486
Jean parcourt les provinces du Midi pour y recevoir des fêtes ; puis il retourne à Londres, et y meurt. 487

SECTION V. *Règne de Charles V* ou *le Sage*, 1364-1380.

Charles V, faible, maladif, peureux, en tout éloigné de la chevalerie de son père et de son aïeul. 489
Charles V détesté de ses proches ; il attaque en trahison le roi de Navarre ; il met de l'ordre dans les affaires. 490

Progrès de l'art de la guerre, et déclin de la loyauté dans les armées françaises..... page 491
Charles V fait la paix avec le duc de Bretagne et le roi de Navarre; compagnies d'aventure. 493
1366. Il envoie ces compagnies d'aventure en Castille pour détrôner Pierre-le-Cruel..... 494
1367. Le prince de Galles, en reconduisant Pierre en Castille, compromet l'Aquitaine..... 496
Nouvelle féodalité des princes apanagés. Les frères du roi, ducs d'Anjou, de Berri et de Bourgogne..... 497
Deux frères du prince de Galles épousent les filles de Pierre. Prétentions des Anglais sur la France et la Castille..... 499
1369. Charles V cite le prince de Galles devant la cour des pairs, comme s'il n'avoit pas renoncé à la suzeraineté..... 500
Redoublement de férocité dans la guerre. Charles refuse toujours le combat, et conquiert cependant le Poitou..... 501
1373. Une armée anglaise traverse et ravage la France sans livrer de combat; elle arrive ruinée à Bordeaux..... 503
Trève : la France est crainte, mais sa condition est misérable. Persécutions..... 504
Noms nouveaux donnés aux mêmes sectaires : béguins, turlupins; les juges enrichis par les supplices..... 505
1378. Grand schisme d'Occident. Wickleff. Les persécutions se ralentissent..... 507
Réveil des peuples dans toute l'Europe; résistance aux abus du pouvoir; soulèvement en Languedoc..... 509

Sentence du duc d'Anjou contre Montpellier ; ce duc est destitué. Soulèvemens en Bretagne..... page 510
1380. Une armée anglaise passe de Calais en Bretagne. Mort du roi..... 512

SECTION VI. *Première partie du règne de Charles VI.* 1380-1400.

Charles VI, durant un règne calamiteux de quarante-deux ans, fut dans son adolescence capricieux et cruel, puis insensé..... 513
Misérable caractère des quatre oncles du roi ; leur discorde..... 514
Anjou consent à émanciper le roi, pourvu qu'on lui accorde l'argent de toutes les caisses..... 515
Insurrection des communes de Flandre contre leur dernier comte, Louis de Male..... 517
1382-1384. Expédition du duc d'Anjou dans le royaume de Naples ; il y périt..... 519
Les *royaux* de France veulent vaincre la bourgeoisie en Flandre pour l'écraser ensuite à Paris..... 520
1382. Les maillotins à Paris, les tuchins en Languedoc, les blancs chaperons en Flandre..... 521
27 novembre. Massacre épouvantable des Flamands à Rosebecque ; punition de Paris... 522
Exploitation de la bourgeoisie ; amendes levées sur quiconque a quelque fortune..... 524
1383-1385. Calamités toujours croissantes de la Flandre ; villes entières égorgées. Paix de Tournai.... 525
1386-1387. Armemens dispendieux contre l'Angleterre, qu'on abandonne ensuite..... 527

1388. Novembre. Impatience de la noblesse; elle force Charles VI à renvoyer ses oncles..... page 529
Joie du peuple; libertinage immodéré du roi; son voyage dans le Midi..... 530
1392. Guet-apens dressé au connétable Clisson, chef des *Marmousets*, par les oncles du roi..... 531
5 août. Le roi, à la tête de son armée, tombe dans un accès de frénésie; le duc de Bourgogne se ressaisit de l'autorité..... 532
1392-1400. Le roi demeure au pouvoir de ses oncles, mais il reste toujours maître absolu du royaume..... 533
La nation, accablée par tous les fléaux ne fait plus aucun effort pour s'y soustraire..... 534
1400. Efforts pour terminer le schisme. Deux révolutions en Angleterre et dans l'empire..... 536

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
Rue de Vaugirard, n° 9.

OCT 16 1956